DE LA SITUATION ACTUELLE

DANS SES RAPPORTS AVEC

LES SUBSISTANCES

ET

LA BANQUE DE FRANCE.

Au milieu de circonstances favorables, tout est facile; des lois réglementaires médiocres se prêtent suffisamment au jeu des forces sociales; toute institution passablement organisée fonctionne avec une régularité satisfaisante, et ceux qui la dirigent ont la tentation de la croire une perfection : tel administrateur dont l'intelligence ne dépasse pas le niveau commun peut attribuer la prospérité publique à sa participation aux affaires de la patrie, et voit en rêve la postérité lui dressant des statues; mais, quand les circonstances deviennent laborieuses, les lois, les institutions publiques et les hommes sont soumis à une épreuve décisive, et le moment est venu de les juger.

Je laisse de côté ce qui concerne les hommes; c'est sur notre législation des céréales et sur le mécanisme de la Banque de France que je présenterai quelques observations. On a beaucoup vanté l'agencement de la loi qui règle l'entrée et la sortie des grains, et la constitution de la Banque de France a été signalée comme le dernier mot du crédit. Cependant, la situation étant devenue difficile, nous voyons que la législation des céréales est reconnue impuissante d'une voix unanime. Au

moment où ces lignes paraîtront, elle aura déjà été frappée d'abrogation à l'unanimité, temporairement ou non, ce n'est pas ce qui importe le plus. La Banque de France, de même, est en proie à l'inquiétude. Elle cherche des expédiens, et certainement elle en trouvera, car elle ne s'est pas commise; elle est nantie d'un bon portefeuille; elle a bonne renommée et ceinture dorée. Pourtant un fait est constaté de son aveu : dès qu'il survient quelque embarras extraordinaire, une de ces crises pour lesquelles sont faites les grandes institutions conservatrices de l'intérêt public, son mécanisme cesse de bien fonctionner, et elle est aux abois.

Il faut savoir le dire, c'est que notre législation des céréales n'est pas bonne : elle n'est pas établie sur les seules bases qui soient solides. La Banque, dont autant que personne je proclamerais les titres s'ils étaient contestés, laisse de même beaucoup à désirer; elle n'est plus à la hauteur des principes et de la pratique du crédit. De ce qui se passe il faut tirer la conclusion que si nous sommes sages, si nous avons des yeux pour voir, nous referons la loi des céréales et nous modifierons le système de notre grande Banque, afin qu'elle ait une action plus conforme à l'état présent des idées sur la matière et aux enseignemens qu'a fournis l'expérience.

I. — CARACTÈRE VÉRITABLE DE LA SITUATION.

Avant tout, il convient de bien fixer un point essentiel : il n'y a rien de bien menaçant dans la situation. Je tiens à l'établir, non point par manière de précaution oratoire, ou simplement pour éviter d'être accusé de semer l'alarme; je le dis parce que c'est ma conviction motivée.

Pour ce qui est des subsistances, la crainte d'en manquer serait sans fondement. La récolte a été faible, le fait est trop évident, et même ce n'est pas le blé seul qui a manqué. Les légumes secs sont chers, ce qui en atteste la rareté, et les pommes de terre sont restées atteintes de cette maladie qui est un désespoir pour les naturalistes presque autant que pour les hommes d'état; mais la récolte du maïs a été abondante, précieuse compensation pour le sud-ouest, et les châtaignes, dont on sait que vit une bonne partie de la population dans les départemens du centre, ont beaucoup donné. En somme, un fort supplément d'approvisionnement nous était et nous est encore nécessaire, et c'est naturellement aux grains qu'il faut surtout le demander, car les autres alimens du règne végétal, tels que seraient des légumes secs, des châtaignes et des pommes de terre, ou ne sont pas produits à l'extérieur de manière à y offrir une grande surabondance, ou sont plus malaisés à conserver sains pendant un trajet de quelque étendue, ou justifient moins par leur valeur vénale et par leur puissance nutritive les frais de transport. Il est

même digne d'attention que, cette fois, la masse de céréales à importer dépassera tout ce qui s'était jamais vu. Ainsi, l'importation de 1846 excède celle de 1818, qui fut de 2,650,000 hectolitres, celle de 1832, qui monta à 4,500,000. Elle s'est élevée à 5,658,000. Si cependant on fait courir l'année du 1er juillet, afin d'avoir une période qui réponde à la moisson même, l'importation jusqu'au 1er janvier a été de 2 millions et demi d'hectolitres seulement. Quelques personnes disent que pour l'année entière, de juillet à juillet, nous irons à 10 millions d'hectolitres de blé; j'espère que non. L'Angleterre, et en général l'Europe occidentale, éprouve la même pénurie que nous. En Irlande, c'est même une famine par le manque de pommes de terre, dont ce peuple malheureux vit presque exclusivement. La récolte des pommes de terre en Irlande est réduite au quart, et au 1er janvier la Grande-Bretagne avait déjà importé 14 millions d'hectolitres de blé : c'est quatre à cinq fois l'importation ordinaire; mais aussi les trois greniers de la civilisation moderne sont abondamment pourvus. Les récoltes de la Baltique ont été bonnes; celles de la Russie méridionale et des États-Unis, jointes à leurs réserves, représentent une très grande masse disponible. Il ne faut pas un grand effort à ces trois contrées, lorsqu'elles n'ont pas été frappées des mêmes rigueurs de la nature, pour remplacer le déficit que peut éprouver l'Europe occidentale. Ce n'est même qu'un jeu pour elles lorsqu'elles sont en bonne année; car, en supposant que l'Europe occidentale ait besoin de 40 millions d'hectolitres, et cette évaluation est énorme, le commerce, pour peu qu'il fût averti d'avance, qu'il pût expédier les ordres et concerter ses opérations, et qu'il eût la latitude de remplacer une bonne partie du blé par l'équivalent en autres céréales, trouverait la masse entière dans l'Amérique seule. La production de ce pays est en effet extraordinaire, moins en froment cependant qu'en autres grains. Pour le froment, les États-Unis excèdent à peine la moitié de la production de la France, qui est de 75 millions d'hectolitres, mais leur récolte en grains de toute sorte est prodigieuse. Pour une population qui ne dépasse pas 20 millions en ce moment, ils ont 300 millions d'hectolitres. L'empire d'Autriche, avec 37 millions d'habitans, ne va qu'à 220 millions d'hectolitres, et nous, avec nos 35 millions de bouches, nous nous tirons d'affaire avec moins de 200. Encore faut-il dire que la consommation moyenne de viande aux États-Unis est triple ou quadruple de ce qu'elle est en France ou en Autriche. L'Amérique du Nord a donc un très grand surplus, mais c'est particulièrement du maïs, dont l'Autriche ne récolte que 20 millions d'hectolitres, et la France moins de 10. Les États-Unis en font 200 millions, et cette année, par une faveur dont on doit bénir la Providence, a été chez eux une *vache grasse*, particulièrement pour cette denrée. Jusqu'à ces derniers temps, ils exportaient plus de blé que de maïs. Ils n'expédiaient au dehors cette graine indigène qu'après l'avoir convertie en

chair et en graisse. Les états de l'ouest, avec leur maïs, élèvent des porcs en nombre infini, les tuent dans des abattoirs vastes comme des villes, les couvrent de sel qui ne leur coûte rien, et les distribuent, en barils de viande salée, de lard et de saindoux, dans le monde entier; mais, du moment qu'on leur offre un bon prix du grain, ils préfèrent le vendre en nature. C'est ainsi que le commerce de maïs a acquis maintenant de larges proportions à la Nouvelle-Orléans. L'Angleterre, depuis la nouvelle loi des céréales, en reçoit de grandes quantités. En ce moment même, le maïs à Liverpool est à 70 shillings le quarter (30 fr. l'hectolitre), pendant que la cote du blé est de 82 shillings (36 francs l'hectolitre). Le maïs est une nourriture agréable, moins substantielle que le blé cependant, et le prix qu'il a actuellement à Liverpool est exagéré relativement à celui du blé.

Comme entre l'Amérique et l'Europe les trajets par les paquebots à vapeur ne sont plus que de quinze jours, ce qui en suppose vingt-cinq jusqu'à la Nouvelle-Orléans, comme les navires à voiles sur lesquels on chargerait des grains ou des farines font le trajet dans une moyenne d'un mois à cinq semaines, les grains américains peuvent être en Europe deux mois environ après le départ de la commande. Ainsi, pour peu que le commerce ait été averti et que la saison ne s'y oppose pas, il est facile de tirer du Nouveau-Monde de vastes approvisionnemens en temps opportun.

Il ne faut cependant pas se bercer de l'espérance d'un bon marché extrême de ce côté. Le blé et les barils de farine qu'on trouve à acheter à New-York viennent de loin. Ce sont des produits de l'ouest, terre promise du cultivateur libre, Eldorado du paysan européen qui, muni d'un petit capital, veut se faire un beau patrimoine par son travail. Les denrées de l'ouest ont fait de 1,000 à 1,500 kilomètres avant d'être au port d'embarquement, et en majeure partie sur des canaux où les états perçoivent un péage plus élevé qu'on ne pourrait le croire (1). Il en résulte qu'*en temps ordinaire* le blé de l'ouest ne pourrait guère être rendu dans nos ports à moins de 20 francs l'hectolitre. Rendus à Marseille, les blés d'Odessa coûtent moins communément; je ne parle pas de cette année, où, dans la mer Noire comme en Amérique, des demandes multipliées, imprévues, précipitées, ont donné à la hausse une impulsion extraordinaire. Nous nous estimerions mille fois heureux en ce moment de voir dans l'intérieur les blés tenus partout sous la limite de 25 fr., qui

(1) Le blé et la farine supportent un péage de 3 centimes et un tiers par 1,000 kilog. et par kilom. parcouru, sur le canal Érié. Sur le canal d'Ohio, qui amène dans la direction de New-York les blés de l'état d'Ohio, c'est un peu plus. Sur les canaux français, dont l'administration dispose entièrement, comme le canal de Saint-Quentin, le péage est de 2 centimes; mais même à 3 centimes et un tiers, un hectolitre, pour le trajet tout entier sur le canal Érié, ne paie que 1 fr. 50 cent. de péage. Il faut y joindre le transport proprement dit et les frais commerciaux.

correspond à cette cote dans nos ports. Malheureusement la spéculation commerciale aura et a déjà eu pour résultat de faire monter les blés, cette année, fort au-dessus des prix habituels en Amérique de même qu'à Odessa, surtout aidée qu'elle est, comme on le verra tout à l'heure, sur l'autre rivage de l'Atlantique par des circonstances de climat qui pendant un certain intervalle encore restreindront l'offre, tandis que la demande ira croissant. Quant au maïs, il fait bien du chemin pour atteindre les quais de la Nouvelle-Orléans, mais il s'y rend en descendant le cours incomparable de l'Ohio et du Mississipi, et ces chemins qui *marchent et portent où l'on veut aller* ne sont soumis à aucun péage. Ordinairement donc le maïs est à vil prix dans cette métropole. Je me souviens d'y avoir entendu dire que les petits coquillages dont on se sert, faute de pierres, pour charger un tronçon de route de quelques kilomètres entre la Nouvelle-Orléans et le lac Pontchartrain, et qu'on vend au boisseau, étaient quelquefois plus chers que le maïs.

Pour la célérité des approvisionnemens, l'Amérique du Nord a cet avantage que les ports n'y gèlent pas. On n'y est pas exposé à voir des navires, comme en ce moment à Odessa, captifs au milieu des glaces et attendant le dégel pour faire voile vers l'Europe, qui les appelle avec impatience. Cependant l'influence de l'hiver s'y fait sentir sous une autre forme et s'y maintient plus long-temps. Ce n'est pas comme dans l'intérieur de la Russie, où les charrois ne sont possibles avec économie qu'en traîneaux, sur les neiges qu'amoncèle l'hiver, mais où alors le traînage est à un bas prix qu'égalent rarement les tarifs les plus réduits des chemins de fer de l'Europe occidentale. L'Amérique au contraire écoule ses denrées au moyen de canaux qu'elle a multipliés et que les chemins de fer, tels qu'ils sont en Amérique du moins, ne pourraient suppléer; mais ces canaux sont régulièrement gelés tous les hivers. New-York et la Nouvelle-Orléans sont les deux ports par où se répandent sur le marché général du monde la plupart des produits de l'agriculture américaine. Pour atteindre le fleuve Hudson, sur lequel New-York est assise, ou le Mississipi, dont la Nouvelle-Orléans commande l'embouchure, les grains et les autres denrées ont à suivre divers canaux ou différens fleuves, pour New-York, par exemple, le canal d'Ohio, le lac Érié, le canal Érié et le fleuve Hudson. Malheureusement sur ces canaux tout transport est suspendu de la mi-décembre au milieu d'avril, et les fleuves eux-mêmes sont fermés. Ainsi, à Albany, où le canal Érié débouche dans l'Hudson, le fleuve est gelé en moyenne pendant trois mois (1), et la glace massive en envahit la sur-

(1) Il résulte des tableaux publiés par l'administration des canaux de l'état de New-York, que, de 1817 à 1838, l'Hudson a été fermé par les glaces à Albany pendant quatre-vingt-douze jours, moyennement. D'après ces mêmes tableaux, le chômage pour cause de gelée sur le canal Érié a été, d'après une moyenne de six saisons, de cent trente-

face quelquefois jusqu'aux portes de New-York, tant sous la latitude de Naples les hivers ont d'âpreté dans le Nouveau-Monde. Ce n'est donc que tout à la fin d'avril ou au commencement de mai que les grands approvisionnemens seront réunis dans les ports d'embarquement sur l'Atlantique, et par conséquent ce n'est qu'à la fin de mai ou au commencement de juin que nous recevrons d'Amérique les grands renforts. Jusque-là, les envois de l'Amérique se réduiront à ce qui pourra être expédié aux ports américains par les chemins de fer. C'est ainsi que, sur la première réquisition, il viendra quelque chose des environs de New-York, un peu plus de Boston, qui est rattaché par un chemin de fer non-seulement à Albany, mais au lac Érié lui-même, et une certaine quantité de Baltimore et de Philadelphie, d'où divers chemins de fer rayonnent dans différens sens et atteignent des quartiers à céréales, tels que le comté de Lancaster en Pensylvanie et la vallée de Virginie. La Nouvelle-Orléans, dont la position est plus méridionale, reçoit, par les affluens du bas de la vallée du Mississipi, des approvisionnemens presque sans relâche. L'Europe, par conséquent, pourra en tirer du maïs à peu près immédiatement en quantité indéfinie.

En résumé, le marché général est assez bien pourvu pour que l'Europe, et la France en particulier, ne courent aucun péril de disette. Les communications intérieures au sein de notre patrie sont en assez bon état désormais pour que, une fois au port, les subsistances étrangères se répandent partout rapidement et sans grands frais. Il eût été mieux que, dès le mois de septembre, toute latitude eût été donnée au commerce, toute barrière abaissée. La franchise du commerce des grains, que les chambres viennent de voter, établie quatre mois plus tôt, aurait été suivie de grands arrivages. Les Américains, qui ne soupçonnaient pas que nous aurions besoin de leur récolte, se seraient hâtés de battre leur moisson, de la moudre, de l'embarquer sur leurs canaux; aucun autre peuple n'est expéditif au même degré, quand son intérêt l'y pousse. Nous aurions maintenant nos ports remplis de navires chargés de grains ou de farines presque autant qu'il en faut pour compléter nos provisions jusqu'à la prochaine récolte; les prix auraient haussé, mais graduellement, et ils se seraient arrêtés à un moindre niveau. Les populations, qui s'émeuvent facilement sur la question des subsistances, n'auraient pas ressenti l'effroi que leur a inspiré l'élévation brusque et accélérée des mercuriales. L'ordre, qui est la plus sûre garantie contre la famine, n'aurait point été troublé. Les retards cependant ne paraissent pas devoir être autrement dommageables, en ce sens

trois jours par an. Le lac Érié lui-même a ses ports fermés par la gelée. Le port de Buffalo, où le canal Érié débouche dans le lac, est précisément celui de tous qui est ouvert le plus tard. En 1831 et 1835, il ne l'a été que le 8 mai, et en 1829 le 10 mai. En 1828, au contraire il l'a été dès le 1er avril.

qu'avec ce qui a été importé déjà, nous sommes parfaitement en position d'attendre les envois. Ceux de la mer Noire désormais ne peuvent être retenus long-temps. On doit aussi le dire à la décharge de l'administration, tout le monde a été trompé sur les ressources de l'intérieur. La récolte sur pied était de la meilleure apparence; ce n'est qu'au battage qu'on a reconnu combien elle était médiocre. Ensuite les gouvernemens, eu égard à l'humeur altière et au crédit des patrons du système protecteur, ne se résolvent qu'à la dernière extrémité à s'écarter des voies protectionnistes. La suspension de la loi des céréales par ordonnance dès le mois de septembre eût excité des clameurs qu'on n'ose pas toujours braver, quand on a à compter avec une majorité. A l'endroit de la majorité, de ses exigences éclairées ou non, de ses préjugés même, l'héroïsme est rare de nos jours parmi les hommes d'état. Si nos ministres ont été timides, lord John Russell a été poltron. En présence de tous les maux qu'éprouve l'Irlande, il n'a pas osé prendre sur lui d'autoriser l'entrée des blés étrangers sous tout pavillon et sans distinction de provenance, après même que d'ici lui en fut venu l'exemple.

La situation du marché général étant telle que les grains ne peuvent manquer, mais que le prix doit en être de moitié plus haut que dans les temps ordinaires et sur quelques points du double, et d'autres alimens du règne végétal qui nous font faute devant être remplacés par le blé, qui est plus cher à égalité de puissance alimentaire, nous sommes à l'abri des calamités de la famine, mais non de beaucoup de souffrances. La vie est renchérie, il faut que les populations soient mises, autant qu'il se pourra, en mesure de supporter ce surcroît de dépenses. Les pouvoirs de l'état doivent, par l'étendue de leur prévoyance, se montrer à la hauteur de leur mission. L'effet naturel d'une brusque cherté du pain a toujours été de restreindre le travail. De bonnes explications en sont données par la science économique, je ne les répéterai pas; je me borne à prendre acte du fait. Le gouvernement est tenu de lutter par des moyens énergiques contre cette tendance du travail à se resserrer. Le travail, qui, bien ordonné, fait la richesse des états, est le patrimoine du pauvre. Tuteur des faibles, le gouvernement doit veiller à ce que ce patrimoine soit sans cesse renouvelé, sans cesse fécondé. En présence d'une cause extraordinaire de misère, il n'y a qu'un remède, le travail extraordinaire. Pendant les sessions dernières, on s'est plaint de ce que nous entreprenions trop à la fois. Grace à Dieu, la plainte n'a pas été écoutée, et les chambres ont persévéré dans leurs votes de travaux publics. Le gouvernement, de son côté, s'est hâté cet hiver d'ouvrir les chantiers. C'est ainsi que les populations pauvres pourront honorablement gagner les moyens d'existence qui leur manquent d'autre part. Le problème à résoudre était de multiplier les ateliers le plus possible. Les chemins de fer et les canaux, ou

même les rectifications de routes royales, ne s'étendent pas à toutes les localités indistinctement; il y avait donc à généraliser davantage le débouché offert aux bras inoccupés, à la population nécessiteuse. C'est à quoi le ministre de l'intérieur a pourvu en donnant une impulsion nouvelle aux travaux d'utilité communale. Un crédit extraordinaire de 4 millions a été ouvert à cet effet : les communes devront faire les trois quarts de la dépense; l'état couvrira l'autre quart. On conçoit que ce n'est qu'un premier essai. Le ministre, justement économe des deniers de l'état, a restreint le crédit et a demandé une forte coopération aux communes. Actuellement que les chambres sont assemblées, rien ne sera plus facile, autant que le besoin en sera constaté, que de grossir la somme, d'en varier l'emploi et d'accommoder de plus de variété les conditions du concours de l'état. L'administration pourra être autorisée à porter son concours financier au tiers ou même à la moitié dans certains cas spécifiés. Il conviendrait aussi que l'état, indépendamment du don gratuit, fît, dans d'autres cas, des avances dans lesquelles il rentrerait plus tard.

Il ne faut pas non plus que les particuliers se croient quittes, dans les temps de souffrance publique, parce que le gouvernement aura consacré quelques millions à multiplier et à agrandir les chantiers de terrassement. C'est le cas de répéter le mot d'ordre de Nelson au moment d'une bataille fameuse. Quand les temps sont durs pour la masse de la population, chacun a un devoir à remplir, et la *patrie attend que chacun fasse son devoir.* La charité privée déploiera donc aussi toute sa sollicitude, toute son activité, toute son intelligence. Je ne veux pas parler seulement des aumônes que distribue la charité individuelle, ni même de ces travaux que quelques riches propriétaires font exécuter dans leurs domaines. La ville de Lyon a donné, en 1837, un exemple qu'en ce moment on ne saurait trop recommander, et la *commission de prévoyance* de cette ville, spontanément organisée alors par les notables, est un modèle sur lequel maintenant on doit fixer les yeux partout où des populations agglomérées manqueraient de travail. C'est un sujet qui a assez d'à-propos pour que je ne me borne pas à le mentionner et pour que j'entre dans quelques détails.

Il y a peu d'années, en 1837, se manifesta en Amérique la crise financière dont l'Union n'est pas encore complétement dégagée; par le contrecoup, vingt mille ouvriers lyonnais se trouvèrent sur le pavé. Dans cette situation pénible, la commission de prévoyance se forma sous les auspices de l'autorité. Elle commença par ouvrir dans la ville une souscription qui produisit environ 55,000 francs. M. le duc d'Orléans, qu'affligeait la détresse de la seconde ville du royaume, fit don d'une somme de 50,000 francs. A Paris, on s'en était pareillement ému : un concert qu'on y donna rapporta près de 20,000 fr. C'était en tout 126,610 fr.

pour parer à une perte de salaire qu'on évaluait à 2 millions par mois. Après avoir délivré des feuilles de route aux ouvriers qui n'étaient pas domiciliés à Lyon et qui appartenaient à des départemens un peu éloignés, après en avoir casé quelques-uns dans les villes voisines, et déduction faite de ceux qui, ayant des économies, étaient en état d'attendre, il restait encore environ six mille ouvriers sans ouvrage, et par conséquent sans pain. Ne leur eût-on donné que 20 sous par jour, ce qui eût été une maigre pitance, la dépense quotidienne serait montée à 6,000 fr. Tout ce que possédait la commission eût été absorbé en quatre semaines, et la crise a duré environ huit mois. La commission, à titre d'entrepreneur ordinaire, prit en adjudication, de la ville, de l'administration militaire, des ponts-et-chaussées, la construction d'un entrepôt, d'un abattoir, d'une route, d'un cimetière, de plusieurs forts et d'une digue, ouvrages qu'il eût fallu exécuter dans tous les cas. Ce fut la planche de salut des malheureux ouvriers. On ouvrit successivement des ateliers sur divers points où ils vinrent en foule. Un minimum de salaire de 30 sous par jour fut assigné à chacun: mais, pour déterminer les travailleurs à bien faire, on s'engagea à leur donner davantage toutes les fois qu'ils produiraient au-delà d'une tâche déterminée. Tout ouvrier faisant un supplément de besogne pouvait gagner jusqu'à 3 francs par jour, ce qui, dans un temps de détresse, pouvait presque passer pour de la prodigalité. On prit d'ailleurs les mesures les plus strictes pour que chaque ouvrier reçût le prix de sa journée exactement. On plaça les hommes mariés ou vivant en famille dans les ateliers les plus rapprochés de la ville, afin que le salaire pût être dépensé dans le ménage, et on organisa, pour les ouvriers des ateliers les plus éloignés, des cantines où les vivres étaient livrés à prix coûtant. Tout ce que la vigilance la plus attentive peut imaginer pour adoucir une situation cruelle fut mis à exécution. Les ouvriers purent se convaincre de la justice, de l'impartialité, de la sympathie de ceux qui les commandaient. Le préfet, M. Rivet, déploya en cette occasion un zèle infatigable. Un des membres de la commission, qui en fut l'ame, M. Monmartin, ancien officier du génie, paya de sa personne, durant cette longue crise, avec un dévouement et un désintéressement sans bornes. Ce fut lui qui organisa et qui dirigea les travaux. Il allait chaque jour parcourant les ateliers, encourageant les travailleurs, les animant par ses exhortations et ses avis paternels, leur faisant aimer l'ordre par son équité et sa bienveillance en même temps qu'il le leur faisait respecter par sa fermeté. Son dévouement et son activité électrisèrent si bien ces braves gens, qu'ils mirent une sorte de point d'honneur à se bien acquitter de leur tâche et qu'ils y apportèrent de l'ardeur. Les travaux s'exécutèrent bien et promptement. 5 ou 6,000 ouvriers vécurent de la sorte pendant près de huit mois. Il faut dire cependant qu'il n'y a jamais eu plus de 1,600 ouvriers

à la fois présens dans les ateliers. La commission n'eut à débourser que 55,000 francs, déduction faite de ce qu'elle reçut pour travaux faits. En outre, les fonds de la commission servirent à d'autres usages; notamment 10,000 francs furent remis à une caisse particulière qui faisait des avances aux ouvriers sur leurs métiers, sans en demander le dépôt, et 5,000 fr. au mont-de-piété. La commission, après la crise, avait encore en caisse près de 50,000 francs qui lui ont servi dans une nouvelle période malheureuse, en 1840.

Telle est donc notre situation à l'égard des subsistances : le marché est et continuera d'être convenablement approvisionné jusqu'à la récolte; le travail est garanti aux populations, afin qu'elles aient un salaire à troquer contre des subsistances, sans que ce soit une perte pour la société, puisqu'on applique les bras à des œuvres utiles, et que le salaire aura ainsi sa juste compensation. Si donc la raison publique reste ferme, si l'émeute ne vient pas créer une famine factice par la terreur, il n'y a aucun danger.

A l'égard de la Banque, le fond de la situation est encore plus rassurant. Les écarts de l'imagination populaire ne peuvent sur ce terrain faire aucun mal; on n'y rencontre pas de difficulté intrinsèque semblable à celle qui résulte d'une mauvaise récolte.

La Banque était accoutumée d'avoir une quantité de numéraire tout-à-fait exubérante. Tous ceux qui ont quelque connaissance des conditions d'existence des institutions de crédit étaient frappés de l'abondance des écus dans ses caves. C'était, à peu de chose près, une somme égale à celle des billets en circulation. On remontrait à la Banque qu'ainsi son privilége d'émettre des billets était frappé de stérilité entre ses mains, et ce n'était pas sans raison, car elle n'en faisait aucun usage pour donner des facilités supplémentaires au commerce. L'action combinée de plusieurs causes, que nous indiquerons plus tard, a diminué cette masse d'espèces amoncelées et a mis la Banque, sous ce rapport, au niveau des autres institutions de crédit. En cela, on ne voit pas ce qu'il y a d'alarmant, pourvu que, parmi les causes qui font retirer les espèces de la Banque, on n'ait à compter ni des témérités de l'institution ni quelques folles spéculations du commerce français. Or, quant aux témérités, la Banque de France n'en fit jamais : personne jamais ne fut moins oseur. Elle fait profession d'outrer la maxime de Louis XVIII, qu'auprès de l'avantage d'améliorer il y a le danger d'innover. Au lieu de rien aventurer, elle a long-temps fermé les yeux pour ne pas apercevoir les innovations tentées ailleurs, celles même qui avaient réussi et que l'expérience avait sanctionnées. Il n'y a pas lieu non plus de signaler des spéculations déréglées de l'industrie française, dont la Banque, sans le vouloir ou sans le savoir, aurait été complice. Le commerce français, c'est une justice à lui rendre, est généralement sage.

La production a été régulière dans toutes les branches, l'écoulement des produits s'est jusqu'à ce jour opéré d'une manière satisfaisante, et les effets que la Banque a dans son portefeuille sont excellens. Ce ne sont pas nos capitalistes non plus qui courraient des aventures comme celles des Anglais en 1825, se précipitant aveuglément sur les mines d'or et d'argent du Nouveau-Monde, ou qui commettraient des hardiesses semblables à celles que presque chaque instant voit éclore aux États-Unis. Il n'y a donc pas jusqu'à présent de crise commerciale ou manufacturière qui soit imminente; de même nous n'avons pas à prévoir un dérangement dans les finances de l'état. On a pu croire un moment que l'entreprise des chemins de fer entraînerait une perturbation. Il est facile de voir maintenant que cette frayeur était chimérique. Dans les proportions où elle s'est réduite par l'ajournement des chemins de fer de l'Ouest, de Caen et de Dijon à Mulhouse, l'œuvre des chemins de fer n'est aucunement au-dessus de nos forces. Les titres de chemins de fer ont baissé parce que les effets publics sont en baisse, ainsi qu'on doit s'y attendre lorsque survient une cherté des subsistances. Alors la création du capital se ralentit : les hommes vivent sur leurs épargnes antérieures, et le capital existant enchérit, c'est-à-dire qu'à un revenu déterminé correspond dès-lors un moindre capital nominal, et par conséquent les fonds publics doivent être cotés moins haut. Si la dépression des actions de chemins de fer a été plus forte proportionnellement que celle des rentes, c'est par cette cause générale que l'enchérissement du pain agit avec plus d'intensité sur les titres les plus nouveaux et sur ceux d'un produit plus incertain, et, probablement aussi, par cette cause accidentelle, que les joueurs à la baisse se sont trouvés les plus nombreux et ont fait un plus grand effort. Les actions cependant ne sont pas avilies : fait qui paraît constant et qui serait curieux, elles sont même peu offertes. Les personnes qui observent avec le plus de discernement les opérations de la Bourse soutiennent que les titres de chemins de fer sont plutôt rares qu'en excès, et elles en donnent pour preuve la modicité du taux des reports. Le système de la *fusion*, sur lequel on a tant controversé, a eu le résultat avantageux de diviser beaucoup les actions : ainsi réparti entre un nombre infini de mains, le fardeau se trouve aisé à porter. Le capital des compagnies de chemins de fer s'est composé, pour une bonne part, d'une foule de petites épargnes qui cherchaient un placement et d'écus enfouis. Les fonds que les compagnies ont présentement entre les mains, avec le supplément à verser en juin, suffiront à leurs dépenses pour un long espace de temps. Par conséquent, nous n'avons pas non plus de crise de chemins de fer.

Il est digne de remarque qu'au moins jusqu'à ce jour la tenue de la bourse de Paris a été plus ferme que celle de toutes les autres bourses de l'Europe. Les rentes françaises ont moins baissé proportionnellement

que les fonds des états allemands et même que les rentes anglaises, qui sont renommées par la fixité de leur cours. Les consolidés anglais sont tombés de 97, qui a été leur maximum en 1846, au taux de 90, où on les a vus il y a peu de jours; les 3 et demi prussiens, de 97 trois quarts, où ils étaient en janvier 1846, étaient venus, en octobre, à 91 trois quarts; de même, de janvier à novembre 1846, les 3 et demi bavarois d'au-delà de 100 étaient tombés à 93, et les 3 et demi wurtembergeois, de 97 au-dessous de 90. De septembre à novembre, les fonds badois ont subi une dépression relativement plus forte encore; le 5 pour 100 français, de 123 60 où il a été accidentellement au mois de février, n'est pas descendu en 1846 plus bas que 117 25 et cette année que 115 60, soit en tout de 8 sur 124, ce qui est moindre que 7 sur 97. Notre 3 pour 100 a été à peu près de même. Les chemins de fer français, qui sont cotés également à Londres et à Paris, ne sont pas descendus aussi bas à Paris qu'à Londres.

Comme il faut tout dire, cette excellente tenue des fonds à la bourse de Paris a entraîné l'inconvénient que les étrangers sont venus y faire argent de leurs valeurs, et ce n'a pas été une des causes les moins actives de la sortie de notre numéraire. Ces jours derniers, par exemple, les chemins de fer français étaient de 35 à 40 francs plus haut à Paris qu'à Londres. 40 francs sur quelques chemins de fer comme celui du Nord, où il n'y a pas plus de 200 francs de versés par action, c'est exorbitant; les spéculateurs anglais ont dû saisir cette occasion pour vider leur portefeuille chez nous. De ce point de vue, un peu plus de baisse à la bourse de Paris eût été un profit pour la France. Cette fermeté des cours chez nous, pourvu qu'elle se soutienne jusqu'au bout, démontrera que la France recèle en elle plus de ressources qu'on ne le pensait communément et qu'elle le croyait elle-même.

Du mouvement comparé des effets publics dans les différentes bourses de l'Europe ressort une autre conclusion, à savoir que les Allemands, par exemple, ont été plus avisés que nous. Ils ont avant nous aperçu la crise des subsistances; c'est pour cela que les capitalistes allemands ont réalisé leurs portefeuilles en octobre et novembre, afin de n'être pas maîtrisés par les événemens, et de les dominer au contraire. La baisse, qui s'est alors déclarée chez eux par l'effet d'une grande quantité de ventes, aurait dû nous donner l'éveil. Notre gouvernement lui-même devait y trouver des indications plus précises sur la véritable situation des approvisionnemens en Europe. Parmi tous les faits dont il pouvait attendre quelques lumières, il n'y en avait pas de plus significatif.

Ce que nous éprouvons à l'endroit de la Banque se réduit donc à une raréfaction du signe représentatif. Une partie de notre numéraire nous a quittés sous l'influence de plusieurs causes. L'achat des blés étrangers

en est une, et la plus apparente. C'est une importation extraordinaire qui vient déranger subitement la balance accoutumée du commerce. Si les échanges étaient moins difficiles entre les peuples, le retour se serait fait, partiellement au moins, autrement qu'avec des écus. Nous paierions le blé des Russes, des Siciliens, des Prussiens et des Américains du nord, en leur envoyant un supplément des produits de notre industrie, aussi bien que des espèces; mais les peuples, à l'envi l'un de l'autre, se sont entourés de murailles de la Chine : l'or et l'argent sont les seules valeurs dont on puisse se servir pour solder un compte extraordinaire. Nous aurons peut-être de ce chef 150 millions à expédier au dehors. En pareil cas, on puise les écus dans les réservoirs où l'on sait qu'ils sont accumulés, dans les caves des banques. Un jour viendra certainement où l'on emploiera le procédé qui réussissait si bien à l'Angleterre, pendant les guerres de l'empire, pour subventionner les princes qu'elle armait. Elle leur envoyait les produits de ses manufactures, auxquels on ouvrait les portes à deux battans, et ainsi les subsides étaient des excitans pour l'industrie britannique; mais, pour que cet expédient devienne d'usage en cas de disette, il faudra que le principe de la liberté du commerce ait fait son chemin.

Cette cause n'est pourtant pas la seule qui nous ait enlevé du numéraire. Les titres que les étrangers ont négociés chez nous ont dû en faire sortir. Enfin les grands travaux qui s'exécutent de toutes parts dans le royaume pour le compte de l'état ou par les soins des compagnies, et qui ont été activés dans ces derniers mois, ont dû faire expédier des espèces de la capitale dans les provinces.

Considérons donc comme établi que, tant pour les subsistances qu'à l'égard de la Banque, nous ne courons pas de danger sérieux. Si la situation devenait menaçante, c'est que les fautes des hommes l'auraient aggravée, et d'un accident auraient fait une calamité. De là, on est forcé de conclure que, si notre loi des céréales ne résiste pas à la secousse, et si notre grande institution de crédit en est ébranlée, c'est que ni l'une ni l'autre ne satisfont aux conditions de la stabilité, et qu'il faut les remettre sur le métier; sinon, nos hommes pratiques auront mérité qu'on les accuse de ne rien comprendre aux leçons de l'expérience.

II. — QUESTION DES SUBSISTANCES.

Examinons maintenant avec plus de détail la législation des céréales; cherchons à déterminer le but vers lequel elle gravite chez les nations les plus éclairées de l'Europe, depuis que les actes d'administration y sont soumis à des idées rationnelles. Mesurons le chemin que nous avons fait vers cette destination et la distance qui nous en sépare encore.

Sous l'ancien régime, l'empirisme régnait en maître dans l'administration en France comme au dehors, et les intérêts commerciaux y étaient humblement soumis plus encore que tout le reste. Tout procédait des traditions d'un temps de conquête; tout se compliquait d'exigences multipliées, confuses dans leurs limites. Les finances étaient un chaos, la législation un dédale. En administration, il n'y avait que des expédiens. Les grands ministres comme Sully et Colbert, qui avaient essayé d'introduire des règles générales, des principes simples, de l'unité dans la gestion des intérêts nationaux, y avaient à peu près échoué. Ils avaient fondé une prospérité qui devait disparaître, et qui s'évanouit en effet avec leur personne. La législation des céréales portait cependant l'empreinte d'une noble pensée. On avait voulu maintenir le blé à bas prix dans le royaume. On n'admettait pas comme une idée digne d'examen que le pain à bon marché pût être un mal. En conséquence, on en autorisait l'importation sans réserve : l'exportation fut pareillement libre pendant très long-temps. Cependant, en 1693 (1), une disette se déclara, et la sortie des grains fut défendue sous peine de mort. La liberté pourtant reprit le dessus et continua de prévaloir, non sans quelque retour de contrainte, jusqu'à la révolution, où l'alarme sur les subsistances fut générale, et détermina, dès 1790, l'interdiction d'exporter les grains. La noblesse, propriétaire du sol, avait l'œil à ce que ses domaines produisissent une grande quantité de blés; il arriva même que, pour s'être attachée trop exclusivement aux céréales, l'agriculture française suivit de fâcheux erremens. Le meilleur moyen de retirer d'un pays le *maximum* possible de grains est non pas de consacrer toutes les terres à cette production, mais de tenir la balance entre les céréales et les fourrages, entre la production des grains et celle du bétail, qui fournit l'engrais sans lequel la terre reste stérile. L'ancienne agriculture française avait entièrement perdu de vue cette notion fondamentale que nos cultivateurs d'aujourd'hui ne se sont qu'imparfaitement assimilée encore. Les Anglais, au contraire, par une juste répartition entre les grains et les fourrages, ont, depuis long-temps, une agriculture plus parfaite et une alimentation publique supérieure. Ils sèment en blé un moindre nombre d'hectares; mais, fécondée par le fumier que donne le bétail, la superficie ensemencée a un rendement double des terres françaises, et ainsi, à égalité de territoire, l'Angleterre rend plus de blé que la France, en même temps qu'elle produit plus de viande et d'autres alimens.

Mais, si le régime des céréales était libéral à l'extérieur sous l'ancien régime, c'était au dedans un commerce sujet à mille entraves. Les populations étaient remplies de préjugés contre les marchands de blé.

(1) M. Anthelme Costaz, dans son *Histoire de l'Administration*, tome II, p. 127, fait remonter plus haut la première interdiction de l'exportation des blés. Il la rapporte à l'an 1598, et lui attribue une longue durée.

Quiconque faisait ce commerce semblait un ennemi public, un accapareur visant à créer la famine. L'autorité, cédant aux passions de la foule ignorante ou les partageant franchement pour son propre compte, soumettait l'exercice de cette profession à des formalités et à des gênes particulières, à une surveillance vexatoire et presque ignominieuse. Les monopoles, qui avaient tout envahi, ajoutaient aux difficultés du commerce des grains. J'en citerai un seul exemple. « A Rouen, une compagnie de cent douze marchands créés en titre d'office avait seule d'abord le droit d'acheter les grains qui entraient dans la ville, et son monopole s'étendait même sur les marchés des Andelys, d'Elbeuf, de Duclair et de Caudebec, les plus considérables de la province. Venait ensuite une seconde compagnie de quatre-vingt-dix officiers porteurs, chargeurs et déchargeurs de grains, qui pouvaient seuls se mêler de la circulation de cette denrée, et devaient y trouver, outre le salaire de leur travail, l'intérêt de leur finance et la rétribution convenable au titre d'officier du roi. Venait enfin la ville elle-même, qui, propriétaire de cinq moulins jouissant du droit de banalité, avait donné à ce troisième monopole une extension illégale et singulière. Les moulins communaux ne pouvant suffire à la mouture de l'approvisionnement des grains nécessaires à la population, la municipalité vendait aux boulangers de la ville le droit de faire moudre ailleurs; mais, pour les dédommager de cette exaction révoltante, elle assujettissait les boulangers des faubourgs, qui n'étaient pas *en droit* soumis à la banalité, à livrer leur pain sur le pied de 18 onces à la livre au même prix que les boulangers intérieurs, qui n'étaient tenus que du poids ordinaire de 16 onces. Il est donc évident que du chef de ce troisième et dernier monopole, les Rouennais payaient le pain un huitième de plus que sa véritable valeur (1). »

Dans ces temps où l'autorité royale ne se croyait pas de limites, les princes et leurs conseils, qui s'attribuaient comme une prérogative toute naturelle la faculté d'altérer les monnaies et de faire que ce qui était une livre la veille fût pris pour deux livres le lendemain, devaient être portés à penser à plus forte raison qu'il leur appartenait de fixer à leur gré la valeur vénale des céréales. On laissa cependant dormir ce prétendu droit presque toujours. Les parlemens, composés d'hommes qui devaient être plus éclairés que le reste de la nation et que la cour, dans ces sortes d'affaires, enchérissaient sur l'esprit réglementaire de l'administration, et, dans le cours de leur incorrigible taquinerie contre le gouvernement, on les vit donner raison aux préjugés de l'émeute stupide, alors qu'un ministre sage cherchait à faire prévaloir les vrais principes. Mais le ministre, qui était ferme, tint bon, et il l'emporta. C'était en 1775.

(1) *Introduction aux OEuvres de Turgot*, par Eugène Daire. Édition Guillaumin, t. I, page LXXXIV.

Les environs de Paris offraient le spectacle d'une complète rébellion. Sous prétexte de la cherté des grains, des brigands brûlaient des granges, incendiaient des fermes, coulaient à fond des bateaux de blé. Ils se présentent à Versailles, et ils y font la loi; de là ils viennent à Paris piller les boulangers. Le lieutenant de police les laissait faire, le parlement couvrit les murs de Paris d'un arrêt qui défendait les attroupemens, mais qui portait que le roi serait supplié de diminuer le prix du pain. L'homme illustre et dévoué à la cause populaire qui était alors contrôleur-général des finances, et que, poussé par la fatalité, Louis XVI devait bientôt éconduire, Turgot, chargea aussitôt l'autorité militaire de placarder l'arrêt du parlement d'une ordonnance qui interdisait d'exiger le pain au-dessous du cours. Le lieutenant de police fut destitué; le parlement, qui voulait connaître des troubles dans l'intention de contrecarrer les intentions libérales du ministre, fut convoqué à Versailles pour enregistrer une proclamation du roi par laquelle les auteurs de la révolte étaient renvoyés, conformément aux lois en vigueur, à la juridiction prévôtale. Une armée de vingt-cinq mille hommes, commandée par un maréchal de France, poursuivit les émeutiers dans tous les sens et protégea la circulation des grains. C'est par ces actes décisifs que Turgot, ministre, faisait triompher le principe qu'auparavant il avait soutenu dans des écrits destinés à honorer sa mémoire, que l'achat et la vente des grains étaient un commerce tout comme un autre; que plus qu'un autre encore, dans l'intérêt de la société, il réclamait une liberté entière.

Parallèlement aux préjugés contraires à la liberté intérieure du commerce des grains, on en rencontre dans l'histoire économique de l'Europe un autre qui lui ressemble beaucoup et qui n'a pas exercé moins d'influence, au détriment de la prospérité des nations. C'est celui qui faisait considérer l'or et l'argent comme la richesse par excellence, l'unique vraie richesse, et qui, par conséquent, en interdisait l'exportation. Les esprits avancés en sont depuis long-temps complètement revenus; mais le vulgaire et les gouvernemens ont été plus lents à s'en défaire : la multitude y croit encore, et il pèse beaucoup plus qu'on ne le supposerait sur le système économique des grands états de l'Europe. C'est que les préjugés et la sottise, lorsqu'ils se sont bien impatronisés quelque part, ne donnent pas facilement leur démission. Nous allons en acquérir une preuve de plus par l'exposé succinct de ce qui s'est passé après Turgot dans l'administration française au sujet du commerce des grains.

Fidèle au drapeau qu'avaient élevé et fait respecter les grands esprits du XVIIIe siècle, la constituante abolit à l'intérieur et à l'extérieur toutes les entraves qui gênaient le commerce des grains. La convention, qui, en vertu des événemens et par son penchant, était placée en dehors de

toutes les règles ordinaires, et qui en toutes choses se croyait dans la nécessité d'exercer une suprême dictature, se montra ultra-réglementaire à l'égard des subsistances et surtout du pain. La loi du *maximum* concernait particulièrement cet objet. On sait que tous ces moyens de contrainte pour amener le bas prix du pain engendrèrent une affreuse famine. Avec le gouvernement de Napoléon, des idées plus régulières se firent jour. L'importation des blés était déjà libre, l'exportation fut permise sous condition. Il fallait que l'hectolitre fût coté à 20 francs au plus dans le midi, à 16 dans le nord, et il y avait un droit de sortie de 2 francs; mais l'empereur voulut que l'autorité intervînt dans le commerce des grains, au moins pour la capitale : de là son projet des greniers d'abondance. Cependant en 1811, après un été qui, semblable à celui de 1846, avait été très favorable aux vendanges, mais fatal à la récolte des grains, le prix du pain se mit à monter. L'empereur se fit commerçant en grains et entreprit d'effectuer la majeure partie de l'approvisionnement de Paris. Il y contribua en effet pour près de 400 mille sacs (1); mais il y dépensa plus de 12 millions de l'argent du trésor, il ruina les boulangers auxquels il imposait un prix de vente trop faible, et, par des achats mal conçus, mal coordonnés, mal exécutés, il fit monter les grains au-delà du point où naturellement ils se seraient arrêtés. Une fois sorti des voies de la liberté des transactions, il lui fallut aller de violence en violence et agrandir le cercle de ses mesures despotiques jusqu'à ce qu'il y eût embrassé l'empire tout entier, après avoir commencé par le seul département de la Seine. Il en vint jusqu'à décréter, à l'instar de la convention, le *maximum*. En mai 1812, un décret impérial fut promulgué, qui commençait par ces belles paroles : *La libre circulation des grains et farines sera protégée dans tous les départemens de notre empire*, et finissait par établir pour le blé le *maximum* de 33 francs l'hectolitre. La disette devait être et fut la conséquence de cette atteinte flagrante à la liberté. Il y eut des départemens où les populations furent réduites à manger de l'herbe (2).

Après l'empire, une nouvelle époque de cherté se déclare en 1817. L'état, pour y porter remède, oubliant l'insuccès de la tentative de 1811, recommence à se faire marchand de grains. On espérait probablement que ce qui n'avait eu que de tristes effets entre les mains d'un usurpateur donnerait de meilleurs fruits dans celles d'un gouvernement légitime. On acheta donc des grains à tort et à travers, au dedans et au dehors; on mit la perturbation dans les marchés intérieurs, on alarma tout le monde, on donna l'impulsion à la hausse qu'on vou-

(1) On sait que le sac légal de farine pèse 159 kilogrammes.

(2) Voir sur cette disette de 1811-12 une notice de M. Vincens, conseiller d'état, ancien directeur du commerce intérieur, qui a été inséré dans le *Journal des Économistes* de 1843.

lait prévenir, et, après avoir fait dépenser à un trésor épuisé une somme de 60 à 70 millions, on fut réduit à venir déclarer, par la bouche du ministre de l'intérieur, que le *commerce seul, le commerce libre et indépendant, peut attirer et répandre dans l'intérieur les ressources nécessaires*. Eh! il y avait quarante ans que Turgot l'avait démontré et fait admettre par l'administration française.

Cette expérience de 1817 a guéri pour toujours le gouvernement français de la manie de faire, pour l'approvisionnement public, le commerce des grains; cependant, battu sur ce point, le système de l'intervention de l'autorité conserva encore une forte position dans la réserve municipale de Paris. Il était ordonné qu'il y aurait dans cette réserve 90,000 sacs de farine ou l'équivalent en blé, mais on s'aperçut bientôt que la ville de Paris était grevée ainsi d'une dépense annuelle de 15 pour 100 de la valeur des blés. Or, comme l'a fait remarquer J.-B. Say, 15 pour 100 à intérêt composé sont une dépense qui excède 100 pour 100 au bout de cinq ans, et 400 pour 100 à la dixième année, tandis que les enchérissemens modérés se produisent tous les cinq ans à peine, et que ceux qui ont plus de gravité ne se présentent moyennement que de dix en dix ans. En conséquence, la réserve de Paris a été supprimée en 1831. C'était la seule qui subsistât encore; autrefois les principales villes du royaume en avaient une; désormais c'est une idée arrêtée qu'il faut s'en remettre au commerce libre pour les approvisionnemens. A l'intérieur, la liberté est la règle fondamentale incontestée du commerce des grains. En cas de cherté, la charité publique, pour abaisser le prix du pain, s'exerce par le moyen de bons qu'on délivre aux indigens sur leur simple demande et moyennant lesquels les boulangers, d'après un marché passé avec l'autorité, fournissent du pain à un taux réduit. C'est ainsi qu'on s'y est pris cette fois dans la plupart de nos cités. L'autorité ne s'est point ingérée à acheter des grains, ou, si elle l'a fait, c'est, par exception, le ministre de la guerre et celui de la marine, qui, dans le but de ménager les approvisionnemens intérieurs, ont passé des marchés pour la fourniture des troupes de terre et de mer avec du blé étranger. D'après les bruits qui circulent, et dont je ne me fais point garant, l'opération n'aurait pas été heureuse pour l'état, et le trésor paierait cher l'estimable prévoyance des deux départemens ministériels, sans que le consommateur français, en dehors de l'armée et de la flotte, ait la moindre réserve de plus. Au fait, où les personnes auxquelles les ministres de la guerre et de la marine se sont adressés auraient-elles pu trouver des blés que le commerce n'eût pas aussi bien découverts pour la consommation générale du pays, y compris les soldats? Il faut savoir gré aux deux ministres de leurs bonnes intentions, mais leur recommander à l'avenir de ne plus se mêler de ce que, jusqu'à ce jour, aucun gouvernement n'a su bien faire.

Mais l'esprit contraire à la liberté, prenant pour point d'appui des sentimens condamnables, avait réussi, plusieurs années avant 1831, à se faire réserver un autre poste, qu'on s'est flatté d'avoir rendu inexpugnable, dans notre législation des céréales. Jusqu'en 1819, l'entrée des grains dans le royaume de France était libre; le gouvernement de la restauration, qui cherchait à fonder une aristocratie territoriale, imagina d'imiter la législation que l'aristocratie britannique avait imposée à son pays. Le commerce des grains était à peu près libre en Angleterre jusqu'en 1804. La loi de 1773 permettait l'importation moyennant le droit nominal de 6 pence (0 fr. 63 cent.) par quarter (2 hectolitres 9 dixièmes). L'exportation était favorisée sur une prime. De 1740 à 1751, le total des primes ainsi payées s'élevait à 1,515,000 l. st., environ 38 millions de francs. Quand les prix cependant avaient atteint un certain point, la sortie était prohibée; mais, à la fin du XVIII[e] siècle, l'Angleterre n'était plus en position d'exporter du blé : elle avait de la peine à se suffire. En 1804, la liberté du commerce extérieur des grains fut détruite, quant à l'importation; le régime protecteur fut appliqué aux grains, et l'échelle mobile fit son apparition dans le monde. Tant que le blé vaudrait moins de 63 shillings le quarter (27 fr. 25 cent. l'hectol.), il devait y avoir un droit prohibitif de plus de 10 fr. par hectolitre (24 shillings 3 pence par quarter). Le blé devenant plus cher, le droit devait diminuer, suivant une progression très rapide. Ce régime dura jusqu'en 1815; mais alors, victorieuse au dehors, la puissante oligarchie de la Grande-Bretagne voulut profiter de sa victoire pour asseoir son monopole au dedans, et, dans le courant de l'année même, une loi fut votée qui ne permettait l'importation du blé que lorsque le grain indigène vaudrait au moins 80 shillings le quarter (34 francs 50 centimes l'hectolitre). En France, de même, on se proposa de tenir élevé le prix des grains d'une manière permanente par des dispositions douanières. Tel fut l'objet de la loi du 16 juillet 1819. Les deux pays depuis lors, dans la même pensée, modifièrent leurs tarifs sans en changer l'esprit. La France en particulier a fait quatre ou cinq lois des céréales, il faut le dire, de plus en plus restrictives au fond, quoique les dernières ne contiennent plus le mot de prohibition. L'idée fondamentale des deux législations française et anglaise, calquées l'une sur l'autre, était celle de l'échelle mobile qui, au premier abord, est en effet très séduisante. Quand le blé monte, le droit baisse; si au contraire le blé tombe à bas prix, le droit se relève dans une proportion plus forte. On s'était flatté d'assurer ainsi l'approvisionnement en cas de disette et de garantir l'écoulement des excédans qu'on pouvait avoir pendant les bonnes années. Le blé et le pain allaient avoir une sorte de prix fixe, et l'on s'en applaudissait beaucoup, non sans raison, car il n'y

a pas de cause plus active des crises commerciales que celle qui ressort des grandes variations du prix des subsistances.

Ce système malheureusement n'a pas tenu ses promesses, particulièrement au sujet de la certitude des approvisionnemens en cas de disette. Le commerce, pour se livrer à ses spéculations légitimes, a besoin d'avoir quelques bases certaines, et c'est précisément ce qu'exclut la grande mobilité du droit. Le commerçant qui, d'avance calculant une chance de hausse, aurait l'idée de demander des grains à Odessa ou à New-York, s'en abstient, parce qu'il ignore si, lorsque son blé se présentera, le droit à payer à la douane n'aura pas doublé ou triplé. De même, en supposant que nous soyons, nous aussi, dans le cas d'exporter beaucoup de blé par l'effet d'une grande abondance, le négociant étranger ne s'adressera pas à nous, faute de savoir quels droits il aura à acquitter à la sortie, et il enverra ses ordres de préférence aux pays qui sont soumis à un régime de fixité au lieu de notre mobilité. Les ressorts même de cette mobilité si ingénieuse en apparence sont tout-à-fait défectueux. Rien n'est plus facile à des hommes peu scrupuleux que de falsifier par des manœuvres les mercuriales locales en petit nombre qui servent à composer la mercuriale générale de chacune des quatre sections entre lesquelles se partage à cet égard le territoire. Et ainsi une spéculation bien conçue et utile au public peut avorter par les artifices d'une concurrence habile. Puis la mercuriale consacre un fait passé qui quelquefois n'a plus rien de commun avec le présent. Enfin ici le système des moyennes, qui est mis en œuvre, est peu applicable, car il peut ne donner qu'un aperçu très inexact de la situation. Pendant le délai qu'embrasse la moyenne, les prix ont pu varier dix fois et entre des limites fort éloignées. A certains momens, la cote du marché prise isolément aurait favorisé l'entrée du blé étranger, et c'est peut-être alors seulement qu'elle était véridique. Cependant quelques ventes de petites quantités, faites au moment opportun, donneront, au marché suivant, un résultat apparent qui sera mensonger, et le faux l'emportera sur le vrai dans la composition de la moyenne. Les avantages de l'échelle mobile ne sont donc que spécieux. Sur ce point, notre assertion n'est pas contestable, car encore un coup, pourquoi ce régime est-il mis à l'écart d'un avis unanime aujourd'hui, sinon parce qu'au lieu de soulager la disette, tout le monde sent qu'il ne serait bon qu'à l'aggraver?

La prétention exprimée au nom de l'échelle mobile de maintenir les subsistances à un prix fixe n'a pas été moins démentie par les faits. Sous la loi de l'échelle mobile, le blé a éprouvé en Angleterre d'incroyables variations : plus que du simple au double. On l'a vu quelquefois au-dessus de 40 francs l'hectolitre, et, en 1835, il était à moins

de 17 fr. Ce marché anglais, qu'on croyait si bien défendu contre les mouvemens brusques et contre les écarts excessifs, était celui où le prix du blé éprouvait les oscillations les plus grandes et les plus rapides.

Après que les faits ont eu parlé, les Anglais se sont rendus à ce témoignage. Un double objet leur paraissait également désirable : resserrer les oscillations du prix du blé et rendre le prix moyen aussi modéré que possible. C'est ainsi qu'ils ont compris l'intérêt national, et je ne sache pas un état où il soit permis de l'entendre autrement. Pour arriver au but, ils ont pensé qu'il n'y avait pas de procédé comparable à celui de la liberté. Supposez, en effet, que la liberté à l'entrée et à la sortie des grains soit la loi de toutes les nations, le marché général est le plus étendu possible, et par conséquent la meilleure combinaison subsiste pour que, d'une année à l'autre, par la compensation des climats divers, les variations des quantités, et par conséquent des prix, soient restreintes dans le cercle le plus étroit. L'accès étant ouvert à chaque instant pour chaque état vers tous les foyers de production, l'on s'approvisionne constamment au plus bas prix, ou plutôt un équilibre s'établit chaque année entre les différens pays à céréales, et on a presque constamment un prix modéré. Sans même que la liberté absolue du commerce des grains soit passée dans la pratique universelle des nations, comme tous les pays qui produisent un excédant, les États-Unis, la Russie, les bords de la Baltique, la Sicile, laissent les grains librement sortir, il dépend de chacun des grands états de jouir immédiatement d'avantages presque égaux à ceux qu'aurait la liberté universelle; il suffit pour cela de rendre libres sur ce point les rapports nationaux avec les régions à céréales, et, si déjà quelque grand peuple a adopté la liberté du commerce des grains, ceux qui viendront après lui entreront plus complétement en possession des bienfaits de ce régime libéral. Ainsi, l'Angleterre ayant arboré chez elle l'étendard de la liberté pour le commerce des grains (indépendamment de ce qu'elle a fait pour les autres branches de commerce dont nous n'avons pas à nous occuper ici), nous trouverions, nous, à ce régime le profit, en cas de rareté, de nous approvisionner aisément et en temps opportun, et, dans l'abondance, d'écouler notre surplus sur les marchés de la Grande-Bretagne, qui est à nos portes.

L'Angleterre donc a renoncé l'an passé au système de l'échelle mobile; elle n'y a point substitué un droit fixe; elle a préféré la liberté complète. La question est de savoir ce que nous ferons en France. Il semble impossible que nous gardions l'échelle mobile; c'est un système jugé. De l'autre côté du détroit, avant que la liberté du commerce eût acquis l'ascendant qu'elle y exerce, on était d'accord pour réprouver l'échelle mobile. Si le blé avait dû continuer d'être frappé, en Angleterre, d'un droit à l'entrée, le droit eût été fixe. Les Anglais ont préféré

la liberté complète; ils y ont été conduits par la force irrésistible de la raison. L'échelle mobile ne pouvait plus se maintenir, bien; mais un droit fixe pouvait-il être fixe absolument? Aurait-il subsisté alors même que le blé aurait, par hasard, atteint un prix de famine? Ainsi, avec le droit fixe pris à la lettre, on venait buter contre une autre impossibilité. C'est, en effet, ici la grande supériorité de la liberté, que, hors d'elle, tout devient impossible à soutenir pour les seules circonstances dont il faille se préoccuper beaucoup, celles où la subsistance publique est compromise. Du moment que les Anglais quittaient le terrain sur lequel avaient été débattues les autres lois des céréales, celui où l'aristocratie disait, comme le roi des animaux dans la fable :

C'est que je m'appelle lion,

un argument tiré des notions les plus justes du droit constitutionnel, du droit humain, rendait inévitable le triomphe de la liberté du commerce des grains; c'est celui avec lequel la ligue a mis en mouvement et captivé le royaume-uni, où d'abord elle excitait une dédaigneuse indifférence : De quel droit les nobles, propriétaires des terres, prélèvent-ils une taxe sur notre pain quotidien? Cet argument des Cobden et des Bright, admis par Peel, accueilli par le chef de l'aristocratie, Wellington, est passé dans la législation, et voilà comment l'Angleterre a fait sa réforme commerciale.

Chez nous, malgré la différence des situations, il est difficile que l'échelle mobile n'ait pas le même sort dans un assez bref délai. La liberté du commerce des grains, une fois établie en Angleterre, a une réaction nécessaire sur nous. Je ne parle point de l'entraînement de l'exemple, quoique ce soit un mobile de quelque puissance; mais le système dans lequel l'Angleterre est entrée pour les grains modifie les conditions de vente pour nos propriétaires et à leur profit. C'est pour eux, en effet, une cause de hausse, une garantie contre la baisse en temps ordinaire. En retour, le public est fondé à demander d'eux qu'ils consentent à ce que, en vue des années de faible récolte, le consommateur ait contre la cherté la seule garantie qui soit valable, celle de la liberté.

Les grands intérêts qui pouvaient s'opposer à ce que la législation française sur les céréales fût changée sont ceux des départemens du nord, qui vendent au midi l'approvisionnement dont il manque. Notre littoral de la Méditerranée est forcé de s'approvisionner en partie dans la Bretagne ou dans le nord-est, et c'est ce qui renchérit le pain dans les départemens placés à droite et à gauche des Bouches-du-Rhône; mais, si le nord trouve habituellement un débouché en Angleterre pour son excédant, qui se plaindra que le midi mange du blé d'Odessa?

La liberté produira chez nous ce qu'on en attend en Angleterre, la tenue du prix du blé : peu d'écarts en dessous et en dessus d'une cer-

taine moyenne. Ce sont ces écarts qui, de l'autre côté du détroit, ruinaient les fermiers, et qui chez nous sont préjudiciables aux propriétaires. Turgot l'avait si bien dit, si clairement prouvé, qu'après lui on est presque honteux d'avoir à le répéter.

Enfin la vie à bon marché chez nous, sur la terre d'égalité par excellence, ne peut être un argument de moindre valeur que dans la Grande-Bretagne. Le XVIIIe siècle, il est de mode aujourd'hui de le dire, était sceptique; pour lui, point de vérité qui fût au-dessus de la controverse. Notre siècle se félicite d'être guéri de ce mal. Quel nom faut-il donner cependant à ceux qui nient que la vie à bon marché soit d'intérêt public? Ce n'est pas dans le XVIIIe siècle qu'on l'eût contesté. Qu'importe le prix du pain? dit-on aujourd'hui; le salaire se règle en conséquence. Et d'abord, là gît la question. Je vois clairement comment la cherté des subsistances en général, du pain en particulier, pèse sur le grand nombre: je ne vois pas aussi bien comment le salaire s'élève de manière à établir la compensation. La main-d'œuvre que vend l'ouvrier est une marchandise d'une nature toute spéciale, qui a cette particularité, fâcheuse pour le vendeur, qu'on ne la garde pas en magasin, qu'on est forcé de l'écouler chaque jour, quelque prix qu'on en trouve, mauvais ou bon. De là un désavantage pour l'ouvrier, quand il débat le prix contre lequel il doit échanger son travail, et il l'éprouve rudement lorsque tout à coup, les objets de première nécessité étant devenus plus chers, il aurait besoin d'un accroissement de salaire pour ne pas déchoir. On ne remarque pas en effet que, lorsque le pain enchérit, la main-d'œuvre s'élève en proportion; c'est plutôt le contraire qu'on observe. Avec la vie à bon marché, une épargne déterminée assure bien mieux le repos du travailleur dans sa vieillesse; avec la vie à bon marché, la population qu'atteint la maladie, ou sur laquelle sévit le chômage, cruelle épidémie du régime manufacturier, lutte plus long-temps contre le dénûment. Rien plus que la cherté de la vie ne contribue à la formation de ces populations dégradées, qui ont tant pullulé dans les villes de fabriques de l'Angleterre, et qui commencent à apparaître dans les nôtres, il faut bien avoir le courage de le dire. Dans les temps de grande activité commerciale, les salaires sont hauts, l'ouvrier en jouit trop souvent sans songer au lendemain. Puis, les commandes s'arrêtent, le travail manque, et celui qui n'a rien épargné, faute d'en avoir eu la volonté ou le pouvoir, vit misérablement d'abord, en empruntant autant qu'il trouve du crédit, ensuite en vendant à vil prix ses vêtemens, son petit mobilier. Il tombe par degrés au dernier degré de la misère; si la crise dure, il arrive à l'abjection, et, quand le travail revient, il n'a plus la force de s'en relever; il reste dans le bourbier et y retient sa progéniture, qu'il multiplie désormais sans réflexion. Voilà comment se produit la populace et d'où sortent des nuées de prolé-

taires. Dans les pays tels que le nôtre, qui se vantent de leur constitution démocratique, c'est une forte raison en faveur de toute mesure propre à assurer la vie à bon marché. Et si ce n'est point par une noble sympathie pour les classes ouvrières, que ce soit au nom des libertés publiques, dont tout le monde sent le prix. Là où il existe une populace nombreuse, il n'y a pas de milieu entre le despotisme et l'anarchie, et, sur toute terre peuplée où la vie sera chère, il y aura constamment une populace qui se propagera avec une rapidité effrayante.

Il faut donc croire que l'échelle mobile et l'impôt sur l'introduction des blés en général subiront chez nous la même destinée qu'en Angleterre. Ce système fut inauguré, de l'autre côté du détroit, en 1804. Quarante-deux ans après, le parlement en a prononcé l'abrogation. Chez nous, la franchise à l'importation a duré depuis la fondation de la monarchie jusqu'en 1819. Le régime actuel n'a donc pas trente ans de date encore. Trente années contre quatorze siècles! On ne peut prétendre que ce soit une de ces institutions respectables dont l'origine se perd dans la nuit des temps. La génération actuelle l'a vu naître, et nous espérons bien qu'elle le verra mourir. La France ne peut, sur ce point, rester en arrière de sa féodale voisine. Tout au moins faut-il croire que, sans plus de délai, nous en finirons avec l'échelle mobile, d'où nous viennent des chances de famine; qu'un droit fixe, modéré, uniforme, sans distinction de zone et de section, remplacera cette détestable combinaison, et qu'immédiatement on affranchira le maïs, qu'on ne consomme pas dans les villes, et dont il est à souhaiter que l'usage s'étende beaucoup. Au bout de peu d'années, le maïs serait entré dans les habitudes des populations, et il nous en arriverait d'Amérique de grandes quantités, parce que la capacité de production des États-Unis, sous ce rapport, est sans limites, et nous l'aurions, malgré la distance, à bas prix.

Pourquoi encore la farine est-elle frappée d'un droit supérieur de moitié à celui qui atteint la quantité correspondante de blé? Lorsque, dans les quatre sections du territoire, la mercuriale du froment est au-dessus de 22 fr., 20 fr., 18 fr. et 16 fr., l'hectolitre est taxé à 5 fr. 22 c., et les 100 kilog. de farine le sont à 15 fr. 40 cent. 100 kilog. de farine correspondent à un peu moins de 2 hectolitres de blé. Le droit devrait donc être tout au plus de 10 fr. 44 cent. La surtaxe de 5 fr. par 100 kil. est ici l'application peu intelligente et en tout cas outrée de cette idée, que le tarif doit s'élever à mesure que les matières ont reçu plus de travail. Les États-Unis exportent beaucoup plus de farines que de blés, parce que les lieux de production, au lieu d'être voisins des ports d'embarquement, sont bien loin à l'ouest, de l'autre côté de la chaîne des monts Alléghanys, dans la grande vallée centrale qu'arrosent au nord le Saint-Laurent, au midi le Mississipi avec ses affluens magnifiques,

l'Ohio et le Missouri. Les Américains ne changeront pas leurs habitudes pour trouver grace devant notre tarif; la nature des choses le leur défend. A nous donc de conformer notre tarif à leur pratique obligée et de proportionner exactement le droit sur la farine au droit sur le blé, sinon nous encourons le risque de nous priver, de gaieté de cœur, d'une ressource. Ne poussons pas le respect pour les aphorismes de la douane jusqu'à courir la chance d'affamer les hommes.

Il est impossible de ne pas exprimer le regret que la loi provisoire, en vertu de laquelle toute immunité possible est accordée aux grains et aux farines jusqu'à la récolte prochaine, n'ait pas fait partager les mêmes faveurs aux viandes salées. L'Amérique, si elle y était sollicitée par la modération de nos douanes, nous en fournirait à de très favorables conditions. C'est une nourriture que l'hygiène approuve lorsque les populations ne s'y livrent pas exclusivement, et ont la faculté de la mêler de légumes frais. Les Anglais de toutes les classes en consomment beaucoup plus que nous, et on ne voit pas que leur race s'en abâtardisse. Chez nous, où, relativement au taux ordinaire des salaires, la viande est à un prix excessif, et où cependant il serait essentiel d'introduire dans l'alimentation des classes ouvrières une forte proportion de denrées animales, les salaisons de l'Amérique présentent une ressource dont nous serions coupables de ne pas profiter. Dans notre manie de taxer toute chose à l'entrée, et d'établir de préférence des taxes prohibitives, nous avons mis sur les salaisons de porc, qui seraient les plus recherchées de toutes, un droit de quatre sous par livre. Aussi le peu qui nous en arrive est-il réexporté (1).

L'exportation des grains devrait être libre à plus forte raison. Notre législation semble l'autoriser, mais en la soumettant à un droit mobile qui l'interdit souvent. C'est préjudiciable à l'agriculture et de fait sans utilité pour les populations. Au premier abord, il semble qu'en empêchant une partie des blés de la Basse-Bretagne, par exemple, de se rendre en Angleterre, ou en Belgique, ou en Hollande, vous serviez les intérêts du consommateur français : ce n'est qu'un faux-semblant. Ce serait avantageux, en effet, à nos consommateurs, si toute la population française était concentrée dans la Basse-Bretagne, et encore alors, dans les mauvaises années surtout, ce blé resterait-il de lui-même, sans que la loi eût à le lui enjoindre; mais le consommateur marseillais ou lyonnais, dont vous prétendez faire le bien en retenant le blé de la

(1) D'après le *Tableau du commerce*, en 1844 la France a reçu de l'étranger 412,918 kilogrammes de salaison de porc, dont 264,083 de l'Amérique du Nord. 118,462 kilogrammes seulement, estimés officiellement à 82,924 fr., sont entrés dans la consommation française. Quant aux salaisons de bœuf, il en est arrivé dans nos ports 675,000 kilog., dont 607,127 des États-Unis. 9,844 seulement, évalués à 6,891 fr., sont passés dans la consommation.

Basse-Bretagne, ne vous le demandait pas. S'il avait eu intérêt à acheter le blé des Bas-Bretons, il serait allé le chercher. Du moment qu'il s'en est abstenu, c'est qu'il aura préféré s'approvisionner à Odessa, ou à Palerme, ou à New-York. Si cependant on ferme la Basse-Bretagne au commerçant qui voulait expédier des grains en Angleterre, ou en Belgique, ou en Hollande, le Hollandais, le Belge ou l'Anglais sont forcés d'aller à Odessa, à Palerme ou à New-York disputer au négociant marseillais les blés de ces pays. Ce conflit de fortes commandes arrivant coup sur coup aura l'immanquable effet de déterminer une hausse brusque et excessive sur les marchés des pays producteurs, et la mesure restrictive, adoptée dans l'intérêt du consommateur français, aboutira à lui faire payer l'hectolitre 5 fr., 10 fr. ou 15 fr. plus cher.

De ce point de vue, il est à regretter que l'administration ait cru devoir tout récemment frapper d'interdit, par exception, la sortie des pommes de terre et des légumes secs. Sur la foi des lois existantes, les cultivateurs de quelques-unes de nos provinces maritimes cultivaient régulièrement les légumes secs et les pommes de terre dans le but de les exporter. En 1845, il en est sorti ainsi 39,000 tonneaux (de 1,000 kilogrammes), représentant une valeur de 4,900,000 francs, presque tout à destination de l'Angleterre et de la Belgique. On trouble ces cultivateurs dans leurs arrangemens, et rien ne prouve que l'intérêt public ait quelque chose à y gagner. Si c'est Limoges ou Clermont ou Nîmes qui réclament un supplément de légumes secs ou de pommes de terre, croit-on que ces denrées leur viendront de la Flandre ou de la Basse-Normandie? Il est très possible qu'avec ces restrictions l'on cause une sorte d'exubérance relative d'un côté sans remédier à la pénurie qui se fait sentir d'un autre.

Nous concevons combien est difficile la position de l'administration en présence de populations alarmées sur leur subsistance. Un ministre peut se croire obligé de sacrifier à des préjugés qu'il ne partage pas. Certainement on aura pensé que cette défense d'exporter calmerait les populations inquiètes; mais ce sont des expédiens très dangereux que ceux qui consistent à donner raison aux erreurs populaires. On s'expose à être entraîné bien loin quand on entre dans cette voie-là, et c'est ainsi souvent, l'histoire nous le dit, que mainte catastrophe a été rendue inévitable. Croit-on qu'il soit sans péril d'accréditer l'idée des approvisionnemens réservés? Le paysan breton ou picard, qui voit que le gouvernement condamne la sortie de certaines denrées alimentaires du côté de la mer, ne s'en prévaudra-t-il pas pour vouloir qu'on ne retire plus rien de sa province, ou même de son canton, par terre?

Et puis, avec des procédés coercitifs, on provoque les représailles. Que pourrait-on répondre si les gouvernemens d'Angleterre, ou de Belgique, ou de Hollande, se disant, eux aussi, poussés par l'opinion

populaire, recherchaient quelque moyen de gêner ou de retarder les arrivages de blés étrangers que réclame la France? Si l'interdiction d'exporter est utile à l'intérieur, et je le conteste, elle est d'une mauvaise politique extérieure. Il n'y a pas d'hostilité nationale plus implacable au cœur des masses que celle qui peut naître de la pensée qu'un gouvernement étranger a voulu nous affamer.

Le sentiment que le gouvernement doit propager par son exemple est celui de la solidarité. La famine provient de ce que l'individu s'isole dans le canton, le canton dans la province, la province dans l'état, la nation dans le monde. La plus sûre méthode pour procurer aux populations des subsistances est de donner et de maintenir fermement la plus grande latitude possible aux transactions intérieures et extérieures. Plus on agrandit le marché, et plus on écarte les chances de disette; plus on resserre le marché, et plus on rend probable la cherté; avec le système de l'isolement, il serait possible de produire la pénurie au milieu d'une abondance extrême. Les chances d'un manque de grains seront complétement détruites, et les écarts des prix seront réduits à leur *minimum*, lorsque les communications de chaque peuple avec le marché général auront toute liberté, et qu'au sein de chaque état, par le perfectionnement des transports, les diverses parties du territoire seront en relation facile et prompte les unes avec les autres.

De ce point de vue il y a plus d'une amélioration à introduire dans notre pratique administrative. Nos voies de communication, dirigées de l'intérieur sur les frontières et vers la mer particulièrement, sont déjà passables, elles seront parfaites d'ici à peu d'années; mais ce n'est pas tout que de vaincre les difficultés du sol, et de triompher des obstacles que nous opposait la nature. Eussions-nous terminé nos chemins de fer et nos canaux et porté à la dernière perfection le régime de tous les fleuves, nos rapports commerciaux avec l'extérieur resteraient encore embarrassés de bien des entraves. La nature oppose souvent aux hommes de grands obstacles; mais eux-mêmes par leurs préjugés, par leurs notions arriérées, par leur condescendance imbécile pour la cupidité de quelques-uns, s'en créent de plus insurmontables encore. En vertu de fausses idées administratives ou de règlemens surannés, ou par les manœuvres d'intérêts égoïstes, nos relations commerciales avec l'étranger offrent à peu près la même complication et la même barbarie dont le commerce intérieur offrait le triste spectacle avant la révolution. A cet égard, nous avons des leçons à prendre chez les peuples voisins. En m'exprimant ainsi, j'ai autre chose en vue que le tarif des douanes, dont les rigueurs pourtant sont funestes et semblent incompatibles avec l'esprit libéral de notre temps. Un gouvernement jaloux d'assurer dans tous les cas la subsistance de la nation, et désireux de pourvoir d'avance aux besoins des mauvaises années, devrait

s'efforcer avec la plus active sollicitude d'attirer dans nos ports, à l'état d'entrepôt, de grands approvisionnemens de grains. Quelques personnes, effrayées de la hausse des grains et l'attribuant à tort à une rareté extrême, ont essayé de recommander encore la formation de grandes réserves aux frais de l'état ou des communes, comme si la France n'avait pas déjà assez fait à ses dépens l'expérience de ce système! Des amas de grains volontairement tenus par le commerce en entrepôt, voilà les véritables réserves, les plus inépuisables, et celles-là ne coûteront pas un centime au trésor public. C'est ce que fait l'Angleterre avec succès; c'est ce dont la Hollande a donné l'exemple avant tout le monde, et c'est ainsi qu'avec le territoire le moins propre à la culture des céréales, la nation hollandaise est depuis long-temps celle qui est le mieux à l'abri des famines, chez qui le prix du pain varie le moins. Nous cependant, malgré les avis répétés par des hommes éclairés, nous ne faisons rien pour que ceux de nos ports que la nature semble avoir le mieux placés, afin que le commerce général les choisisse pour ses points de dépôt et d'approvisionnement, remplissent cette heureuse mission à l'égard des céréales. Nous tolérons dans ces ports des monopoles semblables à ceux de l'ancien régime, qui écartent le commerce des grains par leurs exorbitantes prétentions. Marseille, le premier port de la Méditerranée par l'excellence de sa situation, par l'étendue des valeurs qui s'y manient, par le nombre des navires qui y touchent, devrait être un des premiers entrepôts de céréales du monde entier. Ainsi semble le vouloir la force des choses, ainsi le commande l'intérêt général; mais des intérêts privés s'y opposent. Il suffirait, à cet effet, que Marseille eût un de ces édifices vastes et simples au milieu desquels pénètrent les navires, où des procédés expéditifs et économiques de chargement et de déchargement permettent sans peine et sans dépense la manutention de grandes masses de denrées, où des magasins spacieux, bien aérés ou bien clos selon les besoins, reçoivent et conservent tout ce qu'on leur confie, où le commerce est garanti des chances de vol si fréquentes sur les quais ouverts des ports, et où enfin la douane a toute sûreté contre la contrebande. C'est ce que les Anglais ont multiplié chez eux sous le nom de *docks*, et ce que possédaient les Hollandais avant les Anglais. Marseille n'a pas encore de docks; le Havre, Bordeaux, Nantes, pas davantage. La France n'en possède pas un seul. On en compte douze ou quatorze, je crois, dans la seule ville de Liverpool. A Marseille, les marchandises vont s'entreposer dans des magasins particuliers épars dans la ville, qu'on nomme des *domaines*, et les propriétaires des domaines, avec la hardiesse qu'affichent de nos jours les intérêts privés dans l'exaltation de leur égoïsme, soutiennent imperturbablement qu'un dock serait une calamité pour Marseille. Ils ont des auxiliaires puissans dans la très respectable com-

pagnie des portefaix, qui est investie d'un privilége exactement pareil à celui qu'avaient à Rouen les quatre-vingt-dix officiers du roi, porteurs, chargeurs et déchargeurs de grains, dont Turgot fit justice, avec cette différence que le monopole des portefaix marseillais s'étend à toutes les marchandises. La conséquence de ce régime est facile à deviner : les frais d'entrepôt sont à Marseille huit ou dix fois ce qu'ils devraient être, et les grains ne viennent s'y entreposer que parce qu'ils ne peuvent faire autrement. Les frais perçus au profit des seuls portefaix pour l'entrée et la sortie d'un sac de blé, dont la valeur, tous droits de douane à part, n'est quelquefois que de 16 à 17 francs, sont de 1 fr. 55 cent.; avec un droit municipal de mesurage, ils vont à 1 fr. 75 cent.; c'est plus de 10 pour 100 de la valeur de la marchandise. A Gênes et à Livourne, où l'on n'emploie peut-être pas les moyens les plus perfectionnés, la totalité des frais que supporte un sac de blé ne dépasse pas 35 cent.

L'usage s'est établi dans le monde depuis quelque temps de moudre en entrepôt. Par là, des blés récoltés dans des pays où les arts mécaniques sont peu avancés viennent chez des peuples plus manufacturiers recevoir une façon, solder une main-d'œuvre, et puis, sous la forme de farine, offrir à la marine marchande une matière d'exportation d'un débit commode. Tout se passe à l'entrepôt, au-delà de la ligne des douanes, et par conséquent les blés ne supportent aucun droit, ce qui rend l'opération plus facile. Nous qui excellons aujourd'hui dans l'art du meunier et qui avons sur le littoral des villes populeuses, nous devrions encourager la mouture à l'entrepôt, lui faire même quelques faveurs. Ce serait un moyen de plus d'occuper les bras, et, ce qui est plus précieux encore, d'attirer chez nous en entrepôt une grande quantité de blés étrangers qui, en cas de besoin, nous approvisionneraient nous-mêmes. Jusqu'à présent nous nous en sommes bien gardés. La faculté de moudre à l'entrepôt n'est accordée exceptionnellement qu'à Marseille et peut-être à deux ou trois autres villes tout au plus. Cette, qui est à la fois un port plein de mouvement et une ville industrieuse, l'avait sollicitée; on la lui a refusée. A Marseille même, on la subordonne à des conditions capricieuses, fantasques, contraires à l'intérêt public. Ainsi, à l'origine, la mouture à l'entrepôt s'étendait à toute espèce de blé. Des cultivateurs de l'intérieur ont réclamé sous prétexte que la farine ainsi obtenue était clandestinement introduite dans la consommation française, ce qui est difficile à croire, et ce qu'il serait facile de prévenir. C'est fort dommageable, ont-ils dit, parce que ces farines sont d'une qualité supérieure et nous empêchent de vendre les nôtres. L'administration, faisant droit à la requête, a limité la faculté de mouture à l'entrepôt. « Elle est retirée, » nous citons textuellement l'ordonnance, « aux *richelles* (blés supérieurs) de Naples, et généralement aux

blés durs venant de la mer Noire et du Danube, de l'Égypte, et autres échelles du Levant, de la Barbarie, du royaume des Deux-Siciles, de la Sardaigne, de l'Espagne, et à tous les autres blés de la même essence non dénommés qui pourraient leur être assimilés. » Ainsi, parce que la qualité des blés étrangers introduits, par exception et assurément en très petite quantité, en contrebande pouvait donner lieu aux populations de s'apercevoir que certains blés indigènes étaient mauvais, voilà qu'on interdit aux moulins en entrepôt de travailler les meilleurs blés du dehors, aux navires français de se procurer ainsi un chargement de farines supérieures, et on condamne la mouture en entrepôt et le commerce maritime à se restreindre aux produits inférieurs. On ne sait ce qui doit le plus surprendre, de l'audace de l'intérêt privé qui adresse de semblables réclamations, ou de la pusillanimité de l'autorité qui y cède.

Un moyen d'accroître encore les approvisionnemens de blé sur notre sol serait de faire exception pour cette denrée à quelques-unes des dispositions de nos lois de navigation. Pour encourager notre marine marchande, nous nous sommes mis à établir des surtaxes sur le pavillon étranger, et peu de mois se passent sans que *le Moniteur* publie quelque nouvelle ordonnance à cet effet. La décadence de notre navigation ne paraît que s'en accélérer, et, si c'était le lieu ici, je dirais comment, dans la plupart des cas, on devait s'y attendre. On pourrait déroger pour les blés à ce prétendu encouragement. Ce serait aussi le cas d'examiner une autre clause de notre législation maritime qui nous force à aller chercher en Amérique les provenances de ce pays, et nous interdit de les prendre à Liverpool ou à Londres, lorsqu'elles y sont à meilleur marché. Par cette disposition, fort efficace sur le papier pour le développement de notre marine marchande, on contraint nos fabricans de Rouen, de Saint-Quentin, de Mulhouse, de payer le coton beaucoup plus cher quelquefois, et on ne fait pas mettre en mer un brick de plus sous pavillon français, parce que tout le coton que nous consommons nous arrive sur des navires américains. En vertu de cette même clause, nos populations de l'Artois et de la Picardie voyaient, il y a deux mois, le blé des États-Unis à bon marché en face d'elles, dans les entrepôts anglais, sans pouvoir en aller chercher, pendant que la mercuriale était élevée chez nous. L'administration a eu le bon esprit, après de vives plaintes des populations, de suspendre sur ce point les lois de navigation. Il serait à désirer que ce régime provisoire devînt définitif au moins pour les blés; notre navigation elle-même ne peut qu'y gagner, car il y a bien plus de chances pour que des navires français aillent de Dunkerque ou de Boulogne charger des grains en Angleterre, qu'il n'y en a pour que nous enlevions aux Américains le transport direct d'une partie appréciable de leurs blés.

Je résume ainsi les propositions qui précèdent : abandon de l'échelle mobile; établissement d'un droit fixe, uniforme, pour tout le territoire, de 2 fr. environ par hectolitre, à l'entrée seulement, et modification correspondante du droit sur les farines; dans un délai de quelques années, on déciderait s'il n'y a pas lieu d'abandonner le droit fixe lui-même; dès à présent franchise complète du maïs; construction de docks dans nos principaux ports et autorisation de la mouture en entrepôt sans restriction; suppression des surtaxes de navigation sur les blés; admission sans distinction d'origine des blés venant des entrepôts d'Europe.

Plus d'un agriculteur réclamera, je ne l'ignore pas, contre ces idées. On dira que l'agriculture a besoin d'être protégée, qu'elle est écrasée d'impôts, et que, si le prix des grains n'est pas soutenu, sa ruine est imminente. Oui, assurément, l'agriculture a droit à toute la bienveillance du gouvernement; mais, de toutes les formes que peut prendre la protection, celle qui consiste à enchérir artificiellement les denrées, et à mettre un impôt sur le consommateur au profit de telle ou telle classe de producteurs, est la pire. Elle est la moins intelligente, puisqu'elle étend ses bienfaits à l'inertie et à l'indolence aussi bien qu'à l'homme industrieux qu'anime le feu sacré du progrès. Les seuls encouragemens qui soient valables sont ceux qui perfectionnent le travail en lui-même. J'appelle une protection qu'un gouvernement éclairé peut avouer et qu'un agriculteur peut recevoir la tête haute, toute mesure administrative qui fera venir, par l'effet d'un travail bien ordonné, dix hectolitres de blé là où l'on n'en récoltait que cinq, qui tendra à accroître la puissance du travail du cultivateur ou l'énergie productive des terres, ou qui fera dériver vers l'agriculture les capitaux qu'elle cherche et qu'elle ne trouve pas. Le reste est ou une aumône ou un tribut que la loi peut imposer au pays, mais que la raison et l'équité ne sauraient admettre.

Dans le système dit protecteur, l'agriculture est dupée, car elle y perd plus qu'elle n'y gagne. Ce qu'elle paie aux autres industries protégées n'est point balancé, à beaucoup près, par ce qu'elle en reçoit. Si l'on compare la prime perçue par le cultivateur qui se livre à la production des bêtes à cornes à celle qui est attribuée aux maîtres de forges, et si on l'évalue par rapport au capital mis dehors, on trouve que les parts respectives sont dans le rapport de 1 à 80. Nos producteurs de grains sont naturellement protégés par le trajet que le blé étranger est forcé de parcourir avant de s'embarquer, par le voyage qu'il subit au travers des mers, par les frais de débarquement et d'entrepôt qu'il supporte, par la distance qu'il parcourt depuis le port de débarquement avant d'atteindre le consommateur de l'intérieur. C'est pourtant de quelque importance. Que si l'agriculture est dans une situation plus digne de pitié que d'envie, si elle est écrasée par l'impôt, rongée par l'usure, si

le personnel qu'elle emploie est malhabile, si, au milieu de toutes les grandes entreprises d'intérêt public dont le gouvernement fait les frais, il n'en est, pour ainsi dire, aucune qui lui profite directement, à qui faut-il s'en prendre? L'agriculture peut-elle dire, la main sur la conscience, qu'elle n'a aucun reproche à se faire? « Mes amis, dit le bonhomme Richard, il est certain que les impôts sont très lourds : si nous n'avions à payer que ceux que le gouvernement met sur nous, nous pourrions les trouver moins considérables; mais nous en avons beaucoup d'autres qui sont bien plus onéreux pour quelques-uns d'entre nous. L'impôt de notre paresse nous coûte le double de la taxe du gouvernement; notre orgueil le triple, notre folie le quadruple. » Nos cultivateurs ne sont point dévorés d'orgueil, et, au lieu d'être des fous, ils ne manquent pas de sens. Loin de moi la pensée de les signaler comme des fainéans : il n'est que trop vrai qu'ils baignent la terre de leurs sueurs; mais, tandis que d'autres pèchent par action, ils pèchent par omission. « Dieu aide ceux qui s'aident eux-mêmes, » dit encore le bonhomme Richard. Et comment s'aident-ils? qu'ont-ils jamais su demander au gouvernement, excepté d'aggraver les droits de douanes, c'est-à-dire de leur faire payer un tribut par leurs concitoyens? Et les faveurs de ce genre qu'on leur a octroyées n'ont été que des déceptions.

L'agriculture est un corps dans l'état, le corps électoral, le pouvoir suprême, celui devant lequel toutes les ambitions, toutes les puissances viennent courber le front. Quel usage fait-elle cependant d'une si vaste prérogative? Quoi! l'usure est pour vous un fléau; vous le savez, vous proclamez sans cesse que tout propriétaire hypothéqué est un homme perdu, et vous n'avez pas obtenu encore une loi sur le crédit territorial, qui mît la France en jouissance de ce que possède la Prusse depuis le siècle dernier. Vous donnez des mandats impératifs contre Pritchard, et vous n'eûtes jamais la pensée de dire à vos députés que, s'ils reparaissaient devant vous sans cette loi du crédit foncier, vous les casseriez avec une sévérité inexorable. Vous vous plaignez des impôts : qui donc les vote ou les laisse voter? S'ils sont mal répartis, pourquoi le tolérez-vous? La population des campagnes ne produit pas au travail la moitié, ni peut-être le tiers de ce que feraient des campagnards de la Grande-Bretagne; c'est pourquoi nos paysans sont si misérables et les propriétaires fort malaisés. Si vous demandiez avec un peu d'insistance et d'accord qu'une éducation appropriée à leur avenir fût donnée à ces bonnes gens et aux propriétaires eux-mêmes, on s'empresserait de vous satisfaire, car vous êtes les maîtres; on trouverait de parfaits modèles en Suisse, en Prusse, dans presque tous les petits états de l'Allemagne. Avec un subside annuel égal à la somme que coûte une pièce de vingt-quatre sur son affût, on déterminerait l'ouverture d'une ferme départementale très convenable; mais vous

aimez mieux qu'on fonde indéfiniment des pièces de canon. L'irrigation figure sur les comptes-rendus ministériels pour une dépense annuelle de 15,000 francs une fois, de 25 ou 30 l'année d'après; pendant ce temps, une somme supplémentaire de 93 millions est affectée au matériel de la marine. Cette proportion entre les dépenses productives et les improductives vous paraît admirable, puisque vous battez des mains. C'est bien, applaudissez encore; mais ma surprise est qu'en apportant de pareilles dispositions d'esprit à la direction des affaires publiques, dont la loi électorale vous a investis, vous ne soyez pas tombés plus bas encore dans la détresse.

Les gouvernemens ne devront jamais cesser de protéger l'industrie : ils s'y adonneront de plus en plus désormais, et l'agriculture, dans leurs efforts comme dans leur pensée, devra, au milieu de tous les arts utiles, occuper la première place; mais le système de la protection négative, de la protection aveugle, de la protection restrictive qui résulte des douanes, a fait son temps. La civilisation passe sous les drapeaux de la protection positive et éclairée qui convient à des gouvernemens intelligens, amis de la paix, et à des peuples avancés et libres, de la protection qui agit sur la production par les communications et par le crédit, sur les producteurs par l'éducation générale et spéciale. L'agriculture est, de toutes les branches de l'industrie, celle qui est appelée à retirer le plus de fruit de la substitution de la seconde méthode de protection à la première.

Quant à la crainte qu'elle éprouve de ne savoir plus que faire de ses blés si la concurrence étrangère avait ses coudées franches, elle saura bientôt ce qu'il faut en penser par l'expérience que la Grande-Bretagne accomplit sur elle-même depuis la loi de sir Robert Peel. Elle apprendra si l'avilissement des prix et la ruine des cultivateurs est la conséquence possible de la liberté, même absolue, car c'est la liberté absolue qui régnera en Angleterre dans deux ans; ainsi l'épreuve sera complète. Déjà, d'après la tournure que prenaient les affaires avant la crise déterminée par la mauvaise récolte, alors que la situation était ce qu'elle semble devoir être presque toujours, les fermiers, inquiets sur la vente de leur moisson, et les propriétaires, alarmés sur leurs revenus, auraient lieu de se rassurer.

Il est donc permis de penser que, très prochainement, notre agriculture elle-même n'aura plus d'objections à présenter contre la réforme de notre législation des céréales et contre l'adoption d'un nouveau règlement tel que celui qui a été indiqué plus haut.

Il reste à examiner la question de la Banque; ce sera l'objet d'un prochain article.

MICHEL CHEVALIER.

OCTAVE.

I.

Dans la partie la plus aride du département des Hautes-Alpes, à une demi-lieue de la route de Grenoble, on voit un château d'assez sombre apparence, dont les archéologues auraient peine à déterminer le style et la date. Ce château, appelé Blignieux, se compose d'un bâtiment carré, flanqué de deux tourelles décapitées pendant la révolution, et recouvertes d'une toiture en tuiles rouges. La grille fait face à une avenue d'ormeaux rabougris, aboutissant à un chemin frayé jusqu'à la grande route à travers des terres pierreuses. Une longue terrasse, parallèle à la façade, donne vue, à droite, sur un paysage terne et froid, qui n'a ni le caractère grandiose des montagnes du Dauphiné, ni la physionomie riante des plaines de la Provence. Ce sont des collines d'un dessin vulgaire, d'une teinte pâle et argileuse, se succédant, par mamelons inégaux, jusqu'aux premiers contreforts des Alpes. La végétation y est souffreteuse; les habitans ont un air de pauvreté qui serre le cœur. Quand vient la saison des pluies, rien n'est plus triste que ces horizons écrasés par un ciel bas ou estompés par la brume.

Il y avait, au moment où commence mon récit, bien des années que le bonheur et la joie semblaient exilés de ce château. Blignieux appartenait au comte Octave d'Esparon, qui l'avait quitté depuis long-temps en y laissant sa femme et son fils. Les détails de cette séparation à l'amiable n'étaient qu'imparfaitement connus : ces vieux murs en avaient gardé le secret.

Bien jeune encore, Octave d'Esparon s'était trouvé, par la mort de ses parens, à la tête de son patrimoine. Élevé à Paris, pendant ces années si riches en enthousiasme qui marquèrent la seconde période de

la restauration, il était revenu dans sa province avec une foule de ces idées vagues, attrayantes, qui, colorées par le rayon de la jeunesse, forment tout un monde imaginaire, beaucoup plus séduisant que le nôtre. Aussi n'avait-il accepté de l'existence que le côté romanesque : des rêveries au lieu d'activité, des sentimens, des instincts au lieu de principes, voilà ce qu'il apportait dans cette vie où les luttes les plus ignorées ne sont pas toujours les moins honorables, où les vertus les plus obscures sont quelquefois les plus belles.

Obéissant à un de ces caprices d'imagination familiers aux natures mobiles et qui les poussent, en un instant, d'un extrême à l'autre, Octave, à vingt-quatre ans, avait cru trouver dans le mariage l'accomplissement ou l'oubli de ses rêves juvéniles : il avait épousé Mlle Marceline de Gureuil, fille d'un riche propriétaire fixé dans la vallée d'Ogerelles, près de Grenoble. Mlle de Gureuil avait dix-sept ans à peine, et tout ce qu'on savait d'elle, c'est qu'elle était belle, grave et pieuse. Son père la maria sans appréhension : les goûts poétiques d'Octave d'Esparon l'avaient préservé de ce que les provinciaux appellent des sottises, et le vieux gentilhomme, élevé dans les idées de son temps, ne pouvait pas même soupçonner le genre de péril qu'apportent avec eux les caractères tels que celui-là. Quant à Marceline, son éducation austère, sa rigide piété, ne lui permettaient de préférer personne, et elle avait tendu la main à l'homme choisi par M. de Gureuil sans se douter qu'il lui fût possible de songer à un autre.

Bien près d'elle pourtant, dans une habitation du voisinage, il y avait un jeune homme qui, sans l'avouer à personne, n'avait pu se défendre d'un sentiment profond pour Mlle de Gureuil. George de Charvey, troisième fils d'une famille nombreuse, se savait destiné au métier des armes par nécessité et par goût, et l'inégalité des positions lui eût fait regarder comme une folie de prétendre à la main de Marceline. Il avait donc soigneusement renfermé dans son ame un penchant que condamnait sa raison sévère, et, grace à son extrême réserve, nul ne l'avait deviné. George était de ceux qui pensent qu'on profane certaines affections en les laissant entrevoir. Dès que son âge et ses études le lui avaient permis, il était entré au service, et il était déjà en garnison lorsqu'il avait appris le mariage de Mlle de Gureuil avec Octave d'Esparon.

Ce mariage ne fut pas heureux : au bout de quelques mois, Octave avait commencé à ressentir les premiers symptômes de ce malaise qui s'empare des imaginations ardentes, lorsqu'elles sont forcées de substituer les lignes inflexibles d'une vie tracée d'avance aux horizons lumineux et changeans qu'elles disposaient à leur gré. Ce ne fut d'abord que de l'inquiétude, un besoin de rêverie, un désir de produire au dehors les pensées qui l'agitaient. Octave n'avait point perdu de vue le mouvement poétique qui fut si remarquable à cette époque; il s'y était

associé pendant quelque temps, et, se voyant éloigné de Paris, se croyant condamné pour toujours à l'obscurité et à l'inaction, il éprouvait une sorte de mécontentement qui n'était pas encore de la révolte, mais qui ressemblait déjà à de l'ennui. Lorsqu'il songeait aux chances de célébrité qu'il avait perdues, il se disait bien, pour se consoler, qu'on n'est point vaincu lorsqu'on n'a pas lutté, et qu'en restant libre, il eût pu conquérir une place dans la littérature contemporaine; mais plus son amour-propre s'accoutumait à cette idée, plus il souffrait d'être obligé de réduire à des conjectures ce dont il eût pu faire des réalités.

Pour démêler et combattre ces symptômes, il eût fallu une femme clairvoyante, habile, qui sût feindre la passion si elle ne l'éprouvait pas, et traiter M. d'Esparon comme un malade dont on flatte les manies. La vanité a cela de remarquable, qu'elle est à la fois très difficile à assouvir et très facile à amuser. S'unir aux vagues aspirations d'Octave, devenir sa confidente et son public, lutter sans cesse dans ses bras contre ces deux ennemis des rêveurs inconnus, l'orgueil de ce qu'ils pourraient faire, et le regret de ce qu'ils ne font pas, voilà par quels légitimes artifices Mme d'Esparon aurait pu arrêter les progrès du mal. Elle ne devina ni le danger, ni le moyen de le prévenir. Trop sérieuse et trop sincère pour paraître passionnée lorsqu'elle n'était qu'obéissante, rattachant toutes ses affections aux lois précises du devoir, dépourvue de cette vivacité expansive qui appelle la confiance, Marceline aurait eu besoin de rencontrer un cœur dévoué qui, à force d'attentions ingénieuses et de délicates prévenances, l'amenât insensiblement à moins douter d'elle-même, à se livrer davantage, à ne plus se méfier de ce qu'elle pouvait ressentir ou inspirer. Octave, avec ses alternatives de transports et de sombre humeur, avec cette nuance d'exagération inséparable de certaines natures d'artiste, ne pouvait qu'effaroucher ce caractère contenu, ennemi de toute démonstration factice. Mme d'Esparon acheva donc de se replier sur elle-même, peu soucieuse de suivre son mari dans ces voies inconnues où elle le laissa s'isoler.

Dès-lors, il s'éleva entre eux une mystérieuse barrière, une hostilité sourde qui devait s'aggraver chaque jour. Il en est du bonheur domestique comme de ces tissus précieux, mais frêles, que la moindre déchirure suffit pour mettre en lambeaux. Octave s'obstina de plus en plus dans cette conviction de sa valeur poétique, dont on eût pu le distraire en ayant l'air de la partager. Mme d'Esparon s'habitua toujours davantage à sceller ce cœur qui se sentait méconnu avant même d'être offensé. L'année suivante, elle eut un fils, et, au lieu de faire de cette joie un sujet de rapprochement entre deux ames déjà désunies par mille déchiremens secrets, elle eut l'imprudence de se retrancher dans sa maternité comme dans une forteresse imprenable. Absorbée par ses soins pour son fils, elle ne remarqua pas que M. d'Esparon s'accoutu-

mait à vivre loin d'elle. Il sortait chaque jour pour faire de longues promenades, et ne rentrait que le soir, inquiet et agité. Sa journée s'était passée à poursuivre des fantômes, et son imagination, échauffée par l'oisiveté et la solitude, avait peuplé ce mélancolique paysage de ce qui manquait à sa vie. Gloire, plaisirs, éclat des fêtes, emploi de ses facultés inactives, il avait tout demandé aux brises qui glissaient sur ses tempes, aux nuages qui montaient dans l'espace, et le soir, rentré dans ce château, retrouvant une femme qui l'humiliait de sa résignation et de son silence, il retombait du haut de ses chimères dans l'aride réalité, et il faisait un douloureux parallèle.

Une pareille situation ne pouvait durer; bientôt s'élevèrent quelques orages d'un effet d'autant plus désastreux, que Mme d'Esparon restait constamment, pendant ces crises, silencieuse et impassible. Son mari reprenait, à propos de quelque épisode vulgaire, ce thème toujours nouveau et toujours le même: cette glorification du *poétique* aux dépens du vrai, ces allusions perpétuelles à sa destinée manquée, à sa vocation méconnue. Mme d'Esparon ne lui répondait pas. Octave, qui eût mieux aimé des reproches et des tempêtes, se débattait contre ce silence; il s'irritait de jeter dans le vide ses déclamations éloquentes; emporté par l'ardeur du moment, il devenait provoquant et hostile; la verve de sa colère amenait sur ses lèvres quelques-unes de ces paroles incisives, irréparables, qui entrent dans le cœur comme une lame, et sur lesquelles le cœur se referme, gardant la lame et la plaie. Elle se levait alors, toujours calme; elle sortait de l'appartement, sans que ses yeux trahissent aucune souffrance, et, un instant après, on l'eût retrouvée agenouillée à son prie-Dieu ou inclinée sur le berceau de son petit Albert.

Cette vie, agitée sans éclat, monotone sans sérénité, ne tarda pas à inspirer une profonde antipathie à M. d'Esparon; ces tristes contradictions révoltaient, non pas sa raison et son cœur, mais la distinction de son esprit et la délicatesse de son goût. Seulement, au lieu de les amoindrir, en se résignant à n'être qu'honnête sans prétendre à être grand, il songea à leur échapper d'une façon plus conforme à ses préoccupations vaniteuses. Une idée qu'il traita d'abord de chimère, qui resta long-temps confuse et inavouée, se mêla peu à peu à ses rêveries : puisque, dans cette existence qu'il subissait, il ne pouvait ni goûter le bonheur ni le donner, il se dit qu'il pouvait s'y dérober sans crime, que, pour le repos, la dignité de tous les deux, une séparation était préférable à ces récriminations impuissantes qui ne remédiaient à rien et aigrissaient tout. Une fois que cette idée se fut emparée de lui, il perdit à se familiariser avec elle le temps qu'il aurait dû employer à s'en défendre, et bientôt il lui fut aussi difficile de la cacher que de la vaincre. Mme d'Esparon la devina : découragée par de longues épreuves,

entraînée par cette espèce de douloureux fatalisme qui pousse les cœurs blessés au-devant de nouvelles blessures, elle ne fit rien pour combattre ce projet coupable. Octave vit un consentement tacite, un secret désir peut-être dans cette résignation passive qui le rassurait et l'irritait tout ensemble; il cessa de se contraindre, et chaque incident de leurs froides ou orageuses journées ne fit que les rapprocher davantage de ce dénoûment qui devenait inévitable, dès l'instant qu'ils ne le regardaient plus comme impossible.

Si réservée, si maîtresse d'elle-même que fût Mme d'Esparon, sa situation devait forcément se refléter dans sa correspondance avec son père. Celui-ci comprit, entre deux accès de goutte, que sa fille n'était pas heureuse, et, en homme sûr de son fait, il écrivit à son gendre pour le tancer vertement. Dans le contact des ames droites, mais communes, avec les esprits brillans et égarés, ce qui achève ordinairement de tout perdre, c'est que celles-ci mettent autant de rudesse à réparer le mal que ceux-là ont mis de délicatesse à le faire. La lettre de M. de Gureuil était tout simplement une sévère mercuriale, qui ne tenait aucun compte des prétentions d'Octave, et où l'irascible vieillard se montrait parfaitement étranger à nos raffinemens modernes. Il écrasait en outre M. d'Esparon du détail des perfections de sa fille, énumération intempestive, qui suffit pour nous rendre une femme antipathique et nous faire haïr toutes les vertus dont on nous reproche de n'être pas dignes.

Ce fut le coup de grace : M. d'Esparon entra chez sa femme avec cet air sombre et résolu que prennent les hommes faibles quand ils veulent être violens. — Vos plaintes, dit-il, vos accusations, vos ressentimens, ont porté leurs fruits; votre père, renseigné par vous sans doute, me traite comme on ne traiterait pas l'écolier le plus indocile, le visionnaire le plus insensé!

— Je puis vous assurer, monsieur, dit Mme d'Esparon, que mon père peut avoir deviné, mais que je ne vous ai pas trahi.

— Votre père a raison, madame, reprit Octave d'un ton ironique qui déguisait mal sa colère. Non, je ne suis pas digne de vous; non, je ne puis rester ici sans vous rendre malheureuse en étant moi-même malheureux. Pourquoi chercher à nous tromper plus long-temps? Il n'y a qu'un moyen d'échapper à ces collisions pitoyables, d'alléger la chaîne à laquelle nous sommes rivés tous deux : il faut que je parte, que je vous quitte... au moins pour quelques années.

— Si vous jugez cette séparation nécessaire, si vous espérez y retrouver le bonheur, vous êtes le maître, lui dit-elle en pâlissant un peu, mais toujours calme.

— Vous le voyez, ce moyen ne vous effraie point; vous l'aviez prévu, approuvé peut-être. Qu'il soit donc fait selon notre désir à tous

deux! Je vais partir pour Paris; je veux savoir enfin si je suis vraiment un fou, un enfant, un maniaque, si ces idées de gloire et de poésie qui me tourmentent sont des chimères comme vous le pensez, ou des pressentimens comme je le crois. Je vous laisse ce château, je vous laisse mon fils; vous conserverez ainsi tout ce que vous aimez, et sans doute, ajouta-t-il avec un sourire amer, votre cœur me saura autant de gré de ce qu'il perd que de ce qu'il garde!...

Nul ne sut ce qui se passa à Blignieux pendant les heures qui suivirent ce dernier entretien. Le lendemain, au point du jour, Octave était parti. Pour les domestiques et pour le monde, peut-être aussi pour se donner le change à lui-même, il affecta de dire que cette absence ne serait pas éternelle; mais M. d'Esparon et sa femme comprirent en se quittant qu'ils se séparaient pour jamais.

A Paris, le comte se lança dans la vie littéraire; il renoua d'anciennes relations, il devint à la fois écrivain et homme du monde, et, si le succès pouvait être une excuse, Octave fut promptement justifié. Il avait trop hâte de réussir, il était trop avide des jouissances de l'imagination et de l'amour-propre pour songer à lutter contre le courant, à se préserver de ces excès où se sont appauvries de nos jours tant de facultés éminentes. Seulement il y apporta une sorte de distinction et d'élégance suffisantes pour la plupart des lecteurs qui se croient délicats lorsqu'ils ne sont que frivoles. En un mot, M. d'Esparon, au bout de quelques années, avait à peu près réalisé le rêve de sa jeunesse. Il était arrivé à cette célébrité qui n'est pas précisément la gloire, mais qui lui ressemble, surtout pour les gens intéressés à s'y tromper.

Quant à Mme d'Esparon, elle poursuivait sans bruit, sans murmure, sa vie solitaire de Blignieux. Ses relations avec le voisinage, qui n'avaient jamais été très suivies, avaient cessé tout-à-fait. En général on la plaignait, on l'estimait, mais sans vive sympathie. Le monde n'est-il pas presque aussi sévère pour l'abus de certaines vertus que pour l'éclat de certaines fautes? Il était facile de prendre pour de la fierté la réserve de Mme d'Esparon, et son austérité pour de la raideur. Aussi avait-on trouvé presque naturel qu'Octave, dont on connaissait les goûts, n'eût pu s'accorder avec elle, et lorsque la rupture avait eu lieu, tout en blâmant un peu M. d'Esparon, on avait mis une affectation bienveillante à ne point paraître surpris.

Fort indifférente aux jugemens du monde, peu communicative avec les gens de sa maison, Mme d'Esparon s'était exclusivement consacrée à l'éducation d'Albert; mais là encore l'attendait une douleur plus intime et plus cruelle peut-être que toutes les autres.

Presque toujours seul avec sa mère, ne la quittant jamais, lui tenant lieu de tout, il semble qu'Albert ne pouvait aimer qu'elle, qu'il devait se former entre eux un de ces liens qui confondent deux ames dans

une ame, deux vies dans une vie. Il n'en fut pas tout-à-fait ainsi. Albert avait été, dès le berceau, une de ces créatures d'élite que Dieu, dans sa bonté, accorde quelquefois aux unions malheureuses, comme il permet aux arbres brisés par l'orage de renaître de leurs racines en un rejeton plus vert et plus beau. Il tenait à la fois de sa mère et d'Octave; il avait de l'une la loyauté et la droiture, de l'autre l'organisation délicate et poétique. Malheureusement l'éducation que lui donnait sa mère fut, comme l'affection même de Mme d'Esparon, plus austère qu'attrayante, plus sérieuse que tendre. Justement prévenue contre les écarts de l'esprit, la comtesse s'attacha surtout à prémunir son fils contre ces douces et dangereuses lueurs qui lui avaient coûté si cher; mais elle manqua le but en le dépassant. Il y avait dans l'ame caressante d'Albert, à mesure qu'il grandissait, un besoin d'épanchement et de tendresse que Mme d'Esparon ne satisfit pas. Alors, dans son ignorance de toutes choses, il s'était adressé, sur l'absence de son père, des questions timides. Il s'était élancé sur cette trace mystérieuse sans autre guide que sa curiosité inquiète. Lorsque Octave avait quitté Blignieux, Albert approchait de sa sixième année; c'était assez pour qu'il conservât du comte une image douce et confuse comme les rêves de cet âge. Il y avait surtout un souvenir auquel il restait obstinément fidèle : c'était celui d'une nuit d'automne pendant laquelle, à travers son sommeil, il avait cru entendre dans la maison un mouvement et un bruit inusités. Vers le matin, sa porte s'était ouverte tout à coup; un homme s'était avancé précipitamment vers son lit. Un pâle visage, se penchant sur lui, avait promené un long baiser sur ses joues et sur son front; puis tout avait disparu, et le jour même on avait dit à Albert que son père était parti.

Pendant quelque temps, il avait questionné sur ce départ Mme d'Esparon, qui lui répondait vaguement que le comte voyageait; mais les enfans ont pour certaines plaies de famille un instinct si sûr et si pénétrant, que bientôt Albert comprit qu'il ne devait plus interroger. C'est alors que Mme d'Esparon, si elle avait su détourner à son profit ces premières inquiétudes, aurait aisément effacé dans l'ame d'Albert toute affection antérieure; c'est alors aussi qu'attristé par la froide austérité de sa mère, il revint à ses premières impressions. Il retrouva dans sa mémoire cette vision matinale qui lui avait montré une dernière fois son père au moment du suprême adieu : il lui sembla que c'était de cette heure que datait pour lui la faculté de sentir et d'aimer, et il en fit profiter Octave. Bientôt à ces idées confuses vint s'ajouter un autre sentiment. Il n'y a plus aujourd'hui de pays, si arriéré qu'il soit, où les journaux ne pénètrent : on n'en recevait pourtant aucun à Blignieux; mais un jour Albert trouva par hasard sous sa main un numéro dépareillé où l'on parlait d'Octave d'Esparon comme d'un homme célèbre.

Les mots de succès, de talent, de gloire, y étaient répétés à chaque ligne; c'est l'usage aujourd'hui, et l'on distribue sans compter ce genre de largesses, comme on prodiguait les assignats dans les derniers temps de la république. Albert en ressentit une joie si vive, qu'il en fut presque effrayé. Emporter ce journal dans sa chambre, lire et relire ces quelques lignes, les presser contre ses lèvres, se sentir saisi d'un respect superstitieux pour ces carrés de papier qui lui parurent ne pouvoir jamais mentir, tel fut pour lui le résultat de cette découverte. Dès-lors l'affection indécise et curieuse qu'il avait conçue pour son père devint un véritable enthousiasme, auquel se mêla l'orgueil de porter son nom et le désir de s'initier à sa vie.

Cependant Albert, s'il éprouvait trop de contrainte auprès de Mme d'Esparon ou un penchant trop vif pour la séduisante et lointaine image, n'avait jamais pensé qu'il lui fût possible de quitter sa mère. Comme tout semble facile dans les premiers jours de la jeunesse, il aimait mieux se représenter dans une sorte de vague perspective un rapprochement entre M. et Mme d'Esparon, rapprochement dont il serait peut-être l'heureux médiateur : là s'arrêtaient ses rêves et ses désirs; mais la comtesse ne pouvait tenir compte de toutes ces nuances. Le seul mystère qu'elle eût pénétré, c'était cette partialité blessante qui déchirait les fibres les plus délicates de son cœur. Bien qu'elle n'en fît point un reproche à Albert et qu'elle ne parût pas même s'en être aperçue, cette cruelle découverte jetait une teinte plus sombre sur ses relations avec son fils, et cette vie à deux, que leur tendresse eût pu adoucir, se consumait, sans confiance et sans joie, sous ce ciel sans sourire et sans soleil.

Pendant que ces deux ames souffrantes luttaient ainsi contre des douleurs cachées, des changemens graves s'étaient accomplis dans la destinée de George de Charvey : il avait perdu ses deux frères aînés, et s'était trouvé seul héritier de son nom. S'il ressentit alors un regret en songeant à la vallée d'Ogerelles, sa conduite n'en avait rien révélé. Toujours esclave de ce qu'il regardait comme son devoir, il avait fait un mariage de convenance; sa femme était morte deux ans après en lui laissant une fille, et M. de Charvey, cédant de nouveau à sa vocation, avait confié cette enfant aux soins d'une de ses sœurs et repris du service. Parvenu au grade de colonel après un long et rude séjour en Afrique, il n'avait jamais perdu de vue, pendant ses campagnes ou ses courtes apparitions en France, ce pauvre coin des Hautes-Alpes qu'habitait Mme d'Esparon. Il avait appris tour à tour les tristes orages de son intérieur, la naissance d'Albert, le départ du comte et ses succès à Paris; mais il n'était plus revenu dans le Dauphiné : Mme d'Esparon ne l'avait pas revu, et elle soupçonnait à peine l'existence de cet ami inconnu,

malheureux de ne pouvoir ni adoucir ses souffrances passées, ni la protéger contre de nouveaux chagrins.

II.

Plus de douze ans s'étaient écoulés depuis le départ de M. d'Esparon. Albert venait d'accomplir sa dix-huitième année, et cet anniversaire, au lieu d'égayer Blignieux et ses habitans, plongeait Mme d'Esparon dans de mélancoliques réflexions. Seule dans son grand salon, vaste pièce presque démeublée et tendue d'une étoffe brune, elle tournait de temps en temps ses regards du côté des fenêtres qui donnaient sur la terrasse. On apercevait par les épaisses embrasures une partie de ce froid paysage, encore assombri par les brouillards de novembre. Tous les objets extérieurs étaient en harmonie avec les pensées de Mme d'Esparon, qui, en recueillant ses souvenirs, n'y trouvait que sujets de tristesse.

Tout à coup sa rêverie fut interrompue par une voix jeune et vibrante qui retentit au dehors, mêlée à de joyeux aboiemens. Un grand et beau jeune homme parut à l'extrémité de la terrasse, suivi de deux chiens anglais dont il avait peine à réprimer les transports. Mme d'Esparon, à demi cachée derrière les rideaux d'une des fenêtres, le regardait sans qu'il la vît, et son ame tout entière semblait concentrée dans ce regard. En cet instant même un domestique entra, et lui remit une lettre que le facteur venait d'apporter. Un coup d'œil suffit à Mme d'Esparon pour en reconnaître l'écriture : cette lettre était de son mari; il lui redemandait Albert.

Les égoïstes ont un art merveilleux pour pardonner le mal qu'ils ont fait et s'envelopper dans l'amnistie qu'ils accordent à leurs victimes. A lire la lettre d'Octave, on eût dit qu'en se décidant à quitter Blignieux, il avait songé à assurer le repos de Mme d'Esparon non moins qu'à satisfaire ses rêveries ambitieuses; on eût dit que ces orages autrefois soulevés par l'inquiète vanité du poète étaient des torts réciproques; on ne se fût pas douté surtout que les parts eussent été si inégales. M. d'Esparon, en constatant ses succès comme une sorte de justification et de revanche, trouvait tout simple de réclamer le seul bonheur qui lui manquât, cet Albert dont la présence serait pour lui cette source vive où se désaltère le cœur. « Ce n'est, ajoutait-il, ni un ordre que je vous adresse, ni une demande; c'est une prière. Ce que je veux avant tout, si Albert vient me voir, c'est qu'il s'y décide de son plein gré. J'aime mieux renoncer à lui que le contraindre. » Et il terminait ainsi, en homme qui, se croyant parfaitement quitte, n'a plus qu'à jeter quelques fleurs sur la tombe du passé : « Et maintenant,

adieu, madame. Je vous demande grace pour cette lettre et pour le sentiment qui l'a dictée. Si j'ai osé vous rappeler mon souvenir, c'est que, vous jugeant d'après moi-même, j'ai pensé que ce souvenir avait perdu son amertume. Pardonnons-nous; le temps et l'absence, si tristes pour ceux qui s'aiment, sont consolans pour ceux qui n'ont pu s'entendre; ils rident, mais ils cicatrisent; ils affaiblissent les affections, mais ils effacent les rancunes. Soyons donc amis; qu'en embrassant Albert, je puisse me dire que sa mère n'éprouve plus en songeant à moi ni regret, ni haine, et qu'elle ne maudit ni le jour où je l'ai connue, ni le jour où je l'ai quittée. »

Mme d'Esparon lut deux fois cette lettre, comme si elle eût voulu en bien peser chaque phrase et chaque mot. Avec cette rapide clairvoyance que donne l'habitude de souffrir, elle mesura en un instant l'étendue de ce nouveau malheur. Ce qu'elle avait deviné dans le cœur d'Albert ne lui laissait aucun doute sur la détermination qu'il allait prendre, et lui rendait mille fois plus cruelle la demande de M. d'Esparon. Cependant elle eut assez de force pour contenir toute apparence d'émotion; elle revint à la fenêtre, l'ouvrit et dit au jeune homme :

— Venez, Albert, j'ai à vous parler.

Albert obéit. Ils restèrent un moment silencieux, mais Mme d'Esparon s'accommodait mal de toute hésitation; ce fut elle qui entama l'entretien :

— Albert, dit-elle, vous venez d'avoir dix-huit ans, et vous n'avez jamais quitté Blignieux.

— Me suis-je plaint? répondit-il doucement.

— Non, et je vous en sais gré; mais il ne faudrait pas que cette soumission vous fût trop pénible. Si l'un de nous deux doit faire un sacrifice, ce n'est pas vous.

Albert regarda sa mère comme pour deviner le sens de ses paroles. Elle continua :

— Cette vie est triste, je le sens : je ne suis pas une compagne bien gaie. Vous n'avez ici ni camarades ni plaisirs de votre âge... excepté la chasse qui me fait peur sans que je vous l'aie jamais dit...

— Et pourquoi ne pas me le dire?

— Parce qu'il y a des choses qu'il faut savoir supporter sans se plaindre, et celle-là n'est pas la plus douloureuse.

Puis, comme il allait répliquer, elle reprit brusquement :

— Voilà bien long-temps, Albert, que vous ne m'avez parlé de M. d'Esparon?

Il tressaillit : un éclair passa dans ses yeux.

— C'est qu'en commençant à réfléchir, dit-il, il m'a semblé que je ne devais plus vous parler de lui.

— C'est vrai, murmura-t-elle tout bas. Affreux châtiment des dis-

cordes de famille, que les noms les plus doux soient bannis de la bouche des enfans! — Vous avez eu raison, Albert, reprit-elle à voix haute, et, si je vous parle aujourd'hui de M. d'Esparon, c'est que j'y suis forcée : il trouve que je vous ai gardé assez long-temps.

— Que dites-vous? s'écria-t-il éperdu et sentant se réveiller, à ces mots, toutes ses tendresses filiales.

— Je dis que M. d'Esparon veut avoir son tour, et qu'il vous appelle auprès de lui.

— Et vous y consentez? balbutia-t-il avec une émotion qu'il fut incapable de dissimuler.

— Ce n'est pas à moi de refuser; ce serait à vous, dit-elle en le regardant fixement, car c'est vous qu'il laisse le maître...

Le pauvre enfant n'eut pas le courage de répondre.

— Et vous ne refusez pas, n'est-il pas vrai?

Même silence.

— C'est bien, Albert, vous partirez demain. Maintenant je devrais peut-être vous parler de cette vie nouvelle, de ce monde où vous allez entrer, des périls qui vous y attendent... à quoi bon? Que seraient pour une ame entraînée les conseils d'une pauvre femme, ignorante de toutes choses? Un écho toujours le même, qu'on écoute par respect et qu'on oublie en l'écoutant... Oubliez-moi donc, s'il le faut, Albert; mais pensez quelquefois à Dieu, qui juge les cœurs, et que je prierai pour vous. A présent, j'ai besoin d'être seule et de recueillir des forces contre cette séparation. Je vais envoyer un exprès pour arrêter votre place; la diligence vous prendra sur la grande route, devant la grange des Aubiers.

Tout le reste de la journée, elle parut éviter une nouvelle explication. Pour deviner ce qui se cachait sous cette froideur apparente, il eût fallu un observateur plus habile qu'Albert. Tout concourait donc à maintenir entre sa mère et lui cette barrière de glace qu'un dernier entretien aurait pu faire tomber. Il eût voulu répandre au dehors les pensées tumultueuses qui débordaient en lui. Prêt à réaliser ce qui ne lui avait jamais paru qu'un songe, prêt à saisir ces deux brillantes visions, son père et Paris, il aurait payé de son sang une de ces douces causeries où deux cœurs, au moment de rompre par l'absence le lien visible qui les unissait, y substituent par la confiance et l'amour un lien mystérieux qui les console. Voilà ce qui manquait à Albert. Il s'en alla dans la campagne et courut long-temps comme pour se dérober à la fièvre qui le gagnait. A la fin, il s'assit sur le talus d'un chemin, au bord d'une prairie jaunie par l'automne. Il regarda ces collines qui avaient formé jusque-là tout son horizon, ces maisons éparses dans les champs et d'où s'échappait un peu de fumée, ces Alpes lointaines qui profilaient sur un fond grisâtre leurs dentelures argentées, et palpitant à la

fois de tristesse et d'espérance, seul au milieu de ce mélancolique paysage, il lui sembla que son cœur trop plein confiait à cette nature inanimée ce qu'il ne pouvait dire à personne.

Le lendemain, Albert et sa mère se dirigèrent vers la grande route où devait passer la voiture. Le mince bagage du jeune homme était porté par une vieille fille, nommée Marianne Bréchet, qui, après avoir successivement soigné dans leur première enfance Mme d'Esparon et son fils, était restée auprès d'eux sans attribution déterminée. Marianne Bréchet offrait dans toute sa personne le type aujourd'hui presque effacé de cette race de vieux serviteurs, dont le roman a un peu trop abusé pour que j'y insiste : gens inutiles et nécessaires, précieux et insupportables, dont le dévouement revêche nous impatiente et nous attache, qui nous servent malgré nous, qui nous aiment et nous tourmentent, que nous envoyons vingt fois le jour à tous les diables, et qui n'en sont pas moins sûrs de mourir sous notre toit ou de pleurer sur notre cercueil. Marianne n'avait cessé, depuis la veille, de quereller ses maîtres au sujet de ce départ, et elle continuait sa litanie tout en portant la malle d'Albert, dont personne ne l'avait priée de se charger. Les deux chiens suivaient, l'oreille basse, comme s'ils pressentaient ce qui allait se passer. Le jeune homme n'osait se livrer à ses impressions, et Mme d'Esparon recouvrait les siennes d'un voile impénétrable. Au bout d'une demi-heure, ils arrivèrent au grand chemin, en face de la grange des Aubiers, où la voiture devait prendre le voyageur. Ils n'avaient plus que quelques minutes à passer ensemble. Albert, tout tremblant d'émotion, se jeta dans les bras de sa mère, qui, pendant un instant, le pressa sur sa poitrine avec une force surhumaine; mais ce moment fut trop court pour qu'Albert pût en profiter, d'ailleurs la diligence arriva presque en même temps. Il y eut encore une rapide étreinte, puis le jeune homme monta à sa place; les chevaux reprirent le galop; une main et un mouchoir s'agitèrent à la portière. Vingt pas plus loin, la route tournait brusquement, et le lourd attelage disparut. Bientôt le bruit même des roues se perdit dans l'éloignement, et Mme d'Esparon, restée immobile sur le chemin, n'entendit plus que les lamentations de Marianne et la voix plaintive des deux épagneuls qui gémissaient à ses côtés.

Alors elle regarda autour d'elle avec une morne douleur qu'elle n'avait plus besoin de cacher; puis elle reprit à pas lents le chemin de Blignieux. Tous ses souvenirs lui revenaient en foule. Elle recueillait une à une les traces de ce passé dont elle avait enseveli les secrets dans son cœur résigné. Ce qu'elle avait souffert dans le contact de son ame chaste et noble avec l'imagination ardente et le cœur léger d'Octave lui semblait ravivé par le nouveau coup qui la frappait. Une seconde fois elle se voyait punie de torts qui n'étaient pas les siens, blessée dans des af-

fections que n'avaient pas su reconnaître ceux-là même qui les inspiraient. Hélas! Albert aussi, Albert s'y était mépris, lui dont elle avait espéré plus de justice! Et maintenant il lui échappait, à jamais perdu peut-être. L'influence fatale, le fantôme décevant lui enlevait encore cette dernière consolation, comme il avait emporté le bonheur et le repos de sa vie!

Cependant elle ne murmura ni contre le ciel ni même contre Octave. A mesure qu'elle se rapprochait de Blignieux, elle renfermait peu à peu dans son ame ce nouveau trésor de résignation et de souffrance. Lorsqu'elle arriva au château, elle marcha droit à la chambre d'Albert, et se jetant à genoux sur la dalle : — Mon Dieu! dit-elle, ayez pitié de lui, car vous seul maintenant pouvez le protéger!

III.

Ce fut avec un indicible battement de cœur qu'Albert, trois jours après, frappa à la porte de l'hôtel qu'occupait le comte d'Esparon au coin de l'avenue Marigny. En le demandant, sa voix tremblait si fort, que le concierge hésitait à lui répondre, lorsqu'un homme, qui se tenait sur le perron, se précipita à sa rencontre. Avant qu'Albert eût pu reconnaître un visage entrevu dans le plus lointain de ses rêves, Octave (car c'était lui) le pressait dans ses bras, le serrait sur son cœur, mêlant à ses étreintes plus de paroles tendres que le pauvre enfant n'en avait entendu dans toute sa vie.

Les transports de M. d'Esparon étaient d'autant plus vifs que cette heure d'émotion répondait admirablement à sa nature de poète. Revoir son fils, qu'il avait quitté presque au berceau et qu'il retrouvait au plus radieux moment de la jeunesse, le revoir dans des conditions exceptionnelles, romanesques, qui poétisaient sa paternité, et ajoutaient à cette entrevue tout le piquant de la nouveauté, tout le charme du souvenir, c'était là pour Octave une de ces bonnes fortunes de l'imagination et du cœur qui devaient le rendre tout-à-fait heureux. Aussi fut-il irrésistible; il parla d'une façon vraiment attendrissante de sa joie, de son orgueil, de sa longue attente, indemnisée par ce seul moment. Albert, lorsqu'il osa regarder son père, fut étonné de le trouver si jeune. A dix-huit ans, on se figure volontiers que tout le monde est vieux à quarante, et Albert s'était représenté M. d'Esparon courbé par l'âge, le travail et les chagrins. Octave, au contraire, comme tous les hommes qui se sentent vieillir, mais qui se croient voués à une jeunesse éternelle par leurs succès dans la poésie et dans le monde, luttait de son mieux contre les années. Ses cheveux d'un châtain clair, soigneusement ramenés, cachaient les rides qui commençaient à courir

sur ses tempes; son regard vif, sa taille élégante, complétaient l'illusion. Albert, qui ne pouvait distinguer ce qu'il y avait de fatigue réelle sous cette jeunesse factice, fut frappé, en même temps que lui, d'une idée qui leur sourit à tous deux : c'est que M. d'Esparon semblait être le frère aîné de son fils, à qui, grace à son air de vigueur et à l'expression réfléchie de ses traits, on eût pu réellement donner trois ou quatre ans de plus que son âge. Cette idée, qui autorisait entre eux plus de familiarité et d'abandon, rendait plus gracieuses encore les séductions que déployait Octave, et dont la coquetterie un peu féminine eût vaincu même des préventions ou des répugnances, si Albert en eût apporté; c'est là ce que le comte avait craint. Aussi quelles ne furent pas sa surprise et sa joie, lorsque cinq minutes d'attention lui eurent fait comprendre que ce fils, dont il croyait avoir à reconquérir l'affection, ne demandait au contraire qu'à l'aimer!

— Cher enfant, disait-il, on ne t'a donc pas appris à me haïr? Et, pour toute réponse, Albert encouragé lui sautait au cou.

Lorsque les émotions de cette première entrevue se furent un peu calmées, Octave conduisit son fils dans l'appartement qu'il lui destinait. Albert, dont les yeux ne s'étaient jamais arrêtés que sur le maigre ameublement de Blignieux, se crut transporté dans le pays des fées, lorsque son père, après avoir traversé avec lui une galerie remplie de fleurs rares, le fit entrer dans un charmant petit pavillon indépendant du corps de logis. Il y avait rassemblé, non pas avec la profusion d'un financier, mais avec le tact d'un homme du monde et la recherche d'un artiste, tout ce qui pouvait flatter, chez Albert, un goût, un sentiment ou un souvenir. Ainsi de belles armes de toutes les époques y confondaient leurs entrelacemens pittoresques avec des touffes de camélias et d'orchidées. Au-dessus d'un joli piano de Roller, une étagère en ébène renfermait une centaine de volumes, choisis parmi les meilleurs de toutes les littératures, et un tableau de religion d'un vieux maître espagnol faisait face à une vue de Blignieux, peinte par Paul Huet, dont le poétique pinceau avait tiré un admirable parti de cette nature pauvre et attristée.

— Albert, dit M. d'Esparon, c'est ici que vous logerez. Depuis que j'ai l'espoir de vous revoir, j'ai pris plaisir à tout arranger moi-même; il n'y a pas un meuble, pas un objet, que je n'aie choisi. Serai-je assez heureux pour que tout vous plaise, et pour que, vous trouvant bien ici, vous désiriez y rester long-temps?...

— Ah! dit Albert, vous êtes trop bon pour moi : j'aimerai toutes ces belles choses, parce qu'elles me viennent de vous; mais je n'en avais pas besoin pour que cette heure fût la plus belle de ma vie.

— Vous m'aimez donc?

— Oh! mon père!...

Il y avait dans ce cri, qui sembla dilater la poitrine d'Albert, tant de puissance et de jeunesse, qu'au milieu de sa joie Octave en fut troublé. En face d'un enthousiasme aussi ardent, il se sentit le cœur petit; il éprouva comme un remords pour le passé, et peut-être de l'effroi pour l'avenir. Cependant il n'en fit rien paraître, et serrant dans ses mains les mains encore tremblantes de son fils :

— A présent, lui dit-il, vous avez besoin de repos; que les premiers momens passés sous ce toit qui vous aime soient des momens de sérénité et de calme! — Puis il ajouta plus bas : — Albert, je suis sûr que, malgré la fatigue du voyage, vous allez écrire à Blignieux; remerciez en mon nom celle qui n'est pas ici...

Ainsi rien n'était oublié; pas une fibre, dans le cœur d'Albert, qui n'eût été touchée tour à tour par cette habile main. — Hélas! disait-il, il a même pensé à elle... Et moi, depuis une heure je l'avais oubliée! — Et peu s'en fallut que, dans son admiration et son repentir, le pauvre enfant ne trouvât que, même à l'égard de Mme d'Esparon, Octave valait mieux que lui.

C'en était trop pour cette imagination pure et exaltée; ces heures décisives renfermaient la réalisation complète de ses rêves. C'était bien là l'homme inconnu, mais deviné, absent, mais chéri, qu'Albert avait paré de toutes les graces de l'esprit, de tous les dons de l'intelligence. Trop agité pour pouvoir dormir, entouré, pour la première fois de sa vie, de ces exquises recherches dont sa distinction naturelle lui révélait le sens avant même qu'il en connût l'usage, respirant le parfum des fleurs qu'il avait souvent désirées, Albert éprouvait une sorte d'ivresse qui confondait pour lui les limites du réel et du possible. Déjà il croyait voir celui qui comprenait si bien toutes les délicatesses de l'ame achever son noble ouvrage, tourner vers Blignieux des regards remplis de tendresse et de pardon, et, grace à une filiale entremise, faire cesser une séparation qui ne pouvait être que le résultat d'un malentendu. Heureux de cette pensée qui conciliait tout, rassuré par cette espérance sur toutes les émotions qui l'agitaient, Albert se mit alors à écrire à sa mère; et s'il ne trouva pas dans cette causerie autant de charme qu'il l'aurait voulu, si le souvenir des manières froides et rigides de Mme d'Esparon arrêta sous sa plume le libre essor de sa confiance et de son amour, Albert, pour s'en consoler, se dit tout bas qu'entre son père et lui cette contrainte n'existerait jamais: ce fut le dernier bonheur et la dernière injustice de sa journée.

Lorsqu'ils se retrouvèrent le lendemain, M. d'Esparon voulut profiter sur-le-champ de cette intimité fraternelle qu'il paraissait décidé à établir. — Voici, dit-il à Albert, comment nous vivrons : vous avez votre appartement séparé du mien; vous serez entièrement libre de l'emploi de vos heures. Que cette confiance, élément de toute affection

heureuse, ne nous abandonne jamais! soyons deux camarades, deux amis! Le matin, je reçois ou je travaille; c'est le moment que vous pourrez choisir pour votre correspondance et vos études. Après déjeuner, nous ferons ensemble quelque lecture, puis nous monterons à cheval. En rentrant, nous nous rendrons notre liberté jusqu'au dîner. Le soir, je vais aux Italiens ou dans le monde; quand vous le voudrez, ma soirée vous appartiendra, et vous ne sauriez me la demander assez souvent.

En établissant cette vie indépendante, bien qu'en commun, M. d'Esparon restait maître de la varier sans cesse par d'adroites alternatives; il pouvait ne montrer à son fils que ce qui devait lui plaire sans l'effaroucher. Octave en effet avait facilement pénétré le caractère de son fils, à la fois aimant et loyal, confiant et austère; il avait compris que plus Albert lui apportait d'enthousiasmes et d'illusions, plus il serait funeste qu'il rencontrât auprès de lui de quoi les altérer ou les flétrir. Cette clairvoyance, qui accompagne toujours l'affection dans les esprits un peu préoccupés d'eux-mêmes, faisait déjà deviner au comte qu'Albert lui appartenait pour jamais, s'il réussissait à lui faire traverser cette vie nouvelle sans qu'il se doutât des misères sociales qui, en froissant ses principes, affligeraient sa tendresse et pourraient seules lui donner le courage de repartir. Rendons cette justice à M. d'Esparon : il ne se méprit pas un instant sur la nature des sentimens de son fils. Au lieu d'y voir, comme un homme vulgaire n'y eût pas manqué, l'entraînement banal d'un échappé de province, il y vit la noble et naïve confiance d'une ame qui jugeait de tout d'après elle-même. Les intelligences élevées, lors même que la pratique de la vie ou l'influence des passions les a fait déchoir, demeurent juges intègres de ce qui réalise un certain idéal de beauté morale; elles sont semblables à ces exilés qui tressaillent encore lorsqu'ils entendent parler la langue de leur ancienne patrie.

Cette matinée fut charmante. Quelques heures après le déjeuner, Albert, qui montait admirablement à cheval, mais qui n'avait jamais eu entre les jambes que des chevaux de Gap, lourds, disgracieux et trapus, entendit piaffer dans la cour. Son père l'attira près de la fenêtre, et, lui montrant une jument arabe, à l'œil ardent et doux, aux jarrets fins et nerveux, tenue en main par un jockey, il lui dit en souriant : — La voulez-vous? — Le jeune homme bondit de joie, descendit l'escalier en courant, sauta sur cette belle bête; puis, se souvenant tout à coup qu'il avait quelqu'un à remercier, il se cambra sur la selle, se retourna à demi vers la fenêtre d'où son père le regardait, et, par un geste plein de reconnaissance et de grace, il l'appela auprès de lui.

M. d'Esparon demanda son cheval; ils sortirent ensemble. La journée était belle, le temps sec et clair; ils prirent la grande avenue des

Champs-Élysées. Albert, qui ne connaissait encore de Paris que ce qu'il en avait vu par la portière de la diligence, sentit passer dans tout son être un frisson de jeunesse et de vie, lorsque, respirant à pleins poumons cet air frais et piquant, il promena ses regards à travers les arbres effeuillés qui découpaient leurs massifs sur le ciel et le paysage. Il découvrait tantôt la pointe d'or du dôme des Invalides, tantôt la blanche silhouette de l'Arc-de-Triomphe, tantôt les détours lointains de la Seine, reflétant dans ses eaux tranquilles l'ombre immobile de ses ponts ou les aspects changeans de ses rives. Ces merveilles servaient de fond et de cadre à ce tableau vivant qui se renouvelle chaque beau jour d'hiver aux Champs-Élysées et au bois de Boulogne, et dont tous les détails étaient pour Albert de nouveaux sujets de surprise et de ravissement. Bientôt il put remarquer en outre qu'au milieu de la foule M. d'Esparon était l'objet d'une curiosité flatteuse et attentive : presque tous ceux qu'ils rencontraient semblaient non-seulement empressés de le saluer, mais surtout jaloux d'être salués par lui. Bien des femmes, après lui avoir fait un signe amical, se retournaient pour le voir encore ou pour se le montrer. Parmi les personnes dont il recevait ces marques de déférence, il y en avait d'illustres, dont le nom était parvenu jusque dans les Hautes-Alpes; Octave les nommait à son fils sans affectation, et Albert éprouvait un sentiment d'orgueilleuse joie, analogue à celui que Virgile, dans un beau vers, attribue à une heureuse mère.

Leur promenade touchait à sa fin; ils approchaient du rond-point des Champs-Élysées, lorsqu'ils virent venir un coupé très élégant. Au moment où il passait près d'eux, Albert, en se rangeant, jeta par hasard un coup d'œil dans la voiture, et vit une femme d'environ trente ans, d'une beauté remarquable, qui regarda Octave d'un air triste et doux. Comme M. d'Esparon l'avait saluée, Albert se tourna vers lui pour lui demander qui elle était; mais un incident bizarre intercepta la question et la réponse. A peine la voiture les eut-elle croisés, que le cheval d'Octave fit tout à coup volte-face pour la suivre et rebroussa chemin pendant quelques secondes. Il fallut que le comte, pris au dépourvu, se raffermît en selle et réprimât d'un vigoureux coup d'éperon ce singulier caprice. Une fois le cheval corrigé et ramené dans le droit chemin, M. d'Esparon le lança au galop; son fils le suivit, et ils arrivèrent au logis sans pouvoir échanger une parole.

Cet incident n'eut pas de suite. En rentrant, Octave avait bien l'air un peu préoccupé; mais Albert ne le remarqua point. A dater de ce jour, ils commencèrent une existence bizarre, paradoxale, au demeurant charmante pour tous deux. Comme tous les hommes légers, M. d'Esparon avait cet art de rendre la vie douce, que dédaignent trop les gens d'une inflexible vertu. En quelques semaines, il eut organisé

les journées de son fils de manière à l'enlacer dans le double réseau de la variété et de l'habitude; il s'adressait tour à tour à chacune de ses facultés, et la connaissance parfaite qu'il avait de cet invisible clavier qu'on appelle l'ame humaine l'aidait à frapper toujours juste. Après le thé, ils lisaient ensemble quelque beau livre du bon temps, et cette lecture, commentée par un homme supérieur, ouvrait à Albert tout un monde d'idées. Son intelligence peu cultivée, mais d'une admirable droiture, faisait des pas de géant dans ces études attrayantes où Octave avait soin de cacher son esprit derrière celui de son fils et de lui laisser l'initiative de chaque pensée qu'il lui suggérait. Puis, lorsqu'il voyait poindre la monotonie, cet écueil des belles choses, M. d'Esparon coupait court à l'entretien, et une heure après ils couraient à cheval, comme deux compagnons de folie et de jeunesse, à travers les environs de Paris, si beaux, si poétiques en hiver, lorsque le sable durci craque sous les pas et que la brume dessine au loin ses horizons fantastiques. Ils passèrent quelque temps ainsi. Peut-être Octave, en arrangeant cette mise en scène de sa vie pour l'usage de son fils, avait-il d'abord été guidé par cet intérêt, cet amour-propre d'auteur, curieux de résoudre une difficulté piquante, de débrouiller victorieusement les fils d'une intrigue délicate. Bientôt il s'étonna du sentiment nouveau qui le passionnait pour son œuvre et l'attachait à Albert par des nœuds chaque jour plus puissans. Usé par le monde, rompu aux luttes journalières, il renaissait à la vie morale dans l'intimité de cet enfant, en qui il se retrouvait purifié et rajeuni, riche de ce qu'il avait perdu, guéri de ce qu'il avait souffert. C'était là pour M. d'Esparon comme une seconde conscience; c'était la source refoulée ou tarie qui reparaissait peu à peu, prête à laver les cicatrices et les souillures. S'il se fût rapproché d'Albert quelques années plus tôt, avant d'appauvrir son cœur dans cette existence factice où le cerveau règne seul, cette heureuse crise eût probablement été décisive; mais il en est de certaines habitudes de l'esprit et de certains écarts romanesques comme de ces abus de vigueur physique qui, laissant au corps la faculté des tours de force, le rendent incapable d'un travail sain et continu. D'ailleurs, pour pratiquer dans toute leur étendue les affections légitimes, il faut s'être accoutumé de bonne heure à se sacrifier soi-même; il faut savoir s'immoler sans cesse, et c'est ce qu'Octave ne savait pas.

Au bout de trois mois, quelques symptômes imperceptibles parurent à la surface de cette existence comme ces légers plis qui glissent sur une eau tranquille et en rident le frais cristal, sans qu'on devine encore s'ils sont tracés par une brise amie ou s'ils présagent une tourmente. M. d'Esparon commença à s'absenter plus souvent. Un jour, Albert, entrant brusquement chez son père, le trouva causant avec deux ou trois inconnus auxquels il fit signe de se taire, et qui,

après quelques mots de politesse, se retirèrent discrètement. Un autre jour, M. d'Esparon reçut devant son fils une lettre d'une forme mince et élégante; il rougit, la lut rapidement et la chiffonna entre ses doigts : son agitation était visible, et un quart d'heure après il prit son chapeau sous un prétexte quelconque, et sortit. Tout cela n'était pas bien grave, surtout pour Albert qui ne pouvait en comprendre la portée, et qui était, dans ces occasions, plus surpris que mécontent, plus contrarié qu'attristé. S'il y avait dans ces courts épisodes quelque chose d'inquiétant pour sa rigoureuse droiture, Albert ne s'en doutait pas; il marchait dans la vie avec la sécurité d'un voyageur qui a remis à son guide le soin de le protéger. Dans sa sublime ignorance, il ne soupçonnait pas le mal; goûtant d'ailleurs auprès de son père un bonheur que rien ne troublait encore, il se préoccupait chaque jour davantage d'une pensée qui lui était chère, qui seule pouvait tranquilliser sa conscience lorsqu'il s'effrayait de se trouver si heureux. A mesure qu'il achevait de se laisser séduire par tout ce que le caractère d'Octave avait d'attrayant et de poétique, il se croyait plus sûr de réaliser l'espérance qui ne l'avait jamais abandonné, et qui lui montrait dans l'avenir M. et Mme d'Esparon rapprochés par son influence. Alors il se rejetait avec une pieuse ardeur vers le souvenir de sa mère, alors aussi il lui écrivait de longues lettres auxquelles elle répondait toujours de la même manière, en lui rappelant ses devoirs, en l'engageant à se méfier des séductions du monde, et surtout sans jamais lui dire un mot d'elle-même. Cette réserve glaciale affligeait vivement Albert et désorientait de plus en plus cette ame partagée entre une affection lointaine qui parlait un si froid langage et une tendresse complaisante qui ne lui avait demandé que de s'associer à ses joies. Au milieu de ces incertitudes, le temps s'écoulait, et quiconque eût pu lire dans le cœur de M. d'Esparon et de son fils eût deviné sans peine que la destinée de l'un ou de l'autre, et peut-être de tous les deux, dépendait du premier incident qui viendrait troubler le calme apparent de cette vie.

IV.

Au moment où Albert arrivait à Paris, le colonel George de Charvey s'y trouvait depuis quelque temps. Il y était venu pour revoir sa fille, alors pensionnaire dans un couvent, et ce lien l'y retenait chaque jour avec plus de force. Ce cœur énergique, à qui la vie des camps avait laissé toute la fraîcheur de ses émotions paternelles, éprouvait un plaisir toujours nouveau à assister au développement juvénile de cette gracieuse enfant; mais comme un colonel de cavalerie ne peut pas, après tout, rester constamment auprès d'une élève du Sacré-Cœur, George

de Charvey employait en observateur le temps qu'il ne passait pas auprès de sa fille.

L'intérêt affectueux qu'il avait voué à Mme d'Esparon ne s'était point affaibli ; à Paris, il entendit beaucoup parler d'Octave, de sa célébrité, de son talent, et bientôt il apprit l'arrivée d'Albert auprès de son père. Tout cela lui inspira le désir de connaître enfin ce monde, cette vie d'artiste, à laquelle M. d'Esparon était mêlé. Les abords lui en furent faciles : riche, précédé d'une belle réputation militaire, bien né et n'ayant jamais rien écrit, double recommandation auprès des hommes de lettres, M. de Charvey fut accueilli avec empressement; il put étudier, d'après nature, ces mœurs si antipathiques à son caractère et si nouvelles pour lui.

Ce fut une étude étrange et douloureuse pour cet homme franc et sévère, que la discipline avait accoutumé à plier toutes ses actions aux lois précises du devoir. Il marchait de surprise en surprise à travers cette brillante Bohême où chacun, se croyant, par la grace de Dieu et de ses œuvres, affranchi des règles ordinaires, substitue au code universel celui que lui dictent ses passions, ses dédains ou ses fantaisies; monde bizarre, toujours plus prêt à idéaliser le bien qu'à le pratiquer; hommes singuliers qu'on appelle des artistes, faute de trouver pour eux un nom assez sévère ou assez beau ! Pourtant, chez tous ces hommes, il y avait eu un germe de grandeur et de bonté, de force et de dévouement; mais le *moi* avait tout étouffé. Habitués à n'avoir foi qu'en eux-mêmes, s'imaginant que la société n'est faite que pour seconder les desseins de leur génie, oubliant que toute supériorité doit au contraire, sous peine de déchoir, concourir à la destinée commune, ils avaient brisé le faisceau des premières croyances pour s'isoler dans leur orgueil stérile. Les uns, après avoir chanté en vers divins les joies de la famille, les saintes douceurs du foyer domestique, la religion des souvenirs, et cette couronne de poésie et d'innocence qui s'effeuille du front penché des mères sur le frais visage des enfans, n'avaient pu résister aux malsaines atteintes de ce midi de la vie aussi dangereux que celui du jour. Le tumulte des sens, les suggestions de la vanité, les conseils de l'ambition avaient fait taire dans leur ame les chastes voix de la Muse. D'autres, après s'être posés en prédicateurs d'un art nouveau, avaient démenti dans la pratique leurs théories spécieuses et imité ces sectaires qui compromettaient par leurs actions l'autorité de leur parole. D'autres encore, patriciens de l'intelligence, déshonoraient dans l'orgie leurs titres de noblesse. Il y en avait qui, au lieu de chasser les vendeurs du temple, y proclamaient de leur propre voix et y installaient de leurs propres mains la vente et le marché, l'agiotage et les enchères. Ceux-ci, par une commode méprise, confondant les inspirations de leur talent avec les désordres de leur vie, essayaient de faire de leurs ouvrages

les pièces justificatives de leurs faiblesses et de contraindre le monde à s'incliner devant elles, à peu près comme Louis XIV forçait sa cour à reconnaître ses bâtards légitimés. Ceux-là, moins orgueilleux, mais plus coupables, se faisaient les courtisans des révoltes du cœur, pareils à ces flatteurs de l'insurrection qui trahissent l'intérêt du pays en caressant les passions du peuple. Les plus purs, ceux qu'environnait une auréole de gloire et de respect, n'avaient pas échappé aux maladies morales de notre époque. Sous des trésors apparens d'amour pour l'humanité se cachait un fonds immense de contentement d'eux-mêmes, une contemplation solitaire de leurs propres mérites. Se sachant supérieurs aux autres hommes, ils n'avaient pas cet égoïsme banal qui n'aime rien, mais cette sérénité olympienne qui se fait le centre de tout. Aussi, malgré l'éclat de leur esprit ou la beauté de leurs ouvrages, on sentait, en les approchant, qu'il y avait entre leur cœur et le reste du monde une ligne de démarcation que l'amitié ni l'amour ne dépasseraient jamais. Ils ne se préféraient pas, ils se suffisaient, et ce sentiment, peut-être involontaire, donnait quelque chose de factice à leur bienveillance et à leur vertu.

Tels furent les traits généraux qui s'offrirent aux regards de M. de Charvey. Dans le monde où il les recueillit, il lui fut aisé de connaître la vie et le caractère de M. d'Esparon sans avoir besoin de se lier avec lui. Il éprouvait en effet une répugnance invincible à rechercher la société d'un homme qu'il n'aimait pas et à épier ses sentimens et sa conduite, même dans l'espoir d'être utile à Albert, car c'est à lui qu'il songeait en observant ces tristes détails. Albert lui était cher, comme le sont d'ordinaire aux nobles cœurs ces jeunes têtes sur lesquelles ils peuvent transporter une autre affection, plus secrète et plus tendre, et s'unir, par un intérêt commun, avec la femme qu'il leur est interdit d'aimer. M. de Charvey fit même quelques tentatives pour arriver jusqu'à lui; mais, dans les premiers temps, M. d'Esparon et son fils vécurent si retirés, que les amis les plus intimes du comte trouvèrent à peine accès dans sa maison. Un peu plus tard, lorsque Octave reprit quelques-unes de ses habitudes mondaines, M. de Charvey, en le revoyant, chercha vainement Albert à ses côtés; le jeune homme, absorbé jusque-là par le bonheur d'être avec son père, ne lui demandait jamais de l'accompagner dans le monde, et ces dispositions sédentaires convenaient trop bien à M. d'Esparon pour qu'il essayât de les combattre.

M. de Charvey n'avait donc pu réussir encore à voir Albert d'Esparon, et il se demandait souvent avec douleur par quel moyen il pourrait protéger ce jeune homme contre les séductions et les périls qui l'entouraient. Alors, pour se consoler, il retournait auprès de sa fille, et si, en la regardant, une pensée qui lui était douce lui revenait à l'esprit, s'il aimait à entrevoir dans le lointain la possibilité d'une

union entre ces deux enfans qu'il associait déjà dans sa tendresse, il se disait en soupirant que ce projet n'était qu'un rêve et que bien des événemens pouvaient encore le renverser.

Un matin, M. de Charvey se promenait au Musée; on était à la fin de mars; le Salon venait de s'ouvrir, et le public commençait à arriver. Le colonel rencontra dans la foule un étudiant nommé Lucien Dalvèze, qui lui avait été récemment recommandé. Lucien était un de ces jeunes gens qui, sous prétexte de venir à Paris se préparer à une carrière sérieuse, y gaspillent leur temps et leur esprit dans toutes les futilités littéraires, et rapportent, quelques années plus tard dans leur province, une imagination découragée, une paresse railleuse, un fonds inépuisable de dédain et d'ennui.

M. de Charvey ignorait les habitudes et les tendances de Lucien; quelques mots, échappés dans la conversation, le mirent sur la voie. Il lui tint alors un langage rude, austère, où il lui représenta, tel qu'il l'avait vu, ce monde si beau en perspective. Il lui fit une peinture sévère, mais vraie, de quelques-uns de ces hommes que transfigure l'admiration lointaine. Il essaya de lui faire comprendre tout ce qu'il y avait de faux et de convenu dans ces natures de poètes, et de lui indiquer ces perpétuels contrastes entre ce qu'elles expriment et ce qu'elles sentent, entre ce qu'elles paraissent être et ce qu'elles sont. Le colonel s'échauffait peu à peu. En parlant à Lucien, il se souvenait d'Albert; il eût voulu que chacune de ses paroles pût parvenir jusqu'à lui, et ce souvenir le rendait plus énergique et plus éloquent. Lucien, qui défendait son terrain pied à pied, citait quelques noms et quelques œuvres; M. de Charvey le réfutait aussitôt et ne laissait debout aucune de ses idoles. Ils étaient entrés dans le salon carré. En face d'eux, ils aperçurent le portrait d'Octave d'Esparon. Involontairement M. de Charvey s'en approcha, comme pour invoquer cette image à l'appui des paroles amères qu'il adressait à Lucien. Il regarda un instant cette figure spirituelle, à laquelle le peintre n'avait pas manqué de donner une pose et une expression d'une poésie extatique; puis il dit à Lucien d'un ton bref :

— Tenez, voilà encore un de vos demi-dieux, n'est-ce pas?

— Oui, certes, répliqua l'étudiant.

En ce moment même, un jeune homme, qui se tenait depuis quelques minutes près du portrait de M. d'Esparon, s'approcha d'eux et les écouta; ce jeune homme était Albert. Il s'était arrêté devant cette toile, retenu par un charme bien naturel, et que rendait plus puissant encore l'espoir de recueillir dans la foule quelques propos flatteurs pour celui qu'il aimait tant. Aussi, lorsqu'il entendit les dernières paroles échangées entre Lucien et M. de Charvey, éprouva-t-il une émotion violente; dès-lors le colonel eut deux auditeurs au lieu d'un.

— Ai-je donc tort d'admirer Octave d'Esparon? avait repris Lucien, qui paraissait difficile à convaincre.

Au lieu de répondre, M. de Charvey lui dit en le regardant fixement:

— Vous souvenez-vous, monsieur, de votre enfance? vous êtes encore assez jeune pour n'avoir pas à remonter bien haut...

— Oui, je m'en souviens, répondit l'étudiant assez étonné de la question.

— Et que vous retracent vos souvenirs?

— Mais... des images communes à tous les enfans : mon père et ma mère veillant tous les deux auprès de moi, et plus tard se partageant le soin de guider mes premiers pas dans la vie.

— Et si, pendant ces années heureuses, vous n'aviez jamais aperçu votre père, si votre mère seule avait veillé sur vous, qu'auriez-vous pensé?...

— J'aurais pensé que mon père était mort, répliqua Lucien ému malgré lui.

— Eh bien! reprit le colonel en indiquant du doigt le portrait, si vous aviez été le fils de cet homme, vous vous seriez trompé, car il vit, et, pendant de longues années, il a abandonné sa femme et son fils...

Albert frissonna à ces terribles paroles; une sueur froide mouillait son front; il eût voulu s'avancer jusqu'à cet inconnu, dont chaque mot lui déchirait le cœur, et lui jeter un sanglant démenti; mais une force invincible le retint : il voulait tout entendre.

— Sa femme? son fils? et pourquoi? demanda Lucien.

— Parce que les hommes qui se croient supérieurs à tout dédaignent ces devoirs trop simples pour qu'on puisse s'enorgueillir de les avoir accomplis, parce que, poussés par un funeste désir de poétiser la vie, ils s'aigrissent contre ce qui les entoure, et maudissent ce qui les arrête. Ces liens les froissent et les blessent d'autant plus qu'ils s'y débattent davantage; puis vient le jour où, par un dernier et coupable effort, ils parviennent à les briser, et s'élancent vers cet horizon où les appellent deux fantômes : la passion et la renommée!...

— Et ces deux fantômes?...

— Octave d'Esparon les a atteints : la renommée... je n'ai pas besoin de vous le dire...

— Et la passion?..,

— La passion, reprit brusquement le colonel; si vous tenez à le savoir, allez le demander à la duchesse de Dienne!...

Après cette réponse, M. de Charvey entraîna Lucien comme s'il eût regretté d'en avoir trop dit. Albert resta un moment cloué à sa place; il lui semblait qu'un abîme s'était ouvert devant ses pas. Rien de distinct ni de précis ne s'offrait encore à sa pensée; mais il venait d'en-

tendre de cruelles accusations contre l'homme qu'il avait déifié dans son cœur. Les derniers mots prononcés près de lui renfermaient surtout un sens dont il frémissait. Il fallait à tout prix sortir de cette incertitude. A l'âge d'Albert, et dans les dispositions où il se trouvait, ce sont toujours les résolutions les plus violentes qui se présentent les premières; son parti fut pris à l'instant.

M. de Charvey et son compagnon, après avoir regardé quelques tableaux, se disposaient à sortir du salon carré qu'ils traversaient dans toute sa longueur. Albert marcha droit à eux, et au moment où il passait près du colonel, trébuchant tout à coup comme s'il avait été poussé par la foule, il lui marcha sur le pied, et appuya de tout son poids.

— Prenez donc garde à ce que vous faites, dit M. de Charvey.

— Et vous, riposta Albert d'une voix sourde, prenez garde à ce que vous dites.

Le colonel comprit aussitôt qu'il y avait entre ce jeune homme et lui autre chose qu'une inadvertance ou une impolitesse. Se penchant rapidement à son oreille: — Monsieur, lui dit-il, on nous regarde; passons dans la galerie.

Ils se dirigèrent vers ces solitaires asiles de la peinture malheureuse, que les artistes ont décorés du nom funèbre de *catacombes*. Arrivés là, le colonel s'arrêta, et dit à Albert :

— Voyons, jeune homme, expliquons-nous. Sans le vouloir, je vous ai offensé, n'est-ce pas?

Albert fut tout-à-fait dérouté par cette façon d'entamer l'entretien; mais il n'était pas homme à s'arrêter. Pris au dépourvu par la question de M. de Charvey, trop agité pour calculer ses paroles, il répondit d'un air décidé :

— Non, monsieur, c'est moi qui vous ai offensé, et je suis prêt à en subir les conséquences; je me nomme Albert d'Esparon.

Le colonel bondit comme un lion à la première balle qui l'effleure; il s'avança vers le jeune homme, et lui secouant les deux bras de ses mains nerveuses : — Vous! dit-il; vous!... vous êtes Albert d'Esparon, le fils de la comtesse d'Esparon?...

— Je suis le fils du comte Octave d'Esparon, répondit Albert en regardant M. de Charvey avec une fixité provoquante.

Celui-ci comprit tout; il devina qu'il avait été écouté, et ce jeune homme si enthousiaste, si confiant, froissé dans ses sentimens les plus chers, lui inspira une vive affection, une ardente pitié.

— Et moi, monsieur, lui dit-il doucement, je suis le colonel Charvey. Je vous pardonne, ajouta-t-il avec un sourire, d'appuyer un peu trop fort sur le pied des gens; qu'il n'en soit plus question, et soyons bons amis.

En prononçant ces paroles, M. de Charvey tendait la main à Albert; celui-ci retira la sienne.

— Mais moi, monsieur, répliqua-t-il, je ne vous pardonne pas la façon dont vous avez parlé de mon père; je veux savoir ce que signifiaient vos paroles. Si vous avez calomnié M. d'Esparon, avouez-le; si vous avez dit vrai, expliquez-vous. Encore une fois, je suis son fils; j'ai le droit de tout démentir ou de tout savoir!...

— Et si je ne veux rien ajouter à ce que le hasard seul vous a fait entendre?

— Alors, monsieur, il faudra bien que vous m'en rendiez raison.

La situation se compliquait. Cette énergie, cette loyale colère, enchantaient le colonel; mais son embarras était grand : se faire auprès d'Albert le délateur de M. d'Esparon lui semblait une indignité; terminer les choses à l'amiable devenait de plus en plus impossible; l'attitude du jeune homme était celle de la menace, et, malgré lui, M. de Charvey se sentait remué par ce ton, ce langage, auquel il était peu accoutumé.

— Eh bien! monsieur, j'attends! ajouta Albert avec plus de force. Voulez-vous vous rétracter? voulez-vous tout me dire? voulez-vous vous battre?... Il me semble que je parle clairement.

Le colonel hésitait encore, cherchant un moyen de se tirer de ce mauvais pas; il n'en vit point. Se rapprochant alors d'Albert, il lui dit avec une sorte de rudesse affectueuse :

— Vous êtes donc bien décidé à me faire faire une folie!... Allons, monsieur... puisqu'il le faut absolument, je suis à vos ordres... Nous nous battrons.

Les conditions furent bientôt arrêtées : il fut convenu que les deux adversaires se rencontreraient le lendemain matin au bois de Boulogne et qu'ils se battraient à l'épée. Le colonel semblait être sur son terrain; il réglait tout avec la prévoyance et le calme d'un homme habitué à ces sortes d'affaires. De temps en temps il s'interrompait pour regarder avec un intérêt bizarre celui avec qui il devait se couper la gorge, et, tout en expliquant à Albert qu'il amènerait un chirurgien et qu'ils se placeraient à cinq pas pour se porter l'un sur l'autre, il se disait qu'il eût bien mieux aimé lui sauter au cou.

Cinq minutes après, lorsque Albert se retrouva seul dans la rue et qu'il ne fut plus soutenu par ce sentiment qui nous sert de cuirasse quand on nous regarde ou qu'on nous écoute, une tristesse affreuse s'empara de lui. Sans le savoir, sans se l'avouer, il était en proie à son premier doute; il y avait dans le langage, dans l'accent, dans toute la personne du colonel un air d'autorité contre lequel il s'était raidi tant qu'ils avaient été face à face, mais qui, à mesure qu'il recouvrait son sang-

froid, le frappait davantage. Un nom surtout, le nom de cette duchesse de Dienne, lui revenait sans cesse, et, par une injustice familière aux affections vives, il le chargeait de tout le poids de ses rancunes. Son imagination ne s'arrêtait pas à préciser le rôle qu'elle avait pu jouer dans la vie de son père; mais il lui demandait compte de sa première souffrance, et c'était assez pour qu'il maudît cette image importune qui détruisait la paix de son cœur sans en altérer la pureté.

Les événemens de cette journée n'étaient pas finis pour Albert; lorsqu'il rentra, on lui remit une lettre dont la seule vue lui causa une vague frayeur. Quoique portant le timbre de Blignieux, cette lettre n'était pas de Mme d'Esparon. La suscription, d'une grosse écriture à peu près illisible, faisait honneur à la science hiéroglyphique des bureaux de la poste. Albert l'ouvrit d'une main tremblante, et, à travers mille caprices d'orthographe, voici ce qu'il lut :

« Monsieur Albert, je ne suis qu'une vieille servante, et vous trouverez peut-être que je me mêle de ce qui ne me regarde pas; mais, en conscience, je ne puis laisser aller les choses comme elles vont, et il n'est pas bien que vous les ignoriez. Je vous dirai donc que votre mère, la chère et sainte femme! vous écrit tous les huit jours, et que vous croyez, par conséquent, recevoir exactement de ses nouvelles... Vous vous trompez. Dans ses lettres, elle ne fait que vous recommander d'être sage, de rester toujours bon chrétien, de vous méfier de cette grande ville où l'on dit qu'il y a tant de beaux habits et de mauvais cœurs, mais elle ne vous dit jamais rien d'elle-même. Eh bien! la vérité est que depuis votre départ elle dépérit : voilà le grand mot lâché.

« Oui, monsieur Albert; vous voilà bien étonné, n'est-ce pas? elle qui a toujours été si froide, qui se laissait à peine embrasser!... Que voulez-vous? elle est ainsi faite, nous ne pouvons pas la changer; c'est un de ces caractères qui gardent tout en eux-mêmes, tout en dedans, jusqu'à ce que cela les étouffe. Votre mère ne vous a peut-être pas cajolé autant que vous l'auriez voulu, mais elle vous aime à faire compassion. Pendant ces treize ans, où d'autres qui ont la langue plus mielleuse se sont fort bien passés de vous, elle vous a soigné comme moi-même je n'aurais pas su le faire. Quand vous alliez à la chasse, il fallait la voir! Toute la matinée elle priait Dieu; puis, lorsqu'arrivait l'heure où elle espérait votre retour, elle s'acheminait, quelque temps qu'il fît, jusqu'à la chapelle de Sainte-Marthe-des-Neiges, d'où l'on découvre tout le revers de la montagne par où vous reveniez. Là elle restait immobile, jusqu'à ce qu'elle vous eût vu poindre en haut du sentier : alors elle rentrait à la hâte, comme si elle eût fait une mauvaise action et qu'elle eût craint d'être surprise; voilà comme elle est.

« Et quand vous avez eu cette grosse fièvre maligne qui nous a tous

tenus, pendant quarante jours, entre la vie et la mort, il ne faut pas croire qu'elle ait laissé approcher personne de votre lit, pas même moi, ni qu'elle ait consenti à se coucher une seule de ces quarante nuits: non, elle était toujours là, à votre chevet, goûtant les potions, touchant votre front et vos mains, puis murmurant tout bas, comme si elle eût parlé au bon Dieu, puis vous regardant avec ses grands yeux secs qui me faisaient plus de mal que si elle eût pleuré. Et cependant ce fut justement dans ce temps-là que, Jacques allant faire des emplettes chez le pharmacien de Briançon, celui-ci, qu'il trouva lisant la gazette, lui raconta que votre père venait de publier une bien belle... je ne sais plus comment cela s'appelle; mais on dit qu'il en tira beaucoup d'honneur et de profit.

« Et depuis votre départ, monsieur Albert, comme je voudrais que vous pussiez la voir! Il est vrai que, si vous pouviez la voir, c'est que vous seriez ici, et alors elle ne souffrirait plus. Les premiers jours, elle ne pouvait pas tenir en place; elle allait et venait dans les chambres, comme une ame en peine : elle détachait les chiens, s'en amusait une minute, puis les renvoyait brusquement. Elle se promenait jusqu'à la chapelle de Sainte-Marthe, comme si elle espérait vous voir paraître au bout du sentier, ensuite elle revenait à la maison sans rien dire à personne; mais, depuis quelques semaines, elle ne bouge presque plus, et elle ne m'inquiète que davantage à cause de son abattement et de cette obstination à ne se laisser distraire par rien. Vos lettres mêmes n'ont pas l'air de la consoler; elle maigrit à vue d'œil, et ce n'est pas étonnant, car dans ces quatre mois elle n'a pas mangé de quoi nourrir une alouette.

« Voilà, monsieur Albert, ce que j'ai voulu vous apprendre; si vous trouvez que j'ai eu tort, pardonnez-moi en songeant que depuis trente ans je mange votre pain, et que j'aime mieux vous manquer de respect que d'attachement. J'ai dû vous dire la vérité, vous ferez ensuite ce qui vous plaira; ce n'est pas à une pauvre vieille comme moi de vous dicter votre conduite, mais je connais votre bon cœur et je suis bien tranquille. En attendant votre honorée réponse, et en vous priant d'excuser la liberté que j'ai prise, je suis votre bien humble et bien dévouée servante,

« Marianne Bréchet. »

Cette lettre fut pour Albert comme un de ces éclairs qui, sillonnant tout à coup une nuit d'orage, jettent pour un moment sur ce qui nous entoure une clarté plus vive que le jour. Il commença à réfléchir, à regarder dans le passé, et il y lut bien des souvenirs auxquels il n'avait pas voulu songer. Il ne fit point encore descendre son père du piédestal où il l'avait placé, car les ames aimantes se hâtent d'accroître

leur affection pour ceux qu'elles ont méconnus, bien avant de la retirer à ceux qu'elles craignent d'avoir trop aimés; mais, en quelques heures, il rendit à Mme d'Esparon tout un arriéré de reconnaissance et de tendresse. Ce sentiment le ramena à de tristes réalités. Il était à deux cents lieues d'elle; elle souffrait horriblement de son absence, et il allait se battre! Alors il lui sembla que la voix lointaine de la vieille Marianne s'était élevée comme un reproche terrible ou un sombre présage. Son duel du lendemain, qui jusque-là l'inquiétait peu, lui apparut comme un crime. Les chances de cette rencontre, auxquelles il n'avait pas même songé, devinrent pour son imagination exaltée une réponse écrite avec du sang à cette lettre écrite avec des larmes; par malheur il n'était plus temps de reculer, et cette nécessité, qui le désespérait, devint son refuge contre son désespoir même. Demain, se dit-il, j'aurai tout expié ou je réparerai tout.

V.

Peut-être s'étonnera-t-on que le colonel Charvey eût si facilement consenti à se battre avec un jeune homme qu'il aimait et qu'il eût voulu protéger; mais M. de Charvey avait toutes les idées comme toutes les vertus du soldat. Il lui semblait d'ailleurs impossible qu'Albert, alliant une telle rigidité de principes à une si aveugle confiance, ne rencontrât pas tôt ou tard sur son chemin quelque affaire de ce genre. Dès-lors il valait mieux que dans cette initiation cruelle, mais inévitable, il trouvât au bout de son épée un adversaire tel que le colonel; car celui-ci, dont l'adresse égalait la bravoure, se croyait sûr de tenir entre ses mains toutes les chances du duel, et c'est là ce qui l'avait surtout décidé. Il comptait désarmer Albert, profiter de cet avantage pour prendre quelque ascendant sur ce jeune homme, et faire de cette rencontre une leçon décisive.

Ce fut avec cette résolution et cette espérance que le colonel arriva, accompagné d'un chirurgien et d'un témoin, au rendez-vous indiqué. Albert l'attendait depuis quelques minutes avec deux jeunes gens de sa connaissance qui avaient consenti à le suivre, non sans faire une légère grimace et lui expliquer, à sa très grande surprise, les mois de prison et les séances de cour d'assises auxquels ils s'exposaient pour lui rendre ce service.

Il était huit heures du matin. Une pluie froide qui tombait depuis le lever du jour avait rempli de grandes flaques d'eau les allées latérales du bois de Boulogne; l'herbe était glissante; les branches des taillis qu'ils traversaient pour trouver une place favorable leur renvoyaient au visage des gouttelettes glacées. Enfin ils arrivèrent à une clairière pro-

tégée contre les regards par un massif assez épais : le colonel proposa à Albert de s'arrêter là.

C'était évidemment un duel étrange; les témoins l'avaient si bien compris, qu'ils ne disaient rien pour l'empêcher, et qu'ils laissaient M. de Charvey maître de tout diriger à son gré. Si les fleurets n'avaient pas été démouchetés, on eût dit un maître d'armes s'apprêtant à donner une leçon à son élève favori. Albert était si calme, un courage si déterminé brillait dans ses yeux, que le colonel se tenait à quatre pour ne pas l'embrasser. Il ôta son habit, Albert en fit autant; il imitait tous ses mouvemens, tous ses gestes. M. de Charvey prit les fleurets des mains du témoin et en offrit un à son adversaire. Celui-ci se mit en garde, et le duel commença.

A peine eurent-ils échangé deux ou trois passes, que le colonel frémit d'épouvante. Il venait de reconnaître que le jeune homme était de sa force. En effet, pendant ses longues années de solitude, Albert avait acquis dans cet exercice une habileté assez grande pour lutter même avec les maîtres. Lui aussi s'était fié à son adresse pour épargner M. de Charvey, le forcer de s'avouer vaincu, et apprendre, au sujet de M. d'Esparon, quelque chose de précis. Ce fut donc avec une angoisse terrible que chacun d'eux reconnut qu'il n'était pas assez supérieur à son adversaire pour éviter de le blesser; ils se battirent en silence pendant quelques minutes. Au bout de ce temps, le colonel poussa un cri d'effroi, parce qu'il vit quelques gouttes de sang sur le bras blanc et nerveux d'Albert. Celui-ci, trop échauffé par le combat pour sentir cette égratignure, arrivé d'ailleurs à ce moment où les jeunes têtes perdent toute prudence, se fendit avec un élan irrésistible. Il s'enferrait si M. de Charvey eût tenu la pointe au corps; mais le colonel avait prévu la botte. Il leva le bras, et, pendant que sa lame effleurait l'épaule d'Albert, il reçut le coup dans le côté. — Bien touché, dit-il en souriant.

Le sang jaillit en abondance. Albert, qui n'avait pas sourcillé, pâlit tout à coup. Il lança le fleuret loin de lui et se précipita vers M. de Charvey, que le chirurgien avait à l'instant soutenu dans ses bras. La blessure n'était pas grave, l'abondance même du sang rassura l'homme de l'art; mais Albert était incapable de l'entendre : il prenait la main du colonel, il lui demandait pardon, il s'accusait de violence et d'injustice, il se traitait de meurtrier.

— Calmez-vous, Albert, lui dit M. de Charvey; ma blessure n'est rien, et vous, vous êtes un brave garçon !

Le regard languissant du colonel exprimait une affection si vraie, il venait de montrer tant de généreux courage, que pour Albert chacune de ses paroles devait avoir la solennité d'un oracle. Aussi le jeune homme lui prit de nouveau la main, et lui dit d'une voix à demi étouffée par les sanglots :

— Oh! monsieur, vous me pardonnez donc?

— Je fais plus, Albert, je vous aime.

— Eh bien! si vous m'aimez, un mot, par pitié un mot qui m'éclaire dans les ténèbres où je marche, un mot qui m'arrache au doute affreux où m'ont jeté vos paroles d'hier. Ce que vous disiez de M. d'Esparon, ajouta-t-il plus bas, est-ce bien vrai? en êtes-vous bien sûr?

M. de Charvey ne répondit point. Il ne se résignait pas plus que la veille à se faire auprès d'Albert le délateur de son père. Plus il pensait que cet instant devait donner d'autorité à son langage, plus il lui répugnait de parler.

— Oh! monsieur, un mot, par pitié un mot! répétait Albert avec une insistance désespérée.

C'était trop d'émotion pour le colonel; le sang qu'il perdait l'affaiblissait peu à peu; ses dernières blessures n'étaient pas encore fermées; la torture que lui causaient les questions d'Albert venant s'ajouter à ses souffrances, il chancela, et s'appuyant sur lui :

— Vous aussi, par pitié, reprit-il d'une voix éteinte, ne m'interrogez plus.

— Oh! rien qu'un mot, un seul, et je vous bénirai toute ma vie, répéta le jeune homme, qui, dans son ardeur, ne s'apercevait de rien.

— Eh bien!... votre père est un poète, et votre mère est une sainte, murmura M. de Charvey; puis il s'évanouit.

Les témoins le transportèrent dans une voiture, aidés du chirurgien, qui, tout en maugréant contre les équipées et les mauvaises têtes, affirma de nouveau que ce n'était rien. Albert remonta seul dans le fiacre qui l'avait amené et reprit le chemin de la maison paternelle. La pluie avait recommencé; les Champs-Élysées étaient encore solitaires. Albert, en suivant la grande avenue, comparait tristement ce retour à sa première promenade avec M. d'Esparon, si pleine d'enchantement, de confiance et de soleil; il n'hésitait pas sur ce qu'il avait à faire; sa conduite était tracée, et il ne songeait ni à ajourner ni à marchander son obéissance au devoir. Seulement, lorsque la voiture s'arrêta devant la maison de son père, il sentit qu'il lui restait encore là une affection et une espérance; quelques instans après, il était auprès de M. d'Esparon. Sa pâleur, ses traits bouleversés, ses vêtemens en désordre, donnèrent bien vite l'éveil à Octave; il devina qu'il venait de se passer quelque chose d'extraordinaire; il interrogea vivement son fils, qui lui avoua tout.

L'agitation du comte fut si vraie, son désespoir si grand, ses angoisses si profondes, qu'Albert retomba dans ses incertitudes et se demanda de nouveau si l'homme qui parlait si bien le langage du cœur méritait les sévères paroles du colonel. M. d'Esparon commença par reprocher à son fils de n'avoir pas eu plus de ménagement pour sa tendresse, de s'être exposé, sans l'avertir, à un semblable péril; mais Al-

bert lui prouva sans peine qu'en pareille circonstance il n'y a rien de mieux que d'épargner à ceux qui nous aiment l'horrible douleur de savoir d'avance ce qu'il n'est plus temps de prévenir, ou la triste envie de mettre obstacle à ce qu'ils ne sauraient empêcher. M. d'Esparon, qui l'écoutait avec une sorte d'admiration inquiète, frémissant encore du danger passé, finit par convenir qu'il avait raison. Sa pensée prit alors un autre cours, et une question bien naturelle arriva sur ses lèvres :

— Quelle était, demanda-t-il, la cause de ce duel?

Le jeune homme regarda son père et se tut. Ses douleurs, un moment oubliées, recommençaient. M. d'Esparon répéta sa question avec plus de chaleur, et, à l'embarras des réponses d'Albert, il comprit bientôt qu'il s'agissait de lui-même.

— Et que disait-on de moi? reprit-il après un moment d'hésitation.

— Ce que le fils de Mme d'Esparon ne devait pas entendre; ce que le fils de M. d'Esparon était forcé de relever.

Octave rougit et se mordit les lèvres; mais il était en ce moment sous l'influence d'un sentiment trop sincère pour ne pas faire bon marché de lui-même, et, ne songeant qu'à son fils, il mesura d'un œil épouvanté les périls et les chagrins auxquels cette susceptibilité chevaleresque exposait Albert.

— Ah! dit-il enfin, c'est moi qui suis coupable; j'aurais dû le prévoir; j'aurais dû penser que ce que j'essayais était impossible, que vous étiez trop pur pour l'air que nous respirons ici!

Albert avait espéré que son père se défendrait avec indignation; il attacha sur lui un regard de reproche, puis il ajouta :

— Ainsi donc vous me trompiez?

— Et le sais-je moi-même? N'avais-je pas oublié, en vous revoyant, tout ce qui n'est pas vous? Avais-je un autre but que de vous retenir? Et maintenant, que faire? Chaque fois que je vous verrai sortir, chaque fois que vous passerez quelques heures loin de moi, je serai dans des transes mortelles... Albert! Albert! cher et cruel enfant, pourquoi n'avoir pas plus de pitié de votre père?

— Rassurez-vous, répondit Albert en affermissant sa voix, cette inquiétude et ces périls ne seront pas de longue durée; je viens vous demander la permission de retourner à Blignieux...

— Partir! vous, me quitter! s'écria le comte en pâlissant.

— Il le faut; le charme que j'ai trouvé auprès de vous ne doit pas me faire oublier une autre affection, d'autres liens...

M. d'Esparon resta un moment la tête appuyée dans ses mains; quand il la releva, le regard qu'il fixa sur son fils était empreint d'une telle tristesse, que le pauvre Albert sentit sa résolution chanceler.

— Oui, reprit Octave, je sais bien que je n'ai pas le droit de vous retenir malgré vous. J'avais espéré... il me semblait... cette vie était si

douce!... votre présence me faisait tant de bien!—En cet instant la voix lui manqua, et il se détourna brusquement.

Albert n'y put tenir; il se rapprocha de son père et lui dit doucement : — Oh! ne vous plaignez pas! Laissez-moi, je vous en prie, le peu de courage qui me reste. A quel point je vous aimais, vous l'avez deviné, n'est-ce pas? Aujourd'hui encore je donnerais ma vie pour vous épargner ce chagrin; mais il le faut, ma mère n'a que moi au monde, mon absence la tue; d'ailleurs, voici sa fête qui approche...

— C'est vrai, murmura Octave; elle s'appelait Marceline.

— Et ce jour-là (hélas! c'est la seule fois dans l'année où je la voie sourire!) j'attends son réveil pour lui offrir un beau bouquet de roses des Alpes.

— Les roses des Alpes!... reprit M. d'Esparon. Pâles et aimables fleurs que j'ai cueillies bien souvent sur la pointe de nos rochers!... J'étais jeune alors, jeune et pur comme vous, Albert! Ah! quel est donc ce charme que j'avais oublié depuis si long-temps? — Et Octave se tut, comme accablé sous le poids de ses pensées.

Albert essaya quelques paroles consolatrices, mais son père ne l'entendait plus; cette imagination mobile se reportait, à vingt ans de là, vers cet humble coin de terre qu'elle avait si long-temps dédaigné.

— Oui, disait-il, il me semble que c'est hier; les plus fraîches de ces fleurs sauvages croissaient dans ce grand ravin qui sépare notre plateau de la première chaîne des Alpes, et qu'on nomme la Combe-aux-Loups. Oh! je n'ai rien oublié. Un pont rustique traversait le ravin, il conduisait à un petit sentier tracé, à travers la montagne, par le pied des chasseurs, et qui se perdait, au bout d'une demi-lieue, dans un bois de mélèzes... C'est de la lisière de ce bois que la vue embrassait tout le paysage; en se retournant pour mesurer le chemin parcouru, on apercevait, bien loin, les pauvres tourelles de Blignieux, et, un peu plus près, aux bords du ravin, cette petite chapelle dont le porche m'a si souvent servi d'abri...

—Sainte-Marthe-des-Neiges, interrompit Albert... ce lieu m'est doublement sacré, doublement cher : c'est là, lorsque j'allais à la chasse, que ma mère venait épier mon retour; c'est de là qu'elle me voyait paraître quand je sortais du bois d'Estève, et ses inquiétudes se calmaient en me voyant.

— Elle vous aime donc, vous? dit Octave d'une voix émue. Au fait, poursuivit-il tout bas et comme se parlant à lui-même, le cœur de l'épouse peut rester fermé, celui de la mère, jamais!

— Oui, mon père, elle m'aime, je le sais maintenant, et cependant j'en avais douté jusqu'ici.

— Que dites-vous?

— Comme elle n'est pas expansive, comme ses regards sévères, ses

lèvres scellées, n'avaient jamais encouragé mes caresses, je l'ai accusée de froideur, j'ai cru qu'elle ne m'aimait pas.

— Vous aussi!... s'écria M. d'Esparon en tressaillant. Oh! Albert, il me semble que j'entends ma propre histoire!...

— Oui, reprit le jeune homme, voilà ce que je croyais, voilà ce que j'ai souffert; mais aujourd'hui j'ai la preuve que j'étais ingrat et injuste, que cette affection à laquelle je ne pouvais croire est réelle, immense comme le cœur qui la renferme.

Et il tendit à son père la lettre de Marianne, qui, depuis la veille, ne l'avait pas quitté. M. d'Esparon la lut; mille pensées tumultueuses se reflétaient sur son front, sa poitrine se soulevait. A la fin il rendit la lettre à son fils, et, se promenant à grands pas dans la chambre :

— Hélas! dit-il, qui sait s'il n'y a pas là une vérité qui m'accuse! Doute poignant qui m'a souvent poursuivi, et dont je me croyais délivré! Albert, c'est moi peut-être, moi seul qui me suis trompé! je n'ai pas compris cette nature rigide et fière; je n'ai pas su conserver vis-à-vis d'elle ce calme, cette dignité, qui m'eussent donné assez d'ascendant pour l'assouplir. J'ai voulu tout emporter d'assaut; mécontent de n'être aimé que par devoir, j'ai voulu éveiller en elle une passion impossible. J'avais espéré du moins qu'elle accueillerait avec enthousiasme les premiers essais d'une imagination qui ne savait que faire de ses ardeurs... et je n'obtenais que sa méfiance ou ses dédains! Alors ce livre où je ne pouvais pas lire, j'ai trouvé plus court de le déchirer; j'ai eu des paroles amères, des sarcasmes imprudens, des colères puériles, et, après avoir tout compromis, faute de savoir attendre, j'ai achevé de tout perdre, faute de savoir pardonner!

— Pardonner!.. votre cœur a donc bien souffert!..

— Oui, répondit Octave en baissant la voix, mais il y a des choses que je n'ai avouées à personne, que je ne me suis jamais dites à moi-même... Et aujourd'hui l'idée de ce départ, les angoisses qui me déchirent, tout m'arrache ce triste secret. Albert, savez-vous quel a été entre nous le plus terrible grief, le plus insurmontable obstacle? Mon orgueil.

— Ah! c'est donc vrai! balbutia Albert, qui, malgré lui, songea aux accusations du colonel.

— Oui, mon orgueil qui me soufflait à l'oreille que j'étais fait pour être adoré, que la femme qui ne m'aimait que par devoir ne méritait pas d'être ma compagne, et que, si je brisais ces chaînes, le monde me vengerait de son indifférence et de sa froideur!

— En cela du moins vous ne vous êtes pas trompé. Pendant que ma mère commençait à Blignieux sa vie d'isolement, vous veniez à Paris, où vous trouviez le succès, la gloire, le bonheur!

— Ah! Albert, que vous me connaissez mal! D'autres peuvent croire que j'ai touché le but, réalisé mes rêves, que je n'ai plus qu'à me re-

poser dans ce que vous appelez de si beaux noms; si vous saviez quel fonds immense de stérilité et d'amertume se cache sous ces jouissances factices, sous ces succès passagers! L'imagination est une fée malfaisante qui se plaît à détruire son propre ouvrage; l'idéal est une forme trompeuse qui cesse d'être dès qu'on y touche! l'orgueil est un abîme où s'absorbe et se dessèche tout ce qu'on y jette pour le combler!

M. d'Esparon semblait s'enivrer de ses douloureuses confidences : Ah! reprit-il en regardant son fils, pourquoi m'avez-vous donné, outre la joie de vous revoir, celle de me sentir aimé? Pourquoi ce charme de plus, maintenant qu'il faut tout perdre? Malheureux! je ne puis accuser que moi-même! C'est moi qui devais prévoir ce qui me frappe aujourd'hui : regrets inutiles, il est trop tard!

— Et s'il n'était pas trop tard? dit Albert comme illuminé d'une idée soudaine; s'il était temps encore d'obéir à la voix de Dieu, à la prière d'un fils, de rendre un peu de joie à celle qui est restée pendant tant d'années dans la solitude et l'oubli?

— Quoi! que dites-vous? Croyez-vous donc que ce soit possible?...

— J'en suis sûr.

—Je pourrais encore reprendre ma place à ce foyer que j'ai fui, ma place dans ce cœur que j'ai blessé?

— J'en réponds.

— Eh bien! s'écria M. d'Esparon, qui semblait céder à un entraînement surhumain, eh bien! vous l'emportez. Meure dans mon sein ce démon qui m'égare! meurent ces ambitions que rien n'assouvit, ces rêves que rien ne réalise, ces éternelles inquiétudes qui se servent à elles-mêmes de pâture et de tourment! Je m'attache à vous comme à mon sauveur : vous partez pour Blignieux; Albert, partons ensemble!...

Albert poussa un cri; tous les doutes qu'il combattait depuis vingt-quatre heures tombèrent en un instant; en un instant, il reprit plus de confiance et d'amour pour son père qu'il n'en avait jamais ressenti : — Ah! dit-il l'œil rayonnant d'une joie divine, je savais bien qu'on vous calomniait! je savais bien que vous étiez le plus noble, le plus généreux des hommes! Et il ajoutait, tout en embrassant M. d'Esparon : — Quel bonheur que le colonel ne m'ait pas tué!...

Il y eut encore là pour tous deux quelques belles et douces heures. Comme Albert voulait partir sans délai, ils commencèrent sur-le-champ leurs préparatifs de départ; ils s'en occupèrent ensemble, Albert avec une joie et un entrain charmant, Octave avec tant de vivacité et de hâte, qu'on eût dit qu'il évitait de réfléchir ou qu'il craignait d'hésiter. Il fut convenu qu'ils partiraient le surlendemain, et que Louis, le valet de chambre du comte, resterait quelques jours de plus à Paris pour terminer les derniers arrangemens.

Ces préparatifs les occupèrent encore le lendemain une partie de la

journée. Quand vint le soir, M. d'Esparon annonça à son fils que, pour dire un dernier adieu à la vie de Paris et saluer dignement ce monde qu'ils devaient quitter dans quelques heures, ils iraient aux Italiens. La saison allait finir, et les dernières représentations sont toujours les plus belles. Ce jour-là on donnait *Otello*. Si Albert avait eu trente ans, si l'expérience de la vie lui avait appris à se méfier de certaines épreuves, il eût cherché le moyen d'éviter cette soirée; mais il était jeune, il était heureux, il se croyait sûr de M. d'Esparon comme de lui-même, il accepta donc avec empressement une offre qui lui promettait trois heures d'excellente musique, et il ne vit qu'un plaisir là où il y avait un péril.

VI.

M. d'Esparon et son fils arrivèrent au Théâtre-Italien un peu avant l'ouverture d'*Otello;* ils prirent place au second rang des stalles : Octave, en se retrouvant dans son centre habituel, en revoyant cette salle où mille détails, inaperçus pour d'autres, le ramenaient aux fugitives impressions de la vie du monde, s'étonna d'y prendre plus d'intérêt qu'à l'ordinaire, et il ne put se défendre d'un peu de trouble lorsqu'il songea à son héroïque résolution.

Au moment où *Otello* commença, Albert entendit, presque au-dessus de sa tête, le bruit d'une loge d'avant-scène qui s'ouvrait. Une femme y entra; Albert crut vaguement la reconnaître, et, comme il avait conservé précieusement tous les souvenirs qui se rattachaient à sa première promenade aux Champs-Élysées, il se rappela bientôt que c'était la femme qu'il avait rencontrée près du rond-point, dans cette voiture que le cheval de M. d'Esparon avait voulu suivre. Il la regarda alors avec plus d'attention, et la trouva admirablement belle : il lui fut d'autant plus facile de l'examiner, qu'elle se tournait fréquemment du côté où il était placé, tout en écoutant avec attention, ou du moins avec patience, les propos d'un beau jeune homme à figure fade, mais irréprochable, qui était entré dans sa loge, et qui paraissait se donner une peine infinie pour qu'on le crût au mieux avec elle. Albert avait fait peu d'attention à ce jeune homme; il ne remarqua pas davantage que, depuis l'arrivée de cette femme, M. d'Esparon semblait mal à l'aise, qu'il la regardait à la dérobée avec une agitation singulière, tenant à peine sur sa stalle, et n'écoutant plus une note de l'opéra. Le motif de cette agitation était si puissant, qu'à la fin du premier acte M. d'Esparon quitta sa place sans mot dire. Un instant après, Albert le vit entrer dans cette avant-scène et s'asseoir auprès de la belle inconnue. Il n'en fut pas surpris : il se souvint que le jour de leur rencontre Octave l'avait saluée, et il était dès-lors fort naturel qu'il allât lui faire une visite; mais cette visite se prolongea au-delà des limites ordinaires. Le coup

de sonnette qui annonçait le second acte n'eut pas même le pouvoir de rappeler M. d'Esparon. Depuis son entrée, une révolution évidente s'était accomplie dans cette loge; le bel élégant qui avait d'abord figuré en première ligne, passant tout à coup à l'état de comparse, cachait son désappointement à l'ombre de son large binocle. Albert, incapable d'apprécier ce symptôme, commençait cependant à se préoccuper de cette longue absence de son père. Ce ne fut au premier moment qu'un malaise vague, indéfini, une curiosité impatiente. Bientôt cette curiosité s'accrut, cette impatience devint plus vive. Le rideau s'était levé pour le second acte, et Octave ne revenait pas. Peu à peu Albert sentit naître au fond de son cœur quelque chose de pareil à ces pressentimens dont on a peur, à ces pensées dont on a honte. A mesure que le temps s'écoulait, il lui semblait que ce pressentiment absurde, cette pensée impossible, prenait une forme, un corps, un nom; le nom qu'il repoussait encore revenait sans cesse et entrait plus avant dans son ame. En épelant malgré lui, de ses lèvres frémissantes, ce nom prononcé une seule fois devant lui par le colonel Charvey, il avait la fièvre, il devenait fou, il eût voulu l'être. A la fin, il n'y put tenir. Se tournant vers un de ses voisins avec qui il avait échangé quelques remarques sur la musique et les acteurs, il lui dit en tremblant déjà :

— Monsieur, pourriez-vous me dire quelle est cette femme en robe de velours noir avec un camélia dans les cheveux?

— Dans quelle loge?

— Dans cette avant-scène de droite, balbutia Albert.

— Où nous voyons M. d'Esparon? fit le voisin avec un sourire qu'il voulait rendre spirituel.

— Justement.

— Eh! c'est la belle duchesse de Dienne, dit l'officieux d'un air qui signifiait : D'où sortez-vous?

Ce nom suffisait. Albert sentit qu'il y avait là la ruine de ses dernières espérances. Jetant un regard désolé sur la duchesse de Dienne et sur M. d'Esparon, il rentra courageusement en lui-même, et comprit que l'arrêt qui condamnait Octave était cette fois irrévocable.

Par une triste coïncidence, au moment où il cherchait à se familiariser avec sa douleur, semblable à ces blessés qui ont le courage de sonder eux-mêmes leur plaie, Desdemona, pâle, brisée, tout en pleurs, murmurait aux pieds de Brabantio : *S'il padre m'abbandona!* la salle entière applaudissait. Malgré lui, Albert s'appliqua ces paroles désespérées. Alors il sentit que les larmes montaient aux bords de ses paupières, et, s'accoudant sur sa stalle, il cacha son visage dans ses mains.

Pendant ce temps, un drame plus vulgaire se passait dans la loge fatale. M. d'Esparon, en y montant, n'avait pas de but déterminé. Peut-

être n'était-il poussé que par cette inconséquence bizarre, mais fréquente, qui rend insupportable l'idée d'être remplacé, même auprès de la femme que l'on n'aime plus. La vue du bel attentif avait contribué autant que celle de la duchesse à ramener près d'elle M. d'Esparon; mais une fois installé, cédant à la pente de son caractère, le comte avait trouvé Mme de Dienne plus ravissante que jamais, justement parce qu'il pensait à son départ et croyait la voir pour la dernière fois. Sous l'influence de cette idée, il avait été auprès de la duchesse ce qu'il savait être quand il croyait son cœur en jeu : spirituel avec sentiment, mélancolique avec grace, séduisant enfin, même pour une femme qui ne pouvait plus guère s'abuser.

Depuis long-temps, en effet, Mme de Dienne avait vu décroître son empire sur Octave. Elle aussi avait ressenti les effets de cette nature brillante, non moins incapable de dévouement et d'amour vrai dans le domaine de la passion que dans les limites du devoir. Alors, plus soucieuse de sa dignité que de son bonheur, elle avait accepté la situation, rendu au comte sa liberté, et posé elle-même les termes d'une rupture sans secousse et sans éclat. Je laisse au lecteur le soin de deviner si cette rupture et le vide qu'elle forma dans l'existence de M. d'Esparon n'étaient pas pour quelque chose dans ce réveil d'amour paternel qui lui avait fait appeler Albert. Ce sont là de ces mystères que ne s'avouent pas les cœurs où ils s'accomplissent, et il y aurait de la cruauté à être plus clairvoyant qu'eux-mêmes; mais, depuis trois semaines, M. d'Esparon, à qui ce bonheur paternel ne suffisait peut-être plus, avait renoué quelques communications avec la duchesse. Elle l'avait accueilli avec une douceur résignée qui la rendait plus attrayante. Sans préméditation et sans emphase, elle s'était posée auprès d'Octave en femme qui regarde comme inévitables les mécomptes qui l'ont frappée, et qui, au lieu d'en faire un sujet de reproche, les attribue aux tristes conditions de la vie et à l'irrésistible courant des affections humaines. C'était assez pour qu'elle apparût aux yeux de M. d'Esparon sous un jour nouveau; et, comme elle était très spirituelle, comme il y avait un charmant paradoxe dans ces conversations où, en plaidant pour le désenchantement qu'elle avait subi, elle forçait Octave à se faire l'avocat de la passion qu'il avait brisée, celui-ci, piqué au jeu, retourna chez elle assez souvent pour en reprendre l'habitude, et y trouva assez de plaisir pour s'imaginer qu'il redevenait amoureux.

C'est au milieu de ces circonstances qu'avaient eu lieu les derniers événemens que je viens de raconter. M. d'Esparon, en se décidant tout à coup à partir pour Blignieux, sous l'empire des émotions sincères que lui avaient causées le duel d'Albert et l'entretien qui l'avait suivi, ne s'était plus préoccupé de Mme de Dienne; mais cette soirée, l'aspect de

cette salle, la vue de la duchesse, celle de son nouvel adorateur, tout avait augmenté le danger, et nous venons de voir comment il y succombait.

La duchesse de Dienne fut-elle sa dupe? Céda-t-elle une fois encore à ce charme posthume qui fait croire aux femmes que des paroles d'amour sur les lèvres de ceux qui les ont aimées ne sauraient être tout-à-fait menteuses? Devina-t-elle vaguement qu'elle avait un rival à combattre dans la personne de ce jeune homme qu'elle voyait près de la stalle vide d'Octave? Eut-elle quelque idée de ce départ, et un dernier retour de coquetterie ou de vanité l'engagea-t-il à essayer ce qu'elle avait encore de puissance? Le fait est que leur conversation s'anima de plus en plus, et, sous des apparences de raillerie ou de malice, eut des échappées affectueuses et tendres. De temps en temps, Octave, qui sentait le péril, faisait mine de se lever; mais elle le retenait par quelque gracieuse câlinerie. Il resta donc, et tous deux crurent un moment à la possibilité de rallumer des cendres éteintes : folle chimère, dont le premier effet était de déchirer, à quelques pas de là, un noble et jeune cœur!

Otello allait finir. Albert, incapable de demeurer plus long-temps en face de cette loge, gouffre de soie et de velours où s'étaient abîmées en un instant toutes les joies de son ame, n'attendit pas la fin du troisième acte, et s'enfuit comme un faon blessé qui retourne à son gîte. M. d'Esparon vit sortir son fils, il fit un mouvement comme pour aller le rejoindre dans le corridor; mais les femmes les plus loyales ont aussi leurs heures impitoyables : dans cette soirée, la duchesse de Dienne avait accepté la lutte; dès-lors il fallait qu'elle la soutînt jusqu'au bout. — Cher comte, dit-elle d'une voix plus douce que la romance de Desdemona, aurez-vous la complaisance de me donner le bras jusqu'à ma voiture? — Il n'y avait pas moyen de résister à une prière modulée avec tant de grace. Octave attendit donc la chute du rideau; Mme de Dienne et lui sortirent ensemble de la loge. On sait avec quelle majestueuse lenteur l'auditoire des Italiens descend le grand escalier. Une foule compacte arrêtait à chaque pas la marche de M. d'Esparon et de sa belle compagne. Tous les yeux se dirigeaient vers eux : « C'est la duchesse de Dienne et Octave d'Esparon, disait-on à demi voix. — Le poète et la muse! — Dante et Béatrix! »

Ils arrivèrent ainsi jusqu'au péristyle. Lorsque Mme de Dienne fut montée dans sa voiture, Octave renvoya la sienne. Il avait besoin de respirer, de réfléchir, de compter avec lui-même. Le passage Choiseul était encore ouvert. Il y entra, alluma un cigare, et revint à pied chez lui par les boulevards. La nuit était froide, mais calme et sereine. Des milliers d'équipages se croisaient dans tous les sens; des flots de

lumières ruisselaient encore aux vitres des magasins et des cafés. M. d'Esparon croyait entendre des voix confuses lui répéter avec Mme de Dienne : Restez! « Quitter tout cela! se disait-il; abdiquer demain..... être oublié dans six mois..... Et pourquoi? pour un semblant de vertu et de bonheur, qui ne peut plus être ni le bonheur ni la vertu! »

Il rentra, triste et indécis; on lui dit que son fils l'avait précédé de quelques minutes et s'était brusquement enfermé. Octave ne sut trop s'il devait essayer de le voir et de lui parler; il se dirigea furtivement jusqu'à sa porte : on apercevait au-dessous une raie lumineuse qui prouvait qu'Albert veillait encore. M. d'Esparon prêta l'oreille et crut entendre le cri d'une plume courant sur le papier; il n'osa frapper. Trop mécontent de lui-même pour pousser plus loin sa tentative, il revint sur ses pas, plus agité, plus irrésolu que jamais.

Le lendemain, à son réveil, il sonna et demanda son fils. On lui annonça qu'il était parti à la pointe du jour. M. d'Esparon ne comprit pas d'abord; il sauta à bas de son lit, s'habilla à moitié, et courut à l'appartement d'Albert : il n'y avait plus personne. A mesure que la vérité se révélait à Octave, un tremblement nerveux s'emparait de lui; il parcourait dans tous les sens les deux ou trois pièces dont se composait cet appartement. Tout le mobilier était intact; chaque objet avait été soigneusement remis à sa place; les habits qu'Albert, par ordre de son père, avait commandés à Paris, étaient exactement rangés dans les placards. Le jeune homme n'avait emporté que le mince et modeste bagage avec lequel il était venu.

En continuant ses recherches, M. d'Esparon aperçut enfin une lettre qu'Albert avait laissée sur sa table de travail; il se jeta dessus, déchira l'enveloppe et lut ce qui suit :

« J'ai prié Dieu qu'il m'inspirât ce que j'avais à faire; je le prie maintenant d'écarter de ma plume tout ce qui ne serait pas d'un fils respectueux et soumis. Pardonnez-moi donc si je pars sans vous; pardonnez-moi si cette lettre conserve quelque trace de sentimens que je repousse et que je renie.

« Je pars; j'ai craint que votre résolution d'avant-hier ne fût le résultat d'une exaltation factice, et par conséquent passagère. J'ai craint qu'il ne vous fût trop pénible, à cause de moi, de revenir sur une décision dont vous vous repentiriez plus tard. J'ai pensé que mon départ vous épargnerait à la fois l'embarras d'un instant et les regrets de toute la vie.

« Comment avais-je pu m'abuser à ce point? Renoncer pour nous aux succès, aux plaisirs, à tout ce qui rend votre vie si brillante, si enviée, c'eût été trop. Dans une heure d'entraînement que je regarde au-

jourd'hui comme un rêve, j'ai pu croire ce sacrifice possible; maintenant je comprends tout ce qu'il vous coûtait, et je m'en veux de l'avoir espéré.

« Peut-être vaut-il mieux qu'il en soit ainsi pour une personne que je ne vous nommerai plus. Elle est fière, vous le savez : si elle se fût livrée avec confiance à cette consolation tardive, et qu'ensuite.... non, non; mieux valent certaines souffrances que certaines humiliations; mieux vaut un malheur dont on a cessé de se plaindre qu'un bonheur qui serait à charge à quelqu'un.

« Je ne sais ce que je vous écris; j'ai déchiré vingt lettres, et j'ai peur encore que celle-ci n'exprime pas assez tout ce que je voudrais dire, ou dise trop ce que je veux taire. Que Dieu me protége donc et qu'il me soutienne!... Il y a des momens où je regrette de vous avoir connu. Mes rêves étaient si purs et si doux!... Puis est venue notre réunion plus douce encore, et cette vie dont il faudrait savourer les délices sans en connaître les secrets. Ah! j'ai goûté tout cela avec trop d'ardeur; j'ai mérité d'être puni; j'ai été trop heureux, trop crédule, et je sais aujourd'hui.... non, je ne sais rien, sinon que je pars et que je pleure.

« Je vais reprendre ma vie de Blignieux avec la pauvre délaissée. Il est temps que je revienne à celle qui a besoin de moi, à celle qui n'a que son fils à aimer. J'ai beaucoup à réparer, bien des chimères et des injustices à abjurer à ses genoux. J'espère que mes forces ne me trahiront pas, et, si je retrouve auprès d'elle tout ce que je perds ici, il me semble que je serai presque consolé.

« Demain, à votre réveil, nous serons loin l'un de l'autre..... hélas! comme nous l'étions déjà ce soir, moins loin peut-être.... Oh! pardon! pardon! Je voudrais effacer avec mes larmes cette cruelle image; je n'ai rien vu, rien su; j'étouffe dans mon sein, dussé-je en mourir, tout ce qui n'est pas résignation et respect. A Blignieux, je sens que je vous aimerai encore; à Paris, je ne vous reverrais jamais. »

M. d'Esparon lut et relut cette lettre; chaque mot, chaque réticence le déchirait de honte et de douleur; puis il promena un dernier regard sur cette chambre vide, et il en sortit comme un exilé.

S'il y avait eu là des chevaux de poste, nul doute que dans ce premier moment de désespoir il ne fût parti sur les traces de son fils : il songea même à en demander; mais il hésita, et une partie de la journée s'écoula avant qu'il se fût décidé. Quatre heures arrivèrent; c'était l'heure où il avait coutume d'aller chez Mme de Dienne. Machinalement il sonna. Sa voiture était prête, et, sans qu'il dît un mot, son cocher le conduisit à l'hôtel de la duchesse. Tous ceux qui connaissent l'histoire des passions, tous ceux qui savent à quel point il est difficile de les arrêter quand elles naissent et de les ranimer quand elles meurent

comprendront sans peine combien fut courte cette dernière illusion qu'Octave et Mme de Dienne essayaient de ressaisir.

En partant de Paris, Albert n'avait pas éprouvé un moment d'hésitation, mais la confiance et l'enthousiasme étaient éteints dans son cœur. Dans les premiers jours de la jeunesse, on croit toutes les épreuves décisives : les joies comme les douleurs paraissent sans appel. Dépouillé en un jour des songes dorés de son adolescence, Albert s'imaginait que son ame était dévastée pour jamais, et que pas une fleur ne pourrait croître sur ces débris. Cependant, à mesure qu'il approchait du terme de son voyage, sa tristesse, sans s'effacer tout-à-fait, prit un caractère de mélancolie plus douce. Lorsqu'en jetant les yeux par la portière de la voiture, il aperçut dans le lointain les premières cimes du Dauphiné, il se sentit saisi de cette émotion que causent, après les crises de la vie, l'aspect de la campagne et le retour au pays natal. Quelques lieues avant Blignieux, il reconnaissait déjà chaque buisson de la route, chaque bouquet de bois, chaque accident de terrain; il lui semblait alors que sa vie se rattachait au fil qu'il avait rompu quatre mois auparavant, et il se demandait si ces quatre mois n'étaient pas un rêve.

En arrivant à la grange des Aubiers, à l'endroit même où le chemin de Blignieux s'embranche sur la grande route, Albert sauta à bas de la diligence, laissa ses paquets à la ferme, et, le cœur palpitant, se dirigea vers le château au pas de course. En entrant dans la longue avenue d'ormeaux, il vit accourir ses deux chiens, qui avaient flairé son approche et qui se précipitèrent sur lui comme une trombe. Derrière eux marchait d'un pas plus lent la vieille Marianne, qui, depuis qu'elle avait écrit sa lettre à Albert, s'attendait sans cesse à le voir arriver, et venait tous les jours à sa rencontre. Le jeune homme se dégagea de ces premières étreintes : il courut jusqu'à la porte du salon et l'ouvrit d'une main tremblante. Sa mère était assise à sa place ordinaire. Rien n'était changé autour d'elle. N'eût été la pâleur de ses joues et l'amaigrissement de son visage, Albert aurait pu croire qu'il ne l'avait quittée que la veille. Lorsqu'elle le vit entrer, elle changea de couleur, elle se souleva à demi sur son fauteuil, puis s'y laissa retomber; il se jeta à ses genoux, et, pendant un instant, ce ne furent, entre elle et lui, que murmures confus et paroles entrecoupées.

— Ma mère! dit enfin Albert, c'est bien moi, me voici de retour, et pour ne plus repartir.

— Merci, mon enfant! répondit-elle; puisque Dieu vous ramène ici, c'est qu'il permet que je vive, et me pardonne de vous trop aimer!

Comme si cette épreuve eût enfin vaincu la froide et rigide enveloppe dont Mme d'Esparon recouvrait tous ses sentimens, ce fut le signal d'un changement visible dans ses manières à l'égard de son fils. Il lui

apportait d'ailleurs tant de dévouement, de reconnaissance et d'amour, qu'il ne se méprenait plus sur la réserve apparente qu'elle gardait quelquefois encore en répondant à ses caresses. Les natures contenues, lorsqu'on a l'art de les deviner, ont au moins cet avantage, qu'on leur sait gré d'une foule de demi-teintes et de nuances qui, chez les caractères expansifs, passeraient inaperçues. Albert, pendant les premières semaines qui suivirent son retour à Blignieux, éprouva une jouissance délicate à ces découvertes qu'il faisait chaque jour dans le cœur de sa mère, et qui, par le léger effort qu'elles lui coûtaient, lui devenaient plus précieuses.

Cependant il ne retrouvait pas le calme. Sa pensée, violemment détournée des objets trop chers qui l'avaient si long-temps attirée, essayait vainement de se reposer, à l'ombre de cette affection, dans cette vie dont il acceptait d'avance la paisible uniformité. Il sentait s'élever en lui-même de secrètes agitations dont il ne pouvait déterminer ni la cause ni le but. Tout en se disant qu'il était heureux, il se surprenait encore regardant à l'horizon et interrogeant l'avenir avec d'indéfinissables inquiétudes. Il croyait apaiser ces inquiétudes en revenant à sa mère avec plus d'entraînement et de transports; mais Mme d'Esparon, quoique heureuse de posséder enfin le cœur de son fils, était incapable d'y lire : son mariage, sa vie solitaire, l'avaient laissée si ignorante, que ces vagues symptômes, ce secret malaise qui perçait à travers les tendres démonstrations d'Albert, n'avaient aucun sens pour elle, et que cette nouvelle phase aurait pu se prolonger sans qu'elle s'en aperçût.

Un jour, vers la fin de l'été, Albert se promenait sur la terrasse de Blignieux, lorsqu'un petit pâtre des environs vint lui dire que quelqu'un l'attendait à la grange des Aubiers. Albert, à ces mots, ressentit un grand trouble; bien que, depuis son retour, il n'eût pas une seule fois parlé de son père, il ne pouvait s'empêcher de penser à lui. Dans cet inconnu qui l'attendait, et qui lui envoyait ce mystérieux message, il ne sut s'il devait espérer ou craindre de reconnaître M. d'Esparon; mais, à moitié chemin entre Blignieux et la grande route, cette incertitude fut dissipée : il aperçut, venant à sa rencontre, l'homme qui l'avait fait demander; ce n'était pas Octave, c'était le colonel George de Charvey.

Du plus loin qu'il vit Albert, le colonel lui tendit les bras; Albert s'élança vers lui aussi ému qu'un coupable, et bégaya quelques paroles sans suite. M. de Charvey lui dit en l'embrassant :

— Monsieur, lorsque deux hommes ont loyalement croisé le fer, il est d'usage que le vaincu fasse, après sa guérison, une visite à son adversaire. Je n'ai pas voulu y manquer, et me voici : me pardonnez-vous?

— Oh! monsieur, dit Albert les larmes aux yeux; c'est moi, moi seul qui veux, toute ma vie, vous demander pardon!

— Non, Albert, reprit M. de Charvey avec une dignité affectueuse; vous vous êtes bravement conduit. M'en eût-il coûté dix palettes de sang, je me réjouirais de vous avoir vu enflammé d'un si beau courroux. J'ai su, depuis, que vous aviez quitté Paris le surlendemain pour venir retrouver votre mère. Albert, vous êtes un noble cœur.

Le jeune homme remercia M. de Charvey du regard, puis il lui demanda timidement ce qui l'amenait dans les Hautes-Alpes.

— Je pourrais vous dire, répliqua le colonel, que c'est le désir de vous revoir, mais ce motif n'est pas le seul.

Il s'interrompit un moment, puis il ajouta :

— Si j'avais écouté tout ce qu'on me disait là-bas, il ne tenait qu'à moi de me croire à la veille d'une grande fortune militaire; mais j'avais payé ma dette au pays, le reste n'était plus qu'affaire de vanité; d'ailleurs, je n'ai pas eu le courage de me séparer de ma fille; j'ai quitté le service, et je reviens, avec ma chère Alice, m'établir dans vos montagnes.

— Vous !

— Oui; j'ai racheté, à huit lieues d'ici, dans la vallée d'Ogerelles, la terre de Rouvré, qui avait appartenu à ma famille : il y a un joli château, un grand parc, beaucoup de gibier; vous viendrez nous y voir souvent... bien souvent, n'est-ce pas?

Albert s'inclina; ils marchèrent quelques minutes en silence. Le jeune homme brûlait d'adresser au colonel une question qui expirait sur ses lèvres. Celui-ci le prévint et lui dit d'un ton qui excluait toute idée d'offense :

— Albert, vous ne me parlez point de votre père?

— Je n'osais pas, murmura-t-il.

— M. d'Esparon n'est pas heureux, il ne peut plus l'être. Votre départ a produit sur lui une impression douloureuse. Ensuite... les liens qui le retenaient à Paris ont achevé de se briser.

— Que dites-vous? balbutia le jeune homme.

— Oui; la personne qui l'avait aimé n'a pu se faire plus long-temps illusion. Il y avait désormais dans cette affection quelque chose de factice qui les a révoltés tous deux. Ils se sont quittés, et cette fois c'est pour toujours. Elle est partie pour l'Italie, où l'on dit qu'elle compte se fixer.

— Et lui? demanda Albert le cœur serré.

— Il a cherché dans le travail une réhabilitation et une revanche; mais là encore ses forces l'ont trahi. M. d'Esparon est de son siècle. Pressé de jouir, il n'a pas creusé ces mines sûres et profondes qui donnent le filon d'or pur. Son imagination s'est épuisée en prodigalités brillantes. Aujourd'hui il a passé quarante ans, l'âge où l'on fait de grandes choses quand on a patiemment fécondé sa pensée, l'âge où

l'on succombe à la peine quand on a préféré les succès hâtifs à la gloire véritable. Aussi ce dernier effort ne l'a conduit qu'au sentiment douloureux de sa lassitude. Il ne se l'avoue pas encore, mais il en souffre déjà. Je connais quelques-uns de ses amis; ils m'ont raconté que M. d'Esparon n'était plus le même homme. En quelques mois, il a vieilli de dix ans. Il sent que sa renommée lui échappe, que de nouveaux noms font pâlir le sien, que ce terrain tant de fois exploité commence à sonner creux sous ses pas. Alors il s'irrite contre le monde, contre ses amis, contre lui-même. Tantôt il essaie de résister à l'évidence; il se rattache avec emportement à ces derniers lambeaux de talent et de gloire qui se déchirent entre ses mains. Tantôt il prend une sorte de plaisir fébrile à proclamer lui-même sa déchéance, à maudire les illusions de sa jeunesse qui l'ont poussé hors des voies heureuses, à s'accuser, non pas de ses fautes, mais de ses mécomptes et de ses chagrins.

— Hélas! que va-t-il devenir? murmura Albert.

M. de Charvey sourit avec plus de mélancolie que d'amertume. — Je crois pouvoir vous le prédire, reprit-il; lorsqu'il sera en face d'une réalité trop inexorable pour pouvoir être méconnue, lorsqu'il se trouvera trop malheureux de son isolement et de son déclin, les souvenirs de son fils et de Blignieux l'assailliront avec plus de force. Alors, Albert, vous verrez M. d'Esparon venir frapper à votre porte et s'abriter sous votre toit, comme un pèlerin lassé du voyage. S'il en est ainsi, accueillez-le; il sera digne de pitié; il aura perdu tour à tour tout ce qu'il demandait à la vie!

Albert, à ces révélations douloureuses, sentit redoubler sa tristesse. — C'est donc ainsi, dit-il, que doit finir tout ce qui sourit à l'imagination et au cœur! Rêverie, confiance, amour, visions chéries de nos jeunes années, vous n'êtes que péril et mensonge!

Tout en parlant, ils approchaient de la grande route. Déjà ils apercevaient la grange des Aubiers, dont le soleil couchant faisait reluire la treille poudreuse. La voiture de M. de Charvey était venue l'attendre à l'angle du chemin, que protégeaient contre la chaleur d'épaisses touffes de pruniers sauvages, suspendues aux fentes des rochers. Le postillon avait mis pied à terre et fumait paisiblement sa pipe. A droite, sur un tertre dont l'herbe, verte encore, contrastait avec les tons grisâtres d'alentour, une jeune fille était assise, respirant avec délices l'air des montagnes, et regardant sans cesse du côté de Blignieux.

Lorsqu'elle vit M. de Charvey, son premier mouvement fut de se lever et de courir à lui avec une vivacité presque enfantine; mais, quand elle s'aperçut qu'il n'était pas seul, sa course se ralentit peu à peu, si bien que le colonel et Albert firent les derniers pas pour arriver jusqu'à elle.

— Alice, dit alors M. de Charvey, je vous présente un ami, M. le vicomte Albert d'Esparon.

Alice fit une gracieuse révérence, et devint rouge comme une cerise. Albert n'était pas moins troublé qu'elle. Le regard du colonel allait de l'un à l'autre avec une complaisance qui ne laissait aucun doute sur ses desseins.

— Ma fille, dit-il enfin, il faut partir. Nous avons encore huit bonnes lieues d'ici à Rouvré; un autre jour, quand nous serons dans une tenue plus convenable, nous reviendrons à Blignieux; j'aurai l'honneur de vous présenter à Mme la comtesse d'Esparon.

Alice sauta lestement dans la voiture, non sans avoir jeté sur Albert un regard timide qui acheva de le bouleverser. — Allons donc, conscrit, lui dit à voix basse le colonel avec un joyeux sourire; vous étiez moins ému sur le terrain en face de mon fleuret. Puis il ajouta tout haut : Albert, vous savez le chemin de Rouvré; deux relais d'ici aux Souchons, puis on tourne à gauche dans la plaine. Vous voilà renseigné; maintenant, en route!

M. de Charvey monta en voiture, le postillon se remit en selle, et l'attelage repartit.

Une heure après, Albert était de retour à Blignieux. Tout s'y passait comme d'habitude : ses chiens jouaient auprès de lui; Mme d'Esparon, assise dans son grand fauteuil, ne rompait le silence qu'à de rares intervalles; on entendait dans l'escalier la voix grondeuse de la vieille Marianne. Et cependant Albert comprit que pour lui tout était changé, qu'un rayon charmant avait pénétré dans son cœur, et que désormais il pourrait mêler à l'accomplissement de son devoir un sentiment nouveau, une nouvelle espérance.

ARMAND DE PONTMARTIN.

ÉTUDES

SUR

LE ROMAN ANGLAIS.

III.

LE DERNIER ROMAN DE BULWER.

LUCRETIA, OR THE CHILDREN OF THE NIGHT,
by the author of *Rienzi*, etc. — London, 1847, 3 vol.

Les littératures ont leurs grands barons et leurs fiefs héréditaires. Quand un homme disparaît, après avoir conquis par son génie une place à part dans l'estime de ses contemporains, il est rare que, parmi les écrivains secondaires dont il a excité l'émulation et formé le talent, quelqu'un ne vienne pas revendiquer, avec plus ou moins de succès, le trône resté vacant. Ce successeur trouve la route frayée; il fait appel à des habitudes prises; il répond, comme on le dit vulgairement, à un besoin d'admiration contracté par un nombre immense de lecteurs frivoles. Cette circonstance est pour une bonne moitié dans le facile succès qu'il obtient, succès dangereux cependant; car, enivré trop souvent par la vogue aveugle dont il est l'objet, le populaire écrivain n'hé-

site plus à croire ses inspirations infaillibles, et il tente des entreprises auxquelles il ne suffit pas toujours.

Sir Edward Lytton Bulwer, arrivant après Walter Scott à tenir le premier rang parmi les romanciers anglais, a eu la bonne fortune et le malheur dont nous venons de parler. *Eugène Aram* et *Pelham*, justement remarqués, l'un comme étude psychologique, l'autre comme une admirable satire du dandysme, lui avaient donné d'incontestables droits à une part du glorieux héritage que laissaient à recueillir la vieillesse et la décadence du *novelist* écossais. Il l'eut tout entier et sans partage : opulence inattendue, dont il usa comme un fils prodigue pour imposer à la mode des productions de plus en plus faibles, de plus en plus hâtives, et qui ont peu à peu, après des épreuves réitérées, découragé ses plus fervens admirateurs. Nonobstant quelques demi-succès, comme on en trouve toujours quand on multiplie les tentatives, l'auteur de *Rienzi*, des *Derniers jours de Pompeï*, du *Désavoué*, de *Zanoni*, du *Dernier Baron*, a fait oublier celui de *Devereux*, de *Paul Clifford*, des *Pèlerins du Rhin*, de *Maltravers* et d'*Alice*.

A plusieurs reprises, dans le cours d'une carrière laborieuse, — découragé sans doute par des revers qu'il ne pouvait se dissimuler, — on a vu sir Edward Lytton essayer de se rajeunir en se transformant. C'est ainsi qu'il a tenté de faire servir sa réputation de romancier à des travaux plus sérieux, à son livre sur *l'Angleterre et les Anglais* par exemple, critique assez amusante, mais très superficielle de l'état social chez nos voisins, ou bien encore à des études sur l'antiquité classique, telles que sa monographie d'*Athènes*. Auparavant, il avait brigué d'autres succès. Il avait voulu être poète, et, fort de sa popularité, il avait publié les essais de sa jeunesse. « Ceci, disait naguère un critique anglais, ne fut pas une heureuse inspiration. *Ismael*, conte oriental, *O'Niel ou le Rebelle*, *les Jumeaux siamois*, *Eva*, ont à peine laissé leur empreinte dans la mémoire des bibliographes et dans les catalogues dont elle se nourrit. Nous en dirons autant, ajoute-t-il, de certaines odes et chansons patriotiques où le style simple et solide (*roast beef style*) de la vieille Angleterre s'amalgame d'une assez étrange façon avec toute sorte de prétentions métaphysiques et d'idéalités à l'allemande, tant bien que mal douées d'une factice existence, au moyen d' nitiales majuscules. »

Ce n'est pas tout. Un beau jour, le fantasque romancier eut la prétention de prouver « qu'un *gentleman* pouvait diriger un recueil périodique, » et, sans autre raison que celle-là, il prit la direction du *New Monthly Magazine*. On ne comprendra peut-être pas tout ce qu'un pareil caprice avait de bizarre ou d'exorbitant en Angleterre, chez un homme du monde. Cependant, une fois cet enjeu risqué, sir Edward Bulwer s'occupa tout de bon de sa tâche *éditoriale*, et ses articles, réimprimés

depuis sous le titre de *l'Étudiant* (1), prouvent un penchant réel et une aptitude remarquable à traiter des sujets métaphysiques qu'on eût pu croire très peu faits pour un esprit si versatile et si bien pourvu d'ironie.

Le théâtre eut son tour dans cette vie d'aventures, et la scène convenait en effet à une nature souple, adroite, variée par excellence. Bulwer débuta par un drame dont Cromwell était le héros (2). La pièce fut écrite, et, soit qu'elle eût été refusée par les théâtres, — ce qui n'est guère probable, — soit que ce fût là un ballon d'essai plutôt qu'une tentative sérieuse, l'auteur la fit imprimer. A mesure que les épreuves lui revenaient, il les couvrait de tant de ratures, de tant de corrections, qu'une œuvre véritablement nouvelle devait sortir de ce travail. Puis tout à coup, contrairement aux habitudes du noble écrivain, il sembla désespérer de lui ou du public. Le *Cromwell,* deux fois écrit, fut brusquement supprimé. Les amis de l'auteur prétendirent que le public était indigne d'un tel chef-d'œuvre, et en avait été frustré faute de le pouvoir goûter ou même comprendre : explication bienveillante que sir Edward Bulwer a démentie depuis en donnant à ce même public plusieurs autres drames que sans doute il ne jugeait point inférieurs au premier. *La Duchesse de La Vallière, la Dame de Lyon, Richelieu, le Capitaine* et *l'Argent* composent, à l'heure qu'il est, le répertoire dramatique de ce fécond écrivain. Presque tous ces drames ou comédies, joués sous les auspices de Macready et montés avec un soin tout particulier, ont eu un succès de première représentation, confirmé seulement pour *la Dame de Lyon*, qui, sous quelques rapports, ressemble à *Ruy Blas.* Dans aucune de ses compositions, sir Edward Bulwer n'a fait preuve des qualités qui constituent un poète dramatique de premier ordre. Esprit élégant, nourri de curieuses études, mais sans ardeur réelle, sans passion, sans originalité absolue, il cède tour à tour à des inspirations venues du dehors, passagères bouffées d'enthousiasme auxquelles son imagination privée de lest ouvre volontiers ses voiles, et qui l'emportent dans les directions les plus opposées, sans que le voyage soit jamais ni très productif ni très long. « L'intelligence de Bulwer, a dit encore le même critique dont nous avons déjà cité le jugement, est analytique et sans élans. Elle procède par une étude assidue, par de savans détours, mais elle n'a rien de direct, rien de concentré. Elle est capricieuse sans véritable fantaisie, raffinée, élégante, mais non puissante et simple, vive plutôt que passionnée, mobile plutôt qu'ardente. Elle obéit au système préconçu bien plus souvent qu'à l'impulsion instantanée; elle travaille sur des modèles choisis plus volontiers qu'elle ne cède à l'instinct et à l'inspi-

(1) Ils avaient paru dans le *New Monthly* sous celui de *Conversations d'un Étudiant ambitieux.*

(2) Il en reste trace dans ses poésies, où nous trouvons un *Songe de Cromwell.*

ration. Elle tire sa force de la réflexion et non pas du sentiment, de la tête et non du cœur (1)... » Ailleurs, distribuant leurs rôles aux trois principaux écrivains du drame anglais moderne, — Sheridan Knowles, Thomas Noon Talfourd et Bulwer, — le même juge place ce dernier entre les deux autres, champions plus ou moins résolus de deux systèmes opposés, et raille légèrement cet éclectisme de leur émule, « à qui toute théorie paraît bonne, pourvu qu'elle mène au succès. »

Cet amour de la popularité, bien difficile à éteindre chez quiconque l'a vu payer de retour, a évidemment inspiré deux de ses derniers romans à l'écrivain dont nous venons d'esquisser rapidement la vie littéraire. Il avait vu froidement accueillir des œuvres auxquelles il attachait une importance sérieuse. Tandis qu'on fermait l'oreille à ses discours érudits et fleuris, tandis qu'on traitait avec un dédain peut-être injuste ses recherches sur l'histoire grecque, ses évocations du moyen-âge, ses curieuses études sur les rose-croix ou sur les légendes allemandes, des intelligences beaucoup moins cultivées, des romanciers indignes de lui être comparés obtenaient pour leurs plus vulgaires improvisations ce bruit, cette vogue, ce renom que l'auteur d'*Eugène Aram*, peu à peu délaissé, ne pouvait reconquérir au prix des plus grands efforts. Le caprice public, — et le caprice public a pour certains esprits force de loi, — couronnait à côté de lui de nouveaux venus fort étrangers à tous les raffinemens, à toutes les coquetteries de son style : écrivains bien moins érudits, mais plus nerveux, plus naïvement inspirés, ayant avec les aspérités, les formes abruptes de la *non-culture*, ses incontestables avantages, sa fécondité plus vraie, sa physionomie plus animée, plus saisissante. A la place de ces dandies recherchés, de ces *beaux* impertinens, de ces *exquisites* calmes et silencieux dans leur profond égoïsme, on introduisait violemment dans le roman, où jusque-là ils se montraient à peine, honteux comparses, figures de second plan, les acteurs ambulans, les bohémiens de Londres, les voleurs, les courtisanes, une population d'êtres immondes au dedans comme au dehors, escrocs émérites, praticiens subalternes, chevaliers d'industrie, champions du trottoir et du carrefour, gibier de déportation et de potence. L'école fashionable, — *lackey school*, comme l'appelaient les critiques radicaux, — l'école où Théodore Hook avait précédé Bulwer, qui lui-même y fraya le chemin à lord Normanby et à bien d'autres, l'école fashionable, disons-nous, cédait le terrain à une école décorée du nom de *Jack Sheppard*, brigand fameux, héros d'un roman tout aussi célèbre qu'aucun de ceux de l'auteur de *Pelham*. Charles Dickens prêtait à cette théorie nouvelle la popularité d'un talent réel, et d'un succès que ce talent n'a pas encore, selon nous, tout-à-fait justifié. Pelham ce-

(1) Horne, *The new Spirit of the Age.*

pendant, Devereux, ces beaux gentilshommes si parfaitement irréprochables dans leurs manières et leur tenue, arbitres de toutes les élégances, clubbistes accomplis, *sportsmen* incomparables, étaient oubliés, méconnus, et traités avec la négligence qui est le partage des types épuisés et vieillis. De là naissait pour sir Edward Bulwer une impérieuse nécessité, — plus impérieuse pour lui que pour tout autre, — celle de renoncer à ce qui avait fait sa gloire, de modifier ses habitudes, de déplacer le terrain de sa longue lutte contre l'indifférence publique.

Une pareille transformation est toujours périlleuse. Si heureusement doué que l'on soit, ce n'est point à l'âge où presque tous les grands écrivains ont cessé de produire, que l'on peut, sans péril, essayer une métamorphose complète, aborder une carrière nouvelle. S'y risque-t-on, il faut, ce semble, puiser en soi les ressources de cette palingénésie littéraire, consulter ses instincts, et bien malhabile, bien imprudent est celui qui, s'étant fait un rôle à part, maître d'un genre qu'il a créé, se laisse égarer par une puérile émulation jusqu'à se faire le compétiteur, — autant vaut dire le copiste, — des hommes nouveaux qu'il voit en possession de la faveur publique. Pour un athlète vieilli qui, pareil à l'Entelle de Virgile, trouvera dans son orgueil irrité la force de châtier un jeune et téméraire rival, combien en verra-t-on déshonorer en échouant leur passé glorieux, leur ceste jadis sans égal! Bulwer débuta, dans ce nouveau combat, par un roman dont il a été fort peu question, bien qu'il ait été traduit en France. *Night and Morning*, — c'est le titre de ce roman, — mélodrame pur et simple, dont le moindre tort était de rappeler, sans l'effacer, l'*Oliver Twist* de Charles Dickens, demeura pour ainsi dire comme non avenu dans la nombreuse famille de fictions du même ordre que les Ainsworth, les James et tant d'autres encore se hâtaient de livrer à l'appétit du public, réveillé tout à coup par un subit changement de régime. Sir Edward Bulwer sembla se tenir pour averti qu'il ne gagnerait rien à violenter ainsi ses instincts et sa manière. Il revint immédiatement au roman historique et savant. Un nouvel échec l'y attendait. *Le Dernier des Barons* n'eut aucun succès. Aussi, découragé cette fois, le romancier se retira-t-il sous sa tente. Il y était enfermé depuis quatre années, et l'on pouvait croire qu'il avait pris définitivement congé de ses lecteurs, lorsque l'apparition de *Lucretia* est venue prouver que les poètes sont d'humeur tenace, et reviennent volontiers, pour peu qu'un sujet nouveau les captive, dans l'arène vingt fois abandonnée et maudite.

Le romancier relaps nous apprend, — et, ce nous semble, nous l'aurions deviné, — que l'idée première de *Lucretia* lui parut d'abord propre à la scène. Il essaya de la réduire aux proportions dramatiques; mais cette fable, trop complexe sans doute, et qui embrassait un trop long espace de temps, échappait à tous les efforts par lesquels l'écrivain

voulait la condenser en cinq actes : si bien qu'il finit par se rebuter de cet ingrat travail, et que, tenté par les souvenirs d'*Eugène Aram*, il essaya de donner un pendant à ce livre remarquable, son plus incontestable titre à la renommée.

A certains égards, sir Edward Bulwer peut se flatter d'avoir réussi. Son livre a rappelé sur son nom à demi effacé les éclairs orageux de la critique. De tous côtés, on fulmine contre l'auteur de *Lucretia* ces anathèmes religieux, ces réquisitoires sociaux que la moralité de nos voisins, toujours en éveil, prodigue si aisément dès qu'elle croit apercevoir, dans un ouvrage de quelque valeur, des tendances dangereuses. Et bien que Bulwer ait pris toutes les précautions imaginables pour se préserver de ce genre d'accusations, bien qu'il se soit complu à faire ressortir, en toute occasion, le but philosophique de son roman, la presse indignée n'en continue pas moins à tonner contre lui, comme si les scandales de *Don Juan* étaient à la veille de désoler la pudique Albion. Un lecteur français a grand' peine à s'expliquer ces scrupules excessifs, et nous en sommes réduit à faire un retour sur nous-même pour nous bien assurer que la lecture de nos romans-feuilletons ne nous a pas complétement démoralisé, quand nous voyons une réprobation si générale accueillir, en Angleterre, un récit qui nous a paru si simple. Au surplus, c'est après l'analyse du livre qu'on pourra décider si la sévérité, en cette occasion, n'a pas été poussée jusqu'à l'intolérance.

Lucretia est un drame en deux parties. Chacune de ces parties enserre un grand nombre d'événemens, et constitue un récit complet. Cependant les catastrophes qui remplissent la seconde moitié du roman sont liées par un rapport très direct à celles que raconte la première. Les deux principaux acteurs ne cessent pas d'occuper la scène, et l'auteur a mis un soin extrême à nuancer chez eux le progrès des passions qui les conduisent, de crime en crime, jusqu'aux derniers excès de la dépravation humaine. Tel a été son dessein, telle est la tâche qu'il s'est donnée et qu'il définit ainsi : « La présence du mal en ce monde, ô mortel! ne doit t'inspirer ni terreur ni doutes. Humble admirateur de l'œuvre divine, impose silence à ton cœur pour qu'il puisse refléter, miroir toujours fidèle, l'ombre aussi bien que la lumière. Vainement chercherais-tu à comprendre la signification morale d'un paysage, si ton ame cédait à l'aveugle plaisir des sens. Il te faut deux ailes pour t'envoler aux cimes élevées que la vérité habite... L'une est noire comme l'ébène, l'autre resplendit du même éclat que la neige : — celle-là, triste comme ta *raison* quand elle plonge au fond des abîmes ténébreux; — celle-ci, triomphante comme ta *foi* quand elle monte vers l'étoile du matin. » Il faut donc connaître le mal dans ses principes secrets, dans ses plus horribles conséquences, et cette science est né-

cessaire à l'homme qui veut comprendre pleinement et pratiquer dans toute leur rigueur ses devoirs providentiels. La théorie poétique de sir Edward Bulwer prêterait matière, on le voit, à de longues discussions; mais nous sommes dispensé de la prendre au sérieux, car ce n'est après tout que le préambule d'un roman, l'exorde justificatif d'un récit que l'on pensait avoir à présenter avec quelques précautions oratoires.

Arrivons de prime-abord dans le château de sir Miles Saint-John, vieux garçon sexagénaire, et voyons ce qui s'y passait dans les premières années du siècle. Sir Miles était riche et généreux, mais fort entiché de son noble sang. Le sort ne lui avait donné pour héritières directes que deux jeunes orphelines nées de ses deux sœurs, Suzan Mivers et Lucretia Clavering. La première expiait, loin de lui, l'immense tort d'être le fruit d'une mésalliance; la seconde, au contraire, n'avait dans les veines que du bon sang patricien. Aussi la traitait-il de tout point en fille chérie, tandis qu'il laissait son autre nièce,—content de pourvoir à tous ses besoins,—chez un respectable ecclésiastique qui l'avait recueillie après la mort de mistress Mivers.

L'éducation de Lucretia, surveillée par son oncle avec un soin tout particulier, a motivé chez lui la présence d'un émigré français, le Provençal Dalibard, plus ou moins compromis dans les intrigues révolutionnaires, et Dalibard, circonspect dans sa conduite, persévérant dans ses vues, a fini par introduire à Laughton un jeune homme, Gabriel-Honoré Varney, dont il prend un soin tout paternel. Gabriel est en effet son fils. Il eut pour mère une danseuse célèbre dans les coulisses de l'Opéra. Dalibard, trahi par elle, s'est vengé en la livrant, elle et son complice, à l'échafaud dressé sur la place de la Révolution. Ce n'est pas tout : il a voulu que le fils dont elle l'avait rendu père, à peine âgé de sept à huit ans, assistât à la mort de la coupable, et lorsque le fer sanglant tombait sur elle : — Apprends comment meurent ceux qui m'offensent! murmura Dalibard à l'oreille de l'enfant glacé d'horreur.

Il serait inutile maintenant d'insister sur le caractère du professeur français. Quant à Lucretia, son élève, c'est une jeune fille impétueuse et hautaine, capable de tout entreprendre, portée à tout oser. Elle a bien profité des leçons que Dalibard lui donnait pour la corrompre; elle a déjoué le plan de ce profond séducteur à la fois amoureux d'elle et du riche héritage qu'elle doit un jour posséder; elle l'a mis dans sa dépendance, et s'est réjouie de voir à ses pieds cet homme dont la science, la portée d'esprit, lui avaient d'abord imposé une sorte de vénération. Maintenant, entre elle et lui, c'est un duel caché, que va compliquer la jalousie de Dalibard, quand il surprendra, chez Lucretia, quelques symptômes de cet amour qu'il n'a pas réussi à lui inspirer.

Lucretia s'est éprise, en effet, d'un jeune homme sans naissance et sans fortune, admis par hasard chez son oncle. Caractère faible, esprit

indécis, Mainwaring, — c'est le nom de ce nouveau personnage, — est fasciné par l'espoir de plaire à cette jeune fille si belle, si supérieure par l'intelligence, et qui ajoute à ces qualités brillantes tous les prestiges de l'opulence. Il s'est donc laissé engager dans une liaison d'autant plus coupable que, s'il est ébloui par l'espoir d'épouser un jour l'héritière de Laughton-Priory, une autre jeune fille, dont il est aimé, lui a inspiré depuis long-temps un amour plus profond, un attachement fondé sur une estime, une admiration bien autrement sincères. Et cette jeune fille, c'est justement Suzan Mivers, la cousine-germaine de Lucretia, la nièce déshéritée de sir Miles.

Le plus entier mystère enveloppe l'intrigue déjà nouée entre Lucretia et Mainwaring. L'ambitieuse jeune fille a fait comprendre à son amant que jamais l'orgueilleux parent dont elle espère l'héritage ne consentirait à leur union. Il faut donc ajourner, attendre, patienter. Un mal qui ne pardonne guère, et dont les premières atteintes ont déjà ébranlé la robuste constitution de sir Miles, ne doit pas tarder à le rayer du nombre des vivans. Lucretia ne songe pas à hâter cette mort qui l'affranchira de toute entrave et doit lui permettre d'épouser Mainwaring, mais elle scrute avec une impatience farouche les progrès du mal libérateur. La nuit, seule avec ses rêves de bonheur, cette jeune fille, dont une science précoce a desséché l'ame, quitte furtivement son lit virginal, pour chercher, dans des livres de médecine, des promesses sinistres, des espérances coupables.

Dalibard n'a rien perdu de ce drame intime. Gabriel-Honoré surveille, pour le compte de son père, les rapports quotidiens de Mainwaring et de Lucretia, d'autant moins suspect à cette dernière, qu'il s'est fait aussi son espion, et lui révèle les projets de Dalibard. Ainsi, par un double espionnage, ce misérable enfant, doué d'ailleurs de facultés puissantes et merveilleusement organisé pour les arts, prélude à une carrière de crimes et d'infamie.

Un jour Dalibard croit le moment venu d'en finir avec les assiduités de son jeune rival. Non sans prendre auparavant toutes les précautions imaginables pour déguiser son intervention dans les projets de sa redoutable élève, il inspire à son patron quelques scrupules sur l'intimité familière de Lucretia et de Mainwaring. Ces demi-soupçons se fortifient chez sir Miles, quand il voit sa nièce refuser la main d'un cousin ruiné, Charles Vernon, auquel il eût été charmé de la marier, et alors, sans autres éclaircissemens, il fait sentir à Mainwaring que sa présence à Laughton-Priory ne saurait se prolonger. Lucretia se garde bien de témoigner le moindre regret, la moindre humeur; mais elle se méfiera désormais de son astucieux professeur, dont, malgré tout, elle a presque deviné les perfides menées. Dalibard s'en aperçoit à son tour, car ces deux ennemis, dignes l'un de l'autre, savent à merveille se poursuivre

et se démasquer. La santé de sir Miles, de plus en plus vacillante, rend une crise inévitable et prochaine. Les grands coups ne peuvent plus se différer, et, puisque Dalibard désespère de rompre à meilleur compte les liens qui unissent à un autre l'objet de son amour obstiné, il se décide à consommer la ruine de Lucretia. Le secret de la correspondance qu'elle a nouée avec Mainwaring, depuis que ce dernier a quitté le château, a été surpris par Gabriel-Honoré, sans cesse aux aguets. Dalibard est ainsi devenu maître d'un billet où la passion éclate, où l'amante effrénée laisse voir sans déguisement tout ce qu'elle craint, tout ce qu'elle espère. Que ces lignes brûlantes passent sous les yeux de sir Miles, et d'un seul coup toute l'affection qu'il porte à Lucretia sera détruite. Fiez-vous-en à Dalibard, — menacé dans cette lettre même, — pour que le hasard, un hasard préparé de longue main, la fasse tomber aux mains du mourant, dont elle doit dissiper les dernières illusions et changer les dernières volontés.

Lucretia, victime de cette machination ténébreuse accomplie par Dalibard et son fils, ne peut pas même soupçonner la part qu'ils y ont prise. Brusquement exilée par son oncle, chassée de son cœur aussi bien que de sa maison, privée du splendide héritage qu'il lui destinait, il lui faut encore, tant la trame a été bien ourdie, remercier ces deux misérables, qui semblent avoir amorti, autant qu'il était en eux, le courroux de l'oncle outragé. Lui, cependant, s'est choisi un autre héritier. Charles Vernon, ce cousin que Lucretia n'a pas voulu accepter pour époux, devient le premier légataire désigné par le testament de sir Miles. A son défaut, et si sa postérité venait à s'éteindre, une substitution fait passer à miss Mivers et à ses hoirs les beaux domaines de Laughton. Enfin, cette seconde lignée étant épuisée, Lucretia Clavering retrouverait ses droits, qui deviennent, on le voit, fort hypothétiques.

Pour se consoler de cette fortune perdue, il lui reste avec un legs de 10,000 livres sterling l'amour de Mainwaring, cet amour qu'elle a payé si cher, et sur lequel peut-être elle a trop compté. Non que Mainwaring, homme d'honneur après tout, refuse de tenir envers la jeune fille déshéritée les engagemens qu'il avait pris quand elle était encore appelée à recueillir la succession de sir Miles; mais, nous l'avons dit, même alors elle n'avait pas la première place dans son cœur. Mainwaring était subjugué par cette volonté si forte, et non pas attiré, comme vers Suzan, par un charme doux et vainqueur. D'ailleurs, miss Mivers, résignée et silencieuse, laisse trop bien voir que l'abandon de son amant lui coûtera le bonheur et peut-être la vie. Mainwaring ne peut se dissimuler qu'elle languit et s'étiole, minée par le souvenir du temps où, tendrement aimé d'elle, il s'était volontairement associé à tous ses rêves d'avenir. Une compassion sincère rapproche Mainwaring de Suzan; à

sa vue, l'ancienne affection, un moment oubliée, renaît plus vive et plus impérieuse que jamais, et Dalibard, dont la sombre figure est encore mêlée à cette complication du drame, peut s'applaudir de son infatigable persévérance. Il en est amplement payé lorsque Lucretia, cachée avec lui dans un cabinet voisin de l'appartement où Mainwaring et Suzan se revoient seuls pour la première fois, apprend, à n'en pouvoir douter, qu'elle est, des deux, la moins aimée. Trop fière pour accepter un cœur secrètement réservé à une autre, elle s'élance entre les deux amans, rend à Mainwaring les sermens qu'elle a reçus de lui, et dépose, sur le front de sa cousine évanouie, un baiser glacé, une ironique bénédiction. Puis, le cœur pétrifié, ne respirant plus que pour la vengeance, vouée au mal par son infortune qui laisse en elle une blessure envenimée, elle se livre, sans amour, à l'infâme auteur de sa ruine. Dalibard, rappelé en France par le premier consul, y ramène Lucretia, dont il a dompté l'énergique résistance. Digne prix d'une telle conquête, digne femme d'un tel mari, digne belle-mère d'un enfant comme Gabriel-Honoré, Lucretia est prédestinée au crime comme elle l'est au malheur.

A Paris, après deux ou trois ans de trève, la lutte recommence, plus acharnée que jamais, entre ces deux ennemis également implacables, également rusés, également inaccessibles aux scrupules ou aux remords : lutte domestique, sourdement menée, qu'aucun bruit ne révèle au dehors, et qui doit cependant finir par la mort de l'un des combattans. Dalibard est l'agresseur. Prodigue comme le sont tous les ambitieux, il a déjà dévoré la plus grande partie de la dot que Lucretia lui avait apportée. Pour suivre la route où il est entré et qui le mène aux postes les plus élevés du gouvernement, il lui faut de nouvelles ressources. Or, la femme d'un fournisseur s'est trouvée sur son chemin tout à propos pour les lui donner. Il s'est fait aimer d'elle, et, — circonstance étrange, — elle est devenue veuve presque aussitôt après avoir écouté ce terrible adultère. Lucretia, indifférente aux infidélités de son mari, n'a pas remarqué cette coïncidence; mais Gabriel-Honoré Varney, plus attentif, plus expert en trahisons, plus habitué aux forfaits paternels, Varney qui revoit chaque jour la place où le sang de sa mère coulait jadis, versé par Dalibard, Varney se charge d'éclairer cette femme imprudente. S'il agit ainsi, n'allez pas croire à une autre inspiration que celle de l'égoïsme. Gabriel a besoin d'une alliée; les sinistres projets de son père ne le laissent pas dormir tranquille, et ce n'est pas trop que d'être deux pour tenir en échec un scélérat aussi résolu.

Lucretia est avertie. Sans avoir complétement prévu qu'elle en viendrait à cette extrémité d'avoir à défendre sa vie contre le misérable auquel elle s'était donnée, elle pressentait vaguement un combat terrible, et, à tout hasard, elle était armée. Maintenant qu'elle a pénétré

dans le laboratoire où Dalibard, chimiste consommé, prépare les poisons lents qu'il lui verse chaque jour et qui détruisent peu à peu sa robuste constitution, le moment est venu de tout risquer contre ce féroce ennemi. Or, son beau-fils connaît à Paris un homme qui, le cas échéant, peut et doit s'employer à les débarrasser de Dalibard. C'est un ancien complice de Cadoudal, qui soupçonne déjà le mari de Lucretia d'avoir concouru à l'arrestation du martyr vendéen, et qui, la chose lui étant prouvée, a fait serment de venger, coûte que coûte, son chef lâchement assassiné. Une lettre dérobée à Dalibard, et qui établit d'une manière victorieuse ses rapports avec la police, passe des mains de Lucretia dans celles du terrible Pierre Guillot; quarante-huit heures après, on trouve le confident de Fouché poignardé dans son mystérieux laboratoire.

Le veuvage de Lucretia inaugure une partie du roman sur laquelle l'auteur a laissé fort habilement un voile de ténèbres, à peine soulevé au dénoûment; on nous permettra, pour nous faire mieux comprendre, d'anticiper sur ces éclaircissemens à dessein retardés. La clarté de l'analyse exige précisément ce que le récit peut et doit s'interdire, sous peine de ne pas éveiller ou de satisfaire trop vite les curiosités qu'il a mission d'irriter.

Délivrée de son mari, mais appauvrie, malade, dégoûtée de l'existence, Lucretia revient en Angleterre. Un fatal hasard, si ce n'est une volonté funeste, la rapproche de sa cousine Suzan, devenue, après son départ, mistress Mainwaring. En apparence, Lucretia n'a conservé aucun souvenir du passé; mais l'heure où elle s'est vue trahie par le seul homme qu'elle eût aimé ne s'est jamais effacée de sa mémoire. Elle veut faire expier à son heureuse rivale une félicité qu'elle envisage comme un odieux larcin, et, méditant à froid sa vengeance, la savourant avec délices, ne la perdant pas de vue un seul jour, elle travaille à reprendre sur l'esprit de Mainwaring l'influence qu'elle eut naguère. Entre eux il ne peut plus être question d'amour, mais elle flatte une vanité excitable, elle éveille une ambition qui sommeillait; par d'adroites flatteries et de perfides conseils, elle pousse Mainwaring, banquier estimé, dans la voie des spéculations les plus hasardeuses et les moins permises. Cédant à de funestes suggestions, Mainwaring abuse de la confiance illimitée qu'il inspirait à ses associés; bref, placé bientôt entre le déshonneur et la ruine, il opte pour celle-ci, quitte les affaires sans un sou vaillant, et meurt au bout de quelque temps, suivi de près dans la tombe par la frêle et douce Suzan Mivers.

De cette heureuse maison où elle a porté la honte et le trépas, Lucretia s'éloigne un moment consolée; mais les joies du crime triomphant n'ont jamais ni durée ni repos : elles ont laissé dans cette ame ai-

grie un vague besoin d'expiation, un incurable et profond malaise. Lucretia, lasse de haïr, voudrait se racheter, et cherche de tous côtés une espérance de salut, une réconciliation avec le pouvoir invisible qu'elle dédaignait, qu'elle bravait naguère. Le hasard la conduit dans une petite ville où quelques enthousiastes et quelques hypocrites ont établi une congrégation méthodiste. En d'autres temps, elle eût ri de leurs momeries, de leur austérité plus apparente que réelle, de leurs discours où respire le plus intolérant fanatisme; mais l'heure est venue où cette superbe intelligence, affaiblie par les tortures intérieures, doit subir le joug réservé aux plus humbles. Lucretia succombe, — égarée dans son repentir, comme elle l'était dans les tristes voies d'où elle essaie de se retirer, — et un prédicant de la petite secte où elle est entrée prend sur elle assez d'empire pour la déterminer à l'épouser. Mistress Dalibard devient mistress Braddell.

Le ciel semble d'abord bénir cette seconde union et donne un fils à la belle-mère de Gabriel Varney. Bientôt cependant elle prend en haine et en mépris le nouveau maître qui, profitant d'une éphémère prostration d'ame, s'est imposé à elle, et dont elle ne tarde pas à pénétrer les vues intéressées, les bas et ignobles penchans. De son côté, Braddell devine le changement survenu dans les dispositions de Lucretia. Chaque jour éclatent entre eux des mésintelligences de plus en plus graves. Usant de sa supériorité morale pour enlever à Braddell toute l'autorité paternelle, Lucretia le contraint, pour ainsi dire, à faire prévaloir la force physique, son seul avantage. Cette lutte aboutit à des scènes de violence. Lucretia, frappée par son mari, cesse de lui résister; mais, à l'heure même, armée de ces poisons qu'elle a trouvés dans l'héritage de son premier mari, elle s'en sert contre le second. Un mal mystérieux, dont il devine à moitié l'origine, conduit en peu de temps aux portes du tombeau l'infortuné Braddell. Quand il sent approcher sa dernière heure, les conseils de ses amis le décident à ne pas souffrir que son unique enfant demeure sous la douteuse tutelle de Lucretia; et, comme elle s'est éloignée de lui pour mieux détourner les soupçons que sa mort aurait pu éveiller, il fait disparaître, de concert avec un de ses coreligionnaires en politique, le fils adoré de Lucretia.

Ici, la similitude des noms aidant à la similitude des situations, comment ne pas songer à cette autre Lucrèce que M. Victor Hugo nous a montrée protégeant de loin un enfant bien-aimé, le seul lien qui la rattache aux devoirs de son sexe, le seul être pour lequel son cœur ait battu d'un amour sans reproches? Seulement, moins heureuse que Lucrezia Borgia, Lucretia Clavering a perdu son Gennaro mystérieux, et toute sa vie va désormais se concentrer sur un seul intérêt; elle se vouera tout entière à une recherche obstinée pour laquelle bien des ressources

lui manquent, malgré l'assistance d'un complice adroit et dévoué, Gabriel Varney, qu'elle retrouve, et sur lequel, femme toujours supérieure, elle reprend bientôt son ancien ascendant.

Maintenant que, sans en briser le fil, nous avons suivi une narration qui embrasse près de trente années, il est temps de lever le rideau sur la seconde partie, le second acte, si vous voulez, de cette longue tragédie bourgeoise.

Le propriétaire de Laughton-Priory, le cousin Vernon, est mort sans avoir voulu revoir Lucretia. Il n'a laissé qu'un fils, le jeune Perceval Saint-John, confié à une mère accomplie, et qui a déjà plus de vingt ans à l'époque où nous transportons nos lecteurs. De leur côté, Suzan Mivers et Mainwaring, morts tous les deux, n'ont aussi laissé qu'un enfant, miss Helen Mainwaring. Lucretia, sa plus proche parente, a su, par la régularité de sa vie, et en faisant appel à la compassion de ses proches, attirer auprès d'elle cette jeune fille. Ange de douceur et de beauté, miss Mainwaring croit remplir un devoir pieux en assistant sa tante, réduite, par ses infirmités, à ne pas bouger du fauteuil où elle est confinée. Quels sont les projets de Lucretia? Nul ne les saurait deviner. Elle-même peut-être n'a pas encore mesuré toutes les chances de l'avenir, et tout au plus est-il entré dans sa pensée qu'à un jour donné son autorité sur Helen, la déférence de cette noble enfant, et la perversité de Gabriel Varney lui offriraient un moyen de raffiner encore sur la vengeance qu'elle a déjà tirée de Mainwaring et de Suzan. Ceci, toutefois, n'est qu'une hypothèse. Lucretia, nous le répétons, n'a rien décidé, rien prévu. Les événemens doivent régler sa conduite, et par exemple, si Perceval venait à mourir, si par sa mort Helen Mivers devenait l'héritière de Laughton, Lucretia ne serait-elle pas heureuse d'y rentrer avec sa nièce, cette nièce qu'elle aurait protégée dans le malheur, et dont elle aurait le droit de partager la prospérité inattendue?

Les choses tournent autrement. Des circonstances purement fortuites, le tumulte d'une fête publique, les grossières attaques de deux passans avinés, amènent entre Helen et Perceval une de ces rencontres invraisemblables dont un romancier véritablement habile ne prend pas volontiers la responsabilité. Le jeune homme s'éprend de la jeune fille qu'il a secourue; il la suit, apprend son nom, et, charmé de lui tenir déjà par les liens du sang, il se présente directement chez Lucretia pour y retrouver Helen.

Ainsi la redoutable empoisonneuse les tient tous les deux sous sa main. Inutile de dire qu'elle favorise leurs entrevues, qu'elle fomente leur amour naissant. Son but ne lui est pourtant pas encore très clairement défini. Tout d'abord même, en la voyant réchauffer sa vieillesse auprès de ces jeunes ardeurs, qu'elle semble contempler avec un attendrissement

mélancolique, en la voyant résister aux excitations de Varney, qui ne comprend pas, scélérat vulgaire, pourquoi elle tarde à frapper, on peut espérer que cette vengeance implacable est à la fin désarmée. D'ailleurs quel motif armerait Lucretia? Si Helen épouse son cousin, leur tante exilée ne rentrera-t-elle pas avec eux sous le toit héréditaire? N'est-elle pas certaine d'y finir ses jours entourée d'affection et de soins? Est-ce bien la peine, pour acquérir sur ce magnifique domaine des droits qu'elle ne peut léguer à personne, de s'exposer encore une fois à l'infamie et à une mort ignominieuse?

Cet intérêt qui semble manquer à Lucretia, les événemens vont le lui donner. Des indices, qui présentent à l'esprit une sérieuse probabilité, lui font croire qu'elle a retrouvé son fils dans la personne d'un jeune homme plein d'énergie et de talent, que ses débuts comme avocat et comme écrivain semblent promettre aux plus belles destinées. John Ardworth porte justement le nom de l'ami auquel Braddell avait confié le soin de faire disparaître son fils. Il est sans parens, sans protecteurs connus, seul au monde. Il a été élevé par ce même ministre qui naguère avait été chargé de Suzan Mivers. L'époque à laquelle il lui fut confié répond assez à celle où mistress Braddell s'est vu enlever son enfant. Bref, cette dernière a tout lieu de penser que John Ardworth est bien l'unique fruit de ses entrailles, et c'est avec toute la sollicitude, tout l'orgueil d'une mère qu'elle apprécie à quel point, si cette supposition venait à se vérifier, il serait flatteur pour elle de le reconnaître pour son héritier. Mais alors, à ce fils déjà illustre, à cet orateur éloquent, à cet homme de fer et de feu, athlète tout formé pour les luttes parlementaires, ne faudra-t-il pas ouvrir la route de l'opulence et des honneurs? Lucretia souffrira-t-elle qu'il use ses plus belles années à jeter les fondemens obscurs d'une fortune qu'elle pourrait lui donner dès demain, si Helen et Perceval avaient cessé d'exister? Nous vous parlions de Lucrezia Borgia : que pensez-vous qu'elle eût fait à la place de Lucretia Clavering?

Celle-ci pourtant hésite encore. L'identité de John Ardworth avec Vincent Braddell (l'enfant perdu) n'est point assez évidente à ses yeux pour justifier le double meurtre destiné à le faire riche et puissant. Un reste de pitié, que tant de forfaits ont laissé au fond de ce cœur endurci, l'émeut encore quand elle arrête ses yeux sur les deux victimes qu'il faut immoler, toutes deux jeunes, souriantes, marchant au bonheur la main dans la main, enivrées d'amoureuses espérances. Toutefois, on le sent, la moindre complication dans cette situation déjà violente, une révélation jusque-là retardée, un mauvais conseil de Varney, qui lui-même est aux abois sous le coup de poursuites déshonorantes, peut tout à coup faire pencher la balance de mort, indécise encore entre les mains de Lucretia.

La crise se déclare quand la mère de Perceval apprend, en Italie, que son fils, peu au courant des chroniques de famille, a noué des relations assez intimes avec la veuve de Dalibard et de Braddell. Effrayée pour lui de ce rapprochement inattendu, effrayée surtout de le voir épris d'une jeune fille élevée par une tante comme Lucretia, la prudente veuve de sir Charles Vernon envoie à Londres le subrogé-tuteur de Perceval, un brave militaire, homme d'expérience et de résolution, pour éclairer son jeune pupille sur les menaçantes intrigues dont il est entouré. Ni Lucretia, ni Varney ne s'y trompent. Une seule explication, révélant à Perceval leur existence passée, peut et doit le soustraire pour jamais à leur influence. D'ailleurs, les preuves cherchées avec tant d'ardeur par Lucretia, ces preuves qui doivent l'aider à établir la véritable filiation de John Ardworth, se multiplient et se corroborent chaque jour. Varney est donc bien fort quand il insiste pour que sa complice ne s'expose plus à perdre, par de nouveaux délais, le fruit de tant de machinations et de tant d'habiles menées. Aujourd'hui, admis à Laughton-Priory, ils ont à leur merci tous les moyens d'en finir sans que leurs crimes soient connus, sans que leur culpabilité du moins puisse être prouvée. Dans quelques jours, chassés de cette maison où ils ne sont rentrés que par surprise, ils seront contraints de tout hasarder pour en venir à l'exécution de leurs horribles projets.

Lucretia, vaincue, se décide enfin. Chaque nuit, dans l'ombre où ses vêtemens noirs lui permettent de glisser invisible, cette fausse paralytique, dont personne ne songe à surveiller le sommeil, s'en va, d'un pas agile et furtif, jusqu'au chevet d'Helen endormie. Quelques gouttes d'une liqueur subtile, qui n'altère ni la faible saveur, ni la limpidité du breuvage le plus innocent, sont mêlées par elle à la potion qu'Helen doit prendre chaque matin. Aussi la jeune fiancée, d'abord faiblement indisposée, sent-elle aggraver ce mal dont les symptômes, connus des médecins, ne donnent aucun soupçon. Une toux de plus en plus sèche, une angoisse spasmodique qui semble annoncer un anévrisme, préparent les esprits à quelque subite catastrophe. Helen, mieux que toute autre, sent les rapides progrès des souffrances qui la détruisent; mais ce qu'elle en peut dire n'est pas de nature à éclairer ceux qui la soignent, et son amant désespéré la voit s'éteindre rapidement sous ses yeux, sans rien pouvoir opposer à ces nocturnes visitations du meurtre, qui poursuit froidement son travail infernal.

Ce que Perceval ignore, un homme cependant pourrait le lui dire, car cet homme a surpris, par hasard, l'empoisonneuse errant dans les longues galeries du château, sans bruit, sans lumière, noire de la tête aux pieds; mais quand bien même Becky Carruthers, — ce pauvre balayeur des rues, dont Perceval, par pure charité, a fait un groom d'écurie, — quand bien même il oserait soupçonner Lucretia, aurait-il

chance d'être écouté? Être abject, infirme, dégradé s'il en fut, maître Beck ne hasarde pas même une conjecture, et l'œuvre de mort se continue sans obstacle.

Quant à Perceval, condamné comme Helen, il ne doit périr qu'après elle. C'est dans les paroxismes de sa première douleur, c'est au sein de son désespoir convulsif que les deux complices, passés maîtres dans leur art terrible, comptent le foudroyer par un de leurs plus violens poisons. Celui-ci pousse le sang vers le cerveau, détermine le délire, les ébranlemens nerveux, la mort enfin, sans que le médecin révoque en doute, un seul moment, la connexion apparente de ces phénomènes avec ceux d'un chagrin devenu tout à coup intolérable, et de la folie que ce chagrin peut déterminer en quelques heures.

A ce plan si bien combiné, à ces projets sinistres pour lesquels l'alchimie de Dalibard fournit des moyens infaillibles, il semble que les deux amans ne peuvent échapper. L'action calculée du poison a déjà relâché les fibres musculaires et dénaturé la couleur des tissus autour du cœur d'Helen. Le scalpel du chirurgien y fouillerait maintenant sans démentir les probabilités d'une mort causée par l'*angina pectoris*, ce mal si difficile à combattre chez les sujets nerveux que de vives émotions ont coup sur coup agités. Nous avons vu comment Perceval doit périr : qui donc pourrait sauver l'un ou l'autre? A Becky Carruthers, — personnage plus important qu'on n'a pu le supposer d'abord, — cette mission est réservée. Déjà inquiet, depuis sa découverte nocturne, il surveille les menées de Varney et de Lucretia, et lorsqu'au milieu du désordre que causent les souffrances de la mourante Helen, ils croient pouvoir se ménager une secrète conférence où les dernières mesures à prendre seront concertées entre eux, cette entrevue a pour témoin le pauvre Beck, caché, comme Polonius, derrière une tapisserie de haute lisse. Il entend les deux complices projeter le crime qui va les débarrasser de Perceval, son maître adoré. Il les voit jeter au feu, — une fois qu'ils ont mis à part le poison préparé pour ce dernier forfait, — tous les mortels trésors que Dalibard avait entassés. Lucretia seulement passe à son doigt une bague tombée en dehors de la cassette mystérieuse. Cette bague est faite sur le modèle de celles qui servaient aux empoisonneurs italiens du XVI[e] siècle; elle ressemble à cette petite clé d'or que César Borgia confiait à celui de ses courtisans dont il voulait se défaire sans scandale. Une pointe cachée et qui laisse à peine trace de la blessure qu'elle a ouverte, un puissant venin chassé sans le moindre effort dans l'imperceptible déchirure de l'épiderme, composent cette arme redoutable.

Or, tout à coup, lorsque Varney l'a quittée, Lucretia, tournée vers une glace, y voit l'honnête espion se glisser à petit bruit vers la porte. Sur ses traits décomposés, elle lit l'assurance qu'il a surpris l'entretien

qu'elle vient d'avoir avec son beau-fils. D'un seul bond, la prétendue malade est devant cet homme, qui balbutie d'incohérentes réponses à ses questions pressantes et rapides. Devinant qu'il est décidé à fuir et probablement à dénoncer ce qu'il a pu apprendre, elle n'hésite pas à le retenir violemment. Beck repousse cette vipère qui se roule autour de lui, et, quand elle sent qu'il échappe à ses étreintes, elle presse contre son poignet découvert la bague venimeuse. Certaine alors qu'il n'a pas long-temps à vivre, elle le voit partir avec moins de crainte. Varney cependant, averti par elle, s'élance à toute bride sur les traces du groom fugitif, qui, monté sur le meilleur cheval de l'écurie, court au-devant de Perceval pour le mettre en garde contre les deux assassins.

Maintenant l'heure du châtiment a sonné, car ce pauvre valet méprisé, ce mendiant que Perceval a recueilli dans la boue de Londres, Becky Carruthers, que Lucretia vient de tuer à l'heure même, est précisément ce fils tant cherché pour qui elle entassait ainsi crime sur crime, et John Ardworth est bien le fils de Walter Ardworth, l'ami de Braddell. Le mystère qui entourait son existence, l'abandon où il a été laissé, tiennent seulement à ce que Walter Ardworth, uni à une femme indigne de lui, était passé aux Indes pour y contracter un autre mariage, effaçant, autant qu'il le pouvait, tout vestige du premier.

Nous laisserons volontiers au lecteur le soin de composer lui-même la scène finale de cet horrible drame. Il devinera sans peine comment le romancier, gardant pour cette heure suprême toutes les révélations qui doivent écraser sa détestable héroïne, la fait passer par mille angoisses graduées, depuis le moment où elle apprend qu'elle doit renoncer à être jamais la mère de John Ardworth jusqu'à celui où Becky lui est ramené, livide, rongé par le poison qu'elle-même a fait couler dans ses veines, la maudit, la dénonce, et vomit sur sa robe, avec une dernière imprécation, un flot de sang dont il semble que Lucretia doit rester à jamais souillée, comme sont encore empreints du sang de Rizzio les parquets séculaires d'Holy-Rood. Helen meurt aussi, mais Perceval est sauvé. Varney, arrêté pour crime de faux, est déporté à la Nouvelle-Galles. Lucretia finit ses jours dans une maison d'aliénés, échappant par ce destin, plus triste que la mort même, aux justes représailles de la loi.

A cette manière violente, exagérée, tumultueuse et froidement symétrique de disposer ce qu'on pourrait appeler son tableau final, vous avez reconnu le romancier vulgaire, l'émule attentif des narrateurs de second ordre. Néanmoins il ne faudrait pas s'en tenir, même pour le roman dont nous venons de terminer l'analyse, à cette appréciation sommaire et trop dédaigneuse. Un écrivain d'élite, un homme érudit comme l'est sir Edward Bulwer, se retrouve encore, même lorsqu'il fait tout son possible pour effacer sa supériorité gênante et se mettre au niveau des

intelligences les plus communes. Vainement écarte-t-il avec un soin extrême les qualités qu'il suppose antipathiques à ses lecteurs dégénérés : malgré lui, à son insu, ses anciennes habitudes l'emportent encore par momens, et le ramènent au temps où, stimulé par une ambition plus noble, au lieu de rivaliser avec la plèbe des conteurs nouveaux, il aspirait à effacer les gloires passées, à remplacer Maturin, Walter Scott, à éclipser Hook et Plumer Ward dans leurs tableaux fashionables, à défier la critique sévère des Lockart et des Macaulay.

Ainsi, dans toute la première partie de *Lucretia*, vous rencontrerez des tableaux d'intérieur, des physionomies, des caractères, qui rappellent la meilleure manière et les meilleurs jours de l'écrivain. L'intérieur de Laughton-Priory, les manies, les préjugés du vieux sir Miles, son orgueil héréditaire constamment aux prises avec la générosité de son cœur, tout, jusqu'à la date exacte de son élégance, jusqu'aux particularités de son costume, en fait un portrait excellent. Vous diriez les touches exactes et fines de notre Meissonnier, et la vigueur de ses daguerréotypes au pinceau. Sir Miles est un gentleman de la vieille école, encore poudré en 1800, un digne contemporain de lord Chesterfield, un digne convive des petits soupers de mistress Clive; son jabot de dentelle est saupoudré du meilleur martinique; sa canne à poignée transversale, son petit chapeau à bras, sa tabatière d'émail encadrant un portrait de femme, ses trois ou quatre pipes en terre cuite, — car les *houkahs*, les *mirschaums* n'étaient pas encore à la mode, — indiquent nettement la destinée et les transformations de cet ex-*beau* devenu gentilhomme campagnard, autrefois célèbre dans les chroniques de boudoir, depuis héros populaire des *county-meetings* et des *festivals* agricoles.

Vernon appartient à une autre génération, et mille détails caractéristiques le distinguent de son oncle. Ce dernier était un *beau;* Vernon est un *buck*. Les *bucks*, que les *dandies* ont remplacé, faisaient état de mépriser la tendance madrigalesque et l'esprit gourmé de leurs prédécesseurs. Ils mettaient leur gloire à se montrer plus virils, plus énergiques, plus robustes que ces copistes efféminés des belles manières françaises. Pour briller parmi eux, il fallait boire sec, jouer gros jeu, être bon écuyer, bon cocher, ferme joueur de paume, ne reculer devant aucune débauche, si dangereuse et si fatigante qu'elle fût, enfin mener la vie comme une course à fond de train, et dépenser largement les trésors de force ou de santé qu'on avait reçus du ciel. Un *buck* qui survivait à son orageuse jeunesse était un homme pour long-temps éprouvé; mais bon nombre des jockeys engagés dans ce redoutable tournoi mouraient avant d'avoir franchi la moitié de l'hippodrome. Soit dit en passant, nous avons eu en France, et vers la même époque, une espèce d'élégans analogue à celle-ci et copiée d'après elle. Ils florissaient vers le début de la révolution; quelques-uns se retrouvent parmi les *musca-*

dins du directoire. Nous les voyons se colleter bel et bien avec les musculeux ouvriers du faubourg Saint-Antoine quand ceux-ci se moquaient de leurs ridicules cadenettes, disputer aux jockeys anglais les prix des courses, conduire au Champ-de-Mars, en véritables *four-in-hand*, des chars romains attelés de quatre chevaux, déjeuner en nageant sur la Seine, courre le cerf avec Ouvrard dans les bois du Raincy, et figurer, athlètes infatigables, dans les orgies du Luxembourg, où Barras aimait à les mettre aux prises avec les faciles beautés dont il s'entourait. Napoléon, qui n'aimait pas les vices exubérans et scandaleux, les richesses indisciplinées et les scandales inutiles, dispersa dans ses armées ou dans ses préfectures l'élite de sa jeunesse dorée. Les derniers débris de cette génération s'en vont aujourd'hui l'un après l'autre, jetant un regard de mépris sur nos prudentes folies, nos désordres énervés, nos merveilleux à corsets, nos estomacs blasés et paresseux, nos amours languissans, nos facultés bornées en tout genre.

Il y a aussi un véritable talent dans la manière dont le personnage de Lucretia Clavering se présente tout d'abord au lecteur. Rien ne fait présager en elle cette héroïne de mélodrame hérissée et pantelante, cette mère insensée et furibonde, qui nous gâte le dénoûment du livre. Elle est jeune, belle, un peu froide, un peu hautaine, mais le génie du mal ne lui est encore apparu que dans le désordre des rêves. Elle ose à peine s'avouer à elle-même ce vague désir, cette ambition cruelle qui lui font étudier avec une impatiente curiosité les dispositions apoplectiques de son vieil oncle. Encore a-t-elle, à ses propres yeux, une sorte de justification, car c'est l'amour, et non pas une passion plus vile, qui lui inspire cette pensée mauvaise. Elle ne voit point dans sir Miles le riche célibataire dont elle doit hériter, mais le protecteur impérieux qui l'a séparée de Mainwaring et ne consentira jamais à leur mariage. Elle est encore bien loin, la femme qui, plus tard, se débarrassera coup sur coup de deux maris, et cependant on entrevoit, nuage menaçant au sein d'un ciel encore azuré, les instincts funestes que le temps et le malheur développeront. Non, ce n'est pas en vain que Dalibard a voulu étendre au-delà des justes bornes la science de cette enfant précoce, ce n'est pas en vain que, pour l'enchaîner à lui, dupe de l'admiration qu'il lui avait d'abord inspirée, il lui a livré les trésors de son expérience consommée, lui apprenant en même temps à dissimuler cette périlleuse richesse. Maintenant, forte contre lui de ses propres leçons, forte de ces aveux qu'elle a provoqués en quelque sorte pour le mettre à sa merci, elle abuse des avantages qu'il lui a laissé prendre; elle tyrannise sans remords ni pitié ce précepteur amoureux, et, dans la lutte qui s'engage entre eux, — lutte d'où elle sortira vaincue, — sans manquer aux convenances de son âge, de son sexe ou de son rang, elle se

révèle hasardeuse, insolente, ironique, implacable, à ce point que l'on peut tout attendre, dans l'avenir, d'une nature déjà si corrompue.

Quand nous la retrouvons à Paris, après la ruine de toutes ses espérances, la maladie morale dont elle est atteinte, la hideuse lèpre du crime, n'a fait que des progrès cachés; Lucretia Dalibard, comme Lucretia Clavering, est encore innocente aux yeux des hommes, et c'est un trait où se retrouve le romancier d'élite, que de n'avoir point précipité d'un seul coup dans l'abîme cette ame désespérée. Caractère vicieux, mais énergique, Lucretia ne doit point succomber au premier choc. Elle tomberait sans cela dans la catégorie des scélérats vulgaires, et cesserait de nous intéresser, tandis qu'en la voyant affaissée sous le poids des regrets, engourdie par le froid despotisme de son mari, ne prenant plus souci d'elle-même ni de sa destinée, on éprouve une sorte de sympathie pour cette malheureuse victime de l'égoïste et sanguinaire Dalibard.

En créant le personnage de Varney, sir Edward Bulwer semble s'être proposé de faire le procès à notre époque tout entière. Gabriel-Honoré, fils d'une danseuse et d'un savant, artiste incomplet, épicurien frivole, indolent, présomptueux, prenant pour les dons incompris du génie certaine facilité superficielle dont il abuse, et pour un signe de distinction aristocratique le goût des plaisirs, des prodigalités insolentes, des fanfaronnades audacieuses, Gabriel-Honoré, disons-nous, résume assez la corruption de la jeunesse contemporaine. Ajoutez à cette corruption de l'esprit et des sens un égoïsme glacé, un mépris souverain pour les vertus qui ne sont pas à sa portée : vous avez un type déplorablement vrai, une dissection déplorablement exacte de toute une classe d'êtres qui appartiennent exclusivement à notre civilisation raffinée, à nos mœurs amollies, vicieux efféminés, autour desquels une menteuse élégance dissimule les plus vils penchans, les plus honteuses faiblesses.

Parmi les jugemens sévères que la presse anglaise a portés contre l'auteur de *Lucretia*, il en est un qui a dû attirer particulièrement notre attention. Il a été dit que sir Edward Lytton Bulwer imitait, de propos délibéré, les romanciers français, que l'influence littéraire de MM. de Balzac, Sue, etc., se faisait sentir d'un bout à l'autre dans cette œuvre nouvelle; or, c'est là aujourd'hui l'inculpation la plus grave qui puisse atteindre un écrivain anglais, et nous croyons qu'on aurait pu l'épargner à Bulwer. Cependant, comme il faut tenir compte des moindres indices, nous avouerons que les doctrines sociales et philanthropiques dont M. Eugène Sue, dans ses derniers ouvrages, s'est constitué le propagateur, ont bien pu inspirer à l'auteur de *Lucretia* le rôle de Becky Carruthers, le balayeur des rues, et celui de Grabman, le jurisconsulte

de bas étage. On supposerait même, sans trop d'invraisemblance, que Bulwer a voulu donner un hideux pendant à certains portraits, comme ceux du Chourineur, du Maître d'École, du Squelette, quand il a glissé dans son roman la figure épouvantable du *Body-Snatcher*, — le voleur de cadavres, — qu'il finit par accoupler à Varney l'empoisonneur sur les bancs du navire qui emporte ces deux misérables. A vrai dire néanmoins, ce n'est là qu'une imitation fort incomplète, portant sur quelques détails accessoires, et d'ailleurs, ainsi que nous le disions en commençant, Bulwer a pu choisir ses modèles en ce genre parmi ses compatriotes. Dickens dans *Oliver Twist*, Harrison Ainsworth dans *Jack Sheppard*, et les copistes de l'un et de l'autre, dans des centaines de romans anonymes, ont analysé des existences non moins souillées, non moins infimes que celles qui tiennent tant de place dans le dernier récit de Bulwer. Nous sommes donc en droit de repousser, comme une accusation légèrement portée, cette solidarité que l'on veut établir entre les horreurs tant reprochées à *Lucretia* et celles que l'on signale à bon droit dans quelques-uns de nos romans-feuilletons. Ce qui nous porterait surtout à douter de cette imitation directe, c'est précisément ce qui a valu à sir Edward Bulwer tant d'acrimonieux réquisitoires : — une petite note, imprudemment loyale, par laquelle Bulwer reconnaît avoir *librement plagié* (*freely plagiarized*), dans un roman de M. de Balzac, une description qui l'avait frappé (1). L'aveu spontané d'un plagiat partiel n'implique-t-il pas en effet que l'auteur de *Lucretia* se sentait, pour le reste de son livre, à l'abri de cette espèce de reproche? S'il l'eût redouté, ne se serait-il pas bien gardé de se dénoncer ainsi lui-même, et de donner l'éveil à la critique?

Ce que nous disons des origines littéraires, nous le disons aussi des sources historiques. Au premier abord, on pourrait croire que Lucretia Clavering est l'effigie tant soit peu dénaturée d'une femme à qui la presse française fit naguère une célébrité déplorable. On est d'autant mieux confirmé dans cette opinion, que l'on sait davantage à quel point le procès du Glandier préoccupa nos voisins, et quelles terribles conclusions leurs écrivains en tirèrent contre la société française, contre la littérature moderne, contre l'éducation que les femmes reçoivent chez nous. Ce fut, on s'en souvient, un *tolle* universel de l'honnête et religieuse Angleterre contre la France athée et perverse, anathème injuste comme la plupart des anathèmes, et que ne justifiait nullement la moralité comparée des deux pays. Toutefois, nonobstant la vraisemblance des conjectures que l'on pourrait former à cet égard, elles sont démenties par l'écrivain, qui nous dit expressément de quels faits réels il s'est inspiré. Persuadé que le grand mal de notre époque est une am-

(1) *Lucretia*, tome II, p. 79 et 80.

bition impatiente de tout délai, antipathique à tout travail, il voulait exposer à sa manière, sous forme de drame ou de roman, les vérités morales qui pourraient le mieux combattre ces dispositions funestes, lorsqu'un favorable hasard lui fournit un cadre éminemment approprié à ses vues.

« Ce hasard m'a fait connaître, poursuit-il, la double histoire de deux criminels qui ont vécu de notre temps, — histoire aussi remarquable par la noirceur et le nombre des forfaits commis que par le caractère des deux scélérats qui en étaient les auteurs : l'un, doué des plus brillantes facultés, de l'esprit le plus vif, de l'humeur la plus gaie; l'autre, non moins distingué par son savoir et par ses aptitudes intellectuelles; si bien que l'examen et l'analyse de ces perversités exceptionnelles devinrent pour moi une étude remplié d'intérêt et de sombre curiosité (1). »

On a complété cette demi-confidence, on a nommé l'un des personnages ainsi désignés par l'auteur de *Lucretia*. « Dans le fait, disait à ce sujet un critique anglais, les rangs moyens de la société à Londres ont vomi un scélérat de tout point pareil à Varney, et il y a de ceci assez peu d'années pour que l'on n'en ait pas encore perdu tout souvenir. Le procès de Wainewright et la manière dont il fut soustrait à une mort ignominieuse se rattachent à un ensemble d'infamies et de meurtres bien autrement effrayant que le récit de sir Edward Lytton. Nous ignorons, ajoutait le *rewiever*, d'après qui fut tracé le portrait de Lucretia... » Sur ce point, en effet, les opinions diffèrent, et les versions mystérieuses qu'on a fait circuler ne sont pas en rapport les unes avec les autres; mais il est resté avéré que nos chroniques judiciaires n'avaient rien à revendiquer dans cette odieuse création, ou pour mieux dire dans cette affreuse image. Nous constatons avec plaisir ce simple fait, qui nous paraît une réfutation indirecte de toutes les malédictions lancées contre nous, il y a cinq ans, par les écrivains anonymes de la presse anglaise. La société qui donne naissance à une Lucretia Clavering ne saurait foudroyer de très haut celle qui a repoussé de son sein la misérable condamnée de Brives.

Le dernier roman de sir Edward Lytton, qui, selon toute apparence, clot la carrière du laborieux conteur, déjà décidé, il y a quatre ans, à ne plus s'aventurer dans le domaine de la fiction, était fort impatiemment attendu; il a été lu avec avidité, critiqué avec amertume, et, selon nous, il ne méritait ni tant d'intérêt ni tant de haine. Ce n'est pas à dire qu'il soit indigne de toute attention, et, en songeant à cette longue série de récits qui forment le bagage littéraire de Bulwer, nous ne regrettons pas que celui-ci nous ait fourni l'occasion d'apprécier un talent incomplet sans nul doute, gâté par des manies, des affectations

(1) *Lucretia*, préface, p. VIII.

regrettables, plus élevé pourtant, plus littéraire, plus consciencieux que ses détracteurs ne veulent bien en convenir. Au lieu de se montrer si sévères pour l'auteur de *Lucretia*, ceux-ci eussent mieux fait de rechercher la cause des défauts qu'ils relevaient si amèrement. On pouvait agiter à ce propos une question intéressante. Il y avait à se demander jusqu'à quel point les défauts de Bulwer dérivent de l'activité, de la curiosité excessives qui l'ont tour à tour entraîné sur tant de voies différentes. Remarquons-le, ce besoin de tout apprendre, de tout essayer, apanage sublime des esprits supérieurs, est une tendance maladive chez les intelligences de second ordre, qui s'assimilent incomplétement le butin de leurs avides recherches, et portent avec fatigue ce fardeau imprudemment soulevé. La science acquise nous profite justement dans la proportion des facultés qui nous étaient données pour l'acquérir. Quand elle dépasse cette mesure, elle risque de détruire en nous l'équilibre nécessaire, de chasser le naturel, d'effacer la spontanéité, de contrarier, de gêner les allures de l'esprit et du style. Les idées, se raffinant, deviennent subtiles et bizarres; le trait vif et franc se change en *acutesse;* on était correct, on incline au purisme : l'érudition s'exagère, et la pédanterie n'est pas loin; bref, les prétentions grandissent, et le mérite diminue d'autant. Serait-ce là, par hasard, l'histoire secrète de la décadence notée par nous dans les œuvres successives de Bulwer? Ou n'est-il, tout simplement, qu'un écrivain comme tant d'autres, dérouté dans ses calculs par l'inconstance capricieuse de ses lecteurs? Le succès a tourné la tête à bien des gens : pourquoi donc une défaveur imméritée n'agirait-elle pas de même sur l'esprit de celui qui en est victime? Peut-être n'est-ce pas trop du concours de ces deux causes pour expliquer la distance qui sépare les débuts de Bulwer de ses dernières productions. Quoi qu'il en soit, l'auteur d'*Eugène Aram* n'en reste pas moins une des figures les plus remarquables que puisse nous offrir, dans son état actuel, la littérature des trois royaumes. Nous avons dû tenter de placer cette figure à son rang et sous son vrai jour, avant qu'elle se perdît dans ces limbes *attristés par les ténèbres*, où les beaux esprits que le baptême glorieux n'a point classés parmi les élus de l'avenir *se tiennent*, comme le dit Dante, *avec les petits innocens mordus par les dents de la Mort* (1).

E.-D. Forgues.

(1) *Il Purgatorio*, canto VII, st. 10.

DE LA

COLONISATION DE L'ALGÉRIE.

LES ESSAIS ET LES SYSTÈMES.

I.

Un homme dont la parole fait autorité en matière d'exploitation agricole, Mathieu de Dombasle, a dit : « Pour fonder des colonies, il est une qualité précieuse : c'est cette disposition à juger d'avance, froidement et avec sagacité, d'une part, les avantages réels que l'on peut tirer de tel établissement colonial en particulier, et d'autre part les dépenses qui seront nécessaires pour s'en assurer la possession. » Il est rare cependant que les grandes colonies doivent leur origine à une spéculation régulière : elles sont presque toutes, comme notre Algérie, filles du hasard. Séduites par l'orgueil de la conquête, par cette fausse idée qu'une extension de territoire est le gage d'un accroissement de puissance, les nations jettent avec un enthousiasme aveugle les bases d'un empire colonial. Une fois engagées, elles persévèrent, et, si le présent est onéreux, elles se consolent et se persuadent qu'elles travaillent pour l'avenir. Il est sans doute nécessaire qu'une métropole soutienne sa colonie au début; mais les dépenses qu'elle s'impose ne doivent être de sa part qu'un placement. Il faut qu'elle voie bien clairement que

l'entreprise a chance, non-seulement de se suffire bientôt à elle-même, mais encore d'amortir les frais de son établissement. Si l'affaire ne répondait pas à cette condition, c'est qu'elle serait mauvaise commercialement, et alors il y aurait pour la métropole, comme pour les colons eux-mêmes, profit à s'abstenir. Il importe donc que les hommes d'état appelés à prononcer sur l'avenir de l'Algérie règlent leur jugement d'après ce principe : un système de colonisation, quel qu'il soit, ne peut réussir qu'à la condition de payer ses frais, c'est-à-dire de garantir tous les capitaux, de rémunérer tous les services au moyen des ressources créées par la colonie elle-même.

Si les gouvernemens procédaient d'une manière rationnelle, ou même avec le simple bon sens du marchand qui fonde une maison de commerce à l'étranger, le premier soin serait d'évaluer les sacrifices nécessaires à la consolidation d'un établissement extérieur. L'entreprise de peupler et de fertiliser un pays est plus ou moins difficile, plus ou moins dispendieuse. Qu'on imagine un territoire isolé dont l'état sanitaire ne fût pas suspect, dont la possession ne fût pas disputée par les armes, le peuplement d'une telle contrée pourrait être effectué facilement et à peu de frais. Telle ne s'est pas présentée à nous l'Algérie. Inquiétée par un ennemi opiniâtre, cette colonie doit acheter la sécurité, soit que les habitans enrégimentés en milices paient de leur temps et de leurs personnes, soit qu'un impôt spécial vienne en déduction du budget de la guerre. L'assainissement des lieux, résultant des desséchemens, des endiguemens, des plantations, enfouira beaucoup d'argent. Un capital relativement plus considérable qu'ailleurs (nous le démontrerons plus tard) sera nécessaire à la bonne exploitation du pays, et on ne l'obtiendra qu'en offrant aux capitalistes l'appât des gros bénéfices. La terre africaine ne pourra être fécondée qu'avec le concours des hommes de science, qu'il faudra rémunérer dignement. Enfin, condition suprême et sans laquelle il n'y a plus pour nous en Afrique que ruine et périls, on n'obtiendra en assez grand nombre les hommes qui doivent faire le fonds de la population franco-africaine, les ouvriers honnêtes, laborieux et énergiques, qu'en leur offrant des avantages solides et positifs : c'est encore de l'argent à fournir, et beaucoup d'argent. Il n'y a donc pas à se faire illusion : la colonisation de l'Algérie coûtera très cher, aussi cher qu'aucune autre entreprise de ce genre puisse jamais coûter.

Ces conditions d'existence, sécurité, salubrité, primes offertes aux capitaux, à l'intelligence, au rude labeur, ne peuvent être réalisées, nous le répétons, qu'au moyen des ressources créées au sein de la colonie. La France voulût-elle faire vivre artificiellement son nouvel empire à force de subventions, qu'elle n'y réussirait pas : le sacrifice dépasserait ses forces. La dépense des dix premières années d'occupation,

déduction faite des recouvremens, s'est élevée à 323,626,312 francs. La tactique suivie depuis 1840 a porté le chiffre annuel à plus de 100 millions : en joignant au budget et aux crédits spéciaux les frais accessoires pour les mouvemens de troupes et les transports maritimes occasionnés par la guerre d'Afrique, M. Desjobert a porté le chiffre de l'année dernière à 125,762,993 francs : c'est donc, en nombre rond, un milliard au moins que l'Afrique a englouti jusqu'à ce jour. Eh bien! cette somme énorme n'a servi, pour ainsi dire, qu'aux préliminaires de l'installation : on a assuré la conquête et entrepris le déblaiement du sol; mais l'œuvre sérieuse et reproductive, la colonisation proprement dite, est à peine commencée; on n'en est encore qu'au ballottage des systèmes, et personne, à l'heure qu'il est, n'entrevoit clairement quelle sera l'étendue des avances à faire et quels dédommagemens on en doit espérer. La France, encore une fois, ne peut pas éterniser le sacrifice sous lequel elle succombe. Des subventions additionnelles vont être demandées pour déterminer le peuplement et la culture du sol. Si on les accorde, ce ne peut être qu'à titre de prêt. L'Algérie doit exister par elle-même; toute organisation qui laisserait les dépenses coloniales au compte de la métropole aboutirait fatalement à un échec.

Les besoins de la colonie étant constatés, on se demande quelles sont les chances de développer les ressources en proportion des charges. Un impôt prélevé sur les indigènes, à la manière des Anglais dans l'Inde, ne dépassera jamais 4 à 5 millions. Un système basé sur les profits du commerce aurait peu de chances en présence d'une population clairsemée, sans industrie et sans moyens d'échange. La colonisation doit donc être agricole, et le programme à remplir pourrait être formulé ainsi : peupler l'Afrique française au moyen des bénéfices obtenus par la culture et l'exploitation des richesses intérieures de la terre.

On nous dira que, le produit de la terre étant la seule fortune de l'Algérie, il n'est pas possible que les bénéfices de l'agriculture paient ces frais de colonisation que l'on déclare devoir être considérables; que les tentatives agricoles faites jusqu'à ce jour ne donnent pas lieu d'espérer un semblable résultat. En réponse à ces objections, nous rappellerons un axiome simple comme toutes les lois agronomiques, axiome sur lequel on nous permettra d'insister en raison de son importance.

Une culture maigre et insuffisante ne donne que de maigres produits, qui souvent ne paient pas leurs frais, si minimes que soient ces frais. Une exploitation riche et bien dirigée paie non-seulement les frais, si considérables qu'ils soient, mais donne des bénéfices nets; il y a plus, le bénéfice semble augmenter en proportion de la somme des efforts producteurs (capital et travail), non pas dans une proportion relative aux avances, mais dans une relation progressive. Il est utile d'expliquer ce phénomène par un exemple. Deux propriétaires, l'un riche et l'autre

malaisé, achètent deux domaines d'égale étendue et d'égale qualité au prix de 80,000 francs; le pauvre ajoute au prix d'achat un capital d'exploitation de 20,000 francs; total de ses avances, 100,000 francs. Le riche élève son capital d'exploitation à 120,000 francs; total, 200,000 francs. On les suppose d'ailleurs tous deux également économes, également habiles. Eh bien! si le premier obtient en produit net 5,000 francs, soit 5 pour 100 de son capital engagé, le riche obtiendra 20,000 francs, soit 10 pour 100 de son capital : de sorte que, si la possession de ces deux domaines était grevée accidentellement d'une charge annuelle de 6,000 francs, le cultivateur pauvre se trouverait incapable de continuer son exploitation, tandis que son voisin resterait en possession d'un revenu de 14,000 francs, par le seul fait de l'exubérance de son capital.

On pressent la portée de ce phénomène dans son application à l'Algérie. Il n'y a pas de mesure absolue pour la fécondité de la terre; on peut en élever graduellement le produit à l'aide d'un capital bien employé : la seule limite de cette progression est le point où les débouchés avantageux viennent à manquer. Au sein même de la France, il y a des terres qui ne valent pas 100 francs l'hectare, quoique supérieures dans leur essence à d'autres terres qui se vendent 2,000 et 3,000 francs : la plus-value de ces dernières, toujours proportionnée aux produits, n'est que la représentation des sommes employées pour améliorer le fonds ou assurer des débouchés. Trop confians dans la vertu naturelle du sol africain, les premiers colons n'ont pas attendu, pour solliciter la terre, qu'ils eussent des moyens suffisans. On a même érigé, en quelque sorte, cette faute en système. Une circulaire administrative répandue parmi les colons leur recommandait de ne pas faire de *bonne agriculture*, sous prétexte que les circonstances économiques ne se prêtaient pas à une exploitation perfectionnée. Autant aurait valu recommander à nos soldats de désapprendre l'art militaire pour combattre les Arabes. Si la victoire reste toujours en définitive à nos drapeaux, c'est qu'à des bandes sans frein et sans ressources certaines nous opposons la bravoure disciplinée, la tactique, un matériel spécial, des approvisionnemens garantis par le trésor d'un grand empire. Le moyen de vaincre dans l'ordre industriel, c'est de procéder comme dans l'ordre militaire. Si l'on veut asservir une nature sauvage et en arracher de riches tributs, qu'on l'attaque avec une forte discipline agricole, avec la tactique la plus subtile de la science.

Il importe avant tout de se pénétrer de la différence essentielle, caractéristique, qui doit se manifester entre l'industrie de la France africaine et celle de la métropole. Dans les anciennes sociétés, la spéculation industrielle repose sur l'existence du prolétariat, triste continuation de l'antique servitude. En Europe, où il y a, sauf de très rares excep-

tions, surabondance de bras relativement au travail offert, tout homme qui possède une mince pièce d'argent est certain de rencontrer un de ses semblables qui lui vendra le travail de sa journée, même lorsque l'offre serait inférieure au prix réel du labeur. Qu'on ne s'y trompe pas cependant : cet état de choses n'est pas normal; c'est la plus dangereuse des maladies qui affligent nos vieilles sociétés. L'Afrique française, société naissante, n'a pas encore eu le temps de contracter cette lèpre du paupérisme. On ne passe pas la mer, on n'affronte pas un climat suspect, on ne s'expose pas aux sabres et aux balles pour travailler à vil prix. Il est évident qu'elle n'obtiendra des colons effectifs, disposés à faire de l'Algérie leur seconde patrie, que par des offres séduisantes, par l'appât d'une rémunération qui garantisse l'avenir, soit que cette rémunération consiste en titres de propriété, en participation aux bénéfices, ou en salaires très élevés.

L'impossibilité d'obtenir la main-d'œuvre à bas prix a été jusqu'ici le principal sujet de découragement. Peut-être que cet obstacle deviendra au contraire le salut et la gloire de l'Algérie. Après s'être débattu vainement dans l'ornière, on éprouvera l'impatience d'en sortir, et, sous l'inspiration de l'intérêt bien entendu, on substituera aux routines de la ferme et de l'atelier un régime industriel plus loyal et plus fécond. L'égoïsme aura beau se débattre, il en faudra venir là ou perdre l'Algérie. Au surplus, en supposant le travail agricole loyalement organisé, la forte part faite à des ouvriers d'élite serait moins onéreuse en réalité qu'en apparence. On se procure aisément, en Algérie, des mendians ou des vauriens, rebuts de leur pays, au prix de 2 fr. par jour, mais ils ne travaillent pas et volent leurs maîtres. Les manœuvres indigènes se contentent de 1 fr. à 1 fr. 50 cent. par jour, plus une portion de pain évaluée à 30 cent.; mais ces hommes, qui ne consomment avec leur pain que de l'eau et des figues sèches, sont si indolens de corps et d'esprit, qu'en réalité ils coûtent plus cher que les bons ouvriers européens. Ceux-ci, absorbant quatre ou cinq fois plus d'élémens nutritifs, déploient une vitalité en rapport avec leur alimentation (1). La forte nourriture procurée aux ouvriers est un genre d'économie que les chefs d'industrie commencent à comprendre. La facilité que les planteurs des États-Unis ont de nourrir leurs nègres de viandes fraîches est la principale cause de leur supériorité sur ceux des Antilles dans les cultures qui dépendent principalement de la main-d'œuvre, comme celle du cotonnier. En Algérie, un bon mécanisme d'association, utilisant toutes les forces d'un ménage, prévoyant les besoins du présent, garantissant l'avenir, doit fournir le moyen d'assurer aux classes ou-

(1) En 1833, dit M. Genty de Bussy, la consommation de la viande à Alger a été évaluée à 194 kilogrammes pour un Européen, 43 et demi pour un Maure, 21 trois quarts pour un Juif.

vrières une aisance et une sécurité égales à ce qu'elles pourraient attendre des plus forts salaires.

Cette situation particulière de l'agriculture algérienne est une des causes qui l'obligent à rechercher de gros bénéfices. Quel mode d'exploitation choisira-t-on? L'économie rurale en distingue deux aujourd'hui : le premier, qui consiste à cultiver dans la perfection une surface restreinte, afin d'en obtenir la plus forte quantité de produits bruts que sa nature puisse donner, constitue le *système intensif;* le second, appelé par opposition le *système extensif,* applique des soins superficiels à un espace aussi considérable que possible, laisse agir la nature et établit sa spéculation sur l'économie de la main-d'œuvre. Comme exemples de ces deux systèmes, M. Moll met en contraste un domaine de 1,400 hectares, situé dans le Berri, qui n'occupe pas plus de 65 travailleurs adultes et 26 chevaux, avec les jardins maraîchers contenus dans la nouvelle enceinte de Paris, qui, sur une surface de 1,378 hectares, emploient environ 10,000 travailleurs et 1,600 chevaux. Après avoir déclaré que les deux systèmes sont également légitimes, que le choix dépend des ressources du propriétaire, de la valeur du terrain, du prix de la main-d'œuvre, du débouché, M. Moll ajoute : « Dans les circonstances actuelles et pendant bien long-temps encore, le système extensif est le seul dont on puisse attendre du succès en Algérie. » S'il en était ainsi, il s'écoulerait un temps incalculable avant que l'agriculture algérienne pût suffire aux frais de la colonisation. Nous voudrions, au contraire, que de grandes sociétés agricoles, après avoir choisi les emplacemens les plus heureux, y déployassent les efforts les plus intenses. L'éclat d'un grand succès industriel, c'est la seule chance de lancer la spéculation africaine. Nous le répétons avec une conviction profonde qui n'est pas sans quelque mélange d'inquiétude, si l'industrie coloniale végète terre à terre, si le travail n'acquiert pas assez de vitalité pour fournir des dividendes aux capitalistes métropolitains, un sort attrayant aux ouvriers, un tribut au gouvernement en déduction des charges qu'il subit, la colonie périra de cette langueur dont elle souffre aujourd'hui.

Mais, dira-t-on, en supposant que certaines sociétés puissamment organisées donnassent l'exemple d'un succès exceptionnel, ces entreprises n'introduiront en Afrique qu'un petit nombre d'individus, et la grande difficulté, celle du peuplement, restera sans solution. Cette difficulté nous ramène au point essentiel de la controverse. Une erreur que nous retrouvons au fond de tous les systèmes consiste à croire qu'on peut improviser une population. Chaque auteur commence par supputer le nombre d'habitans qu'il croit indispensable pour la défense et la fécondation de la terre. On se préoccupe surtout de *masser* les habitans dans un but stratégique. M. le maréchal Bugeaud demande

100,000 familles, soit 500,000 ames environ. M. le général de Lamoricière veut 75,000 ames dans son triangle d'Oran. M. le docteur Bodichon, médecin à Alger, en demande 30,000 seulement pour le Sahel. M. l'abbé Landmann a rabattu ses prétentions à 50,000 personnes. Le trop plein de la France, dit M. Lingay, est de 4 millions d'hommes; il faut le déverser en Afrique. Le chiffre des colons étant déterminé, on cherche par quels moyens on les empêchera de mourir de faim. On ne fabrique pas ainsi un peuple. Créez d'abord des intérêts, assurez des situations, et la population se développera d'elle-même. Donnez tous vos soins à un petit nombre d'entreprises, en vous préoccupant beaucoup moins de la quantité que de la qualité des hommes qu'elles emploient, constituez ces entreprises vigoureusement et loyalement, assurez-leur même, par des sacrifices, le prestige du succès industriel. Quand on se dira en France que chefs et ouvriers ont trouvé leur compte à ce succès, cent autres entreprises se formeront, et ces dernières en enfanteront mille. Tous les peuples ont commencé par l'exploitation des terres de choix : c'est sur ce fait que Ricardo a basé sa célèbre théorie de la rente foncière. Entre les groupes industriels qui réussiront, une foule flottante se glissera à la longue. C'est ainsi que naît un peuple, et non pas d'après des combinaisons stratégiques. Au lieu d'être abolies tout d'un coup, les charges du gouvernement, les dépenses de l'armée, ne pourront être réduites qu'en proportion du succès de ces centres d'exploitation : il est vrai, mais ce procédé, bien qu'il contrarie l'impatience des esprits systématiques, est en réalité le plus court et le plus sûr. Il y a une mesure naturelle et infranchissable pour le développement d'une population qui doit vivre par l'industrie agricole : c'est l'état des débouchés. En agriculture comme en toute autre fabrication, la difficulté n'est pas de produire, c'est de vendre sûrement et à des prix avantageux. Une exploitation bien entendue est celle qui distribue ses travaux suivant l'importance et la sécurité des débouchés. Supposez qu'il fût possible de jeter en Afrique des masses imposantes de population : elles seraient violemment comprimées, si la somme de leurs produits était hors de proportion avec les issues commerciales. Que 100,000 familles se mettent à produire du blé, vivront-elles dans l'abondance? Non, elles dépériront de privations et de misère, s'il arrive une série de récoltes assez généralement riches pour avilir le prix des grains. Quoi qu'on fasse, une population coloniale ne se développe et ne s'affermit jamais que suivant la mesure de sa prospérité industrielle; il n'y a donc aucun inconvénient à ne commencer l'œuvre du peuplement que par un petit nombre d'entreprises.

Rapprochons les idées qui viennent d'être développées. La colonisation de l'Afrique doit coûter très cher par la nécessité de se défendre contre les Arabes, d'offrir un appât aux capitalistes dont on a besoin,

d'être libérale envers les travailleurs. La France succomberait sous cette triple charge. Il faut donc organiser la spéculation coloniale d'une façon assez lucrative pour qu'elle suffise à tout. Qu'on ne s'inquiète pas *à priori* du chiffre de la population. L'Algérie trouvera promptement des habitans, si on parvient à y établir un bon mouvement d'affaires; elle restera dépeuplée, malgré tous les efforts du gouvernement, si la spéculation y languit. Nous ne pensons pas que ces principes soient contestés. Il nous a paru utile de les établir avant d'entrer dans l'analyse des théories proposées et des expériences faites jusqu'ici. Lorsque la nation française connaîtra mieux les difficultés d'une grande colonisation, au lieu de s'abandonner à cet instinct du dénigrement trop commun aujourd'hui, il ne lui restera plus que des sentimens de reconnaissance pour tous ceux qui ont mis la main à l'œuvre, même lorsque leurs efforts auront été impuissans.

II.

Les essais antérieurs à 1842 ne doivent pas compter dans l'histoire de la colonisation. Si l'on rappelle qu'en 1832 les deux premiers villages franco-algériens, Kouba et Dely-Ibrahim, furent fondés par 414 Alsaciens, que pendant les dix années qui suivirent d'autres groupes essayèrent à leurs risques et périls de se former dans le Sahel et la Mitidja, c'est pour honorer par un souvenir de regrettables victimes. Les colons de cette première p riode, ceux du moins qui se livrèrent aux travaux des champs, engagèrent la lutte contre une nature inconnue et rebelle, sans expérience, sans autre arme que leur énergie aveugle. Le moins qui leur arriva fut de se ruiner. Après ce triste exemple de la colonisation libre et spontanée, la paix paraissant établie, l'état manifesta enfin la volonté d'intervenir. Tout le monde croyait alors que le succès dépendait uniquement du nombre des bras, et que, pour obtenir une nombreuse population, il suffisait de faire appel aux pauvres en leur offrant des moyens faciles d'existence. En 1842, M. le comte Guyot, chef de la direction civile d'Alger, avec l'assistance de M. le colonel Marengo, choisit l'emplacement de plusieurs villages, les protégea par un fossé et une enceinte, y conduisit les eaux nécessaires, fit élever les bâtimens publics. Chacune des familles élues par l'administration reçut un lot de terre dans l'enceinte du village avec des matériaux de construction pour 600 francs et à l'extérieur un champ cultivable de 5 à 10 hectares. Dans certaines localités, on livra aux colons munis d'un petit capital une maison bâtie et des terres défrichées moyennant 1,500 francs. A ces premières libéralités, on ajouta successivement et par forme de secours des bestiaux, des semences, des outils, de l'argent. En additionnant toutes ces dépenses, on a trouvé que

chaque famille avait coûté à l'état de 4,000 à 5,800 francs; ce dernier chiffre est celui qui résulte des impitoyables calculs de M. Desjobert. Malgré tout, les villages de la direction civile ont échoué. Il n'y a qu'un avis sur ce point. « Je suis entré chez un grand nombre de ces colons, dit M. l'abbé Landmann, je me suis informé minutieusement de leur position actuelle, et de leur espoir pour l'avenir; je n'ai trouvé partout que découragement et une misère profonde. » Dans sa dernière brochure, M. le maréchal Bugeaud parle dans le même sens. « A Douera, dit-il, le colonel du 36e, ému de pitié pour les familles rurales qui mouraient de faim, leur a créé une soupe économique avec les restes du pain des ordinaires, et les légumes des jardins du régiment. »

L'opposition algérienne (quel pays n'a pas son opposition?) rejette le tort sur la direction civile : les emplacemens ont été mal choisis, les maisons mal appropriées aux pratiques rurales, les lots de terre mal répartis, et vingt autres griefs faciles à énumérer après l'événement. La vraie raison est celle qu'on oublie de dire : c'est que tout système reposant sur le travail individuel, sur la petite culture isolée, chétive, nécessiteuse et ignorante, doit échouer en Algérie. Son moindre tort serait d'être fort dispendieux, car, ayant pour principe de distribuer sur le sol colonial des gens sans ressources, il faudrait toujours que ces gens fussent installés et soutenus long-temps aux frais du trésor. Les partisans de la petite culture affirment que ce régime a pour effet d'asseoir une population nombreuse et intéressée par la propriété à la défense du sol. Ceux qui raisonnent ainsi sous l'illusion de ce qui se passe en France ne considèrent pas que les conditions du travail ne sont pas les mêmes en Afrique qu'en Europe. La division des propriétés développe la population française, parce qu'un lambeau de terre très bien cultivé peut suffire aux besoins d'une famille, grace à l'avantage des débouchés et à un courant d'échanges établi depuis des siècles. Le bénéfice de la petite culture en France découle de la variété de ses produits. Achetant les denrées qui font la base de son alimentation à plus bas prix qu'elle ne pourrait les obtenir elle-même, elle se réserve pour les menus travaux qui, n'admettant pas les machines, offrent une rémunération suffisante à la main-d'œuvre. Dans la situation où on la place en Afrique, la petite propriété rurale est obligée de se consacrer presque exclusivement à la production des grains, dont les avantages sont très douteux. Or, une industrie condamnée à végéter est plutôt un obstacle qu'un encouragement à la population. L'expérience en a été faite plus d'une fois. Le Canada offrait à la France un champ de colonisation plus favorable peut-être que l'Algérie : similitude de climat, surface immense et à peine disputée, sol riche et moins dépouillé que les solitudes africaines; que d'avantages réunis! En 1628, une compagnie favorisée par Richelieu prit l'engagement de transporter au Ca-

nada 16,000 ouvriers en quinze ans. Promesse était faite à ces colons de les loger, de les nourrir et entretenir de toutes choses pendant trois ans, de leur assigner ensuite des terres défrichées autant qu'il serait nécessaire pour leur subsistance, avec des grains pour les ensemencer. Ces conditions avantageuses furent maintenues pendant les deux siècles de la domination française : un courant d'émigration assez considérable eut lieu entre la France et le nord de l'Amérique, et pourtant, à la cession du Canada, en 1763, on ne livra à l'Angleterre que 27,000 ames. L'Angleterre fit entrer le Canada dans le mouvement de ses affaires commerciales, et cette belle colonie compte plus d'un million d'ames aujourd'hui.

La petite culture conserve encore des théoriciens. Le docteur Bodichon l'a préconisée dans une publication récente à laquelle nous avons emprunté quelques détails. Il voudrait que le gouvernement entreprît la construction des villages, le défrichement, la mise en valeur des terres, pour y établir des colons-fermiers, en leur imposant une redevance perpétuelle, rachetable à leur volonté, au moyen de leurs économies. Dans son utile ouvrage sur l'agriculture algérienne, M. Moll a consacré une part beaucoup trop large à un projet de même nature. Ces propositions n'auront pas d'échos.

La mise en valeur du sol africain exige évidemment la grande culture, ou, pour mieux dire, les travaux d'ensemble. Pourquoi donc la grande propriété n'a-t-elle pas pu encore organiser ses travaux? Nous l'avons dit, les bras lui manquent, et il n'est pas possible qu'on lui accorde, comme en Europe, pleine liberté pour les recruter. Si on laissait faire les spéculateurs, ils finiraient bien par obtenir le travail à vil prix en attirant les mendians de tous les pays de l'Europe. A l'époque où M. Baude visitait l'Algérie (1840), les Français formaient la moitié de la population européenne à Alger, le tiers de celle de Bône, où les Maltais dominaient, et le quart de celle d'Oran, où les Espagnols étaient presque en nombre double. Les dernières années n'ont pas amélioré cet état de choses. Tandis que les documens officiels constatent le découragement des ouvriers français, une misère croissante dans la Péninsule, et surtout dans les Baléares, précipite l'émigration espagnole vers l'Algérie. Sur environ 105,000 colons européens, la France n'en a pas fourni plus de 47,000, de sorte qu'on peut encore dire avec M. Baude : « La colonisation n'est française qu'en ce sens que nous en supportons toutes les charges. » La France n'aurait-elle conquis l'Afrique que pour y implanter cette servitude déguisée, ce prolétariat affamé et menaçant qui est pour l'Europe une honte et un péril? Les mesures récentes de l'administration centrale prouvent qu'elle a compris ses devoirs à ce sujet. Elle exige que des familles soient établies en nombre proportionné à l'étendue des concessions, que les deux tiers au moins de ces familles

soient françaises, et que des avantages leur soient garantis. Il est à craindre que la plupart des concessionnaires ne puissent remplir ces conditions : ils ne peuvent recruter les bras parce qu'ils n'ont pas assez d'argent, et on ne leur confie pas d'argent parce qu'on sait qu'ils n'ont pas de bras.

Plusieurs théoriciens ont cherché dans l'association des intérêts la force nécessaire pour briser ce cercle vicieux. Quelques livres écrits sous cette inspiration ont été remarqués : ce sont ceux de M. Enfantin, de M. Lingay, de l'abbé Landmann. M. Enfantin s'est maintenu dans les généralités sociales sans descendre aux détails économiques. Il veut que le gouvernement trace le plan de l'entreprise, mais qu'il en confie l'exécution aux intérêts privés. « La mission d'un gouvernement, dit-il avec raison, n'est pas de faire, mais de faire faire. » Après avoir établi en principe que la propriété doit être collective, et que chaque arrondissement colonial doit former un groupe associé pour le travail comme pour les bénéfices, il distingue deux zones d'établissemens : des colonies militaires instituées aux frais de l'état, avant-garde de la civilisation contre les barbares, et des colonies civiles créées par des appels de fonds aux capitalistes. Quoique M. Enfantin ait saisi un prétexte pour formuler une théorie générale d'association plutôt qu'un projet immédiatement applicable à l'Algérie, il y a beaucoup à prendre dans son livre, comme dans toutes les manifestations de cet esprit puissant et sympathique.

Un livre dont le titre fait image, *la France en Afrique*, a excité dans le public un mouvement marqué d'attention. On disait que l'auteur, mal caché par l'anonyme, avait prêté sa plume leste et intelligente à la pensée d'un homme politique placé au premier rang. L'ouvrage n'avait pas ce caractère semi-officiel. Toutefois, en sa double qualité de secrétaire de la présidence du conseil et de la commission spéciale instituée pour les affaires de l'Algérie, l'auteur a pu parler souvent en pleine connaissance de cause, avec un accent de confiance et d'enthousiasme auquel le lecteur est heureux de s'abandonner. Le livre de M. Lingay est un tableau destiné à refléter aux yeux de la France l'ensemble des efforts dont la régénération de l'Afrique est aujourd'hui le but. Loin de se prononcer pour un système absolu, l'auteur s'applique à représenter l'Algérie comme un vaste laboratoire où toutes les expériences loyales et raisonnables doivent être permises : néanmoins on discerne une préférence pour un mode de colonisation admettant les grandes compagnies. La commission dont M. Lingay est le secrétaire avait posé en principe, dès l'année 1842, que, la colonie devant être mise en état de *se suffire à elle-même*, le but à atteindre est le peuplement pour la défense du sol et la fertilisation du sol pour les besoins du peuple nouveau. L'auteur de *la France en Afrique* a entrevu que

l'éclosion d'un peuple est un de ces phénomènes que la grande industrie peut seule produire, mais que chez nous les capitaux sont timides, qu'ils ne se lancent jamais dans l'inconnu comme les capitaux anglais, et que le seul moyen de les attirer est de les prémunir contre la peur en leur assurant un *minimum* de revenu, ainsi qu'il a été fait à l'origine des chemins de fer. Ce double point, garantie d'un *minimum* d'intérêt, à charge pour les compagnies de concourir activement à la défense du pays, dans la mesure du cautionnement offert par l'état, est, nous en sommes certain, la combinaison la plus économique et la moins chanceuse : c'est le mode par lequel il eût été heureux de commencer, c'est celui auquel on se ralliera, quand viendra l'heure des mécomptes et du découragement. Tout en félicitant M. Lingay d'avoir entrevu le principe, nous regrettons qu'il n'ait pas cherché les moyens de le rendre praticable. Ses énonciations vagues, disséminées dans l'ouvrage, semblent contradictoires lorsqu'on les rapproche avec la malice qu'y a mise, par exemple, M. Desjobert, et les adversaires de la colonie semblent autorisés à dire que les esprits les plus judicieux battent follement les campagnes de l'Afrique quand ils poursuivent l'œuvre impossible. Après avoir demandé « la garantie du *minimum* d'intérêt, pour toutes les entreprises formées dans le but de développer largement la colonisation (page 177), » l'auteur estime (page 248) que chaque famille de colons civils à installer coûterait 5,000 francs; mais aussitôt, remarquant qu'un million de familles absorberait 5 milliards, il recule d'épouvante devant l'énormité de ce chiffre, et déclare qu'il y aurait folie à pousser le gouvernement vers un abîme de sacrifices. Il aurait fallu du moins dire dans quelles limites et à quelles conditions on pourrait obtenir l'appui du crédit public. La mesure à observer n'est pas moins importante pour le capitaliste que pour l'état lui-même. En effet, si la caution du trésor n'était pas habilement ménagée, l'affluence du capital en Afrique provoquerait un mouvement industriel désordonné et conduirait à un désastre aussi bien que le manque d'argent. La question vitale, celle du travail, n'est pas même soulevée directement. M. Lingay dit négligemment que les ouvriers des champs devraient être intéressés au succès de la colonie en qualité de fermiers ou de métayers, mais il ne paraît pas entrevoir les difficultés que présenteraient ces deux modes d'exploitation dans un pays désert et inculte. Si M. Lingay s'est proposé seulement de réchauffer les sympathies de la France pour l'Algérie, il y a réussi; le retentissement qu'a eu son livre le prouve. Quant aux idées qu'il a semées au hasard dans le domaine de la discussion, elles ne porteront leurs fruits que lorsque l'étude les aura fécondées.

M. l'abbé Landmann poursuit avec un zèle apostolique un plan d'association chrétienne pour l'affermissement de la puissance française

en Afrique combiné avec la régénération morale des indigènes. Le but est noble et digne de toutes les sympathies. M. Landmann, qui ne cherche que le bien, peut déjà se féliciter d'en avoir fait beaucoup en propageant, avec l'autorité que lui donne un long séjour en Algérie, les idées et les sentimens favorables au principe de l'association, en proposant des combinaisons fort ingénieuses pour constituer une force militaire au sein d'une communauté civile (1). Nous doutons cependant qu'il parvienne à la pleine réalisation de sa pensée. Il a ruiné son projet par la peine qu'il a prise pour lui enlever jusqu'à l'apparence d'une spéculation. Dans sa sainte horreur contre l'agiotage, il a rétréci les bases commerciales de l'entreprise, à tel point qu'il devient douteux qu'elle puisse se soutenir. M. l'abbé Landmann fut d'abord l'un des auxiliaires du prince de Mir, qui avait obtenu du gouvernement français la concession de la Ressauta, riche domaine à proximité d'Alger. Le prince polonais, qui s'attribuait la mission providentielle de civiliser les Arabes, laissait planer sa pensée au-dessus des menus détails d'une exploitation agricole : le spectacle de sa ruine fut un malheur pour la colonie. Une conviction profonde soutint le courage de M. l'abbé Landmann : avant de refondre le plan primitif, il voulut étudier le pays et prendre conseil des faits. Ses vues, publiées dans trois mémoires successifs (2), composent, pour ainsi dire, un triple appel à la nation, au roi, aux chambres. Dans sa première conception, l'auteur demandait qu'on établît sur le revers septentrional du petit Atlas de grandes fermes fortifiées, distribuées de manière à réunir cent familles, c'est-à-dire quatre à cinq cents têtes au début. Chaque famille aurait accepté le lien d'une discipline commune et fourni un homme d'armes soumis à des exercices et à un service défensif. Le terrain, d'une contenance de 2,500 hectares, les bâtimens, les bestiaux, le matériel, déclarés propriétés de la ferme, seraient devenus biens de main-morte, comme ceux des communautés religieuses. On eût travaillé en commun. Chaque année, après avoir prélevé sur le produit les sommes nécessaires aux besoins des travailleurs et à l'entretien de l'exploitation, après déduction faite sur le surplus de 10 pour 100 pour la part de l'état, on eût déclaré l'excédant bénéfice net de la ferme : à ce titre, on en eût fait deux parts égales, l'une pour être distribuée aux ouvriers en proportion de leur travail annuel, l'autre affectée à l'intérêt et à l'amortissement du capital de fondation. Les colons devaient s'engager pour trois ans : une existence laborieuse, mais à l'abri de tous les besoins,

(1) Cette partie du travail est attribuée à M. Buchez.

(2) *Les Fermes du petit Atlas*, ou colonisation agricole, religieuse et militaire du nord de l'Afrique, 1841. — *Mémoire au Roi* sur la colonisation de l'Algérie, 1845. — *Exposé sur la colonisation*, adressé à MM. les pairs de France, etc., 1846.

des bénéfices assurés, une retraite pour les vieux jours, la sécurité pour l'avenir des familles, étaient promis aux associés. Pour opérer ces prodiges, on ne demandait que la concession gratuite des terrains et un capital de 400,000 francs par ferme. Les frais de construction, d'ameublement, d'outillage, de défrichement, de plantations, le déficit des premières années, reposaient sur ce modeste chiffre, aussi bien que le calcul des bénéfices probables. Appel était fait au gouvernement et au patriotisme du peuple français pour constituer ce capital de manière à ce que l'opération ne fût pas souillée par les impuretés de l'agiotage.

Nous n'entrerons pas dans la discussion de ce projet : M. Landmann en a fait justice en le modifiant, sinon dans son esprit évangélique, au moins dans ses dispositions matérielles. Dans ses récens mémoires adressés au roi et aux chambres, l'auteur se borne à proposer « de construire des fermes d'acclimatation, où les colons, au nombre de vingt à vingt-cinq familles, travailleront, pendant trois ans, sous une direction commune. » A chaque ferme, on adjoindrait une cinquantaine d'orphelins indigènes ou d'enfans trouvés venus de France. Tout colon pourrait quitter la ferme en prévenant six semaines à l'avance; mais ceux qui y auraient travaillé pendant trois ans auraient droit à une part proportionnelle dans les bénéfices et à une concession en toute propriété de 10 hectares de terre, dont 3 en culture. S'ils consentaient à rester dix ans dans la communauté, ils recevraient, à leur sortie, les 10 hectares cultivés. Cet avantage ne serait fait qu'aux vingt-cinq colons fondateurs de chaque ferme; les associés admis postérieurement n'auraient plus droit qu'au salaire et au bénéfice proportionnel. L'auteur évalue à 250,000 francs les frais pour la fondation et la mise en culture de chaque ferme d'une contenance de 1,000 hectares, et comme, selon lui, deux cents fermes bien échelonnées suffiraient à la consolidation de notre puissance en Algérie, il résulte que la dépense totale serait portée à 50 millions. Ce second projet soulève moins de difficultés que le premier; toutefois il est encore assez éloigné de la pratique pour que nous doutions qu'il obtienne les honneurs de la discussion parlementaire. Trop confiant dans les inspirations de son zèle apostolique, le digne abbé n'est pas descendu jusqu'au détail de l'existence matérielle des colonies. Le moins que chaque ferme puisse vendre en grains chaque année, dit-il, c'est 4,600 hectolitres à 16 fr.; total 73,600 fr.; qu'à cette vente s'ajoute le produit des bestiaux et des cultures riches, et l'avenir de l'établissement est assuré. Par malheur, ceux qui connaissent assez les lois de l'agriculture et du commerce pour pénétrer jusqu'au cœur d'une affaire prieront M. l'abbé Landmann d'établir d'une manière plus précise le décompte des journées de travail, des salaires, des charrois, des frais de toutes sortes en regard des produits de vente; ils lui demanderont, par exemple, comment, avec 750 hec-

tares (1), il pourra ensemencer environ 500 hectares et établir les assolemens convenables, et s'il accorde une place au jardinage et aux légumes, s'il cultive le tabac, le pavot et autres plantes commerciales, comment il nourrira ses bestiaux sans fourrages et comment il aura de l'engrais pour ses blés sans bestiaux. En supposant même que les moissons n'eussent pas à souffrir de l'épuisement de la terre, croit-on que l'excédant des deux cents fermes, 1 million d'hectolitres jetés sur les marchés de l'Algérie, n'y écraserait pas les prix, et que, dans les années d'abondance, les colons pourraient compter sur le revenu qu'on leur promet? Nous ne multiplierons pas les objections de ce genre; nous en avons dit assez pour convaincre M. Landmann lui-même que son projet aurait besoin d'une troisième refonte pour être pris en considération sérieuse.

Si nous ne poursuivons pas l'analyse des divers modes d'association qui ont été proposés, c'est que nous aurions à répéter chaque fois la même critique. Nous trouverions des théories nuageuses et pas de faits appréciables. On a méconnu cette vérité, qu'une colonisation n'est, ne doit, ne peut être qu'un placement pour celui qui l'entreprend, et qu'avant d'engager un capital acquis, le devoir des hommes d'état, comme celui des chefs de famille, est de vérifier, par tous les moyens d'information, si l'entreprise repose sur des bases solides.

N'y a-t-il donc eu jusqu'ici en Algérie que des illusions en théorie et des échecs dans la pratique? La réponse à cette question décisive dépend du point de vue auquel on se place. Si l'on considère avant tout l'intérêt national, si l'on pose en principe que la colonisation a pour but d'installer en Afrique une population forte et respectable représentant dignement la France, capable de se défendre elle-même sans qu'il soit nécessaire d'éterniser les sacrifices de la métropole, nous répondrons hardiment : Non, rien de solide, rien de satisfaisant n'a été fait; aucune des combinaisons mises à l'essai n'est de nature à dédommager la métropole; jusqu'ici, l'Algérie n'a été pour la France qu'une mauvaise affaire. En se mettant au contraire au point de vue des intérêts particuliers, on reconnaît que beaucoup d'individus ont fait des affaires excellentes. Nous ne faisons pas allusion à l'agiotage sur les terrains, qui a eu le résultat ordinaire des jeux de bourse, la ruine et la désolation des uns, la rapide et scandaleuse exaltation des autres. Nous voulons parler d'un petit nombre d'exploitations agricoles qui, commencées avec des ressources suffisantes, dirigées avec intelligence et énergie, donnent à leurs possesseurs de belles et légitimes espérances.

En tête des établissemens prospères, il faut citer le monastère de

(1) Les 1,000 hectares de la ferme seraient réduits à 750 après dix ans, par la séparation des colons-fondateurs.

Staoueli. Le 17 février 1843, vingt-cinq trappistes (1) obtinrent une concession de 1,020 hectares, dont moitié en terres réputées mauvaises, dans la plaine de Staoueli, près du petit promontoire de Sidi-Ferruch, où l'armée française opéra son débarquement en 1830. L'administration accorda en outre à ces religieux une subvention en argent de 62,000 fr., des bestiaux, des semences, et le concours de cent cinquante condamnés militaires pour les constructions : ces avances furent probablement grossies par les ressources personnelles de quelques religieux ou par des aumônes pieuses. Les deux premières années furent rudes : une influence épidémique ajouta un danger réel à la fatigue des défrichemens. Sur trente-huit trappistes, huit moururent à la peine, et les autres furent plus ou moins atteints dans leur santé. Les condamnés militaires, ne voulant pas que des moines l'emportassent sur eux en énergie, travaillèrent avec une ardeur qui coûta la vie à trente-sept d'entre eux; mais aussi, dès la troisième année (mars 1846) un inspecteur de colonisation, en tournée à Staoueli, constatait des résultats merveilleux. Un groupe de bâtimens, contruits en bons moellons cimentés à chaux et à sable, avec les ouvertures et les angles en pierre de taille, comprenait le monastère proprement dit, une vaste ferme, un moulin à farine, des ateliers pour les industries accessoires, une hôtellerie constamment ouverte aux voyageurs. Déjà 3,000 mûriers, 1,000 arbres fruitiers et 1 hectare de vignes avaient été plantés; 300 hectares étaient nettoyés, défrichés ou ensemencés, et, sur ce nombre, 45 hectares en céréales et 4 hectares en potagers étaient en plein rapport. Il restait à défricher 200 hectares de bonnes terres : on était incertain sur le parti à tirer des 520 hectares de terres réputées mauvaises. Le compte des animaux donnait 1,097 têtes, dont 60 bêtes bovines et un troupeau de 600 moutons. En un mot, les travaux exécutés procuraient déjà à un sol ingrat une plus-value de 400,000 francs. Le revenu brut, évalué à 25,000 francs, suffisait et au-delà à la consommation de 100 personnes, savoir : 60 religieux, 30 ouvriers auxiliaires à l'année ou à la tâche, plus les visiteurs, évalués en moyenne à 10 par jour, et qui, riches ou pauvres, chrétiens ou musulmans, sont assurés de trouver à Staoueli une hospitalité cordiale et gratuite.

Indépendamment de leur portée morale, ces résultats seraient de nature à réjouir le cœur du spéculateur le plus exigeant; mais le succès des trappistes est obtenu dans des conditions exceptionnelles, qui ne prouvent pas beaucoup pour l'avenir de la colonie. Une soixantaine de célibataires, instrumens d'une qualité supérieure, intelligens et soumis, sobres et laborieux, opérant avec cette ponctualité que commande

(1) Le nombre s'est augmenté successivement. Aujourd'hui il est de plus de soixante, malgré les extinctions.

la discipline monacale, peuvent réaliser des prodiges qu'on aurait tort d'attendre avec une brigade de salariés recrutés au hasard, mal payés et malcontens. Sous le régime actuel de l'industrie, quand une grande opération réussit, il en faut attribuer l'honneur au mérite personnel de celui qui la dirige. L'Algérie offre plusieurs exemples de ce que peuvent l'intelligence et l'énergie passionnée d'un seul homme. Il y a deux ans, la plaine de Souk-Ali, près de Bouffarik, était couverte, comme presque toute la Mitidja, d'eau marécageuse en hiver, de joncs et de roseaux putréfiés en été. Le 20 juillet 1844, M. Borelly-Lassapie obtint la concession de 404 hectares dans ce lieu mal famé, à la condition d'y fonder une vaste exploitation agricole et un hameau de vingt familles. Avant la fin de la seconde année, l'administration constata que M. Borelly-Lassapie a déjà fait élever un corps de bâtiment pour les maîtres et les domestiques, la ferme avec les greniers et les étables, six maisonnettes sur l'emplacement destiné au hameau. Un fossé d'écoulement et d'arrosage, exécuté sur un développement de 5,000 mètres, a commencé l'assainissement des lieux. 22 charrues Dombasle sillonnent la plaine, 20 hectares sont transformés en prairies, 200 hectares sont ensemencés en céréales; une étendue considérable est préparée pour le grand jardinage, les plantes commerciales, les cultures arborescentes. Près de 10,000 pieds d'arbres d'essences variées ont été plantés en pépinières ou en lignes espacées, pour protéger les cultures de leur ombrage. Le bétail, au nombre de 635 têtes, promet une abondante fumure. Bref, le marais de Souk-Ali, qui n'envoyait à Bouffarik que des miasmes pestilentiels, lui fournit du blé, de l'orge, de la viande, en attendant qu'il envoie au marché d'Alger de l'huile, du tabac ou de la soie. On cite encore comme modèles d'exploitation active et intelligente la ferme de M. Vialar à Kouba, celle de MM. de Franclieu dans le canton d'El-Biar, les propriétés de MM. de Saint-Guilhem, de Pina, Fortin d'Ivri, etc., etc. On pourrait peut-être fournir une liste de vingt noms heureux (1).

La foule qui se lance dans une carrière ne tient jamais compte des dangers et des revers; elle n'a des yeux que pour voir le succès : chacun se range naïvement dans la classe de ceux qui sont prédestinés à réussir. En Algérie, personne n'a voulu remarquer que les résultats favorables, résultats qui sont même des espérances plutôt que des bénéfices acquis, ont été obtenus dans des conditions exceptionnelles. On ne s'est pas dit que les trappistes, communauté de saints ouvriers exempts des embarras

(1) M. le maréchal Bugeaud est moins optimiste; il réduit à une seule la liste des entreprises florissantes : « Jusqu'ici, dit-il, les essais ne présentent pas de grandes espérances, si ce n'est sur une seule propriété, où il y a un homme remarquable par son zèle, son activité et son intelligence. » — (Réponse à M. de Lamoricière, en date du 30 mai 1845.)

et des charges de la famille, agissent en dehors du cadre ordinaire de la spéculation; que si quelques grands propriétaires ont pu se soutenir, c'est grace à leur fortune déjà faite et à l'ardeur, pour ainsi dire apostolique, avec laquelle ils ont abordé l'œuvre algérienne. Il n'est pas de coureur d'aventures qui ne s'égale en zèle et en mérite aux hommes honorables qui ont réussi. Le premier venu, tête creuse et poche vide, croit qu'avec une concession obtenue ou un titre plus ou moins suspect acheté à un brocanteur arabe, il lui suffira de tourmenter un peu la terre pour faire fortune. La spéculation désordonnée se hâte de se mettre en règle. En 1845, les demandes de titres définitifs ont été nombreuses : 133 familles, dont les propriétés représentent en total une somme de 1,127,340 francs, ont obtenu ces titres, en se conformant tant bien que mal aux obligations de bâtisses et de cultures prescrites par l'administration. Les concessions nouvelles ont été sollicitées avec un redoublement d'ardeur. Les bureaux d'Alger ont reçu 1,882 demandes, dont 183 par des étrangers. A Paris, 464 familles (1), réunissant un capital de 15,091,359 francs, se sont présentées au ministère de la guerre. Les demandes de ce genre sont accueillies lorsque les solliciteurs paraissent offrir des garanties suffisantes. C'est ainsi que M. Ferdinand Barrot a obtenu une concession de 600 hectares, près de Philippeville, à charge d'y établir 20 familles. Les relevés de 1846 n'ont pas encore été publiés; nous avons lieu de croire que les chiffres de demandes et d'acquisitions définitives suivent leur phase de progression. Les personnes qui connaissent l'Algérie augurent bien d'une société dite l'*Union agricole*, qui a été admise à fonder un village d'au moins 300 familles européennes, au centre d'un domaine de 3,059 hectares, dans la riche vallée du Sig. L'autorité a exigé que les deux tiers de ces familles fussent françaises, qu'on leur assurât une habitation convenable, un matériel suffisant en bestiaux et autres moyens de travail, que la société fît des plantations, un haras, des bergeries, un moulin à farine, un atelier pour la fabrication des outils d'agriculture. La part de l'état dans cette fondation est un secours de 150,000 francs pour les travaux d'utilité publique. La petite colonie, dirigée et soutenue cordialement par quelques officiers, possède déjà une soixantaine de maisons.

La réussite apparente de quelques grands propriétaires ayant frappé l'opinion publique, il y a tendance presque générale aujourd'hui vers une sorte de féodalité coloniale, qui consisterait à livrer de grands domaines à tout spéculateur prenant l'engagement d'y implanter une population ouvrière. Une plume fine et incisive sans âcreté a formulé

(1) Ces familles étaient composées ainsi : hommes, 533; femmes, 203; enfans, 1,034, dont 631 garçons et 403 filles; domestiques, 99. Total, 1863 personnes. On remarquera que le sexe masculin fournit le double de l'autre.

ainsi ce système (1) : « Au lieu de diviser la terre en cent parties et de la donner à ceux qui n'ont rien, vous la donnerez à un seul qui ait quelque chose, à la seule charge d'y loger, d'y nourrir et salarier les quatre-vingt-dix-neuf autres. Tout le monde y trouvera son compte, et la patrie la première. » Le programme est acceptable sans doute; mais pourquoi ne s'est-il pas exécuté de lui-même chez les propriétaires qui sont en possession des grands domaines? Pourquoi les artisans et les revendeurs à la suite de l'armée sont-ils les seuls qui aient afflué en Algérie? Pourquoi les laboureurs français n'ont-ils pas été se grouper sous l'autorité tutélaire des seigneurs algériens (2)? Pourquoi voit-on partout, selon M. Bugeaud, « les familles installées par les soins du propriétaire très misérables et très dégoûtées de leur sort? » Démentira-t-on cette phrase, écrite dans la dernière brochure du maréchal, qui n'a pas un mois de date : « Jusqu'ici, ces faibles essais n'ont produit que des déceptions; ou les familles que l'on s'était obligé d'implanter ne sont pas venues, ou celles qui sont venues sont tombées dans la misère et se sont en allées, parce que les entrepreneurs n'ont pas exercé envers elles cette sollicitude paternelle que les autres colons ont trouvée dans l'administration? »

De leur côté, les colons ne se font pas scrupule de rejeter sur l'autorité locale le tort de leur impuissance. A les entendre, ils sont paralysés par le despotisme militaire, par l'absence des institutions civiles. Qu'on découpe l'Algérie en départemens, qu'on envoie un assortiment de fonctionnaires civils, depuis le préfet jusqu'au garde champêtre, et tout à coup le sol se couvrira de moissons dorées. Nous ne connaissons pas les faits locaux avec assez d'exactitude pour prendre parti dans ce débat. Nous inclinons à croire néanmoins que les colons s'abusent sur la nature des obstacles qu'ils ont à vaincre. Supposer que les capitalistes et les ouvriers vont affluer, que le travail colonial va s'organiser de lui-même aussitôt que les fonctionnaires algériens ne porteront plus l'épaulette, c'est se faire une étrange illusion. Sans nous prononcer sur les influences qui ont présidé jusqu'ici aux destinées de l'Algérie, nous restons persuadé qu'on ne peut sans injustice imputer au gouvernement la stagnation des travaux. Bien loin de là : les nombreux règlemens qui ont eu pour but de forcer les propriétaires à la culture, de les contraindre à s'entourer d'une population agricole, ont toujours été les principaux griefs des colons contre l'autorité. Récemment encore, l'or-

(1) *Très humble Lettre sur les Affaires de l'Algérie à M. le duc d'Aumale*, par un colon (1846). — Cette brochure, remarquablement spirituelle, est attribuée à M. le vicomte de Pina.

(2) On dit que le nombre total des ouvriers ruraux dépasse à peine 2,000, non compris les jardiniers et les maraîchers. Au contraire, avec les cabaretiers, cafetiers, brocanteurs, ouvriers d'ateliers, on ferait une armée.

donnance du 21 juillet, qui imposait comme sanction définitive de la propriété l'obligation d'installer une famille par 20 hectares, n'a-t-elle pas été frappée de nullité, pour ainsi dire, par la résistance des colons qui l'ont déclarée inexécutable? Demander au domaine de vastes étendues de terres sous la promesse d'y attirer des habitans, et puis, la concession acquise, exagérer les difficultés de la mise en culture pour échapper aux charges du contrat, telle a été jusqu'ici la tactique des agioteurs, qui, malheureusement, sont en majorité parmi les détenteurs du sol colonial. Il y a donc des motifs de suspicion contre ce prétendu patronage des grands propriétaires : il a donné lieu à plusieurs supercheries. Rien n'est plus facile que de faire élever au milieu d'un champ un amas de bicoques et d'y réunir des familles au rabais le jour où l'inspecteur de colonisation doit passer. Lorsqu'on s'est ainsi mis en règle et que les titres définitifs sont obtenus, on laisse végéter et périr de faim les pauvres diables qui ont paradé le jour de la visite, et dont il serait d'ailleurs impossible d'obtenir de bons services. Ce tour, à ce qu'on assure, n'est pas le plus ingénieux de ceux qui ont été faits. Il est hors de doute que les trois quarts des personnes qui sollicitent des concessions à charge d'y établir des familles européennes prennent un engagement au-dessus de leurs moyens. Nous lisons dans le livre qui renferme le plus de détails pratiques sur la colonisation, celui de MM. Rameau et Binel, ces conseils caractéristiques donnés aux entrepreneurs : « Il ne faut pas s'embarrasser de familles amenées d'Europe à grands frais, et qui, après vous avoir grugé de mille façons, vous quittent au moment où vous en avez besoin. Le pays et l'émigration naturelle fournissent assez de monde pour nous dispenser d'une pareille charge. »

Nous avons achevé la revue des faits et des idées. Dans ce chaos d'événemens, d'expériences, de systèmes, de rêveries, il y avait un choix à faire : le bon sens public s'en est chargé. Deux principes ont surnagé : l'un, admettant qu'il y a urgence de libérer la métropole, veut que, pour hâter ce résultat, l'état dirige l'entreprise et en assume les charges; ce système est celui de la *colonisation militaire* dont M. le maréchal Bugeaud est le promoteur. Le principe opposé découle de la doctrine du *laisser-faire :* il confie l'organisation de l'Algérie aux seules inspirations de l'intérêt individuel. Le procédé qu'il adopte est celui qui a eu jusqu'ici le meilleur résultat; c'est l'introduction des familles ouvrières par les grands spéculateurs. Reste à savoir, dans cette combinaison, comment les ouvriers seront choisis, quelles conditions devront leur être faites, quelles garanties ils trouveront au besoin contre leurs patrons, quel intérêt ils pourront prendre au succès de l'œuvre algérienne, quelle sera enfin l'action du gouvernement dans l'ensemble des faits. M. le général de Lamoricière a essayé de résoudre ces

difficultés, et son projet est celui auquel se rattachent aujourd'hui les partisans de la *colonisation civile*. Les deux systèmes vont être mis en présence devant les chambres et devant le pays. Le moment est venu de les soumettre à une analyse approfondie.

III.

La théorie de M. le maréchal Bugeaud découle d'une idée juste, d'un sentiment équitable et vraiment national, et il n'est pas douteux pour nous que la colonisation militaire eût prévalu, si les moyens d'application eussent été acceptables. Homme de guerre, M. Bugeaud s'est plus préoccupé de la défense que de l'exploitation du sol. Il est bien évident qu'en subordonnant le peuplement de l'Afrique aux spéculations des grands propriétaires, il faudrait des siècles pour constituer une population capable de pourvoir à sa propre défense. Le vice de la grande culture étant la tendance assez légitime à économiser sur la main-d'œuvre, le nombre des hommes établis par les capitalistes sera toujours réduit au strict nécessaire pour l'exécution des travaux, et, de plus, ces manœuvres, recrutés au rabais, ne seront que des hommes de peu de valeur. Aperçoit-on là les élémens d'une force militaire? De quel droit demanderait-on à de malheureux journaliers, qui déjà, s'ils sont Français, ont satisfait à la conscription, de s'astreindre à la discipline et aux exercices, de quitter la pioche pour le fusil, quand viennent les Arabes? Si ces ouvriers n'ont ni le désir, ni l'énergie, ni le devoir de défendre la colonie, il faudra donc que la métropole emploie indéfiniment le tiers de son armée active pour défendre une œuvre dont les avantages sont problématiques? Que l'entretien de 100,000 hommes soit encore nécessaire pendant vingt ans, et c'est le moins, à raison de 100 millions par an, déduction faite des recettes, la France sera condamnée à un déboursé de 2 milliards! Ne vaudrait-il pas mieux en finir par un seul sacrifice, faire les avances nécessaires pour implanter en peu d'années, sur le sol africain, une population accoutumée aux armes et qui aurait déjà fait ses preuves de dévouement à la France? Cette opération, si dispendieuse qu'elle paraisse, ne serait-elle pas une économie? N'est-il pas prudent de rendre à la France la liberté de ses mouvemens politiques, en hâtant le terme d'une occupation qui paralyse le tiers de ses forces?

Ces considérations sont, pour ainsi dire, l'exposé des motifs de la colonisation militaire. On voit qu'avant de combattre ce système nous aimons à rendre justice aux principes qui l'ont inspiré. Le maréchal n'est d'ailleurs pas le seul qui ait senti l'urgence de constituer en Algérie une force locale. M. Enfantin place à l'avant-garde de sa colonisation civile une zone d'établissemens militaires dans lesquels il y aurait com-

munauté d'efforts et d'avantages. L'association agricole proposée par l'abbé Landmann est militaire autant que religieuse; elle astreint le laboureur à des exercices et à un service fréquens. Également sympathiques par l'intention, ces divers projets provoquent la même critique : on n'y trouve pas la garantie du succès industriel; on n'a pas de foi dans les 100,000 défenseurs qu'on prétend donner à l'Afrique, parce qu'en décomposant ces projets d'installation, l'économiste n'entrevoit pas comment ces 100,000 familles militaires pourraient vivre et prospérer. Nous allons développer l'objection en exposant les idées du gouverneur-général.

Le système du maréchal Bugeaud n'a pas été produit tout d'une pièce. Sa théorie s'est formulée et modifiée à la longue, un peu au hasard, suivant le cours des événemens et le choc de la contradiction. Un premier mémoire, daté de 1837 et publié l'année suivante (1), pendant que le maréchal commandait la province d'Oran, a été écrit sous l'impression des mouvemens hostiles dont cette province a toujours été le principal théâtre. Après avoir déclaré que des ouvriers civils, disséminés sans ordre au milieu des Arabes, ne tarderaient pas à être anéantis, l'auteur propose, comme unique chance de salut, l'introduction d'une population guerrière, habituée aux travaux des champs, « organisée à peu près comme le sont les tribus arabes, » résignée à « commencer son établissement avec la tente en poil de chameau. » Suivant lui, la qualité de propriétaire dans une contrée où la terre inculte est à peu près sans valeur, la solde et la ration de campagne pendant trois ans et la solde simple pendant les deux années suivantes, trois pantalons de drap garance, deux blouses de toile, un burnous et une casquette, des matériaux de construction pour les villages qui doivent remplacer plus tard la tente bédouine, un certain nombre d'instrumens aratoires et de bestiaux par escouade, devaient être des appâts suffisans pour des soldats destinés à rester sans état et sans ressources à l'expiration de leur service. Le personnel de chaque compagnie devait être composé d'un bataillon de 600 à 1,000 hommes, distribués suivant la hiérarchie régimentaire. Le chef de bataillon aurait eu droit à quatre lots de bon terrain, le capitaine à trois, et les officiers inférieurs à des portions moindres, suivant leurs grades. M. Bugeaud admettait que chaque groupe de 600 soldats mariés donnerait, en quinze ans, 3,600 têtes, et, quinze ans plus tard, fournirait 1,000 guerriers. La dépense totale pour l'entretien et l'installation de la colonie, pendant les cinq premières années, était évaluée à 1,242,800 francs, c'est-à-dire à 400 francs par tête, en comptant une moyenne de cinq personnes par famille. Restait la diffi-

(1) *Mémoire sur notre établissement de la province d'Oran* (juillet 1837). — Paris, 1838.

culté qui s'est présentée à l'origine de Rome, celle de donner des femmes aux soldats colons. Il suffisait, dans la pensée de l'auteur, d'accorder à ces soldats un congé de trois mois pour qu'ils revinssent avec une jeune épouse, trop heureuse de partager la ration de campagne et les douceurs de la *tente bédouine perfectionnée.* « Au surplus, ajoutait l'auteur en brave militaire qui ne connaît pas les obstacles, il me semble que les maisons de repentir pourraient fournir des femmes à ceux qui n'en trouveraient pas dans leur pays. Dans les maisons de repentir, il y a des femmes qui ne sont pas dégradées. Souvent une seule erreur les y a conduites. Celles-ci pourraient encore être de très bonnes mères de famille. Les Enfans-Trouvés pourraient aussi leur en fournir. Ainsi, les colonies militaires réussissant, on trouvera là l'écoulement d'une partie des femmes et des enfans qui sont à charge à la société. »

Ce projet n'avait pas la consistance nécessaire pour être pris en considération sérieuse. On y sentait une idée à peine mûrie et jetée au hasard dans le domaine de la discussion. Quant à l'auteur, sa conviction était si complète, qu'à peine élevé au gouvernement général de la colonie, il se hâta de traduire sa théorie en fait. Un village d'essai fut fondé sur le territoire d'Aïn-Fouka, près de Koléah. 75 soldats dont le service venait d'expirer se soumirent volontairement à l'expérience: 23 d'entre eux consentirent même à se marier. La communauté végéta deux ans et finit par se dissoudre. Le maréchal essaya de pallier cet échec en déclarant que des soldats affranchis par leur libération du joug de la discipline n'offraient plus assez de prise, qu'au premier mécompte ils se laissaient aller au découragement et demandaient à rentrer dans leurs foyers, que d'ailleurs les libérés ne seraient jamais assez nombreux pour établir la colonisation armée sur des bases assez larges. Suivant ces vues nouvelles, on se hâta de procéder à l'installation de deux nouveaux centres militaires, le village de Beni-Mered, entre Bouffarik et Blidah, et le campement de Maëlma. Ces lieux reçurent des compagnies d'hommes qui étaient encore attachés au drapeau, et qui promettaient de s'établir en Algérie après leur libération définitive. La seconde expérience n'eut pas de résultats décisifs, et on fit rentrer les villages militaires sous la direction civile. Rien n'avait été épargné cependant pour intéresser les légionnaires à leur nouvelle situation. A des hommes voués pour la plupart aux misères du prolétariat, on avait offert le logement, l'habillement et les vivres, les instrumens du travail, les prestations nécessaires pour leurs menus besoins, une prime sous forme de dot à ceux qui consentiraient à prendre femme, et, en perspective, l'espoir de devenir des propriétaires indépendans.

Il est dans la nature des esprits dominés par une idée fixe de s'aveugler sur la signification des faits comme sur la portée des objections. Souvent même la manière dont ils s'expliquent à eux-mêmes l'insuccès

d'une expérience ne sert qu'à les confirmer dans leurs principes. Ce fut précisément après son double échec que le maréchal en vint à se persuader que son procédé colonial offrait la seule chance de salut, et qu'il ne lui manquait pour réussir que d'être appliqué sur une vaste échelle. Sous l'empire de cette conviction, le cadre des colonies militaires n'a cessé de s'élargir dans une proportion dont on ne voit pas encore les dernières limites. Le premier projet, soumis en 1842 au gouvernement, évaluait la dépense totale à 30 millions pour l'établissement de 20,000 soldats. En 1845, un second projet, publié dans les journaux algériens comme pour sonder l'opinion, élevait la population militaire à 100,000 familles, pour lesquelles on pouvait prévoir une avance de 350 millions, somme probablement insuffisante et qu'il ne faut considérer que comme un premier mot (1). A l'appui de cette demande, un système formulé en 21 articles, sous trois titres différens, a pris la forme d'un projet de loi. En voici la substance. Les colons militaires, pris dans l'armée active, doivent être au moins depuis deux ans sous les drapeaux et avoir encore au moins trois ans de service à faire. Ils obtiendront un congé de six mois pour aller se marier : une indemnité leur sera allouée, ainsi qu'à la femme qu'ils ramèneront, pour les frais de route et le transport de leurs bagages. Pendant leur absence, la construction des villages, les défrichemens, les routes, en un mot les préliminaires d'une installation coloniale, seront accomplis par les soldats restés sous les drapeaux. Le colon, de retour avec sa femme, n'aura à fournir que son travail. L'état offre au simple soldat la propriété incommutable de dix hectares de terres cultivables, en un ou plusieurs lots. La part des chefs sera proportionnée aux grades, de telle sorte que les colonels et lieutenans-colonels obtiennent 5 parts ou 50 hectares, les chefs de bataillon 4 parts, et ainsi des autres. Il sera alloué à chaque famille militaire une paire de bœufs de labour, une paire de vaches, dix brebis, une truie, une charrette, deux charrues et les menus outils aratoires, les arbres à planter, les semences de toute nature. Pendant trois ans, les soldats recevront, avec les vivres de campagne pour eux et leur ménage, la solde, l'habillement, l'équipement, et toutes les prestations de l'infanterie. Il pourra leur être fait l'avance, remboursable en trois ans, d'une valeur de 400 francs en mobilier indispensable. Trois ans doivent suffire aux colons pour fonder leur existence future. Au bout de ce terme, ils perdront leurs droits aux vivres et à la solde : l'équipement et l'armement leur resteront en toute propriété, à charge de les entretenir. Pendant la durée de leur service, les colons seront soumis à la discipline militaire; dès qu'ils

(1) Nous verrons plus loin qu'en réfutant le projet du général de Lamoricière, le maréchal évalue la dépense à 6,130 fr. au maximum par famille, somme qui, multipliée par 100,000, donnerait 613 millions.

seront libérés, ils rentreront sous la loi civile : après deux ans passés sous ce nouveau régime, ils seront maîtres de vendre ou d'aliéner leurs propriétés. Même après leur libération, ils seront tenus de fournir dans l'année un certain nombre de journées pour les travaux d'utilité publique, et de se faire incorporer dans une milice locale dont une ordonnance royale réglera le service. Cinq ans après être rentrés sous la loi civile, les colons seront soumis à l'impôt ou à la patente, selon les prévisions du droit commun.

La première objection suscitée par ce système, celle qui a le plus frappé les esprits, est l'énormité de la dépense. Nous déclarons qu'à nos yeux la difficulté n'est pas là. Il y a plus : si, comme il est probable, l'installation des soldats-colons devait correspondre à une diminution dans l'effectif de l'armée, et en supposant que cet abaissement de l'effectif s'arrêtât à une garnison de 20,000 hommes, il y aurait encore économie pour le pays. Nous sommes surpris que l'auteur du projet n'ait pas essayé de le démontrer (1). Toutefois, à part la question financière, les difficultés de l'exécution sont si nombreuses, les lacunes et l'inconsistance du projet sont si évidentes, que ce système n'aurait certainement pas obtenu les honneurs de la discussion, sans le nom glorieux et retentissant de l'auteur.

(1) Les 100,000 hommes que nous entretenons en Afrique nous coûtent annuellement 100 millions : nous acceptons cette évaluation devenue proverbiale, quoique M. Desjobert élève dans son dernier factum la dépense réelle à plus de 125 millions. C'est, en nombre rond, une dépense de 1,000 francs par homme. Au bout de dix ans, le *statu quo* occasionnerait à la France un déboursé de 1 milliard. Or, dans l'hypothèse de M. le maréchal Bugeaud, en obtenant chaque année sur les dépenses de l'armée une réduction de 10 millions par la suppression de 10,000 hommes, on ne dépenserait en dix ans que 910 millions. A partir de la huitième année, le budget militaire serait réduit à 55 millions; mais, trois ans plus tard, les 100,000 colons militaires étant installés définitivement, il n'y aurait plus que 20 millions à payer pour les 20,000 hommes de l'armée active. Preuve :

	ARMÉE. Dépense réductible chaque année.	COLONISATION MILITAIRE. Dépense fixe pendant dix ans.	TOTAL DE CHAQUE ANNÉE. (Millions.)
1re année.	100	35	135
2e —	90	35	125
3e —	80	35	115
4e —	70	35	105
5e —	60	35	95
6e —	50	35	85
7e —	40	35	75
8e —	30	35	65
9e —	20	35	55
10e —	20	35	55
	560	350	910

Bénéfice sur les dix ans, 90 millions; — dépense annuelle après les dix ans, 20 millions seulement. — Au prix de 600 millions, la dépense équivaudrait à douze années du régime actuel.

Le premier tort de la colonisation militaire de M. le maréchal Bugeaud est de ne pas répondre à son titre : elle n'institue pas des colonies militaires. Ce qui doit caractériser une telle institution, c'est la continuité de l'œuvre, la perpétuité de la discipline et du service. Cette conception suppose que le revenu d'un lot de terrain remplace la solde militaire, et que quiconque vivra au moyen de ce revenu devra en retour être prêt à répondre à l'appel du chef. Le titulaire de ce bénéfice ne peut être remplacé que par un homme acceptant la même obligation. Les colonies militaires que les Romains opposèrent aux barbares, le régime féodal qui ne fut qu'une admirable généralisation du principe romain, et, dans les temps modernes, l'*indelta* ou armée rurale de la Suède, les régimens-frontières de l'Autriche, quelques campemens en Russie, sont des formes diverses de cette organisation; mais ce régime n'est praticable qu'avec des hommes en état de servitude légale, ou du moins faisant le sacrifice volontaire de leur liberté (1). Un tel contrat serait tellement opposé aux principes et aux instincts de notre société, qu'il ne se trouverait pas de législateurs pour le sanctionner. M. Bugeaud l'a senti; aussi, dans son plan, l'organisation régimentaire n'est-elle imposée aux colons que pour les années de service qu'ils doivent encore à l'état. C'est un moyen de transition pour conserver, pendant les premières épreuves, le sentiment de la discipline et de l'abnégation personnelle. Lorsque, après trois ans de noviciat, les colons militaires auront recouvré le bénéfice de la loi civile; lorsque, deux ans plus tard, ils seront libres de vendre ou d'aliéner leurs petits domaines, que deviendront les cadres? et, s'il n'y a plus de cadres, à quoi servira-t-il d'avoir des chefs militaires? Si l'on exige que l'acquéreur se substitue aux obligations personnelles du vendeur, qu'il prenne rang dans la milice coloniale et qu'il consacre un certain nombre de jours dans l'année à la confection des travaux publics, on reconstitue en Algérie la distinction qui existait jadis en Europe entre les terres féodales soumises à certaines servitudes et les terres de franc-alleu : les premières ne pourront plus être transmises aux femmes ni aux infirmes, ni même au voisin, déjà soumis pour son propre compte à un service personnel. Si au contraire le soldat-colon peut vendre au premier venu, sans lui transmettre aucune des charges du contrat primitif (c'est là, à n'en pas douter, la pensée du maréchal), il n'y a plus de colonies militaires, et ce formidable appareil de défense qui doit comprimer le peuple arabe commencerait à tomber pièce à pièce dès la cinquième année.

Aux termes du projet, 10,000 jeunes soldats quitteraient chaque

(1) Dans le droit féodal, par exemple, l'homme d'armes pouvait se soustraire au service par le renoncement à la solde, c'est-à-dire au fief qui passait immédiatement à son remplaçant militaire.

année leur garnison avec un congé de six mois pour aller se marier dans leur pays. En supposant qu'un tel nombre de volontaires se présentât, ce qui est encore incertain (1), comment les remplacerait-on dans l'armée? Proposerait-on un recrutement supplémentaire? Il est douteux que les chambres consentent à aggraver les rigueurs de nos institutions militaires, à sacrifier les citoyens auxquels la loi actuelle offre des chances d'exemption. Laissera-t-on des lacunes dans les cadres en répartissant le service sur les soldats restés sous les drapeaux? Mais déjà on leur impose, d'une manière peu légale peut-être, un surcroît de travail : on les transforme en maçons et en pionniers pour commencer les constructions et les défrichemens au profit de leurs camarades. On entrevoit dans ces innovations beaucoup de difficultés.

Le moyen imaginé pour fonder des familles ne nous paraît pas offrir de sérieuses garanties. Le mariage n'est une base solide pour la société qu'autant qu'il reste une chose grave et respectée. Il ne suffit pas de crier à des soldats : Prenez femme! ainsi qu'on leur commanderait la charge en douze temps. Dans ces contrats d'urgence, les sympathies et la prudence seraient sans doute peu consultées. Après la comédie annuelle du retour des 10,000 rentrant triomphalement en Algérie avec leurs épouses de la veille, il serait bien à craindre qu'on ne vît le plus grand nombre de ces ménages se disloquer et donner l'exemple du désordre. Le maréchal a dit, en réfutant un projet en opposition avec le sien : « Le dominateur doit être plus fort, plus *moral*, plus actif, plus habile que le peuple à dominer. » Nous nous étonnons qu'il trouve des gages de moralité et d'énergie austères dans les 100,000 familles improvisées.

Nous arrivons à l'objection capitale. « Trois années sont données aux colons militaires pour fonder leur existence future. » Telle est l'expression du maréchal. Ce terme doit-il suffire dans les conditions où on prétend placer ces soldats transformés en cultivateurs? Nous sommes persuadé du contraire, et notre opinion a pour base ce que nous avons dit précédemment du désavantage de la petite culture en Algérie. Les 350 millions fournis par l'état seront absorbés par les frais de voyage ou de transport des soldats en congé, par la haute paie des soldats occupés aux défrichemens (2), l'achat des matériaux de construction, des

(1) Après un appel fait, comme essai, par M. le maréchal Bugeaud, 25 officiers de divers grades et 3,985 sous-officiers et soldats de la division d'Alger se sont fait inscrire volontairement. En admettant un nombre à peu près égal pour les deux autres divisions de l'Algérie, on réunirait le contingent de la première année; mais ne doit-on pas faire un peu la part de la flatterie dans ces signatures données sous les yeux du puissant auteur du projet, et d'ailleurs le premier élan se soutiendrait-il pendant dix ans?

(2) Le service du génie et celui des ponts-et-chaussées allouent aux soldats employés aux travaux d'utilité publique en Algérie de 35 à 45 centimes pour la journée de travail de huit à dix heures.

semences, des instrumens aratoires, et enfin pour l'entretien de la famille pendant trois ans. On ne donnera aucune subvention en numéraire, afin de soustraire le soldat aux tentations qu'excite l'argent en poche. Ceux qui n'auront aucune avance resteront sans capital de roulement. Dès-lors, impossibilité pour eux de choisir des cultures appropriées à la qualité de leurs terres, de prendre au besoin des aides salariés. Qu'une maladie paralyse, à l'époque des semailles ou des moissons, les deux seuls bras qui fertilisent le petit champ, l'année est perdue : il n'en faut pas plus pour ruiner la famille. La faculté laissée aux colons de s'associer pour le travail avec un camarade de leur choix n'aura d'autre effet que de marier deux misères. Les cultures lucratives exigent une mise de fonds et une aptitude spéciale; les plantations n'entrent en rapport que vers la huitième année. La plupart des soldats-colons, sans autre éducation agronomique que la routine de leurs villages, se borneront à l'entretien de leur petit troupeau, à la culture des grains et des légumes pour leur propre consommation. Un tel régime ne promet qu'une population contrainte et nécessiteuse. L'auteur du projet semble l'avouer : « Quoi qu'on fasse, a-t-il dit, cette existence sera rude au début; mais, au bout de quatre ou cinq ans, elle deviendra fort tolérable. » Pour accepter ce rude noviciat sur la vague espérance d'un sort laborieux et médiocre au bout de cinq années, il faudrait un sentiment de prévoyance, un esprit de conduite fort rares dans le prolétariat, et surtout parmi des hommes accoutumés au laisser-aller des mœurs soldatesques. Il y aura bien des mécomptes avec les paresseux, les ivrognes, les débauchés, les capricieux, les maladroits, les infirmes. Quelle sera la conduite du gouvernement à l'égard de ceux qui ne répondront pas à ses vues? Les soutiendra-t-il s'ils tombent dans la misère, ou les remplacera-t-il par de plus dignes? Reconnaîtra-t-il quelques droits aux femmes délaissées, aux veuves, aux enfans? En sondant cet abîme de difficultés, on éprouve une sorte de vertige.

M. le maréchal Bugeaud n'a eu jusqu'ici d'autre appui que lui-même. Les échos de la publicité ne lui sont pas favorables. Le gouvernement ne paraît le seconder que par déférence pour sa haute position et ses grands services. Devant les chambres, le système militaire a été condamné avec une vivacité de langage un peu sévère peut-être pour un collègue présent. Dans la dernière discussion sur les crédits supplémentaires consacrés à l'Algérie, le rapporteur s'est exprimé en ces termes : « Cette conception, plus théorique que pratique, n'a jamais été admise par l'administration de la guerre. Plusieurs de vos commissions l'ont examinée et l'ont condamnée. Notre opinion est absolument la même. La majorité de votre commission est convaincue qu'après d'énormes dépenses pour mettre ce système en pratique, on s'apercevrait qu'il repose sur des illusions. » On assure que, malgré cette sentence,

la proposition annoncée officiellement aux chambres a pour but principal de solliciter les fonds nécessaires à une nouvelle expérience. Un échec n'est pas douteux, à moins que le projet ne reparaisse avec des modifications essentielles, ou qu'on se contente d'un essai sur une échelle très réduite.

Répétons pour conclure : l'intention du maréchal est louable; le plan d'exécution est défectueux. Le maréchal a dit : « La question de force a plus d'importance à nos yeux que celle de la production. » Son erreur est dans ce mot. Il s'est si peu occupé de la production, que sa colonie doit rester improductive, et c'est précisément pour cela qu'elle sera faible numériquement et moralement. Des légionnaires, isolés dans leurs petites maisons, sur leurs petits carrés de terre, vivraient de la vie végétative de nos plus pauvres paysans, et finiraient par se démoraliser. Le meilleur, l'unique moyen de développer une population coloniale, c'est d'assurer son bien-être. Les nations fortes ne sont pas les plus populeuses; ce sont les plus riches. Qu'on nous cite donc une société pauvre et improductive qui ait fait une grande figure militaire, si ce n'est passagèrement et dans un état de surexcitation sauvage. Au contraire, Venise, la Hollande, l'Angleterre, n'ont-elles pas montré l'intelligence et la virilité politiques suivant la prépondérance commerciale? Qu'au lieu de chercher la défense territoriale en dehors de l'industrie, on la fasse sortir d'une bonne et large organisation industrielle, et le problème sera résolu.

IV.

De même que le système de M. le maréchal Bugeaud, le système de M. le général de Lamoricière a subi plusieurs phases. L'idée primitive, exposée assez vaguement dans une note publiée au commencement de 1845, était résumée dans ces mots : « Assurer une prime, un intérêt, pendant les premières années, au capital dont l'emploi sera constaté sur le sol en travaux destinés à préparer la venue de la population qu'on veut attirer. » Le général supposait qu'il suffirait de renouveler en Algérie ce qui a été pratiqué en France pour peupler les landes de la Bretagne. Pour *fonder un lieu*, suivant l'expression bretonne, le propriétaire d'une terre en friche faisait jadis élever les bâtimens d'habitation, creuser les puits, enclore les champs, tracer grossièrement les voies de communication. On installait ensuite, en qualité de fermiers ou de métayers, des colons auxquels on donnait en cheptel le grain pour les semences, avec les animaux et les outils indispensables pour le travail. Rien de plus simple qu'une telle opération dans une province où existaient de riches propriétaires, au milieu d'une population affamée. Dans un cas pareil, quelque faible que soit le revenu, il vaut

mieux pour le propriétaire qu'un sol en friche; quelque faible que soit le salaire, il vaut mieux pour le paysan que la mort par la faim; mais, dans nos provinces algériennes, il n'y a ni habitans, ni capitaux, et la difficulté est d'y attirer les uns et les autres. L'argent est beaucoup plus prudent que les hommes, et ne s'aventure pas au-delà des mers sans de bonnes garanties. En conséquence, le général demandait qu'on offrît une prime aux capitaux employés en travaux d'installation, prétendant qu'il suffisait de déblayer le sol pour que des laboureurs s'y précipitassent. Il proposait d'allouer une gratification égale au quart des dépenses faites en construction de bâtimens, forages de puits, norias ou machines d'irrigation, défrichemens, plantations. « Tel est, disait-il, le moyen de faire dépenser par les bailleurs de fonds une somme quadruple de celle que l'état aura employée pour les subventionner. »

Il ne faut prendre ce premier mot du général de Lamoricière que comme une conception vague, livrée un peu légèrement et pour consulter l'opinion publique. La réponse du gouverneur-général ne se fit pas attendre. « Votre système est ingénieux, dit-il, il séduira les hommes d'état qui n'ont pas profondément étudié la matière. » Ce compliment un peu ironique sert de préface aux objections. Elles sont nombreuses, et le maréchal ne les a pas signalées toutes. Il en est une qui nous paraît essentielle. En offrant une prime à tout capital employé, sait-on à quoi l'on s'engage? Ne ferait-on pas un sacrifice en pure perte, dans tous les cas où le capital aurait été mal employé? Supposons, par exemple, un domaine exigeant pour une bonne exploitation une mise de 300,000 francs. Un propriétaire maladroit ou nécessiteux n'y consacre que 100,000 francs. Il reçoit en déduction un quart de cette somme; mais l'entreprise mal combinée ne réussit pas. La terre retombe peu à peu dans l'inculture, la population dépérit, et les 25,000 fr. déboursés par l'état sont littéralement perdus.

Dans une entreprise si nouvelle, si épineuse, que les hommes les plus éclairés sont seuls capables d'en entrevoir les difficultés, le premier mérite est d'écouter la controverse, de remanier continuellement la théorie qu'on s'est faite, afin de la rapprocher de la pratique. M. de Lamoricière nous paraît être dans cette disposition. Il a senti que les débats ne peuvent pas s'engager sérieusement sur un système tant qu'il reste à l'état de vague aperçu, comme son premier projet. Il a donc donné une base positive à ses études, en appliquant son principe à la colonisation d'un territoire situé dans la province qu'il commande. Il ne s'agit plus maintenant d'une théorie abstraite et flottant dans les nuages. L'auteur présente un plan et un devis pour le peuplement successif et la mise en culture d'environ 100,000 hectares. Le système traduit en faits et en chiffres acquiert ainsi l'importance et la précision d'une affaire industrielle. Cette manière de discuter les intérêts et l'a-

venir de l'Algérie est, nous l'avons souvent dit, la seule qui puisse aboutir à une conclusion.

Le second travail de M. de Lamoricière n'a reçu jusqu'ici qu'une publicité incomplète. Résumé dans le journal *l'Algérie*, il a été imprimé provisoirement en très petit nombre, pour être distribué à quelques hommes d'état et à quelques personnes qui réunissent à un zèle passionné une connaissance spéciale des besoins de l'Afrique française. Le mémoire est accompagné de l'inévitable correctif, la réfutation assez vive de M. le maréchal Bugeaud (1), dont on admirera la dextérité à reproduire sous toutes les formes son plaidoyer pour la colonisation militaire. Nous ne croyons pas être indiscret en exposant à une vive lumière les idées que l'honorable général a cru modestement devoir laisser dans un demi-jour. De semblables études, même lorsqu'elles donnent prise à la critique, sont profitables au pays et augmentent l'éclat des services militaires.

Après avoir limité le champ de la colonisation dans la province de l'ouest, en traçant un grand triangle qui a sa base sur le bord de la mer d'Oran à Mostaganem, et son sommet à Mascara, M. de Lamoricière a posé en ces termes le problème dont il cherche la solution pratique : « Déterminer le chiffre de la population européenne agricole qui suffirait seule à nourrir les 25,000 habitans, 2,000 chevaux ou mulets qui peuplent les villes de la province d'Oran, et en outre 25,000 hommes de troupes et 6,000 chevaux ou mulets, effectif nécessaire à la défense du pays dans les circonstances ordinaires. » Une exploration du territoire, en ce qui concerne du moins la mise en culture des terres et l'établissement des colons européens, a été confiée à une commission choisie dans l'état-major de la division. M. le lieutenant-colonel de Martimprey a débattu avec les indigènes les nombreuses questions qui se rattachent à la propriété des lieux. Au point de vue spécial de l'agriculture, la nature du sol et des eaux a été étudiée par M. d'Illiers, chef d'escadron. M. le capitaine d'artillerie Azema de Montgravier a donné une utilité pratique à des recherches d'archéologie. Le relevé topographique a été fait par M. le capitaine Gelez, avec le secours de M. Brahemscha, interprète principal, et de plusieurs indigènes, anciens fonctionnaires du gouvernement turc. Ces travaux préliminaires, auxquels six semaines ont été consacrées, ont répondu au désir de M. de Lamoricière et obtenu la sincère approbation du maréchal. Du mémoire très remarquable de M. d'Illiers, il résulte que le triangle ouvert à la colonisation offre une superficie d'environ 102,000 hectares, qu'il admettrait au moins 83 centres de population

(1) Le maréchal vient de faire imprimer à Alger le plan de M. de Lamoricière, précédé de ses *Observations critiques* : cette brochure n'a pas encore été répandue à Paris.

groupés en 25 communes, et que le nombre des familles à établir pourrait dépasser sans inconvénient le nombre de 5,000. Cependant le général, posant en principe qu'il serait injuste autant qu'impolitique de déloger les indigènes sans les indemniser, propose de circonscrire la colonisation dans les limites où il sera possible d'obtenir les terres sans argent, ou du moins à très peu de frais. En conséquence, il restreint provisoirement l'occupation du sol à 51,875 hectares divisibles en 2,332 familles. Cette population, répartie entre 40 centres d'habitation, formerait 14 communes. Ces chiffres ressortent du tableau suivant, que nous avons dressé d'après les documens fournis par la commission :

	COMMUNES.	Population (familles).	Superficie totale (hectares).	Superficie par famille (hectares).	Centres de population.	Population par lieue carrée (individus).
ZONE D'ORAN.	Sidi-Ali.	170	4,800	28	5	283
	Hassian-Toual. .	200	3,500	17	5	458
	Tazout.	70	2,500	35	4	218
	Goudyel.	140	6,000	42	2	175
	Guessiba.	72	4,500	60	4	120
	Arzew.	200	3,600	18	3	444
	Betteoua.	100	2,425	25	3	320
ZONE DE MOSTAGANEM.	Les Jardins. . . .	250	4,000	16	2	500
	Assi-Mamaëte. .	130	3,000	23	2	348
ZONE INTÉRIEURE DU SIG.	Saint-Denis. . . . Union agricole. .	600	8,400	14	4	560
ZONE INTÉRIEURE DE MASCARA.	Mascara (banlieue)	250	5,500	22	3	363
	Sidi-Daho. . . .	100	2,500	25	1	320
VILLAGE ROUTIER.	Tlelate.	50	1,150	23	2	348
	14 Communes.	2,332	51,875	(Moyenne) 27	40	(Moyenne) 343

Le cadre est trouvé : il reste à le remplir. Suivant M. de Lamoricière, deux causes jusqu'ici ont porté obstacle à la colonisation sur une grande échelle : d'abord les formalités imposées aux capitalistes grands ou petits qui sollicitent des concessions de terre, les lenteurs administratives qui dévorent leurs ressources; en second lieu, l'exagération des crédits que l'on propose de demander aux chambres pour les frais à la charge de l'état. Le général est donc persuadé que, si le devis des dépenses préparatoires était réduit au point de ne plus offusquer la parcimonie de nos représentans, et qu'en même temps tout individu offrant des garanties trouvât aussitôt sa place au soleil d'Afrique, la population exubérante en Europe prendrait d'elle-même son élan vers l'Algérie. Sur cette conviction repose le système auquel l'opinion publique a attribué le nom de *colonisation civile*.

Le projet que nous étudions s'est divisé naturellement en deux titres : demande de crédits pour les travaux de premier établissement, et obli-

gations réciproques des colons envers l'état, comme de l'état envers les colons. Voulant faire ce que M. le maréchal Bugeaud appelle de la colonisation à bon marché, l'auteur s'est appliqué surtout à réduire le chiffre des dépenses. Ce chiffre devient en effet imperceptible, incroyable : 200,000 francs pour l'implantation de 2,332 familles européennes. Pour 11,650 personnes, à raison de cinq par famille, c'est environ 17 francs par tête (1). Il est vrai qu'ayant pour principe de déplacer le moins possible les Arabes et de procéder, lorsqu'ils y consentent, par des échanges de terrain plutôt que par des indemnités en argent, la somme à débourser la première année est réduite à 20,000 francs (2). Les dépenses d'installation sont ordonnées avec la même parcimonie. Jusqu'ici, pour fonder un village algérien, on a commencé par créer à grands frais les établissemens publics qui constituent une ville européenne. Après avoir construit une église, un presbytère, une école, une mairie, une caserne, après avoir aligné les rues, nivelé les routes, jeté les ponts, cadastré les champs, on tâchait de recruter les habitans, qui ne venaient pas toujours. M. de Lamoricière blâme comme un luxe inutile « cette perfection encore inconnue dans la plupart des villages de France; » il pense qu'il suffit de balayer les lieux pour que la population y fleurisse. A chaque centre d'habitation, une enceinte tracée par un fossé et un parapet en terre, le service des eaux, c'est-à-dire des puits, des fontaines, des pompes, des lavoirs, des abreuvoirs, des barrages, et, s'il se peut, des irrigations; au lieu de la route communale, de simples sentiers à la manière arabe, « grossièrement rectifiés, débarrassés des broussailles et des palmiers nains pour que les charrettes y puissent circuler, » voilà tout ce qui est exigible au début. Des piquets détermineront provisoirement l'alignement des rues et la place des bâtimens publics; les champs seront bornés, sauf vérification ultérieure, avec des pierres : les routes de première et de seconde classe seront tracées sur le papier. Ce n'est pas que l'auteur conteste l'utilité des travaux commandés par nos habitudes sociales; mais il croit qu'au lieu de les improviser à grands frais, il faut les laisser faire, comme en France, peu à peu et avec le temps. C'est ainsi qu'en abaissant à 20 centimes par mètre en moyenne les dépenses pour la confection des chemins indispensables, en appliquant la même

(1) En considérant que l'auteur n'attribue aucune dépense aux deux communes du Sig, qu'il déclare être en voie d'exécution, on pourrait élever la moyenne à 23 fr. par tête.

(2) D'après les marchés passés provisoirement, et sauf ratification, avec les Arabes, cette somme de 20,000 francs n'est en général que le tiers du prix total convenu pour l'abandon d'environ 34,000 hectares de terre. A ce compte, l'hectare reviendrait à moins de 2 fr. En vérité, ce n'était pas la peine d'établir de si longues discussions pour savoir à qui appartient la terre algérienne, aux Français par droit de conquête, ou aux indigènes par droit d'ancienne possession. N'est-il pas plus loyal et plus économique de payer une légère indemnité, suivant l'exemple de M. de Lamoricière, et de ne pas s'exposer à des collisions?

rusticité aux travaux de terrassement et à l'aménagement des eaux, le général a pu ramener les frais de la première année à un chiffre dont la modicité est un sujet d'étonnement.

Le moyen de recruter la population coloniale n'est pas moins simple. La fondation d'un certain nombre de villages ayant été résolue par le gouvernement, on ferait appel en Algérie et en France aux personnes disposées à s'établir dans les limites indiquées. La description des lieux avec un plan à l'appui et un cahier des charges serait déposée à Paris, au ministère de la guerre, à Alger, à Oran, et enfin dans toutes les préfectures françaises. Ainsi tout citoyen, sans être rebuté par les lenteurs et les caprices des bureaux, pourrait voir par lui-même et d'un coup d'œil si les chances offertes lui conviennent. Les communes seraient concédées par grands domaines ou par petits lots. En vertu du cahier des charges, le concessionnaire devrait s'engager: 1° à installer dans le délai de trois, quatre ou cinq ans, un nombre de familles ouvrières proportionné à l'étendue et à l'importance du domaine obtenu : le tiers au moins de ces colons devrait être installé dans le courant de la seconde année; 2° à introduire dans les contrats avec les ouvriers colons une clause en vertu de laquelle ceux-ci deviendraient propriétaires d'au moins quatre hectares de terres propres au labour ou au jardinage, après l'accomplissement des obligations contractées envers leurs maîtres; 3° à procéder au peuplement d'une commune d'après les règles prescrites par la prudence et l'hygiène, c'est-à-dire de grouper les maisons dans l'intérieur des enceintes, en respectant les lots destinés aux ouvriers établis ou à établir; 4° à réserver un cinquième de la surface obtenue, qui deviendrait propriété communale dès que le village serait constitué. Le concessionnaire resterait libre de débattre avec ces familles qu'il aurait appelées les conditions de travail auxquelles il leur procurerait le logement dans l'enceinte du village, et, sans doute aussi, la nourriture et l'entretien. Quant aux simples ouvriers qui, dès leur arrivée, seraient en mesure de se construire à eux-mêmes leurs habitations, l'autorité locale leur concéderait directement et gratuitement des lots pris dans les terrains réservés à cet effet.

L'état, de son côté, contracterait diverses obligations au profit des nouveaux habitans de la colonie. Il s'engagerait: 1° à renouveler pendant deux ans les crédits spécifiés plus haut pour compléter les premiers travaux d'installation, c'est-à-dire l'ébauche des communications et le service indispensable des eaux; ces travaux pourraient être faits directement par l'état ou confiés aux concessionnaires qui voudraient occuper leurs ouvriers pendant la morte-saison; 2° à exécuter plus tard les constructions ordinaires d'utilité générale, telles que mairies, églises, écoles, etc., et même à se charger des travaux exceptionnels qui intéresseraient vivement une localité; 3° à payer une prime, dont la quo-

tité n'est pas déterminée, aux colons qui rencontreraient des obstacles extraordinaires et imprévus, par exemple, cherté des matériaux de construction, difficulté des défrichemens, chemins impraticables, intempéries, etc. : cette subvention ne serait d'ailleurs soldée que proportionnellement au nombre des familles déjà établies par le propriétaire; 4° enfin, promesse serait faite par l'état « d'acquérir pendant dix ans, aux prix moyens des marchés passés outre mer, les céréales (blés et orge) produites par les colons, chacun d'eux pouvant livrer un maximum calculé d'après la surface ensemencée dans l'année, c'est-à-dire cinq quintaux disponibles par hectare. » Le gouvernement aurait à choisir, pour la délivrance des terres, entre le système de l'adjudication et celui de la concession directe. Dans ce second cas, les conditions seraient débattues de gré à gré entre l'administration et le concessionnaire. Dans le système de l'adjudication, le concurrent préféré serait celui qui proposerait les conditions les plus généreuses. La surveillance des établissemens et l'exécution du cahier des charges seraient partagées entre l'agent du domaine et l'inspecteur de colonisation.

Le projet de M. de Lamoricière se présente avec une simplicité de mécanisme et un caractère de loyauté qui provoqueront la sympathie. Les hommes capables de le soumettre à une analyse sévère ne croiront pas à la pleine réussite de ce projet, et cependant ils feront des vœux sincères pour qu'il soit mis à l'essai avec quelques variantes et quelques précautions. De quoi s'agit-il en effet? D'employer 200,000 francs en améliorations appliquées au sol. C'est un placement plutôt qu'une dépense. La somme est si modique, que ce placement ne peut, en aucun cas, prendre aux yeux de la France les proportions d'une mauvaise affaire. Tout le monde sait que la valeur du sol n'est que la représentation des travaux qui ont été nécessaires pour le rendre propre à la culture. L'argent employé pour déblayer le terrain et corriger les eaux de la province d'Oran sera une valeur acquise à la colonisation, quelle qu'en soit la forme définitive. Ces travaux, ne dussent-ils porter profit qu'aux indigènes, la France aurait encore à se féliciter de les voir accomplis. M. le maréchal Bugeaud admet lui-même qu'on doit essayer le système de M. de Lamoricière, mais seulement sur une échelle restreinte. « Nous consentons, dit-il, à un essai sur trois ou quatre communes, en choisissant celles qui n'exigent pas le déplacement des Arabes. » Il serait à craindre que cette réduction du plan ne faussât beaucoup les prévisions de l'auteur. Pour écarter tout danger, il suffit de quelques amendemens au cahier des charges. Que le gouvernement se tienne en garde contre l'abus qu'on pourrait faire de la promesse d'une prime éventuelle, et de l'engagement d'acheter les blés des colons au prix des marchés de France; qu'il établisse bien nettement le droit d'évincer le propriétaire en cas de non-exécution du contrat, et

l'on pourra donner au digne général la satisfaction d'une expérience. Quoi qu'il advienne, la France lui saura gré d'avoir simplifié les ressorts de l'opération, à tel point que l'immobilité n'est plus possible.

De ce que l'on ne voit pas d'inconvénient à l'expérience proposée par M. de Lamoricière, est-ce à dire que le problème de la colonisation soit résolu? Non, malheureusement. Si la prétendue colonisation civile a le mérite de ne pas compromettre le présent, elle n'offre aucune sécurité pour l'avenir. Il est sans doute d'une bonne tactique de lancer l'œuvre africaine, en réduisant le prix des dépenses à une somme tellement faible, qu'il est impossible de la refuser. Néanmoins les hommes qui ont le sens politique applaudiront à M. Bugeaud, qui ose dire au pays que, dans une affaire d'un intérêt vital, la dépense ou plutôt l'avance en argent ne doit être qu'une considération secondaire, que le système qui permettra de réduire le budget spécial de l'Afrique et de rendre à la France la libre disposition de ses forces militaires sera le plus économique. Loin d'atteindre ce dernier but, le projet de M. de Lamoricière ne le signale même pas, puisqu'il a pour base une garnison de 25,000 hommes avec 6,000 chevaux pour la seule province d'Oran. Cette colonisation à bon marché n'est pas d'ailleurs aussi modeste qu'elle en a l'air. Le crédit de 200,000 fr. n'est applicable qu'à la première année, et doit être renouvelé plusieurs fois. La dépense des travaux publics est ajournée, mais non économisée. Soit qu'avec M. Bugeaud on bâtisse un village pour tâcher d'avoir des habitans, soit que, selon M. de Lamoricière, on cherche des habitans pour tâcher d'avoir un village, il faudra, tôt ou tard, acheter des matériaux et payer des maçons pour construire des églises, des écoles, des mairies, des corps-de-garde, et de vrais ponts, et de vraies routes. Dans son plan primitif, M. de Lamoricière accordait à chaque entrepreneur une allocation de 25 pour cent sur les frais de premier établissement. Aujourd'hui le général parle d'une prime facultative, payée par l'administration aux propriétaires qu'elle jugerait dignes d'un encouragement ou d'une indemnité. Sans parler des abus d'un pouvoir discrétionnaire exercé par des agens subalternes, sait-on à quels sacrifices l'état se trouverait entraîné par cette clause du contrat colonial? Enfin l'obligation d'acheter, pendant dix ans, les céréales au cours des marchés de la métropole n'est qu'une subvention déguisée. Si l'armée refusait les 200,000 hectolitres de grains que les indigènes apportent sur les marchés de l'Algérie pour payer les blés des colons à raison de 5 francs de plus par mesure, il y aurait, au bout des dix ans, un sacrifice réel de 10 millions. Il est vrai que cette perspective n'effraie pas le maréchal. Il ne veut pas, dit-il, chicaner sur le monopole qu'on prétend imposer à l'état, tant il est persuadé que les colons de M. de Lamoricière, bien loin d'avoir des denrées à revendre, ne produiront pas même pour leur subsistance.

Ce dernier argument, ce nous semble, pourrait être retourné avec bien plus de force contre celui qui l'emploie. Si la colonisation civile pratiquée par de grands propriétaires est impuissante à produire, que peut-on attendre des soldats-colons, pauvres et inexpérimentés pour la plupart, isolés et sans direction sur leur carré de terre?

Une autre objection de M. Bugeaud donne lieu à une remarque importante. Pour démontrer que les 25,000 colons (1) du triangle d'Oran ne pourront jamais nourrir avec leur excédant les 50,000 habitans civils ou militaires de la province, le maréchal cite l'exemple de la France, où 24 millions de cultivateurs sont, dit-il, nécessaires pour alimenter 10 millions d'artisans. Nous constaterons d'abord que le nombre des cultivateurs diminue chaque jour chez nous, comme il est arrivé en Angleterre, à mesure que l'agriculture est devenue plus productive, parce que l'industrie rurale, en se perfectionnant, tend à remplacer le travail des bras par celui des machines : déjà le nombre des ouvriers attachés à la terre est abaissé chez nous à la proportion de 50 pour 100. Si maintenant on observe la classe agricole, on voit qu'il faut la décomposer en deux groupes : d'un côté, une foule de journaliers, de petits métayers, ou même de paysans possesseurs de quelques lambeaux de terre, tous également misérables, produisant à peine ce qu'ils consomment; d'un autre côté, l'élite de nos populations rurales, des propriétaires dans l'aisance, des fermiers intelligens ou de bons ouvriers attachés à des exploitations florissantes. Ce dernier groupe, quoique le moins nombreux, est celui qui nourrit avec l'excès de ses produits les industriels et les citadins. Si, comme le pense M. Bugeaud, « la petite culture par familles ou par métairies, qui est celle des deux tiers de la France, est celle qu'il nous faut en Afrique pour avoir de la population, » il est clair que les 25,000 mille colons du triangle d'Oran ne nourriront pas 50,000 ames, plus 8,000 bêtes de somme. Si, au contraire, le personnel de la colonisation civile, bien choisi, bien dirigé, entouré de garanties suffisantes, attaquait le sol africain avec les ressources combinées de la science et du capital, il n'est plus douteux que les 5,000 familles agricoles pussent non-seulement approvisionner les militaires et les citadins de la province, mais même obtenir des produits d'exportation. Si l'on ne pouvait pas se promettre un tel résultat avec 80,000 hectares, à ne compter que les bonnes terres, soit une moyenne de 16 hectares par famille agricole, il faudrait désespérer de l'Afrique, et la France s'exposerait à la risée de l'Europe, si elle continuait à s'épuiser pour une telle colonie.

Le succès industriel, c'est-à-dire une large rémunération du capital

(1) Ce nombre suppose 5,000 familles, que M. de Lamoricière espère réunir en commençant par 2,332.

et du travail, est la principale chance d'avenir pour l'Algérie, la seule espérance d'un peuplement rapide. C'est le point de vue qu'il faut choisir pour apprécier à sa juste valeur le système de M. de Lamoricière. Les offres faites aux spéculateurs et aux ouvriers sont-elles de nature à fertiliser la province d'Oran? Appliquons la théorie du général à l'exploitation d'une commune, par exemple celle des jardins dans la zone de Mostaghanem, d'une étendue de 4,000 hectares en terres de choix. Pour obtenir la concession de ces 4,000 hectares, le propriétaire s'engage : 1° à établir 250 familles, soit une famille par 16 hectares; 2° à rétrocéder un cinquième de son domaine comme terrain communal, soit 800 hectares; 3° à donner postérieurement 4 hectares par famille agricole, soit 1,000 hectares. Voilà donc la concession réduite par ces deux dernières clauses à 2,200 hectares seulement. Or, la propriété de cette superficie doit être achetée par l'installation de 250 familles. L'ordonnance du 21 juillet 1846 prescrivait pour chaque famille la construction d'une maison d'au moins 5,000 francs : M. Bugeaud porte la dépense totale à plus de 6,000 francs. Pour n'être pas suspect d'exagération, nous réduirons ce dernier chiffre de moitié, et nous compterons 3,000 francs seulement par famille pour les frais de voyage, la construction de l'habitation, l'achat du mobilier et l'entretien indispensable pendant les premiers temps. Eh bien! pour ce premier article, le concessionnaire est obligé de débourser 750,000 francs, de sorte qu'il paie à raison de 340 francs l'hectare cette même terre dont les indigènes viennent de faire abandon à l'autorité française à raison de 2 francs. A ce prix, le spéculateur n'aurait qu'une terre en friche dans un canton dont les communications ne sont pas encore établies, dont les ressources commerciales sont incertaines. Qu'on double cette somme de 340 francs par hectare pour les frais de défrichement, pour la construction des bâtimens, pour l'achat des bestiaux et du matériel d'exploitation, pour le roulement des salaires et le déficit des premières années, et qu'on juge si l'opération se présente de manière à séduire les capitalistes prudens.

Plaçons-nous maintenant au point de vue du travailleur prolétaire, et demandons-nous si la combinaison proposée est de nature à faire affluer cette classe qui fait le fonds et la force de toute population. A quel titre les propriétaires appelleront-ils les ouvriers ruraux? Sera-ce comme métayers ou comme salariés? Le premier mode est impraticable, du moins dans l'état présent de la colonie : pour que de bons laboureurs consentent à être métayers, c'est-à-dire à se contenter, pour prix de leur travail, du partage des fruits, il faut qu'ils soient assurés qu'il y aura des fruits. Le métayage, genre de rémunération dont tous les agronomes ont signalé les effets funestes, est heureusement inapplicable à des travaux de défrichement. Il est donc probable que les

entrepreneurs en reviendront à la forme consacrée, au salariat pur et simple : mais alors les colons d'Oran succomberont sous l'alternative qui paralyse aujourd'hui l'Algérie entière. S'ils offrent, en argent ou en objets de consommation, un salaire suffisant pour un bon ouvrier chef de famille, ils seront écrasés sous les frais de la main-d'œuvre. Si le prix offert au travail n'est pas assez attrayant pour qu'une famille consente à s'expatrier, il y aura, comme aujourd'hui, pénurie de bras, et la terre restera dans l'inculture. M. de Lamoricière croit peut-être faire beaucoup pour l'ouvrier en lui assurant la propriété de quatre hectares de terres labourables après l'accomplissement de toutes les obligations contractées envers son maître. Nous doutons fort qu'une promesse aussi vague soit une amorce bien puissante. A quelles conditions, après quels services l'ouvrier entrera-t-il en possession de son domaine? Voilà ce qu'il importerait de savoir, et c'est précisément ce qu'on ne dit pas. Si on doit livrer au laboureur un coin de terre inculte sans lui avoir procuré d'une manière quelconque les moyens de le féconder, l'avantage qu'on lui propose est dérisoire. Il y a plus, l'intérêt de l'entrepreneur est qu'en aucun cas l'ouvrier ne puisse vivre indépendant par l'exploitation de son petit champ, car aussitôt ce dernier abandonnerait son ancien patron ou lui ferait la loi, et le travail de la grande propriété resterait désorganisé. Nous touchons là le vice radical du projet, qui est de ne pas pouvoir être accepté plus loyalement par les capitalistes que par les prolétaires, de n'offrir aucun appât réel, aucune garantie sérieuse à la classe qu'il importe d'attirer en Afrique, et, suivant la rude expression du maréchal Bugeaud, de livrer les pauvres pieds et poings liés à la cupidité des spéculateurs. L'honnête laboureur, l'homme robuste et laborieux à qui l'occupation ne manque pas en France, ne passera pas les mers sur les vagues promesses d'un contrat suspect. On nous dira que nos prévisions sont chimériques, que les demandeurs de concessions assiégent les bureaux, et qu'ils seraient moins empressés s'ils craignaient d'être paralysés par l'insuffisance des bras; mais cet empressement prouve peu de chose pour l'avenir de l'Algérie. L'amour de la propriété est un des instincts profonds de notre société : il en coûte peu pour demander une terre; il est toujours agréable de l'obtenir. Seulement, lorsque les concessions ou les adjudications seront légalisées, on renouvellera ce qui vient de se passer à l'occasion de l'ordonnance du 21 juillet, on recommencera les doléances sur l'impossibilité de réunir le nombre voulu de familles ouvrières.

Cependant, comme les trois pouvoirs de l'état veulent de la façon la plus sérieuse que l'Afrique cesse d'être un désert, comme une solution, fût-elle négative, est le plus grand intérêt du pays, on ne manquerait pas de stimuler l'inertie des entrepreneurs en les menaçant de l'expro-

priation. Qu'arriverait-il alors? Les plus faibles renonceraient au bénéfice de leur concession. Quelques capitalistes rentreraient tant bien que mal dans les termes du contrat, en employant sur leurs domaines le nombre de bras exigé. Forcés alors, comme tous les entrepreneurs de grande industrie, d'économiser sur la main-d'œuvre, ils recruteraient, non pas d'honnêtes familles françaises, mais des misérables et des vagabonds sortis de tous les pays : l'Algérie deviendrait le dépôt de mendicité de l'Europe. Avec un tel fonds de population, il faudrait perdre l'espoir d'opposer aux Arabes une force locale. Bref, un petit nombre de riches propriétaires, entourés de leurs esclaves blancs, comme les planteurs des Antilles de leurs nègres, feraient peut-être de grandes fortunes; mais, pour défendre ces grands propriétaires, il faudrait que la France restât en Afrique l'arme au bras, et que l'on perpétuât le sacrifice annuel dont la formule est devenue proverbiale : cent mille hommes et cent millions.

Un dernier rapprochement entre le système militaire et le système civil mettra en saillie le but de cette étude. La France dépense en Algérie, d'une manière improductive, la dixième partie de son revenu : cette situation ne pourrait se prolonger sans péril. M. le maréchal Bugeaud propose de constituer, au moyen d'un dernier sacrifice de 350 à 500 millions, une population habituée aux armes et assez forte pour se faire respecter sans le secours de l'armée active. Politiquement, l'intention est louable; mais le succès matériel de l'entreprise laisse des doutes. M. le général de Lamoricière ne demande qu'une faible somme : seulement, comme il ne touche pas même la question politique, comme il ne laisse entrevoir aucune réduction de l'effectif, le résultat financier est à peu près le même pour la métropole. Dans la nécessité de rejeter la dépense du peuplement sur les spéculateurs, il leur impose des conditions que ceux-ci pourront difficilement remplir, de sorte que son projet n'offre pas plus que l'autre la perspective du succès commercial. A nos yeux, la fondation d'une colonie n'est qu'une spéculation gigantesque entreprise par une nation : quand l'affaire ne paie pas naturellement ses frais, c'est qu'elle est mauvaise, et il faut l'abandonner. Les frais de l'Algérie sont l'entretien d'une armée, la nécessité d'une forte prime aux capitalistes pour avoir de l'argent, la nécessité d'une forte rémuneration au travail pour avoir des travailleurs. Le problème doit donc être ramené à ces termes : Est-il possible que l'industrie agricole devienne assez lucrative pour solder toutes les dépenses nécessaires à l'existence de la colonie? Nous répondrons bientôt, d'une manière affirmative, en exposant un type et un budget d'organisation avec des détails de nature à éclairer la situation de l'Algérie.

A. COCHUT.

DE

L'ÉTAT DE LA POÉSIE

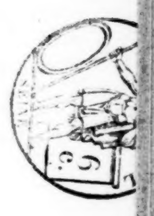
EN ALLEMAGNE.

LA DERNIÈRE SAISON POÉTIQUE.

I. — *Kelch und Schwert* (*la Coupe et l'Épée*), par M. Maurice Hartmann. — Leipzig, 1845.
II. — *Geibel's Gedichte*, poésies de M. Geibel. — Berlin, 1846.
III. — *Gedichte von L. Schücking*, poésies de M. L. Schücking. — Stuttgart, 1846.
IV. — *Der Weltpriester* (*le Prêtre séculier*), par M. Léopold Schefer. — Nuremberg, 1846.
V. — *Lieder vom armen Mann* (*Chansons d'un Homme pauvre*), par M. Charles Beck. — Leipzig, 1846.
VI. — *Hamdsa*, recueil de chants arabes, traduit par Rückert. — Stuttgart, 1846.

Voilà deux années déjà que M. Henri Heine a publié sa vive et moqueuse fantaisie, *l'Allemagne*, et que M. Freiligrath a jeté au milieu des partis frémissans sa généreuse *Profession de foi*. C'étaient là, à des titres divers, deux charmans scandales et tout-à-fait inattendus. C'était mieux encore, et l'on pouvait entrevoir dans ces audacieux ouvrages une véritable promesse pour l'avenir. Un réveil si subit, si inespéré, de deux écrivains qui paraissaient avoir donné toute leur mesure, devait, ce semble, être un exemple fécond, un aiguillon puissant pour tant de poètes endormis ou découragés. M. Anastasius Grün a-t-il dit son dernier mot? M. Herwegh, trompé par des acclamations enthousiastes, se croit-il

en possession d'une renommée durable? N'est-ce pas lui surtout qui devrait justifier l'éclatante faveur d'un succès prématuré et renouveler par des travaux plus complets sa vigoureuse, mais étroite inspiration? On a le droit de demander à l'auteur des *Poésies d'un vivant* les plus généreux efforts, car ni le public ni la critique ne lui ont manqué : une bienveillance trop sympathique l'a placé du premier coup à l'endroit le plus lumineux, et toute l'Allemagne a les yeux sur lui. Jamais chanteur n'a rencontré d'auditoire plus nombreux et plus attentif. J'insiste, parce que le découragement, hélas! n'est que trop possible en face des obligations qu'impose un si rapide, un si merveilleux succès. Toutefois prenons garde : le silence de M. Herwegh est dû peut-être à la réflexion solitaire, aux préparations laborieuses, et, dans ce cas, ce n'est pas moi certainement qui voudrais troubler par une invitation trop vive la retraite du jeune écrivain. Il faut bien cependant savoir ce qu'est devenue la poésie chez nos voisins, et comment il a été répondu aux railleries de M. Heine, aux émouvantes provocations de M. Freiligrath. Puisque nous ne trouvons dans l'arène aucun des combattans éprouvés, puisque nous n'avons affaire ni à M. Anastasius Grün, ni à M. Herwegh, ni à M. Nicolas Lenau, ce seront sans doute les *poetæ minores* qui vont appeler notre attention. Qu'importe? S'il y a parmi eux un seul nouveau venu déjà protégé par la Muse, nous n'aurons pas perdu notre peine.



Ce qu'il faut remarquer tout d'abord dans la moisson poétique de cette dernière saison, c'est la diversité assez aimable des œuvres qu'elle a produites. Je veux signaler cet heureux symptôme; depuis leur prise d'armes, en 1840, les chanteurs avaient brisé les plus riches cordes de la lyre, et, pour quelques strophes vraiment belles, on sait combien cette inspiration systématique avait appauvri la littérature. La politique était partout : elle avait troublé meme ces bruyans et inoffensifs *Trinklieder* si chers de tout temps à nos voisins. Les ballades d'Uhland, les mystiques fantaisies de Justinus Kerner étaient dédaigneusement proscrites par toute une phalange hautaine, armée de pied en cap. Il fallait voir les plus humbles écoliers grossissant leur voix et tâchant d'accompagner en chœur M. Herwegh et M. Prutz. Le roi de Prusse ne recevait pas une petition qui ne fût rimée, pas une adresse qui ne fût ornée d'apostrophes retentissantes et de prosopopées magnifiques. Tous ces grands sujets qui sont l'unique et éternel élément des inspirations durables, le cœur de l'homme et les splendeurs de la nature, les mystères de la pensée et les joies de l'ame, tout cela semblait condamné sans retour. La vraie poésie, la seule qui puisse convenir au genie de l'Allemagne, était devenue veuve. Aujourd'hui, grace à Dieu, les sources taries recommencent à murmurer dans les forêts, et une légère brise printanière parcourt les campagnes désolées. Si légère qu'elle soit, je ne négligerai pas de la suivre. Laissons les publicistes accomplir leur tâche; les pétitions valent mieux, écrites nettement en bonne prose. Personne ne conteste au génie le droit de consacrer en des œuvres sublimes la pensée émue de tout un peuple et d'imprimer le sceau divin de la poésie à ses plaintes, à ses reclamations; mais combien est-il d'écrivains qui soient vraiment préparés à un si glorieux ministère! Chacun chez soi. Le parti constitutionnel, qui a encore tant besoin d'unité et de sérieuse discipline, n'a rien à gagner aux incartades des poètes; une ferme discussion, appuyée sur le bon sens et le bon droit, sera toujours plus efficace que les strophes les plus brillantes. J'ai redouté bien souvent ces auxiliaires incom-

modes; leurs fantasques évolutions m'inquiétaient; j'avais peur qu'ils ne jetassent quelque ridicule sur cette sainte cause de la liberté allemande; or, cette fois, je l'avoue, en voyant une jeune phalange revenir à l'antique et immortelle poésie, j'éprouve une double joie. La politique, sans doute, n'a pas tout-à-fait disparu, nous allons la retrouver encore; seulement elle n'étouffe plus les fleurs de l'ame et de l'imagination; la gerbe que j'apporte est plus variée et plus vive.

Entendons-nous bien toutefois et n'exagérons rien. Si je cède très volontiers à un sentiment d'indulgence, je n'abandonnerai pas les droits de la critique. Ce ne sont pas des chefs-d'œuvre que j'ai à présenter au lecteur; je prétends surtout signaler les symptômes d'une réaction, d'un retour salutaire vers les sereines régions de l'art. Les uns s'en approchent déjà avec beaucoup de fermeté et de grace, les autres ont plus de bonne volonté que de vigueur; ceux-ci, qui s'attardent encore dans les fausses routes d'un mauvais système, indiqueront par le contraste tout ce qu'il y a à gagner dans une voie plus féconde. C'est moins un groupe d'artistes à étudier qu'une situation nouvelle à mettre en lumière; mais là où les *poetæ minores* nous auront introduits, les jeunes maîtres, les chefs, avertis par l'exemple, peuvent arriver demain et renouveler leur talent. Je dois parler aujourd'hui de M. Maurice Hartmann, de M. Geibel, de M. Léopold Schefer; je puis retrouver bientôt dans les mêmes sentiers en fleurs M. Lenau et M. Herwegh, M. Anastasius Grün et M. Henri Heine; je n'ai pas voulu dire autre chose.

Le plus original, le plus distingué, à coup sûr, des poètes que j'annonce ici, M. Maurice Hartmann, pourrait bien, avant quelques années, grossir la courte liste des noms placés au premier rang par l'Allemagne contemporaine. Son livre, *la Coupe et l'Épée*, a été accueilli avec une sympathie très vive par les juges les plus accrédités. Il a déjà reçu les honneurs d'une seconde édition, et les qualités charmantes et fortes qui s'y rencontrent ne justifient pas mal ce succès rapide. M. Hartman est un enfant de la Bohême; en présence d'une magnifique nature, fils d'un pays cruellement éprouvé, descendant des hussites et voisin des Slaves, il n'a eu qu'à ouvrir son ame aux riches impressions des plus émouvans spectacles. En même temps que les belles montagnes de la Bohême lui révélaient de fortes et sombres couleurs, les souvenirs de sa patrie vaincue, non loin de là les cris de la Pologne, le mouvement inquiet de la famille slave, et de la Croatie jusqu'au Dniéper tant de voix désolées s'appelant par-dessus les cimes, tout cela irritait encore son ardente inspiration. C'est là du moins l'effet que produit le livre de M. Hartmann. Ce n'est point le parti pris d'un rimeur qui veut composer un recueil d'hymnes politiques: point de programme, point de déclamations apprises; mais ses ballades, ses élégies, ses petits tableaux les plus charmans, se colorent malgré lui de reflets éclatans et lugubres. Deux choses recommandent surtout M. Hartmann, la sincérité des sentimens et l'énergie de la forme, une sympathie rapide et une décision toute virile, le cœur et le bras, ou, comme il le dit, *la coupe et l'épée.*

« Moi qui viens du pays des hussites, je crois que j'ai communié du sang de Dieu. L'amour bouillonne au fond de mon cœur; l'amour, n'est-ce pas le sang divin? Mon cœur en est rempli comme une *coupe.*

« Moi qui viens du pays des hussites, je crois aux paroles devenues chair, je crois que les pensées deviennent légion, je crois que toute poésie est une sainte *épée.* »

Il n'a pas besoin, en effet, de se tracer un programme, épître au roi de Prusse, épître à M. Herwegh, etc.; non, il est trop sûr de lui-même. Quel que soit le sujet où se prendra son cœur, les généreuses pensées y naîtront sans effort. Le commencement du recueil, *Voix intérieures* (*innere Stimmen*), contient de gracieux détails, mais l'originalité de l'auteur ne s'est pas encore dessinée. C'est là d'ailleurs un thème tellement épuisé, en Allemagne surtout, qu'il faut pour le renouveler ou le mysticisme éthéré de Kerner, ou la grace accomplie d'Henri Heine. Bien qu'il chante avec émotion le toit paternel, j'aime mieux l'entendre quand il quitte le seuil et qu'il embrasse peu à peu tout l'horizon de la Bohême. Il y a deux Bohêmes, on le sait : la forte Bohême du xve siècle, la fille aînée de l'esprit moderne, la mère de Jean Huss et de Jean Ziska, et celle d'aujourd'hui, qui se cherche péniblement elle-même, privée de sa langue et séparée de tous ses souvenirs. Voilà les deux pays que M. Hartmann rapproche et confronte, pour ainsi dire, dans ses douloureuses élégies. Ce qui l'indigne surtout, c'est que la Bohême ait perdu jusqu'au sentiment de ses misères. On pleure les récentes infortunes de la Pologne; « mais toi, s'écrie-t-il, ô mon pays! tu es pareil au cerf que l'épieu du chasseur a frappé au fond de la forêt obscure; il a expiré solitaire, inconnu ; son noble sang a séché depuis des siècles sur les bruyères mortes, et nul n'y songe plus désormais. » Le cœur ouvert à ces tragiques souvenirs, il mêlera volontiers dans ses plaintes toutes les douleurs qui ressemblent à la sienne. Il n'est pas jaloux de la Pologne au point de lui refuser des hymnes funèbres; bien au contraire, s'il peint en traits éloquens les victimes des pays voisins, il croira chanter encore la douleur qui remplit son ame. De là ces nobles ballades où frémit une inspiration vraiment sincère; j'en citerai une qui me semble empreinte d'une beauté originale et forte :

« En Hongrie, trois hommes égarés pendant la nuit et l'orage se sont attablés au fond d'une auberge; en Hongrie, là où le vent du hasard rassemble les enfans des contrées étrangères.

« Leurs regards, — ce n'est point l'éclat de la même flamme. Leurs cheveux, — ce ne sont point les flots du même torrent; mais leurs cœurs, leurs cœurs blessés, ce sont des urnes que les mêmes douleurs ont remplies des mêmes larmes.

« L'un d'eux : Compagnons, crie-t-il, pourquoi sommes-nous muets? est-ce qu'il n'y aura point de toast pour animer joyeusement les buveurs? Eh bien! c'est moi qui le porterai : A la patrie! qu'elle vive libre et grande! trinquons.

« — A la patrie! moi, je suis celui qui ne connaît pas la sienne; je suis un « Bohémien; mon pays n'existe plus que dans le monde des légendes, dans la « mélodie du violon; le désespoir l'enveloppe comme un orage éternel.

« Je m'en vais rêvant à travers les bois et les montagnes, et je pense sans « cesse à la perte douloureuse de mon pays. Voilà bien long-temps que j'ai dés« appris la douceur du ciel natal; je songe à l'Égypte quand la cymbale ré« sonne. »

« Alors le second : « Si tu bois à la patrie, je ne bois pas avec toi. Je boirais « à ma honte, car la race de Jacob est une feuille volante qui ne jette pas de ra« cines dans la poussière de l'esclavage.

« Fais d'abord tomber les chaînes de mes bras fatigués, puis viens, et je boi-

« rai gaiement, et j'oublierai les marques brûlantes de la servitude. Jusque-là, « je reste muet auprès de mon verre. »

« Le troisième, prêt à boire, sent sa lèvre se glacer. Il se demande tout bas : Puis je boire à ma patrie? la Pologne vit-elle encore? est-elle morte? suis-je comme eux un fils sans mère?

« Et de nouveau les voilà silencieusement assis, les buveurs au front morne. Devant eux sont les verres qu'ils n'ont pas touchés. Tous trois, sans dire une parole, ils forment un même accord lugubre. »

M. Maurice Hartmann réussit très bien dans ces vifs tableaux. Son livre contient toute une série de petits poèmes nettement composés, sobrement écrits, et éclairés d'une riche lumière. Cette sobriété si rare, qui était déjà un trait distinctif de Louis Uhland et d'Henri Heine, il la possède à un degré assez remarquable. Parfois ce sont de rapides croquis d'une invention fantastique, mais dont les lignes sont bien arrêtées, les contours nets et saillans; on dirait une vive ébauche de Delacroix gravée vigoureusement à l'eau-forte, quelque chose de noir et de mordant. Voyez cette poétique vignette :

LE VOYAGE DU FIANCÉ.

« Deux chevaliers étrangers sont assis dans la barque; ils descendent le courant du fleuve rapide.

« Le Rhin est muet, le Rhin est profond; mainte fée ensorcelée dort au fond des grottes.

« L'un des chevaliers, à la barbe blonde comme l'or : « Par le ciel! dit-il, ce « voyage est doux.

« Je vais à Cologne, aux bords du Rhin; je vais épouser la nièce de l'évêque, sa nièce aux yeux bleus. »

« Mais l'autre, à la barbe noire, s'écrie : « C'est ton dernier voyage, je le « jure! »

« Ils tirent leurs épées, le fer brille; le chevalier blond tombe dans les flots.

« Le chevalier noir est assis, seul, appuyé sur son épée; son œil morne jette des éclairs lugubres.

« Et tandis qu'il descend vers Cologne aux bords du Rhin, le cadavre lentement nage derrière lui. »

Je recommande encore *les Deux Vaisseaux, la Rose du Rutli*, les *Élégies bohémiennes*. Qu'on lise aussi la terrible histoire du *Voile blanc*, elle révèle bien l'enthousiasme stoïque de l'auteur. Un jeune Hongrois, un jeune comte, est condamné à mort; il a armé la révolte au nom des idées libérales, il a été vaincu, sa tête va tomber sur l'échafaud. Hier, hélas! il était prêt à tout, il affrontait volontiers le trépas pour une cause sacrée; mais mourir ainsi! Ah! comme son jeune cœur se brise! comme la vie lui semble belle! L'enfant s'était cru plus fort, et voilà qu'il a peur du bourreau. « Ne tremble pas, lui dit sa mère; je vais supplier l'empereur; s'il m'accorde ta grace, demain, quand l'heure du supplice sonnera, tu me verras à mon balcon, couverte d'un voile blanc. Si mon voile est noir, fais ta prière. » Le jour est venu, l'heure a sonné; le condamné s'avance à travers la foule, il marche souriant et joyeux, car il a vu le voile blanc de sa

mère; il monte sur l'échafaud, souriant toujours, et bien sûr que sa grace va lui être lue à haute voix sur le lieu du supplice; il souriait encore, quand sa tête roulait sous la hache. Vous devinez tout: la courageuse mère avait trompé son fils, voulant qu'il mourût comme un homme.

On ne saurait nier le talent qui brille dans ces compositions, et il n'est pas impossible qu'il y ait là une vraie nature de poète. Si M. Maurice Hartmann était venu quelques années plus tôt, il aurait obtenu peut-être le succès qui a couronné M. Herwegh. Pour ma part, je préfère sans hésiter de telles inspirations, énergiques et franches, à la vigueur un peu factice des *Poésies d'un vivant*. Les sentimens virils qui donnent souvent à la muse de M. Herwegh une incontestable puissance frémissent visiblement dans les vers de M. Hartmann; mais ces émotions, M. Hartmann ne les exploite pas, il n'en fait pas un thème banal, un programme officiel; elles possèdent son cœur et se répandent librement dans toutes les œuvres de son esprit. De là, en des sujets bien différens, ces cris de l'ame inconnus à M. Herwegh, et cette même énergie tragique attestant toujours la présence des douleurs réelles au milieu des rêves de la fantaisie. Ainsi, dans la pièce des *Trois Fils :*

« Sois tranquille, femme; quand une flèche me blesserait mortellement dans la bataille, on m'a appris une formule magique qui me guérira promptement. Qu'un de mes fils prononce les paroles miraculeuses, eussé-je le cœur brisé, je ne mourrais point. »

« Il va au combat et revient le cœur brisé. Déjà son regard s'éteint, mais la douleur ne l'effraie pas : « Mon fils, mon fils, prononce vite la formule; vite, le temps s'écoule. »

« Je serais bien fou, vraiment! dire un mot qui m'empêchera d'hériter! La flèche t'a percé le cœur; je ne commets pas de meurtre en te laissant mourir. » Ainsi parle l'aîné, puis il se tait : il savait la formule qui eût chassé la mort.

« Alors le père : « Le temps me manque pour te maudire... Toi, mon second fils, viens, prononce les paroles sacrées sur ma blessure. J'ai toujours été pour toi le père le plus dévoué; hâte-toi, mon fidèle enfant, je souffre bien ! »

« L'enfant prononce la formule en toute hâte, il la dit de nouveau; mais le sang jaillit à flots, toujours plus fort, toujours plus bouillant. « O ma femme ! ô mon fils! mes forces m'abandonnent. Ah ! le talisman m'a cruellement trompé! »

« Il ne t'a pas trompé, dit la mère. Voici mon secret, puisqu'il le faut : cet enfant n'est pas ton fils; fais parler le plus jeune. » — « Non, qu'il se taise, femme maudite! et vous, partez pour la tombe, mon ame et mon corps! »

Ajoutez à ces dramatiques ballades des mélodies toutes charmantes, la gracieuse et intrépide chanson *Si j'étais roi*, les belles strophes à Nicolas Lenau, vous ne me reprocherez pas une sympathie trop indulgente pour un écrivain vraiment inspiré, qui, sentant aussi bien que ses rivaux toutes les questions de l'heure présente, ne leur a sacrifié ni les vifs élans de l'imagination, ni l'élégante liberté de la lyre!

Il ne faut pas demander à M. Emmanuel Geibel la forte et vivace inspiration de M. Hartmann : M. Geibel est un poète aimable, d'une humeur facile, d'une verve brillante et légère. Né dans l'Allemagne du nord, aux bords de la mer, il a écouté de bonne heure les invitations des flots voyageurs qui l'ont porté vers

des régions plus douces; c'est en Grèce et en Espagne que s'est épanouie sa muse. Quand il vivait à Lubeck, il chantait bien çà et là, comme il convient à tout poète allemand, le Rhin et ses légendes : mais ce qui le frappait surtout, c'étaient les tableaux des contrées méridionales; le bohémien aux cheveux noirs, le petit joueur de castagnettes, tous les frères errans de Mignon qu'il rencontrait sur sa route, lui faisaient voir en rêve les pays du soleil. Il avait d'ailleurs tous les instincts d'une autre patrie; nul n'était plus insouciant; paresseux avec délices, ainsi que Figaro, il célébrait la fainéantise d'une façon assez avenante, avec toute sorte de bonnes raisons et de gracieux argumens, à peu près comme l'a fait M. Théophile Gautier dans sa jolie pièce à *un jeune Tribun*. Aussi, quand il aura vu l'Espagne, quand il se sera couché sous les lauriers-roses de l'Ilyssus, il se sentira plus à l'aise, et de charmans motifs abonderont sous sa plume. Jusque-là, de Lubeck à Berlin, et en attendant mieux, il jettera par centaines des chansons amoureuses, sans trop se soucier de la fidélité promise et des plus simples vertus du foyer. L'éternelle fiancée, que chantent depuis cinquante ans toutes les lyres germaniques, n'importunera guère ici ceux qui trouvaient cet épithalame un peu trop long; la fiancée classique a disparu; M. Geibel en a mille, *mille e tre*, comme don Juan. Je n'affirmerai pas que cette légèreté soit toujours de très bon goût, ni surtout qu'elle ait l'excuse de l'entraînement naïf et de la verve sincère. Je crois entrevoir bien des imitations, médiocrement dissimulées, dans les meilleures fantaisies de M. Geibel. Je citais tout à l'heure M. Gautier; l'auteur de *la Comédie de la Mort* n'est pas le seul à qui l'écrivain allemand ait emprunté ses capricieuses folies. M. Geibel a lu tous nos poètes, il les connaît très bien et les aime, si je ne me trompe, un peu plus qu'il ne conviendrait. Il a écrit un récit fort gai, assez spirituel, qui n'existerait pas si M. Alfred de Musset n'avait raconté les aventures de Mardoche :

« Aux bords de la Sprée, en Prusse, s'élève la ville de Berlin, célébrée dans tous les journaux, fameuse par son grand Frédéric, par sa poussière de sable et par ses milliers de poètes, dont personne ne sait le nom. C'est là que vivait récemment, fort inconnu, mais bien digne que vous fassiez connaissance avec lui, un jeune étudiant; et, puisque je n'ai pas d'autre héros sous la main, je vais vous conter l'histoire de mon ami Clotaire.

« Singulier personnage! à moitié homme, à moitié enfant. Je croirais volontiers qu'il était le fils aîné du mois d'avril. Tantôt hardi comme un héros, plein d'entrain, prompt à agir; tantôt rêvant à l'aventure et perdu dans le monde des songes; aujourd'hui, mélancolique, inquiet; demain, inaccessible aux moindres soucis; parfois languissant et sentimental, une heure après ferme et résolu; jamais le même; enfin, d'un seul mot, un fragment de poète. »

L'auteur continue ainsi avec beaucoup de gaieté, sa plume court légèrement, finement; mais il est trop visible que Mardoche a passé par là. Une autre fois, il dérobera sans façon M. Victor Hugo; cette belle captive, ravie par le spectacle des contrées splendides où elle est emprisonnée, et qui n'ose admirer pourtant, car elle voit dans l'ombre le sabre des spahis, la captive des *Orientales* est devenue chez M. Geibel ce jeune esclave qui rêve en de très beaux vers et se croit le maître du palais des rois maures. Je signale au hasard quelques emprunts de M. Geibel; j'en pourrais citer beaucoup d'autres. Pardonnons-lui : jusqu'au jour

où il ira s'inspirer au soleil, il a voulu connaître au moins par ses confrères ces plages étincelantes, et il a pris le souvenir de ses lectures pour l'impression des lieux qu'il invoquait en songe.

Rien n'est plus charmant que l'impression du Midi sur les hommes du Nord, mais il la faut sincère et née spontanément sous l'influence de ces contrées heureuses. L'Espagne, la Grèce surtout, dès qu'il les eut visitées, inspirèrent à M. Geibel des compositions plus franches que tous ses vers datés d'Allemagne. C'est une bonne fortune pour le jeune poète de Lubeck d'avoir habité Athènes pendant une année entière. Cette mer divine dont parle l'Iliade, les rossignols de l'*OEdipe à Colonne,* les dieux de Phidias, le chœur des Graces entrevu au penchant des collines sacrées, et particulièrement tout ce qu'il y a de plus léger, de plus indulgent, de plus abandonné dans les mœurs antiques, tout cela se joue avec un charme vrai dans les poésies de M. Geibel. Ce n'est pas sans doute la grace suprême d'André Chénier, la pure inspiration grecque miraculeusement retrouvée; l'auteur, qui ne pouvait lutter avec le poète de *l'Aveugle*, a cherché plutôt un mélange très habile de la simplicité athénienne et de toutes les coquetteries, de toutes les subtilités modernes. De là un composé qui ne manque pas d'une certaine saveur. On pouvait craindre, je l'avoue, que le jeune écrivain, une fois descendu sur ces terres païennes, ne s'abandonnât trop aisément aux déesses effrénées, mais il s'est placé dès le premier pas sous la protection de Minerve.

« Toi qui habites les hauteurs de ces monts, Pallas aux yeux bleus, jette un regard ami sur le poète. Eros m'a bien accueilli sans doute, et le rouge Bacchus me sourit gaiement; mais toi, ô déesse! donne au plaisir la mesure, la sagesse; rends mon humeur paisible, et règle la jouissance. Quand la jeunesse se livre à ses transports de feu, elle paie cher, hélas! ses fugitives voluptés. Au contraire, si tu apaises le tumulte de ton regard à la fois sévère et souriant, comme Orphée, avec la lyre bénie, domptait les lions farouches, jamais alors, jamais la coupe renversée ne déshonore le festin, jamais la jeune fille, rouge de honte, ne détourne les yeux; Vénus, parée de fleurs, se promène au milieu de l'assemblée, et la danse des Graces se déroule autour de la fête charmante. »

C'est aussi Minerve, je pense, qui a révélé à M. Geibel la grace de ces poètes anciens qu'il célèbre avec des impressions toutes neuves, et sans rien emprunter à l'enthousiasme convenu des commentateurs. J'aime que dans l'un de ses plus vifs sonnets il interpelle brusquement tous les philologues, tous les faiseurs de notes, tous les lexicographes de son pays, et les invite à venir fouler le sol de la Grèce moderne. Une matinée aux bords de la mer, une soirée sur la place publique, leur expliqueront mieux Sophocle et Aristophane que tout l'indigeste fatras des érudits allemands. M. Geibel aurait pu même consacrer plus de quatorze vers à ce sujet; je m'assure qu'il y a là matière pour une belle et bonne satire. Cette répétition éternelle de choses cent fois redites, cette accumulation de notes inutiles, ces surcharges épaisses qui déshonorent les plus beaux livres, c'est bien certainement une des plus grandes plaies de l'Allemagne lettrée; et, pour un Heyne, pour un Ottfried Muller, pour un Welcker, on sait quelle est la formidable armée de ces travailleurs acharnés à défigurer les maîtres. M. Geibel pouvait écrire cette satire de ce ton vif et ingénieux qui lui sied, et il s'y serait joué

avec esprit. Il comprend avec un rare bonheur tout le mérite de la forme, et il est vraiment homme du sud par bien des côtés; il craint les nuages, il a horreur des inventions pénibles; la clarté élégante de l'art grec le jette dans des ravissemens sans fin. Quand son ame est plus tournée aux choses mystiques, ce n'est pas en Allemagne, ce n'est pas chez Goethe, chez Jean-Paul, qu'il va chercher ses plaisirs; il s'adresse, comme Schlegel, aux drames sacrés de Calderon.

« Les alouettes babillent dès le matin, et le ciel étend sa belle clarté bleue sur les cimes de la riche vallée. Oh! que l'aimable limpidité d'Homère me réjouit alors! comme la majesté de Sophocle touche mon cœur! Mais si, dans la nuit, bien tard, la lune paraît au milieu des nuages et que la flamme de mon imagination s'agite, alors, oh! je salue Arioste, le poète des contes aux couleurs brillantes, et Calderon me berce de ses rêves fantastiques. »

Tout cela est dit avec une finesse et une grace assez rares en Allemagne, et qui font de ce recueil une lecture piquante. Par malheur, le livre ne finit pas là, M. Geibel revient à Berlin, et la Prusse lui sera aussi funeste que la Grèce lui a été favorable. On conçoit, en effet, que ce poète aimable, que cet insouciant dilettante, sera fort dépaysé quand il reviendra sur la terre natale. Il trouvera une transformation déjà bien sérieuse, des émotions nouvelles et profondes, de graves problèmes bruyamment agités; or, paresseux comme il l'est, je crains bien qu'il ne sache guère prendre sa place au milieu de cette foule tumultueuse. Je conçois le rôle d'un poète qui maintiendrait fermement l'indépendance de l'art, et qui tâcherait de s'élever au-dessus des questions du jour par le culte passionné de l'idéal ou les ravissemens gracieux de la fantaisie. Ce que je ne puis admettre, c'est l'indécision, l'embarras, la gaucherie provinciale de M. Geibel, quand il revient en Allemagne. Il ne sait que faire, il n'ose se décider. Rien ne l'obligeait sans doute à prendre parti dans le grand débat politique de son pays; son rôle, au contraire, était tracé d'avance; il devait continuer à prodiguer sans souci ses élégantes chansons et tout au plus à railler doucement les tribuns, comme l'a fait M. Gautier dans maintes pièces épicuriennes et sceptiques. Mais non, M. Geibel se laisse entraîner partout où souffle le vent : tantôt il enfle sa voix, il s'efforce d'être bien noir, bien lugubre, et, voulant donner un vigoureux symbole du temps où nous sommes, il chante les trois forgerons qui forgent, à l'endroit le plus sombre de la forêt, la formidable épée du peuple. Vous croyez que M. Geibel s'est rallié à la phalange de M. Herwegh? Tournez la page, vous trouverez M. Geibel dans des dispositions toutes différentes. Le voilà qui fait reparaître, pour la centième fois, l'inévitable héros de la poésie allemande, Frédéric Barberousse en personne! et pourquoi, je vous prie? Jusqu'ici, lorsque le grand empereur souabe, interpellé par les poètes, se réveillait dans les cavernes du mont Kyffhaeuser, c'était pour encourager l'Allemagne, pour exciter les vieux sentimens teutoniques, pour exalter la loyauté et l'héroïsme; M. Geibel lui a donné un rôle nouveau. Il le force à débiter une déclamation, un sermon méthodiste qui pourrait trouver place dans le moniteur officiel de Berlin ou dans la *Gazette évangélique*. Décidément, les poètes allemands feraient bien de s'interdire pendant long-temps cette solennelle figure de Barberousse; ils n'en ont que trop abusé. Quand M. Henri Heine, il y a deux ans, renvoyait si plaisamment le vieil empereur barbu au fond de sa caverne, la satire ne s'adressait pas au puis-

sant héros de la maison de Souabe; elle frappait les rimeurs ou les tribuns dont la lourde emphase évoquait ridiculement ces gothiques souvenirs. Je regrette que M. Geibel ne se soit pas rappelé cette vive et spirituelle leçon; il aurait pu s'épargner des vers médiocres et de fâcheuses palinodies. En vérité, on ne comprend pas que le jeune poète se soit laissé entraîner à de pareilles fautes! Comment expliquer ces doubles déclamations, cette double emphase en sens contraire, chez un écrivain qui fait profession de scepticisme et qui doit au *far niente* de la fantaisie ses œuvres les plus aimables? Voilà un gracieux livre gâté comme à plaisir et de propos délibéré. M. Geibel est digne toutefois de prendre une belle revanche, et j'espère qu'il ne tardera pas; il abandonnera à de plus forts que lui les dangereuses arènes, il relira Théocrite et Calderon, et, dans le cadre qu'il s'est choisi, viendront se ranger sans prétention les ébauches légères, les dessins vivement enlevés, les fines et brillantes aquarelles.

Un écrivain connu par d'heureux essais de critique et des romans agréables, M. Levin Schücking, fait aujourd'hui son début en poésie. Je crains que M. Schücking n'ait tort : la Muse demande un amour exclusif et jaloux. L'auteur d'*Un Château au bord de la mer* et des *Chevaliers* a écrit ces deux romans pour prouver sans doute les ressources diverses de son esprit; il devrait songer maintenant à une œuvre plus sérieuse et déterminer nettement sa vocation. La facilité intelligente qu'on ne saurait lui contester doit être un don précieux, s'il s'applique à pénétrer le sens des œuvres littéraires, à les apprécier, à les juger. Qu'il fortifie sa pensée, qu'il se familiarise avec les œuvres des maîtres, qu'il assure ses principes, et il pourra donner à l'Allemagne ce dont elle a tant besoin, un vrai critique. C'est de ce côté que je le crois appelé. La poésie serait-elle la vocation véritable de M. Schücking? M. Schücking pourra sans doute écrire agréablement de jolis vers; son livre contient des parties estimables; il y a de l'éclat, de l'élégance, d'aimables qualités. L'habile critique sait bien cependant que cela ne suffit pas. Si M. Schücking a voulu seulement exercer son aptitude à des choses diverses, il a réussi dans un certain degré; mais peut-être valait-il mieux ne pas initier le public à ces secrets d'intérieur qui ne l'intéressent guère. J'ai remarqué dans le livre de M. Schücking de fraîches descriptions de la Westphalie, quelques tableaux de genre dont la grace mérite des éloges, des ballades habilement conduites. La meilleure page de ce livre est certainement celle que le poète adresse à son enfant qui vient de naître. En présence de cette ame vierge qui entre dans le monde, la main étendue sur ce jeune front, il abandonne sa pensée aux chimères permises de l'espérance. Ce qu'il n'a pu faire, ce qu'il n'a essayé qu'à demi, pourquoi cet enfant ne saurait-il l'accomplir un jour? Et le voilà qui salue de loin, dans l'avenir, son œuvre enfin réalisée; ses plans, ses projets, ses travaux interrompus, ses poèmes qui n'ont pu venir à bien, ses romans qui dormiront toujours au fond de son cœur, toutes ces rêveries auxquelles il n'a pas su donner une forme durable, il les voit, il les admire dans leur splendide parure. Comme elles sont belles, cette fois, les pauvres filles de son imagination indécise! comme elles marchent avec grace dans leurs vêtemens immortels!

« L'héritage que je te laisse, ce sont des plans inachevés, des plaintes interrompues, des fragmens de mélodies; ce sont des œuvres mortes dans leur pre-

mière fleur, ou qui me fuyaient quand je croyais les saisir. Oh! que ton sort soit plus heureux! Cette malédiction de la médiocrité, puisses-tu ne jamais la connaître! Que ta vie soit un chant complet et large, un plein et vigoureux accord d'une harmonie profonde! »

Vœux charmans et confession sincère! C'est une belle idée qui a inspiré au poète cette touchante abnégation. Il est bien doux en effet pour le lutteur fatigué de confier à une part de soi-même la poursuite du but qu'il a désespéré d'atteindre. Au moment où le rameau sacré semble fuir à jamais, c'est une consolation élevée de le conquérir par une espérance si légitime et de tromper le destin jaloux. M. Schücking cependant serait bien coupable de se résigner ainsi; il est jeune, il est ardent; l'heure du découragement n'a pas sonné pour lui. Je lui sais gré d'avoir senti avec une répugnance si vive le goût amer de la médiocrité. Cette malédiction qui condamne l'artiste à des ébauches sans fin, à d'éternels à peu près, il en a ressenti et exprimé l'horreur en des strophes brûlantes; qu'il s'arrache donc résolûment à une voie qui n'est pas la sienne. S'il s'obstine dans des études pour lesquelles son talent n'est point fait, il s'inflige la dure nécessité de répéter souvent la plainte trop sincère qu'on vient de lire. Il y a chez M. Schücking l'étoffe d'un critique original, d'un juge sérieux, intelligent, amoureux de l'art et de la poésie. En suivant cette direction, il peut se faire une belle place, et cette place, je le répète, est encore à prendre dans la confusion des lettres contemporaines.

J'ai ouvert avec empressement le nouveau poème de M. Léopold Schefer. M. Schefer est un esprit d'un ordre élevé, une ame riche, un penseur plein d'onction et d'enthousiasme. Quels que soient les défauts de ses œuvres, et ces défauts sont bien graves, on est sûr de ne pas perdre son temps à une lecture banale; il y a dans les plus grandes bizarreries de sa pensée un sentiment si profond, une si grande ouverture de cœur, qu'on entre aussitôt en communication avec cette aimante et sympathique nature. Et puis une vive curiosité me pressait. Dans les deux poèmes qu'il a déjà donnés, *le Bréviaire des laïques* et *les Vigiles*, M. Schefer a été comme accablé par la ferveur et l'exaltation de son ame. Les religieuses émotions de sa pensée philosophique n'ont jamais pu revêtir une forme belle et transparente. Que de fois, avec tous les amis de M. Schefer, j'ai souffert de ce perpétuel contraste entre la richesse de la pensée et les embarras de l'expression! Certes, rien de plus douloureux qu'une telle lutte. Séduit pourtant, malgré la barbarie du style, par le zèle, par la piété fervente de l'apôtre, je faisais des vœux sincères pour que l'écrivain, plus familiarisé avec les ressources de l'art, sût confier un jour les trésors de son ame à une langue digne de lui. Voilà pourquoi j'ouvre chacun de ses livres avec une espérance inquiète.

Hélas! l'attente est toujours trompée. On dirait que M. Léopold Schefer s'est retiré volontairement des rangs des artistes. Enivré de son mysticisme philosophique, il renonce chaque jour davantage à la gloire littéraire. Un habile critique, M. Gustave Kuhne, a signalé en des termes bien sentis la parenté qui unit M. Schefer à Jean-Paul. C'est le même dédain de la forme, c'est le même laisser-aller de la pensée, qui s'épanouit en tous sens, selon les hasards de l'inspiration, selon les dispositions d'un cœur qui déborde. Je crains cependant que M. Kuhne

n'ait donné à M. Schefer une excuse dont celui-ci a profité trop aisément. Le mysticisme sentimental de Jean-Paul laisse encore une large place à l'énergie créatrice de l'artiste; les magnifiques éclairs qui illuminent son chaos ne sont pas toujours le produit du hasard : on y sent le réveil soudain de la volonté. Eh bien! c'est la volonté qui manque à M. Léopold Schefer. Phénomène bizarre! Voilà un poète que les doctrines de Hegel ont rempli d'enthousiasme; il les prêche avec une conviction passionnée, avec un zèle apostolique. Or, ce rationalisme qui se traduit chez ses co-religionnaires en des doctrines politiques si nettes et donne naissance au radicalisme le plus décidé, ce système hautain devient chez M. Schefer un mysticisme inattendu! Tandis que ses amis ne demandent à la philosophie de Hegel que des excitations révolutionnaires, il lui emprunte une douceur si fervente, une sérénité si calme, si résignée, si avide de paix, qu'il est conduit bientôt à l'inertie du quiétisme. Il lui arrive souvent, je le sais, de prêcher, comme l'école hégélienne, le culte de l'esprit, la fierté, l'indépendance de la raison. Qu'importe? Même en exaltant ces dogmes sublimes, sa parole languissante engourdirait les ames; quand le mysticisme n'est plus dans le fond des choses, il reste encore dans le langage et enchaîne le hardi penseur. Tous les jeunes chefs de l'école hégélienne se sont transformés en tribuns; ils ont quitté les cimes de la spéculation pour les luttes de la place publique. C'est à ce moment même que M. Léopold Schefer, enfermé dans sa solitude, est retourné avidement vers les sources dangereuses où l'Allemagne a bu si long-temps l'oubli de la terre et le dédain de la vie active. Certes, ce n'est pas moi qui conseillerai jamais à M. Léopold Schefer d'imiter les démocrates de la jeune école hégélienne; je crois qu'il a pris la meilleure part dans l'héritage du maître, puisqu'il en a gardé le spiritualisme, le culte de la pensée, tous les sublimes soucis de l'ame répudiés si violemment par MM. Feuerbach et Stirner. Toutefois il y a bien des degrés entre l'activité turbulente de la jeune école et le quiétisme contemplatif de M. Schefer. Si l'auteur du *Bréviaire des laïques* pouvait réveiller sa volonté endormie, s'il pouvait soumettre sa pensée à un travail opiniâtre et mettre en œuvre, comme un laborieux artiste, les confuses richesses que renferme son ame, le philosophe y gagnerait autant que l'artiste. Chez lui, en effet, la philosophie et la poésie, bien loin de s'entr'aider, se corrompent mutuellement; c'est la philosophie mystique de M. Schefer qui enlève au poète l'amour et le sentiment de la forme, et, si par hasard la pensée se redresse, la langue indolente adoptée par le poète énerve à son tour les doctrines qu'il veut chanter.

Cette obstination du mysticisme allemand, dans une époque comme la nôtre et chez un poète qui appartient à l'école de Hegel, est vraiment un phénomène singulier, une curiosité bizarre. En vain M. Schefer s'est-il mêlé à la vie véritable, en vain a-t-il vu des contrées diverses, l'Italie, l'Orient, les capitales tumultueuses: il semble qu'il ait passé son existence au fond d'un cloître. S'il eût vecu il y a plusieurs siècles, dit un écrivain allemand, Léopold Schefer eût fondé une religion. Je ne sais, mais il est certain que la philosophie hégélienne est devenue pour lui toute une eglise, et que, du fond des chapelles obscures, sa voix nous arrive comme la psalmodie sans fin d'un moine agenouillé.

Le premier poème de M. Schefer, *le Bréviaire des laïques*, avait charmé bien des esprits, malgré l'inexpérience littéraire qu'il accuse si hautement. Ce bréviaire est un recueil de chants religieux et philosophiques, appropriés à chaque

saison, à chaque mois, à chaque jour de l'année; le texte de la prédication quotidienne, ce sont les moindres événemens de la nature, une fleur qui s'ouvre, un oiseau qui chante, l'arrivée des cigognes, le départ des hirondelles; la leçon morale s'associe gracieusement aux scènes du bois et de la prairie, et l'on respire, pendant tout le sermon, je ne sais quelle franche odeur de foin, de fougère et de serpolet. Il y a bien dans tout cela des bizarreries inexplicables : tantôt une négligence inouie, tantôt une raideur technique qu'on excuserait à peine dans un traité spécial; mais la pieuse émotion du poète est si vraie, qu'elle éclate sous la dureté du langage. Son sermon terminé, M. Schefer est rentré dans sa cellule de moine; il a donné alors *les Vigiles*, c'est-à-dire ses méditations solitaires, ses dévotions philosophiques sous la lampe nocturne. Or, cette froide cellule l'a moins bien inspiré que la nature printanière; comme il n'était plus soutenu par le spectacle de la vie, il est retombé dans les ténèbres de l'abstraction, et j'ai dit ici même (1) tout ce qu'il y a de subtilités et de galimatias dans les rêveries de ses veilles. Le poète toutefois y continuait le développement d'une même pensée; c'était toujours la philosophie devenue religion, l'école transformée en église. Eh bien! M. Schefer poursuit encore aujourd'hui la tâche qu'il a commencée; après *le Bréviaire des laïques*, écrit en présence de la nature, après les élévations de ses nuits pieuses, le voilà maintenant qui se mêle à la foule, il parcourt le monde, il frappe à chaque seuil, il va consoler les cœurs souffrans, relever les malheureux qui doutent; il s'impose enfin les plus actives fonctions du sacerdoce, et, pour qu'on ne s'y méprenne pas, il intitule son livre *le Prêtre séculier*.

Ce titre m'a séduit, je l'avoue. Il me semblait que l'auteur des *Vigiles*, averti par la chute de son dernier ouvrage, ambitionnait enfin le succès poétique. Quelle meilleure occasion, en effet, pour renoncer à ses monotones divagations? Prêtre séculier, il allait converser avec ses semblables et porter à tous le pain de la doctrine nouvelle; il ne serait certainement pas, me disais-je, subtil et inintelligible comme dans *les Vigiles*; mêlé au mouvement de la vie humaine, il rencontrerait sans doute des tableaux, des scènes animées, des émotions profondes qui lui étaient interdites dans *le Bréviaire des laïques*. Une fois ce genre admis, où trouver une matière plus fertile, un plus riche programme? C'était du moins un sujet favorable pour justifier complétement, si cela est possible, les essais de poésie hégélienne. Imaginez un Jocelyn nourri de la pensée puissante de Hegel, et qui va prêchant avec une foi enthousiaste les conséquences morales de la doctrine du maître, le respect de la raison, l'adoration de l'esprit suprême, le sentiment de la vie universelle : le panthéisme du philosophe de Berlin nous choquera peut-être moins, enseigné avec une sérénité si pure, et les tableaux que découvrira l'artiste, les scènes diverses qu'il va illuminer de sa pensée, nous rappelleront le magnifique épisode des *Laboureurs*. N'est-ce pas là aussi qu'aspirait ce jeune maître si pieux dans ses audaces, si fervent dans ses témérités, ce noble poète trop tôt enlevé à la philosophie, M. Frédéric de Sallet? Je me plaçais, comme on voit, sur le terrain même de M. Schefer, quoique je me défie singulièrement de cette poésie métaphysique; j'acceptais le pro-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 août 1844, *De la Poésie philosophique en Allemagne*.

gramme annoncé, et par M. Schefer, et par M. de Sallet; je l'acceptais avec toute sorte de réserves, on le pense bien, et en attendant le chef-d'œuvre qui devait en sortir. Le chef-d'œuvre n'est pas venu, et ne viendra pas. Au lieu de ces inspirations que je cherchais, au lieu de ces scènes vivantes qui auraient mis en relief la pensée du philosophe, je n'ai trouvé que de longues dissertations, de longs traités en vers iambiques. Il semble même que M. Schefer ait exagéré dans ce livre tous ses défauts accoutumés, comme il a accusé plus nettement aussi le caractère religieux de sa philosophie. Jamais le *prêtre* hégélien n'a été plus convaincu des vérités qu'il annonce; jamais il n'a montré une plus ardente ferveur. Le panthéisme de Hegel, avec tous ses dogmes, est prêché ici par le plus affectueux des lévites, et on en voit sortir, grace à l'onction du prédicateur, des conséquences inattendues, des préceptes de charité, d'amour, de dévouement, qui semblaient bien étrangers à cet effrayant système. Le dieu de Hegel, si grand, mais si impitoyable, devient tout à coup sympathique et miséricordieux; il a des tendresses presque chrétiennes. Voilà la part vraiment originale de cette étrange production. Cependant, plus le poète s'exalte et abandonne la terre, plus aussi il est entraîné dans les abstractions stériles et le fatras des formules. Nous espérions que cet enthousiasme si sincère allait produire un poète; nullement, il en sort un docteur chargé de son lourd bagage. On ne trouvera pas plus de thèses et d'antithèses, de géométrie et d'algèbre métaphysique dans la *Phénoménologie* de Hegel, qu'il n'y en a dans *le Prêtre séculier*. M. Schefer a beau écrire en vers sur les grands sujets qui remplissent son ame, c'en est fait, il n'y a plus ici ni poète, ni poésie; tout cet appareil pédantesque a étouffé l'imagination. Vous qui aimiez l'auteur du *Bréviaire* pour ses pieuses ferveurs et qui espériez en lui, renoncez désormais à ce Novalis plus ardent que vous vous promettiez : il faut vous résigner pour toujours à une scolastique barbare.

Véritable scolastique, en effet! Les livres de M. Schefer nous reportent sans cesse au moyen-âge. On croit étudier un de ces artistes catholiques profondément pénétrés d'un idéal merveilleux, impuissans à le réaliser. Les vieux peintres byzantins n'ont pas été plus gauches, plus ignorans de leur art, quand ils ont voulu imprimer à leurs œuvres le sentiment sublime qui les possédait. Ce mélange d'élévation et de gaucherie nous touche dans les productions du XIIe siècle; il nous blesse et nous attriste chez un poète de nos jours, chez le disciple passionné d'une grande école philosophique. Le cloître, car je ne saurais trouver une image plus juste, le cloître obscur où s'enferme l'imagination de M. Schefer n'a pas, on le pense bien, l'austère prestige de ces galeries sombres, de ces chapelles consacrées où peignait le dominicain de Fiesole. Bien que M. Schefer ressemble souvent à un frère prêcheur en extase, cette extase métaphysique, loin de donner naissance aux visions grandioses, va se perdre dans la laborieuse subtilité des formules. Ce peut être d'abord une étude curieuse d'interroger ce personnage bizarre, ce solitaire des thébaïdes philosophiques, ce pieux moine hégélien; cependant la sympathie que commande la conviction du poète fait bientôt place à un ennui insupportable, et, fuyant ces vides domaines de l'abstraction, l'esprit redemande avidement la lumière et la vie.

Je ne sais si la poésie de M. Charles Beck doit nous donner cette vivifiante lumière; mais, à coup sûr, elle nous ramènera au milieu du monde, en face de

la réalité la plus pressante. Il n'y a rien de moins monacal que ce nouveau volume de l'auteur des *Nuits* et du *Poète voyageur;* ce sont des pamphlets où les plus vives questions sociales sont chantées avec une irritation amère. L'auteur les intitule *Chansons d'un homme pauvre*, et il a bien soin de nous avertir, dans le titre même, qu'il les dédie à la maison Rothschild. Voilà, certes, un défi bruyant, voilà une provocation annoncée avec fracas! Les amis de M. Charles Beck, les lecteurs qui s'intéressent à l'avenir de son talent, pensent que le jeune poète pouvait se passer aisément de ce faux éclat, et qu'il se serait fait écouter sans crier si haut : Me voici.

Il y a chez M. Beck un vrai cœur de poète. *Les Nuits, le Poète voyageur, la Résurrection, les Mélodies hongroises*, ont signalé avec bonheur les débuts de l'écrivain; mais les qualités incontestables de son talent avaient besoin d'une direction sévère. Le poétique enthousiasme qu'on ne saurait lui refuser se prend trop souvent à des apparences, à des chimères, à des nuages trompeurs. Son cœur s'exalte, sa voix est pleine d'indignation et de larmes, il sait nous communiquer une émotion rapide; puis, quand il est temps de répandre dans les ames, ainsi préparées, les enseignemens sublimes qui semblent remplir sa pensée, le poète reste muet ou balbutie une thèse vulgaire. Soit qu'il fît écrire à Louis Boerne la bible de l'avenir, soit que, dans son poème de *la Résurrection*, il appelât sur les montagnes ce bel archange qui vient évangéliser le monde nouveau, c'étaient toujours les mêmes promesses imprudentes, la même exaltation stérile. Aujourd'hui le poète prétend consoler tous les malheureux et dénoncer les iniquités d'une société mauvaise. Tâche difficile, à coup sûr! difficile surtout pour un écrivain chez qui le cœur précède toujours la réflexion et se passe si facilement des idées. Il déclamera beaucoup, je le crains, il accumulera les métaphores pour dissimuler le vide de son œuvre, ou bien, ce qui est la même chose, s'il rencontre une pensée qui puisse se prêter aux développemens de la poésie, il sera impuissant à la féconder. Je souffre quand je vois un de ces ardens poètes, avant l'heure de la maturité et de la force véritable, s'attaquer à un sujet redoutable, se préparer à une lutte où il sera vaincu sans gloire. Il n'est pas donné à tous de prendre la parole au nom de l'homme pauvre, au nom des classes souffrantes. L'auteur des *Feuilles d'automne* a dit en de beaux vers :

Au banquet du bonheur bien peu sont conviés,
Tous n'y sont pas assis également à l'aise;
Une loi, qui d'en bas semble injuste et mauvaise,
Dit aux uns : Jouissez! aux autres : Enviez!

Loi terrible! pour en scruter les mystères, pour la réviser, pour l'amender, si cela est possible, il faut autre chose que de vagues déclamations et de prétentieuses images. C'est une fonction grave et précise. Quelle philosophie sérieuse elle exige! quelle science des choses! quelle impartialité supérieure! Si M. Charles Beck eût écrit ce livre dans vingt ans, avec une ame aussi émue et enrichie par la méditation, nul doute qu'il se fût épargné bien des erreurs, bien des pages ridicules, bien des inventions très peu dignes de son talent. Ce n'est vraiment pas la peine de chanter avec un accent si indigné pour développer en strophes retentissantes des opinions aussi audacieuses que celles-ci : Le pauvre est malheureux, le pauvre souffre, le pauvre est privé des biens terrestres, etc.... Une

indignation si hautaine, jointe à une si grande stérilité d'idées, donne à tout ce réquisitoire je ne sais quel caractère bouffon. On voudrait ne pas sourire en un sujet si douloureux, et, si cela arrive par la faute du prédicateur maladroit, n'est-on pas autorisé à lui garder une légitime rancune? Il y a dans le *don Juan* de Molière une scène que le livre de M. Beck m'a rappelée malgré moi, c'est le fameux sermon de Sganarelle à don Juan. Don Juan, pour M. Beck, c'est la société, c'est ce monde riche et insolent, débauché et cruel, qu'il a résolu de châtier dans ses poèmes. A ce don Juan pervers, l'honnête Sganarelle entreprend de faire une réprimande décisive, et, comme il est poussé à bout, comme il a le cœur gros et la vue trouble, Dieu sait le galimatias qui va sortir de là! Vous vous rappelez ce beau discours : « Les richesses font les riches; les riches ne sont pas pauvres; les pauvres ont de la nécessité; la nécessité n'a point de loi; qui n'a pas de loi vit en bête brute, et, par conséquent, vous serez damné à tous les diables. » Telles sont aussi les conclusions de M. Beck, et ses argumens, par malheur, ne différeraient pas de beaucoup de ceux qu'on vient de lire, si l'auteur n'avait à son service toutes les ressources d'une langue éclatante. D'où vient cela? C'est que M. Beck est dupe de ses oisifs entraînemens, c'est qu'il prend pour une inspiration vigoureuse la première émotion de son cœur, et que, sans armes et sans cuirasse, il attaque follement l'ennemi redoutable qui se raille de ses coups. Jeunes poètes qui voulez châtier les duretés du monde, souvenez-vous qu'il faut, pour dompter l'insolence de don Juan, la main de pierre du commandeur. Si votre pensée n'est pas sûre d'elle-même, si vous prenez la parole sans droit et sans mission, je crains pour vous, malgré l'éclat de vos rimes, les incohérences de Sganarelle.

Si les vers de M. Beck sont pleins d'une faiblesse ampoulée quand il dénonce l'iniquité du siècle, son inspiration, au contraire, est amère et violente, lorsqu'elle s'adresse aux cœurs souffrans. M. Beck s'est trompé deux fois. Il fallait punir l'égoïsme avec cette calme vigueur que donne la supériorité de l'ame, et il importait de trouver pour les humbles ces douces paroles qui ferment les plaies saignantes et relèvent les natures flétries. Le poète n'a fait ni l'un ni l'autre. Le sujet qu'il a choisi exigeait deux qualités indispensables, la vigueur et la sérénité; il les a négligées toutes deux pour des divagations sans but. Ainsi, nous sommes bien forcé de le dire, la pauvreté, qui pour une ame forte peut devenir une muse austère et féconde, n'a donné à M. Beck que les plus mauvais conseils; *malesuada fames*.

Il serait impossible pourtant qu'un poète tel que l'auteur des *Nuits* et de *la Résurrection* ne prît pas çà et là de belles revanches. On trouve dans son livre de petits drames pleins d'intérêt et de vie, qui seraient plus remarqués encore, s'ils n'étaient enfouis au milieu de la rhétorique socialiste. L'uniformité du recueil nuit singulièrement à ces pièces plus heureuses : mettez-les à leur place, dans le libre mouvement d'un tableau varié, elles reprendront toute leur grace. Ici, au contraire, la monotonie du livre semble peser sur elles, et on dirait qu'elles empruntent à leur fâcheux entourage je ne sais quoi de faux et de déclamatoire. *Anna Maria*, *la Vieille fille*, sont de douloureuses et délicates peintures, qui rappellent une des meilleures pièces de M. Hugo, celle qu'il intitule *Regard jeté dans une mansarde*. Dans la dernière surtout, le poète allemand pourrait lutter avec l'auteur des *Voix intérieures;* il a mis dans cette

composition la grace charmante, la tendresse inquiète, qui font de cette mansarde attristée un si touchant tableau, et cependant son œuvre nous laisse froids, ou du moins l'émotion qu'elle nous donne est combattue par un sentiment contraire; nous nous défions de l'impression produite sur notre esprit, nous n'osons pas nous y abandonner; pourquoi cela? Parce que l'auteur, avant de rencontrer cette bonne fortune, s'est vulgairement livré aux déclamations banales, et que nous craignons de retrouver sous la vive peinture qui nous frappe son éternel parti pris, sa fausse et froide indignation. M. Charles Beck doit regretter, j'en suis sûr, l'erreur où il s'est laissé entraîner; s'il eût moins cédé aux préoccupations socialistes, s'il n'eût pas écouté des doctrines de haine, son livre, composé plus librement, eût laissé un facile essor aux qualités de son imagination. Qu'il s'arrache donc à la tyrannie des systèmes, qu'il rende à son talent le grand air et les inspirations franches; je l'en conjure au nom des œuvres meilleures qu'il peut produire et qui mourraient dans une atmosphère malsaine, au nom d'Anne Maria, au nom de cette vieille et sainte fille qu'il a si bien chantée.

Je désirerais bien avoir à signaler ici, dans le *Reineke Fuchs* que vient de nous donner un poète de Berlin, le rajeunissement d'un des plus curieux monumens du moyen-age; je désirerais que dans ce sujet antique l'auteur eût introduit une vie nouvelle, et qu'il eût transformé pour l'histoire qui se fait sous nos yeux la vieille fable où nos aïeux attaquaient si gaiement la société féodale ou monacale. Quel cadre plus charmant que celui-là! Comme on suivrait volontiers à Berlin ou dans la Prusse rhénane les aventures de maître Renard, du seigneur Isengrin, de dame Hersant et de dame Hermeline! Les épisodes ne manqueraient pas pour donner au vieux texte un intéret présent, et, dans la longue destinée de ce poème sans cesse refait et corrigé depuis le XIIe siècle, cette branche nouvelle ne serait pas la moins originale. N'y verrait-on pas tout d'abord un évènement inattendu, la grande réconciliation des deux ennemis, Renard et Isengrin? car, on n'en saurait plus douter, un même intéret réunit aujourd'hui l'astuce du clerc et la force du baron; Renard et Isengrin sont d'accord; en d'autres termes, le piétisme règne, appuyé par ce gouvernement qui ajourne depuis plus de trente années la constitution promise. Le sujet est séduisant et périlleux. Pour se jouer avec grace au milieu de ces allusions directes, pour confronter gaiement dans une fable poétique le froc et l'épée, l'église et l'état, M. Hengstenberg et M. Eichhorn, il faut une finesse, une élégance et des ruses d'artiste qui ne sont pas communes dans les pamphlets de nos voisins. Les rudes invectives de Luther ou de Hutten auront toujours plus d'influence sur la poésie politique des Allemands que la grace des fabliaux. Je ne sais guère que M. Henri Heine à qui ce sujet pourrait convenir; il a mieux aimé créer son personnage à sa fantaisie que de l'emprunter aux chroniques, et, au lieu de l'ours des fabliaux, au lieu du seigneur Brun, nous avons eu *Atta-Troll*. Quant à M. Glassbrenner, dont *le Nouveau Reineke Fuchs* a été si sévèrement interdit, excommunié et mis au ban de la Prusse, je crois que c'est beaucoup trop d'honneur qui lui a été fait, et que son héros n'est pas un assez puissant baron pour mériter de telles colères. M. Glassbrenner est sans doute un homme d'esprit, un conteur facile; ce n'est pas un poete, ce n'est pas un artiste, et l'on chercherait vainement une sérieuse qualité littéraire dans les cinq ou six mille vers de son épopée. Voilà la seule sentence que méritait *le Nouveau Reineke Fuchs*.

Je ne veux pas cependant terminer ce tableau rapide par le livre de M. Glassbrenner; après les beaux vers de M. Maurice Hartmann, après les élégantes fantaisies de M. Geibel, et même après les intéressans efforts de Léopold Schefer et l'éclat désordonné de Charles Beck, ce serait demeurer sur une œuvre trop étrangère à la poésie. Je suis heureux que Rückert nous ramène vers les hautes et lumineuses régions. L'illustre poète vient d'ajouter un livre nouveau à ses splendides études sur la poésie orientale, et ce n'est pas le moins précieux de tous ceux qu'il a donnés déjà. Il ne s'agit pas d'Hafiz, d'Hariri, ou de Dschelaleddin; l'habile écrivain nous transporte cette fois dans les temps les plus reculés de l'Arabie et nous en déroule les origines poétiques, la littérature primitive, légendes, chansons, fragmens d'épopées, tout un trésor plein de nouveauté et d'éclat. Il y avait en Égypte, au commencement du IXe siècle, un poète en renom, Abu Temmâm, qui vivait à la cour des kalifes Abassides. Abu Temmâm n'était pas seulement un chanteur très fêté, c'était un érudit, et il recueillit avec beaucoup de soin toutes les chansons des aïeux, les abondantes richesses de la tradition populaire. C'est ce recueil, célèbre dans la littérature orientale sous le nom de *Hamâsa*, que l'auteur des *Gazelles* et du *Jardin des Roses* vient de traduire dans sa forme étincelante. On peut se fier aux traductions du brillant poète; jamais écrivain n'a manié sa langue avec une plus merveilleuse souplesse; sous la plume de ce riche et industrieux artiste, les mots s'illuminent de reflets inattendus, les strophes se déroulent comme des tissus précieux. Ce nouvel ouvrage de Rückert confirmera sa réputation d'écrivain. Il nous avait fait connaître les magnifiques profondeurs de Dschelaleddin, les folles amours du joyeux Hafiz; aujourd'hui nous voyons sortir des tentes, dans son élégance sauvage, toute la chevalerie arabe. Des cavaliers rapides, le cimeterre au poing, traversent les vastes solitudes, les nobles chevaux hennissent, les défis sanglans sont jetés aux échos, et les épées se renvoient des éclairs. L'horreur de tout ce qui est bas, le mépris de la lâcheté, je ne sais quelle exaltation téméraire, en un mot le véritable esprit chevaleresque, voilà ce qui éclate dans ces fragmens épiques. C'est un présent très utile que Rückert vient de faire aux lettres sérieuses; outre le mérite d'une traduction supérieure, outre ce rare attrait d'une forme accomplie, je dois signaler dans ce curieux livre les vives lumières qu'il peut répandre sur la poésie européenne du moyen-âge. On a souvent parlé de l'influence exercée par les Arabes. M. Villemain, avec sa vivacité féconde, avait indiqué le problème aux investigateurs patiens; depuis, M. Fauriel, étudiant la littérature provençale, a consacré à ce sujet une de ses savantes leçons; j'ai entendu M. Ampère traiter ce point difficile avec sa sûreté de vues et son érudition habituelles, et tout récemment M. Delécluze, dans son intéressant travail sur *Roland*, comparait à nos poèmes chevaleresques la célèbre épopée arabe, le roman-poème d'*Antar;* le nouveau recueil de M. Rückert fournira de nouvelles ressources pour ce débrouillement de nos origines poétiques. Chose remarquable! Abu Temmâm composait le *Hamâsa* à l'époque même où Charlemagne faisait réunir tous les vieux chants germaniques. Ainsi se rassemblaient à la fois, d'un côté les traditions du nord, bientôt disparues, il est vrai, mais qui ont laissé chez nous quelques-uns des élémens dont se formera la chevalerie, de l'autre ces brillantes inspirations arabes qui pénétreront en France par l'Espagne et contribueront bien puissamment aussi à l'élégante audace, à la bra-

voure éclatante des chevaliers de la Table-Ronde. Il est facile de saisir dans le livre publié par M. Rückert des rapprochemens lumineux entre cette chevalerie arabe du IXe siècle et celle qui va se former, deux siècles plus tard, au sein de la société chrétienne.

On est heureux de retrouver dans la poésie allemande contemporaine ces belles études qui faisaient jadis sa gloire. C'est une bonne fortune de voir renaître ce noble souci de l'art, ce grave enthousiasme cosmopolite dont Goethe a été le prêtre majestueux, et que les mesquines prétentions de nos jours ont fait repousser avec dédain. Est-il permis de croire à ces promesses? nous l'espérons. La tyrannie des poètes politiques de 1840 est déjà ruinée; la lyre reprendra ses sept cordes. Tandis que Rückert continue ses études orientales, Uhland recueille les chants des Minnesinger; avec quel soin pieux, avec quel sentiment filial, on doit le comprendre! Ainsi, avant de reparaître sous une forme plus directe, la poésie des maîtres s'annonce dans les travaux sérieux, dans les traductions et les recherches lumineuses. La poésie! qui pourrait, en effet, y renoncer si long-temps? N'est-elle pas le besoin le plus impérieux des ames élevées, des intelligences délicates? Les émotions violentes qu'une littérature suspecte emprunte aux passions du moment ou aux vulgaires appétits ne détourneront pas les esprits de la pure beauté, de l'idéal, qui ne s'éteint ni ne pâlit jamais. Si l'imagination se tait, si l'art sérieux, l'art divin, se cache trop long-temps, on va chercher ses traces chez les plus humbles de ses disciples. C'est pour cela que nous avons interrogé aujourd'hui quelques talens aimables. Certes, on l'a vu, tous ne sont pas également dignes d'estime. Je désirerais bien que M. Geibel, M. Beck, M. Schefer, pussent donner les mêmes espérances que M. Maurice Hartmann; je désirerais trouver dans *le Prêtre séculier*, dans *les Chansons d'un Homme pauvre*, cette maturité vigoureuse, cette belle alliance de la pensée et de la forme, en un mot cette science littéraire qui place déjà très haut l'auteur de *la Coupe et l'Épée*. Ce que j'ai voulu surtout, je l'ai dit en commençant, c'était indiquer une situation nouvelle, un retour à la pure poésie, à l'art vrai et désintéressé, et, bien que les sentiers meilleurs n'aient pas été ouverts par des poètes du premier ordre, nous ne devions pas négliger d'y suivre la Muse immortelle. *Son ombre même est douce*, a dit un de ceux qui l'ont le mieux aimée. Il faut espérer pourtant que les maîtres reprendront bientôt la parole; ils se taisent au-delà du Rhin, comme en France Lamartine, Alfred de Vigny, Hugo, de Musset, et ce silence est fatal aux lettres sérieuses. Qu'ils reviennent à leurs projets inachevés; que M. Henri Heine, que M. Anastasius Grün, provoqués par tant d'appels, que M. Freiligrath et M. Herwegh, effrayés peut-être d'une victoire trop éclatante, tous enfin, qu'ils reviennent aux belles contrées de l'imagination! Ils ont encore plus d'un effort à tenter pour la durée de leur nom, ils doivent aussi plus d'un conseil à leurs jeunes successeurs.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LE

DON JUAN DE MOLIÈRE

AU

THÉATRE-FRANÇAIS.

Le 15 janvier 1844, l'édilité parisienne, assistée de l'Institut et suivie de tous les amis de la poésie et du théâtre, inaugurait, au milieu d'acclamations respectueuses, le monument réparateur et tardif élevé par une souscription nationale au prince de la comédie moderne. Cette année, à pareil jour, les sociétaires du Théâtre-Français ont eu l'heureuse idée de célébrer le 225e anniversaire de la naissance de Molière par une autre ovation non moins éclatante, quoique toute littéraire, par la reprise (on pourrait dire par la résurrection) d'un de ses chefs-d'œuvre, *le Festin de Pierre*. Il était bien temps, en effet, de restituer à l'auteur du *Misanthrope* ce précieux joyau de sa couronne dramatique, vendu par sa veuve et soustrait, depuis cent soixante-dix ans, aux applaudissemens de la foule. L'ombre du grand homme, qu'un poète jeune et de bonne espérance a évoquée ingénieusement ce soir-là, aurait pu se montrer fière et reconnaissante de ce nouvel hommage, préférable peut-être même au premier; car, si les statues publiques sont la digne et seule récompense à offrir à la mémoire des grands généraux et des grands citoyens, nous n'imaginons pour les poètes et pour les artistes aucun hommage plus désirable et plus flatteur que le culte intelligent de leurs ouvrages.

Grace donc à cette heureuse pensée, conçue et menée à bonne fin par la Comédie-Française, nous avons pu voir, enfin, représenter avec tout l'éclat, tout le talent, toute la pompe même de décorations et de costumes qu'un spectacle aussi singulier exige, le pur et vrai *Don Juan* de Molière, ce drame en prose et pourtant si poétique, où la réalité s'unit au merveilleux, la fantaisie à l'observation, l'ironie sceptique à la crédulité légendaire; drame sans modèle en France et resté sans postérité comme *le Cid,* et dont les beautés irrégulières font clairement prévoir ce qu'aurait produit en ce genre la muse française, s'il avait pu lui convenir de puiser plus fréquemment aux sources romantiques.

Quoi qu'il en soit, quatre ans après la mort de Molière, par suite d'un arrangement pris par Armande Béjart avec la troupe de la rue Mazarine (1), on vit tout à coup la prose si énergique et si nerveuse de *Don Juan* s'aligner en assez bons alexandrins sous la plume honnête de Thomas Corneille, et ce qu'on a peine à concevoir, cette médiocre copie s'est maintenue, jusqu'à nos jours, en possession du théâtre, à l'exclusion de l'original. Quelle a donc pu être la cause ou le prétexte de cet arrêt d'expropriation rendu contre un grand génie au profit d'un talent de second ou de troisième ordre? On a souvent répété, d'après La Serre (2), que le *Don Juan* de Molière n'avait obtenu à sa naissance qu'un assez faible succès, à cause surtout du préjugé qui régnait alors contre les comédies en prose. Dans la chaire du Lycée, M. de La Harpe, avec l'intrépidité d'étourderie qui le distinguait, et qui a fait école, a été bien plus loin encore. Il affirme que, de tous les *Don Juan* du XVIIe siècle, celui de Molière fut le seul qui ne réussit pas. « Ce n'est pas, ajoute-t-il, qu'il ne valût beaucoup mieux que tous les autres; mais il était en prose, et c'était alors *une nouveauté sans exemple.* » Le critique oublie le théâtre entier de La Rivey, *le Pédant joué* de Cyrano, *les Précieuses,* et tant d'autres exemples. N'importe; il continue: « On n'imaginait pas qu'une comédie pût n'être pas en vers, et *la pièce tomba.* » Le registre manuscrit de La Grange, conservé dans les archives du Théâtre-Français, et consulté si fructueusement par le dernier biographe de Molière, donne un démenti formel à cette assertion. On y voit que, bien loin d'avoir éprouvé une chute, *le Festin de Pierre* composa le spectacle à lui seul pendant quinze jours consécutifs, et fit faire à la comédie un égal nombre de recettes très productives : celle, entre autres, de la cinquième représentation s'éleva à 2,390 livres, somme très considérable pour le temps. Ce qui troubla tout d'abord et interrompit bientôt le succès de *Don Juan,* ce furent les tempêtes soulevées par le cinquième acte, où le libertin, à bout de vices, se drape dans le

(1) On peut voir une quittance de Mlle Molière donnée à la troupe de la rue Mazarine, pour l'achat du *Festin de Pierre,* dans *l'Histoire du Théâtre-Français,* t. XII, p. 61.
(2) *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Molière.*

manteau court de Tartufe. On ne peut se faire une idée de la fureur du parti dévot, quand il vit s'élever contre lui sur la scène un nouvel adversaire, non moins habile et non moins redoutable que n'avait été Pascal. Un avocat au parlement de Paris, un sieur de Rochemont, s'oublia jusqu'à remontrer au roi, dans un odieux libelle, « que l'empereur Théodose condamna aux bêtes des farceurs qui tournoient en dérision nos cérémonies, dans des pièces qui n'approchoient point de l'emportement qui paroît au *Festin de Pierre* (1). » On aimerait à rencontrer, dans les écrits contemporains, des renseignemens exacts sur cette lutte du génie contre les mauvaises passions, lutte qui commença par *le Festin de Pierre,* et dans laquelle jamais Molière ne faiblit, ni, ce qui est plus admirable encore, ne dépassa les justes bornes. Malheureusement on ne trouve presque rien sur *Don Juan* dans les recueils et les correspondances qui tenaient alors la place de nos journaux. *Le Mercure galant* ne commence qu'un peu plus tard. Loret, l'auteur de *la Muse historique,* était au moment de clore sa *Gazette en vers,* si l'on peut appeler *vers* un bavardage rimé tel que le sien. Déjà malade, il ne put, dans la lettre qui parut le 14 février, la veille même de la première représentation de *Don Juan*, que faire l'annonce de cette pièce, un peu en style de paillasse :

> L'effroyable *Festin de Pierre,*
> Si fameux par toute la terre,
> Et qui réussissait si bien
> Sur le *Théâtre-Italien,*
> Va commencer (2)...

Nous ne possédons malheureusement, pour l'année 1665, qu'une seule lettre de Mme de Sévigné, qui n'était pas encore le noble et délicieux feuilletoniste de l'aristocratie du grand siècle, et, dans cette lettre unique, elle ne s'occupe que de l'exil de Fouquet. Quant à Guy Patin, dont on était en droit d'attendre sur ce sujet quelques boutades, en sa double qualité de médecin (3) et de libre penseur, il n'en dit pas le moindre mot, et n'enregistre même pas les épigrammes de Sganarelle contre le vin émétique, et pourtant, six mois plus tard, il saluait de sa verve railleuse l'apparition de *l'Amour médecin,* qu'il nomme, par une singulière distraction, *l'Amour malade.*

(1) Louis XIV aurait bien dû sommer ce savant homme de produire quelques extraits de ces pièces du ve siècle. Leur production eût été un merveilleux service rendu aux lettres.

(2) Cet article n'est pas le dernier de *la Muse historique,* comme le disent les frères Parfait. La dernière lettre de Loret porte la date du 28 mars. Robinet continua dans le même style cette bizarre gazette.

(3) C'est dans *Don Juan* que Molière commença les hostilités contre la médecine.

Heureusement Thomas Corneille nous apprend lui-même ingénument dans un *avis* de quelques lignes, placé en tête de *Don Juan*, ce qui l'a plus particulièrement engagé à mettre en vers la comédie de M. Molière. Il s'agissait surtout « d'adoucir certains passages qui avoient blessé les scrupuleux. » A vrai dire, en effet, le remaniement qu'il entreprit, et qu'il fit porter autant sur le fond que sur la forme, était une sorte de traité de paix, un compromis, un armistice entre *Don Juan* et la faction dévote. Cette transaction, hélas! était alors nécessaire pour rouvrir la scène à un aussi charmant ouvrage; mais on conviendra que l'œuvre diplomatique et toute de circonstance accomplie par Thomas Corneille s'est maintenue fort au-delà du besoin. De 1677 à 1847, comptez les années! c'est plus que n'ont duré les traités les plus vivaces, celui d'Utrecht y compris.

Il faut (on nous pardonnera cette remarque) que la critique du XVIIIe siècle ait été bien indifférente aux gloires du XVIIe, pour n'avoir pas, dans ses longues années de toute-puissance, réintégré triomphalement sur la scène le texte complet du *Festin de Pierre;* mais elle ne paraît pas y avoir seulement songé. Tout au plus s'est-elle permis quelques innocentes chuchoteries sur la suppression de la scène du pauvre, dont on parlait encore avec mystère dans ma jeunesse, comme d'un morceau de très haut goût et de grande hardiesse philosophique. Enfin, le progrès des idées et le respect dû aux chefs-d'œuvre aidant, elle vient de reparaître sur le théâtre, cette courte et belle scène que n'aurait pas désavouée Shakespeare; nous l'avons vue enfin et entendue tout entière, telle qu'elle a jailli de l'ame et du cerveau de son auteur, telle que bien peu même des contemporains de Molière ont pu l'entendre et l'admirer; et, pour comble de bonheur, elle a été interprétée d'une manière sublime par Ligier, qui, avec quatre ou cinq paroles sorties du cœur, sans cris, sans gestes, a ému profondément toute la salle. Eh bien! pour ma part, l'impression que j'ai reçue de ce curieux spectacle a été tout-à-fait différente de celle que j'attendais.

On a, comme on sait, disserté à perte de vue sur cette fameuse scène; on a répété à satiété que le parti des *scrupuleux*, comme disait tout à l'heure Thomas Corneille par euphémisme, n'osant s'en prendre ouvertement au cinquième acte, où on l'attaquait de front, se rabattit sur la scène du pauvre et la fit supprimer dès la seconde représentation. Aujourd'hui, en présence de cet épisode replacé dans son cadre, on ne peut plus guère, il faut le dire, ajouter foi à cette vieille histoire. D'abord est-il prouvé le moins du monde que l'autorité soit intervenue dans les changemens faits à *Don Juan* du vivant de Molière? La Serre, qui est en ceci la grande et, je crois, la seule autorité, dit simplement, dans son *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Molière*, « qu'on fut blessé de quelques traits hasardés, que l'auteur supprima à la se-

conde représentation. » De plus, la scène dont il s'agit a-t-elle été retranchée tout entière, ou seulement raccourcie? Enfin comment faut-il entendre ces mots un peu obscurs : « On fut blessé? » Qui? le parti dévot? Assurément, puisqu'il répandit contre l'auteur d'odieux et sanglans libelles. Aussi quelques-uns des traits qui tombaient le plus directement sur cette faction (le mot *aujourd'hui*, par exemple, dans la fameuse tirade sur l'hypocrisie : « Aujourd'hui, la profession d'hypocrite a de merveilleux avantages, etc. ») ont été évidemment sacrifiés pour donner satisfaction à cette cabale; mais se plaignit-elle seule? Pour moi, je crois que des plaintes, et des plaintes très vives, purent s'élever encore d'un autre côté. Que voyons-nous, en effet, dans cette scène? Au premier plan, un riche et insolent libertin qui veut se donner, pour son argent, le passe-temps d'entendre un pauvre homme blasphémer; d'une autre part, un valet intéressé qui engage l'homme en guenilles à gagner, à si bon marché, un beau louis d'or : « Va, va, jure un peu ; » puis un honnête mendiant qui, ayant au cœur la crainte de Dieu et le sentiment de sa dignité qu'on insulte, répond, sans déclamation, sans hésitation, simplement, fermement : « Non, monsieur, j'aime mieux mourir de faim. » Que fait alors le libertin? Pour n'avoir pas trop à rougir devant le pauvre honnête homme, il lui jette la pièce d'or, en ajoutant avec un peu d'emphase : « Je te la donne pour l'amour de l'humanité. » A qui, je le demande, appartient ici le beau rôle? Je me trompe peut-être, mais il me semble que ces derniers mots, *pour l'amour de l'humanité*, qui n'étaient entrés que très récemment dans le vocabulaire des philosophes, purent, avec une apparence de raison, blesser le petit cercle de libres penseurs amis et familiers de Molière, les Bernier, les Hénaut, les Chapelle, affligés de trouver une locution, qui n'était encore qu'à leur usage particulier, placée dans la bouche d'un aussi indigne et aussi abominable scélérat (1). Je crois d'autant plus volontiers que l'auteur du *Festin de Pierre* sacrifia aux susceptibilités philosophiques de ses amis *le trait* qui termine ce bel épisode, mais ce trait seul, que nous retrouvons, dix-sept ans plus tard, la scène entière, moins les derniers mots, dans les exemplaires *non cartonnés* des *Œuvres de Molière* publiées par La Grange et Vinot, sur les propres manuscrits de l'auteur (2), d'où l'on peut inférer que la scène n'a disparu entièrement que sous les ciseaux, ouverts à contre-sens, du lieutenant de police de La Reynie. C'est là, je l'avoue, une opinion assez peu prévue, mais qui ressort pour moi avec évidence de l'effet produit par les représentations qui viennent d'avoir lieu. Chose étrange! pendant que le texte original d'un des chefs-d'œuvre du XVII[e] siècle pé-

(1) Dans la pensée de Molière, don Juan se montre ici hypocrite de philosophie, comme il sera bientôt hypocrite de religion.

(2) Voyez tome VII, p. 177-179 de l'édit. de 1682.

rissait en France sous les exigences de l'amitié et les rigueurs d'une censure inepte, tous ces précieux débris nous étaient conservés dans les hâtives et méprisables reproductions des contrefacteurs étrangers! Il a fallu l'existence des éditions frauduleuses d'Amsterdam, 1683, et de Bruxelles, 1694, pour qu'au XIXe siècle, les derniers éditeurs de Molière aient pu nous rendre enfin, à deux cents ans d'intervalle, le texte si péniblement complété du *Festin de Pierre* (1).

Si cette résurrection solennelle du vrai *Don Juan* a profité à la gloire de Molière, elle a beaucoup moins heureusement servi la renommée de Thomas Corneille. Il n'y a eu qu'une voix dans la presse et dans les salons pour rendre hommage à l'un et rabaisser l'autre. Le brave frère de Pierre Corneille, dont les vers, pendant tant d'années, avaient protégé et fait oublier la prose de Molière, cette prose exquise, quoi qu'aient dit à l'encontre Fénelon et La Bruyère (2), est devenu, à son tour, victime d'un de ces reviremens de l'opinion publique qui poussent le droit jusqu'à l'injustice. Aussi ai-je rencontré plus d'un esprit sérieux et impartial qui, tout en s'inclinant devant l'évidente supériorité de l'original, était loin de condamner absolument, et sur tous les points, le travail du traducteur. Quelques-unes de ces personnes prétendaient même qu'en un petit nombre de cas la touche un peu rude du copiste produisait plus d'effet au théâtre que les traits plus déliés du modèle. Elles citaient, entre autres, la scène de M. Dimanche, qui leur paraissait, toujours au point de vue de l'optique théâtrale, avoir gagné quelque chose à la coopération de Thomas Corneille. Pour moi, je reconnais bien volontiers la facilité remarquable, et même le talent très réel, qu'a déployé l'habile versificateur dans l'accomplissement de cette tâche ingrate; mais je ne puis lui pardonner d'avoir dérangé l'économie de cette composition, d'en avoir méconnu les proportions et affaibli la portée philosophique et morale. Je conçois que, pour arriver à la conciliation qu'il avait en vue, il ait dû faire le sacrifice de plusieurs scènes, dont le dessin était trop manifeste et l'*adresse* écrite trop clairement, celle, par exemple, où l'incorrigible duelliste, devenu tout à coup *homme de bien*, met en action la septième lettre des *Provinciales*, et pratique, avec un aplomb et une aisance consommés, les maximes de restriction mentale et de direction d'intention recommandées, en pareille circonstance, par Petrus Hurtado. A l'appel du frère de done Elvire, il répond : « Vous savez que je ne manque point de cœur et que je sais me servir de mon

(1) En 1813, M. Simonin publia pour la première fois, d'après l'édition de 1683, les scènes que l'on croyait perdues. Voy. *Molière commenté*; 2 vol. in-12.

(2) Jetons un voile sur ces tristes aberrations de goût, et tâchons d'oublier que Fénelon a déclaré *l'Avare* « moins mal écrit que les pièces de l'auteur qui sont en vers, » et que La Bruyère impute au style de Molière, vers et prose, d'être entaché « de jargon et de barbarisme. »

épée quand il le faut. Je m'en vais passer tout à l'heure dans cette petite rue écartée qui mène au grand couvent; mais, pour moi, je vous déclare que ce n'est pas moi qui me veux battre: le ciel m'en défend la pensée, et, si vous m'attaquez, nous verrons ce qui en arrivera. » — Je conçois qu'on ait été obligé de faire, en 1677, des retranchemens aussi fâcheux; mais ce qui me paraît le tort grave et personnel du traducteur, c'est d'avoir rempli ces vides si regrettables par des inventions communes et propres seulement à faire perdre de vue le dessein et la haute pensée de l'auteur. En effet, en empruntant à Tirso de Molina sa terrible légende et en exposant, dans ce cadre fantastique, les joyeuses et bientôt abominables distractions d'une vie toute de libertinage et de crimes, que s'est proposé Molière? Il a voulu rendre sensible à tous la loi de progression, en quelque sorte fatale, qui, de vice en vice, conduit un jeune cavalier de distinction au comble de la perversité. Il nous montre d'abord don Juan abusant de tous les dons de la fortune et de la jeunesse, puis cherchant un odieux passe-temps dans la pratique assidue de la séduction, d'où sortent inévitablement les duels, les rapts, les parjures; bientôt arrivent l'impiété, les sacriléges, à leur suite l'improbité insolente et le mépris de l'autorité paternelle; enfin, pour l'achever, survient le seul vice qui lui manquât, l'hypocrisie, qui réunit en elle seule tous les autres vices, et après laquelle il n'y a plus que la damnation. Aussi, est-ce lorsque don Juan a gravi cette dernière cime de la perversité que la colère du ciel éclate, que le marbre des tombeaux s'ébranle et qu'une statue (le prodige paraît croyable!) descend de son mausolée et vient brûler de sa main de glace le cœur du réprouvé. On conçoit ce qu'il y a de grandeur dans la peinture de cette échelle ascendante des vices, de ces degrés qu'on monte fatalement et au bout desquels est l'abîme. C'est là l'idée terrible et profonde que le grand comique philosophe a su couvrir, sans la cacher, de toutes les fleurs de sa sérieuse gaieté. Thomas Corneille a-t-il conservé cette gradation si importante? Nullement (1). En échange des scènes capitales qu'il a retranchées, il nous donne les rôles assez jolis de Léonor et de sa tante Pascale, c'est-à-dire qu'il ajoute un nom de plus à la liste des conquêtes et des victimes de don Juan. Et, comme si c'était de sa part un parti pris d'amoindrir la portée de la catastrophe, il fait intervenir la statue vengeresse à point nommé pour empêcher la conclusion d'une des mille et une amourettes du héros, vraie peccadille assurément dans une vie aussi abominable. En résumé, respectons l'œuvre de Thomas Corneille entreprise dans une intention louable et exécutée avec une dextérité de versification souvent heureuse; mais

(1) Dorimon, dans sa tragi-comédie intitulée *le Festin de Pierre ou l'Athée foudroyé*, jouée à Lyon en 1658 et un peu plus tard à Paris, n'a pas non plus très bien observé la gradation des crimes. Il fait débuter son héros par le parricide.

replaçons-la pour toujours dans nos bibliothèques, et étudions, au grand jour de la représentation, la vraie, la poétique, la profonde création du maître.

Je dis *création*, sans prétendre en aucune manière nier les droits de l'Espagne à l'invention de la légende, non plus que ceux de Tirso de Molina à l'honneur de l'avoir le premier réalisée dans un drame. Il est fort douteux que Molière ait jamais lu Tirso de Molina. Eh! qu'importe? Il a connu, à n'en pas douter, la traduction du drame espagnol jouée sur la scène italienne de Paris (1), où, grace à la figure de *don Pierre* et à celle de son cheval, elle fit courir toute la ville (2). Mais jusqu'où Molière a-t-il porté ses emprunts? que doit-il en fin de compte au drame espagnol? La légende funèbre, — dont, certes, je n'essaierai pas d'amoindrir la poétique originalité; — voilà tout. Sauf la statue, tout dans le *Don Juan* français appartient à Molière. Et encore en a-t-il usé fort librement avec la statue du commandeur. Il a retranché la moitié de son rôle, et il a bien fait. Dans Tirso et dans le traducteur italien, le mort soupe deux fois avec son meurtrier, la première fois comme invité, d'où vient le second titre de la pièce espagnole *el combidado de piedra* (3); la seconde fois chez lui, c'est-à-dire dans l'église des Franciscains de Séville, sous les voûtes de sa chapelle sépulcrale. La légende que chacun savait par cœur en Castille l'exigeait ainsi. Ce second repas s'accomplit, dans la comédie de Tirso, sur une dalle humide enlevée d'une tombe. Le poète déploie dans ce banquet le plus grand luxe d'inventions lugubres. Le service se fait en noir; le menu consiste en scorpions et en vipères; le vin est du fiel; pour toute musique, des voix étranges et formidables sortent des quatre piliers qui soutiennent le mausolée et chantent un lent *De profundis* (4). Quand les chants ont cessé, la foudre éclate, la terre s'entr'ouvre et engloutit à la fois don Juan, la statue et la chapelle. Molière, comme on sait, et après lui Mozart, n'ont pas admis dans leurs drames ce second repas,

(1) Je crois, sans pouvoir l'affirmer, que le *Don Juan* italien qui fut joué à Paris vers 1657 était *Il Convitato di pietra* del Giacinto Andrea Cicognini.

(2) C'est ce que nous apprend de Villiers, un des acteurs de l'hôtel de Bourgogne, qui fit jouer en 1659 la première imitation de la pièce italienne. On a eu tort d'inférer du titre de *Festin de Pierre*, conservé par Molière, qu'il avait mal compris le titre espagnol *El Burlador de Sevilla y combidado de piedra*. Molière n'a fait qu'adopter le titre mis à la mode par de Villiers et Dorimon, lesquels s'étaient conformés eux-mêmes au préjugé populaire des Parisiens, qui croyaient que l'original de la statue se nommait *don Pierre*.

(3) Cette partie du titre ne se trouve pas dans toutes les éditions; je le donne d'après une fort ancienne que j'ai sous les yeux. On a eu tort d'accuser Voltaire de l'avoir inventée.

(4) Ce dernier détail n'appartient pas à Tirso de Molina; il est de l'invention de Zamora, qui a refait la pièce originale au commencement du dernier siècle. C'est aujourd'hui cette pièce arrangée que l'on représente ordinairement en Espagne.

sans doute parce qu'ils ont pensé que l'emploi redoublé d'un ressort surnaturel ne peut avoir qu'un effet languissant sur l'imagination.

Il est de tradition et consigné dans tous les historiens dramatiques que Molière n'a entrepris *le Festin de Pierre* qu'à contre-cœur et entraîné par les instances de sa troupe. Je n'ai qu'assez peu de foi dans cette anecdote, qui me paraît, comme beaucoup d'autres, être le résultat d'un quiproquo (1). A la manière indépendante et hardie dont notre grand comique a pris possession de cette fable, à voir comme il domine et manie en maître ce nouveau genre de drame, on n'aperçoit pas la moindre trace, soit de dégoût, soit de contrainte. Au contraire, la critique attentive demeure émerveillée en voyant avec quelle sûreté de coup d'œil et quelle souplesse de génie Molière comprit et pratiqua tout d'abord les conditions d'un genre auquel il s'appliquait pour la première fois. En effet, il change sans hésiter toutes ses habitudes de composition, il prodigue les scènes épisodiques, et multiplie les personnages qui entrent, sortent et ne reviennent plus, mais laissent sur le tissu du drame l'empreinte de leur passage. N'est-il pas, par exemple, bien remarquable que la plus belle scène de *Don Juan*, celle qui vient d'être saluée d'applaudissemens unanimes, soit précisément cette scène du pauvre, conçue et exécutée par Molière dans le sentiment le plus juste et le plus vrai du drame romantique (2)?

La figure même de don Juan, et c'est là le point capital, sort d'un tout autre mode de création que celles des héros ordinaires de nos comédies classiques. Don Juan n'est pas un type, ce que nous appelons un *caractère;* ce n'est pas *le Libertin*, c'est un libertin; ce n'est pas *l'Athée*, mais un athée; c'est un *homme* livré à tous les souffles de la

(1) De Villiers, l'auteur du *Festin de Pierre ou le Fils criminel*, joué en 1659, et dont nous avons déjà dit un mot, assure, dans la préface de sa pièce, qu'il ne l'entreprit qu'à la sollicitation de ses camarades de l'hôtel de Bourgogne, infatués de ce beau titre de *Festin de Pierre* et du succès qu'obtenait sur la scène italienne *la figure de don Pierre et de son cheval*. Ce sujet conserva si long-temps la vogue, que Rosimont (qu'il ne faut pas confondre avec Dorimon) le traita encore en 1669. Sa pièce, intitulée *le Nouveau Festin de Pierre ou l'Athée foudroyé*, fut jouée par la troupe du Marais, de laquelle l'auteur faisait partie. Pour éviter les clameurs qu'avait suscitées la comédie de Molière, cet homme de ressource ne trouva rien de mieux que de supposer païens tous ses personnages. J'ajouterai que Goldoni a fait jouer à Venise, pendant le carnaval de 1736, *Don Giovani Tenorio, o sia il dissoluto*. On voit dans cette comédie la statue du commandeur placée sur le mausolée, mais elle ne parle ni ne marche, deux actions extravagantes et invraisemblables, comme Goldoni l'établit victorieusement dans sa préface.

(2) M. de Schlegel, à qui il appartenait de faire cette remarque, n'a pas même mentionné *le Festin de Pierre* dans le chapitre qu'il a consacré à Molière. Il n'a dit incidemment un mot de cette pièce qu'à l'occasion de nos imitations du théâtre de la Péninsule, et remarque seulement qu'à la façon dont Molière a traduit le titre de la pièce de Tirso, on peut juger qu'il n'entendait guère l'espagnol. Nous avons apprécié plus haut la justesse de cette critique.

mobilité humaine; ce n'est pas un *rôle* conséquent et logique; plus on l'étudie de près, et moins on peut concilier tant de contrastes. Aussi, combien de jugemens, de portraits, d'esquisses, ont prétendu saisir les traits de ce protée! combien de dissertations, de préfaces! que de prose, que de vers pour l'analyser, l'interpréter, le compléter! On a écrit et disputé sur don Juan comme sur un personnage réel, comme sur Richelieu, sur Pascal, sur Voltaire, ajoutons comme sur Hamlet et presque toutes les autres figures de Shakespeare, sœurs de don Juan par leur mode de création. Et qu'on ne dise pas que j'attribue indûment à Molière tout le bruit qui s'est fait autour de don Juan, lorsque, pour être juste, je devrais en reporter l'honneur à Tirso de Molina! Qui donc, il y a quarante ans, connaissait, seulement de nom, Fray Gabriel Tellez? Combien peu même aujourd'hui le connaissent? Don Juan Tenorio n'est qu'un type local. Le *Don Juan* de Molière a seul fasciné l'Europe. D'autres sans doute y ont ajouté des traits exquis et nouveaux; mais c'est Molière qui le premier a fait de ce libertin, jusque-là vulgaire, quelque chose de formidable, de séduisant et de rare, en mêlant quelques gouttes de philosophie à beaucoup de vices, à beaucoup d'esprit et à beaucoup d'élégance.

La Comédie-Française n'a rien négligé pour procurer au public la jouissance complète de ce chef-d'œuvre, et nous rendre, dans sa fraîcheur première, ce drame sur lequel ont pesé près de deux siècles de silence. L'élite de la Comédie s'est partagé les rôles. Remarquons, en passant, que, par suite de l'ancienne habitude de jouer la pièce en vers, les acteurs ont eu à surmonter, en cette circonstance, une difficulté qui se présente bien rarement; ils n'ont pas eu seulement, comme toujours, des rôles à composer et à apprendre : ils ont eu, ce qui est peut-être plus difficile, des habitudes à perdre et des rôles à oublier. Geffroy, qui jouait pour la première fois le rôle de don Juan, l'a composé avec beaucoup d'art, et n'y laisse à désirer qu'un peu plus d'abandon et de gaieté. J'ai dit plus haut quel grand et légitime succès Ligier a obtenu dans le petit rôle de Francisque, le mendiant sublime. Quelques personnes ont regretté qu'il ne se soit pas montré de préférence dans le rôle demi-tragique de don Louis, ce *Chremes iratus*, si proche parent du père du *Menteur*. Il nous semble qu'entre ces deux choix l'artiste, bien avisé, a fait le meilleur et le plus habile. Pour moi, j'aurais encore mieux aimé qu'il eût entrepris les deux tâches. Elles seraient possibles et d'un grand effet. En se montrant aussi éloquent interprète de l'honneur du gentilhomme que de la conscience blessée du pauvre, il serait bien certain de doubler nos plaisirs et son triomphe. Mme Volnys, chargée du personnage sacrifié d'Elvire, qui ne paraît que deux fois pour faire d'amers reproches ou donner d'austères conseils à son amant, mérite des éloges tout particuliers pour le parti que son talent a su tirer de

cette tâche. Il est impossible d'avoir plus de naturel, plus de grace, et d'introduire plus de nuances délicates et variées dans une situation qui, pour toute autre, aurait été monotone. Charmante sous le costume villageois, M[lle] Brohan a fait assaut, avec Régnier, d'entrain, de gaieté et de franche passion. On ne saurait mieux rendre qu'ils ne l'ont fait l'un et l'autre cette naïve pastorale du second acte, comparable aux plus charmantes églogues de l'antiquité.

Que dirai-je de la mise en scène, si ce n'est qu'elle égale le soin apporté à tout l'ouvrage? Je regretterais pourtant la beauté des décorations de Ciceri, qui allongent un peu les entr'actes, si l'on n'avait eu la bonne idée de les remplir par quelques morceaux de Mozart. On a, d'ailleurs, poussé le respect pour les moindres indications venues de Molière, jusqu'à faire apparaître au cinquième acte le fantôme d'une femme voilée qui se transforme tout à coup en une figure du *Temps, avec sa faux à la main.* J'avoue que je ne comprends ni le but ni la convenance de cette apparition mythologique dans une pièce fondée sur le merveilleux chrétien. Cette vision ne me paraît se lier à rien dans la pièce, à moins qu'elle ne soit l'annonce emblématique de la mort d'Elvire; mais alors pourquoi le *Temps* avec sa faux? Quoi qu'il en soit, il était de bon goût de se conformer à la volonté certaine de Molière. Je ne puis couvrir de la même excuse la fantasmagorie finale qui nous montre, derrière la gaze d'un transparent, don Juan livré au feu de l'enfer. Dans *le Convié de pierre,* que les comédiens italiens jouaient à Paris, vers 1657, la dernière scène de la pièce montrait aux spectateurs don Giovani au fond de l'enfer qui exprimait *en vers* (quoique tout le reste de la pièce fût en prose) ses souffrances et son repentir. Molière n'a pas jugé à propos de conclure aussi tristement la sienne. Après l'émotion rapide causée par la tragique catastrophe, il se hâte de rentrer dans le ton de la comédie, et accumule les burlesques exclamations dans la bouche de Sganarelle. Il est évident que Molière a voulu que sa pièce se terminât par le rire.

CHARLES MAGNIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 janvier 1847.

La pratique du gouvernement représentatif, tout en étant favorable à la paix, porte inévitablement une certaine agitation dans les relations diplomatiques. Entre des peuples qui ont une tribune, toute guerre qui n'aurait pour elle ni la nécessité ni la justice est impossible. Quand le bon sens public et l'intérêt général ont la parole et disposent du budget, il est interdit à qui que ce soit d'entraîner un pays sans son aveu dans de périlleux hasards. C'est là un des principaux bienfaits du régime constitutionnel, et en même temps, néanmoins, la publicité des débats politiques tient de peuple à peuple les esprits en éveil, et leur inspire une susceptibilité qui va parfois jusqu'à l'irritation. Si on interroge au fond les dispositions de la France et de l'Angleterre à l'égard l'une de l'autre, on les trouve plus pacifiques que jamais. Assurément, des deux côtés, on tient plus à la paix qu'il y a seize ans. On en a constaté tous les avantages, et tous les intérêts en ont fait entrer la durée dans leurs calculs; mais ce n'est pas tout que de conserver la paix : on entend aussi l'exploiter à son profit, et surtout n'y pas trouver de mécomptes. Lorsque la France apprit la convention du 15 juillet 1840, lorsqu'un an après elle eut connaissance du traité relatif au droit de visite, elle protesta vivement, et non sans raison. Cependant, en 1843, en 1844, les deux gouvernemens échangèrent d'éclatantes démonstrations de bienveillance et d'amitié. Aujourd'hui, est-ce vraiment le tour de l'Angleterre de se plaindre de nous? Sans la séparer de son gouvernement, tout en reconnaissant que le ministère whig est en ce moment le représentant légitime de la Grande-Bretagne, il est permis d'affirmer que les récriminations consignées dans les dépêches de lord Palmerston ne sont pas l'expression d'un ressentiment national. S'il en était autrement, n'eussions-nous pas trouvé dans le discours prononcé par la reine d'Angleterre, à l'ouverture des chambres, un indice, un écho des sentimens du peuple anglais? Si la nation n'eût pas été si indifférente, le cabinet whig eût été moins réservé.

Dans l'affaire des mariages espagnols, il n'y a aucun intérêt légitime de l'Angleterre qui soit menacé, rien ici n'est en jeu que l'amour-propre de sa diplomatie, ce qui revient à la question de procédés, que nous posions il y a quelques semaines. Nous n'éprouvons aucun embarras à la traiter à fond et avec franchise, en présence des documens français et anglais distribués aux parlemens des deux pays, documens qui embrassent une période de cinq ans, depuis le 16 mars 1842 jusqu'au 25 janvier 1847. Cette dernière date est celle d'une note toute récente de M. Guizot en réponse à lord Palmerston, note qui est en ce moment même communiquée aux deux chambres. Nous allons bientôt y venir.

Le gouvernement français a-t-il manqué de procédés envers l'Angleterre? A-t-il été avare de ces ménagemens, de ces concessions qui témoignent d'un sincère désir d'entretenir avec un allié des relations vraiment amicales? Dès l'origine des négociations, le chef de la dynastie de 1830 renonce de son propre mouvement à la main de la reine d'Espagne pour un de ses fils. Puisqu'il est question de procédés, en voilà un, ce nous semble, dont il est difficile de nier la valeur. Beaucoup d'Espagnols souhaitaient que M. le duc d'Aumale épousât la reine Isabelle; à ce sujet, le gouvernement français fut sollicité vivement : il résista à ces instances et à la tentation de couronner presque un autre Philippe V. Pouvait-il donner à l'Angleterre un gage plus certain de la politique conciliante et modérée qu'il se proposait de suivre? Voici un autre fait qui n'est pas moins considérable pour juger la question des procédés. A toutes les époques, dans toutes les phases des négociations, nous voyons la France proposer à l'Angleterre l'action commune; notre gouvernement avait cette pensée, et cela ressort de tous les documens diplomatiques, que la France et l'Angleterre ayant ensemble conclu le traité de la quadruple alliance, ayant ensemble garanti le trône de la reine Isabelle, devaient ensemble l'affermir, en agissant de concert dans l'importante affaire du double mariage de la reine et de sa sœur. Lord Aberdeen, dans sa loyauté, reconnaissait que cet accord était le moyen le plus sûr de prêter à l'Espagne un concours vraiment efficace, et d'éviter les difficultés qui pourraient surgir de l'action isolée des deux cabinets. Seulement lord Aberdeen réservait toujours l'indépendance de l'Espagne, et, sur ce point, il n'était pas contredit par le gouvernement français, qui la reconnaissait hautement. L'été dernier, le duc de Sotomayor s'avisa de demander à lord Aberdeen, quelques jours avant que ce dernier quittât les affaires, ce que ferait l'Angleterre dans le cas où l'Espagne choisirait pour époux de la reine un autre prince qu'un Bourbon, et où la France, blessée de ce procédé, chercherait à contraindre la libre action du gouvernement espagnol. La question était singulière; la réponse de lord Aberdeen fut pleine de sens. Il déclara la cour des Tuileries trop éclairée et trop juste pour concevoir l'idée d'une intervention comme celle que l'on supposait, il repoussait la supposition comme impossible; toutefois, si, contre toute probabilité, cette hypothèse se réalisait, il affirmait que l'Espagne aurait pour elle les plus vives sympathies, non-seulement de la Grande-Bretagne, mais de toute l'Europe. A coup sûr, avec un pareil langage, lord Aberdeen ne se compromettait guère, et ne risquait pas de blesser le gouvernement français, qu'il ne pouvait soupçonner de nourrir contre l'Espagne des projets violens comme ceux de Napoléon.

Tant que lord Aberdeen a été aux affaires, il y a eu entre les deux cabinets de Londres et de Paris échange de bons procédés. Nous en trouvons les prin-

cipales preuves dans les conversations du château d'Eu, dans le *memorandum* du 27 février 1846, par lequel le ministre français instruisait le gouvernement britannique de la marche nouvelle qu'il allait suivre, si telle éventualité se réalisait; enfin dans la loyale conduite de lord Aberdeen, lorsque ce dernier avertit M. Guizot des ouvertures de Marie-Christine au duc de Cobourg pour marier le prince Léopold à la reine Isabelle. Voilà bien l'attitude d'alliés sincères qui ne songent pas à se causer l'un à l'autre le désagrément d'une surprise ou l'amertume d'un déplaisir.

Nous croyons avoir suffisamment établi que lord Palmerston, dès son retour au pouvoir, se montra animé d'un autre esprit. Veut-on une preuve nouvelle de la différence de sa politique d'avec celle de son prédécesseur? Qu'on lise les documens anglais. Le 13 juillet, lord Cowley, qui était encore le représentant officiel de la Grande-Bretagne à Paris, adressait à lord Palmerston une dépêche qui, parmi toutes les pièces de ce procès politique, mérite au plus haut degré l'attention des hommes impartiaux. On voit que lord Cowley s'est attaché à y résumer toute l'affaire d'Espagne pour l'instruction du ministre whig, qui n'était pas aux affaires pendant le cours de cette négociation si longue, et en même temps il lui fait connaître le dernier état de la question. A ce propos, il s'exprime ainsi : « La nouvelle qu'une proposition ait été faite pour une alliance avec un prince de la maison de Cobourg a occasionné ici la plus grande consternation. M. Guizot m'a dit que, si on persistait dans ce projet, il recommanderait au roi de mettre en avant le duc de Montpensier comme candidat à la main de la reine. » Voilà qui est sans équivoque. La nouvelle que la cour d'Espagne pouvait songer à une alliance avec un prince de la maison de Cobourg *consternait* le gouvernement français, qui ne cachait pas à l'ambassadeur britannique les desseins auxquels pourrait le déterminer cet incident. Lord Palmerston était donc averti; il reçut cette dépêche le 15, et le 19, en envoyant des instructions à M. Bulwer, il mettait le prince de Cobourg au premier rang des candidats! En agissant ainsi, que faisait-il autre chose que de rouvrir volontairement la porte à toutes les difficultés qu'avait prévenues jusqu'alors la bonne intelligence des deux cabinets de Londres et de Paris?

Ce rapprochement si frappant des deux dépêches de lord Cowley et de lord Palmerston ne pouvait échapper à notre diplomatie, et nous le voyons indiqué dans la dernière note de M. Guizot en date du 25 janvier. Nous avons la confiance que cette note fermera définitivement un débat qui n'a déjà que trop duré. En répondant, le 22 novembre dernier, à lord Palmerston, M. le ministre des affaires étrangères exprimait l'espoir que sa dépêche clorait la discussion. Lord Palmerston ayant gardé le silence pendant tout le mois de décembre, on pouvait croire les deux gouvernemens d'accord sur la convenance de terminer une controverse qui entame toujours un peu la considération de ceux qui l'alimentent. Malheureusement, le 8 janvier, lord Palmerston reprit la plume au *Foreign-Office*, et quelques jours après lord Normanby communiquait à M. Guizot cette réponse si tardive. M. le ministre des affaires étrangères remarque que le ministre anglais n'a pas mis moins de quarante-cinq jours à lui faire parvenir sa réplique. M. Guizot a été plus expéditif, car le 25 janvier il adressait à M. le comte de Sainte-Aulaire une note où il examine avec netteté et mesure la valeur de certaines assertions qu'il était impossible de ne pas relever. Le rédacteur de la note

du 25 janvier n'imite pas lord Palmerston; il ne reprend pas tous les détails de la question, il s'attache aux points saillans. Lord Palmerston ne cesse de prétendre qu'il a suivi la même politique que lord Aberdeen. M. le ministre des affaires étrangères montre ce dernier blâmant, le 28 mai, M. Bulwer d'avoir approuvé la démarche du gouvernement espagnol au sujet de l'alliance avec un prince de Cobourg, et deux mois après lord Palmerston mettait cette candidature au premier rang. Pour ce qui concerne l'infant don Enrique, lord Aberdeen, le 22 juin, hasardait son nom timidement; le 22 août, lord Palmerston appuyait cette candidature de la manière la plus positive. A entendre ce dernier, M. Guizot aurait implicitement reconnu que les enfans de M. le duc de Montpensier devaient être exclus du trône d'Espagne. C'est précisément le contraire qu'a soutenu le ministre français, et il fait remarquer à cette occasion qu'on ne peut renoncer pour ses descendans à des droits qu'on ne possède pas soi-même. Enfin lord Palmerston ne se justifie pas des insinuations inconvenantes dirigées contre le roi des Français, en citant quelques passages où M. Guizot a parlé lui-même du chef de la dynastie de 1830. Il a oublié que la personne royale ne doit jamais être nommée pour être attaquée; il est singulier que ce soit un ministre anglais qui ait méconnu le principe que le roi ne peut mal faire.

C'est que lord Palmerston a pris, dans ses communications diplomatiques, la fâcheuse habitude de porter sur la politique, sur les actes des gouvernemens étrangers, des jugemens dont ils ont vraiment raison de se trouver blessés. Il y a quelques semaines, le gouvernement grec, chambres et ministère, protestait contre l'appréciation injurieuse qu'il avait faite de la situation des affaires dans le royaume d'Othon. Dans la dépêche du 19 juillet, où il mettait en première ligne la candidature du prince de Cobourg, le ministre whig ne dressait-il pas contre le gouvernement espagnol une sorte d'acte d'accusation? En effet, il lui attribuait un système de violence et d'arbitraire qui, selon lui, pouvait excuser jusqu'à un certain point les excès des partis. « Lorsque les ministres de la couronne, — nous citons les paroles textuelles de lord Palmerston, — foulent aux pieds les lois qui garantissent la sûreté du peuple, on ne saurait s'étonner que le peuple cesse enfin de respecter les lois qui garantissent la sûreté de la couronne. » Telles sont sur l'Espagne les opinions du gouvernement britannique, et lord Palmerston invite M. Bulwer à les faire connaître. Cependant il affirme qu'il est entièrement éloigné de tout ce qui pourrait ressembler à une intervention. Qui espère-t-il persuader par ce langage? Fait-il autre chose, quand il est au pouvoir, que de mettre la main, d'intervenir partout où éclatent des troubles, des symptômes d'anarchie? Ces troubles, ces symptômes, il les croit favorables à l'extension de l'influence de l'Angleterre, à ses invasions commerciales; il pense qu'en se mêlant de tout, on finit toujours par gagner quelque chose. Telle est la politique de lord Palmerston; qu'il ne cherche pas à s'en défendre, et qu'il accepte au moins la responsabilité de ses opinions et de ses actes.

En face de lord Palmerston, le gouvernement français n'a pas suivi la même politique qu'en face de lord Aberdeen; M. Guizot n'a pas eu avec lord Normanby le même abandon qu'avec lord Cowley. Ce n'était pas là un manque de procédés, mais l'accomplissement du plus strict devoir. Au mois de juillet, le gouvernement français voyait tout conspirer pour la réussite de la combinaison qui

devait donner la main de la reine Isabelle au prince de Cobourg. C'étaient, d'une part, l'impatience et les démarches de Marie-Christine, qui voulait arriver à un dénoûment, et procurer au trône de sa fille l'appui de l'Angleterre ou de la France; c'était, de l'autre, la connivence du gouvernement anglais. Mais, dit-on, il y a eu un moment où lord Palmerston paraissait plus favorable aux prétentions de don Enrique qu'à celles d'un Cobourg; c'est vrai : inquiet des difficultés que devait rencontrer cette dernière candidature, il se tourna vers le second fils de don François. Si cette combinaison eût réussi, il eût été le maître de la situation, et nous aurions pu le voir, six semaines après, marier Léopold de Cobourg à l'infante doña Luisa. Ici la finesse de lord Palmersten fut déjouée par la vivacité de la reine Christine. Cette princesse ne pouvait accepter don Enrique, chef avoué des progressistes; elle lui substitua son frère, et offrit à l'ambassadeur de France la main de l'infante pour M. le duc de Montpensier, en y mettant pour condition que les deux mariages se feraient en même temps. M. Guizot nous a appris à la tribune de la chambre des pairs que M. le comte Bresson, dans l'engagement qu'il avait signé le 28 août avec M. Isturitz, n'avait consenti à cette condition de simultanéité que sous la réserve de ces mots : « Autant que faire se pourra. » L'habile diplomate maintenait autant qu'il était en lui la liberté de son gouvernement. Le 1er septembre, M. Guizot annonçait à lord Normanby la conclusion, entre les gouvernemens de France et d'Espagne, des deux mariages de la reine et de l'infante, et à la question s'ils seraient célébrés en même temps, il répondit d'une manière négative. Pourquoi? Parce que sur la simultanéité le gouvernement français n'avait pas encore pris un parti définitif. Cependant le 2 et le 3 arrivèrent des courriers expédiés par M. le comte Bresson, qui représentait la situation pleine de périls en cas d'hésitation et de nouveaux délais. Des insurrections pouvaient éclater. Au lieu d'une pacification générale, l'Espagne allait peut-être retomber en pleine guerre civile; si on manquait cette occasion de tout terminer, on ne la retrouverait plus. C'est alors que le 4 une dépêche télégraphique autorisa M. le comte Bresson à accorder la simultanéité des deux mariages. Y a-t-il là, pour le fond et pour la forme, manque de procédés envers le gouvernement anglais? Pour le fond, nous ne faisions qu'user de la liberté que par sa conduite nous avait rendue lord Palmerston; et quant à la forme, le gouvernement français ne pouvait instruire lord Normanby le 1er septembre d'une résolution qu'il n'a prise que le 4. Quand, le 25 septembre, lord Normanby se retrouva en présence de M. Guizot, il lui apportait une protestation en forme de lord Palmerston, et dès-lors la situation respective des deux gouvernemens était bien changée. Lord Palmerston blâmait hautement les engagemens contractés le 28 août entre l'Espagne et la France, et il entreprenait de nous y faire renoncer. Dans cette situation, eût-on voulu que notre gouvernement mît l'ambassadeur britannique dans la confidence de ses intentions, de ses projets? S'il eût eu cette imprudence, s'il ne se fût pas tenu sur ses gardes, s'il eût continué de jouer cartes sur table avec lord Palmerston comme avec lord Aberdeen, que de reproches ne mériterait-il pas? Enfin la meilleure réponse à l'accusation de manque de procédés envers l'Angleterre n'est-elle pas dans ce fait, qui reste évident en dépit de l'opiniâtreté de lord Palmerston à le méconnaître : c'est que la simultanéité des deux mariages, loin d'être sollicitée

par la France avec une précipitation qui eût pu choquer le gouvernement anglais, n'a été accordée par elle que sur les instances vives, réitérées, et dans l'intérêt formel de l'Espagne?

C'est donc la volonté de l'Espagne qui a prévalu, comme cela était naturel, dans la question des mariages espagnols, et en même temps la combinaison désirée par la France, et qui était la plus conforme à ses intérêts, a triomphé. Pour la première fois depuis 1830, la France a seule, et par sa propre influence, résolu au dehors une grande question. Ce résultat est assez considérable pour mériter l'approbation de tous ceux qui ont à cœur l'affermissement de notre autorité morale en Europe. Tel est le sentiment qu'a hautement manifesté la chambre des pairs, soit dans le sein de la commission de l'adresse, soit dans les débats de la tribune. Les hommes politiques les plus éminens, appartenant aux nuances diverses de l'assemblée, se sont réunis dans la commune pensée d'apporter en une semblable occasion leur concours au gouvernement. C'est ce qu'a fait avec autant de noblesse que de franchise M. le comte Molé, qui présidait la commission : deux autres ministres du 15 avril, M. Barthe, qui était rapporteur, et M. le comte de Montalivet, ont donné la même adhésion à la politique suivie dans les affaires d'Espagne. Aussi M. le ministre des affaires étrangères a pu se féliciter justement d'avoir l'appui non-seulement de ses amis, mais d'hommes qu'il s'honorerait d'appeler ses amis, et qu'il était heureux de ne pas rencontrer comme adversaires en cette circonstance. M. le duc de Noailles, qui avait sa part dans cette courtoise allusion, s'est montré plein de sens et de loyauté en approuvant une politique où il retrouvait les traditions et la pensée constante de la maison de Bourbon. Il n'a pas caché ses préférences pour le fils de don Carlos; il eût mieux aimé que la reine Isabelle eût donné sa main au comte de Montemolin. Toutefois, en présence d'un résultat qui maintient la couronne d'Espagne dans la lignée de Philippe V, il n'a pas hésité à louer une solution conforme aux principes séculaires de la politique française. Exemple utile et rare à opposer aux injustices de l'esprit de parti.

On a beaucoup parlé, trop parlé du traité d'Utrecht depuis cinq mois, et personne, il faut l'espérer, ne sera tenté d'y revenir après le discours de M. le duc de Broglie, qui a épuisé la démonstration. Le véritable esprit du traité, le but qu'il a atteint, le sens légitime des renonciations qui l'accompagnent, les conséquences raisonnables de ces renonciations, celles qu'il serait absurde d'en vouloir tirer, tout cela a été établi par M. de Broglie avec cette supériorité qu'il porte d'ordinaire dans les grandes questions internationales. En lui succédant à la tribune, M. le ministre des affaires étrangères a considéré cette question comme tout-à-fait vidée, et il a porté sur d'autres points la puissance de sa parole. Comme il l'a dit, il n'avait à combattre personne; il avait à exposer au pays, à l'Europe, à l'Angleterre, cette grande question qui remonte à 1842. Cette vaste exposition a prouvé que, depuis cinq ans, le gouvernement français avait persévéré dans la même idée, dans les mêmes principes, et que la conclusion de l'affaire d'Espagne était conforme aux prémisses posées : en un mot, nous avons fait ce que nous avons annoncé, mais nous n'avons fait que ce que nous avons dit. N'est-ce rien que de pouvoir, dans une négociation épineuse, s'honorer de cette persévérance et d'une semblable modération? Aussi, quand le dénoûment a été connu, les trois puissances qui étaient restées étrangères aux affaires d'Es-

pagne ont bien témoigné, par la réserve de leur attitude, qu'elles n'avaient aucun grief à élever contre la France, car elles connaissaient d'avance, par nos communications spontanées, le but que s'était assigné notre politique.

Il est une obligation à laquelle aujourd'hui en Europe aucun gouvernement ne saurait échapper, c'est de justifier la légitimité de ses entreprises et la moralité de ses actes. Si puissant que l'on soit, on se trouve cité au tribunal de l'opinion, et l'on reconnaît si bien sa compétence, qu'on se défend après s'être permis l'arbitraire et la violence. Il est vrai qu'on se défend mal. Toutefois ces plaidoiries faibles et sophistiques sont un nouvel hommage rendu à la majesté de la conscience publique. La France a eu souvent l'honneur d'être l'organe de cette conscience générale de l'Europe, et elle ne paraît pas disposée aujourd'hui à renoncer à ce rôle. Nous trouvons dans le projet d'adresse au roi, présenté par la commission de la chambre des députés, l'expression ferme et sévère d'un blâme mérité sur l'incorporation de la république de Cracovie à l'empire d'Autriche. On ne pouvait concevoir de doute sur l'approbation que la majorité donnerait au mariage de M. le duc de Montpensier, mais on ignorait le degré d'énergie qu'elle voudrait donner aux sentimens que la spoliation de Cracovie lui inspirerait. La majorité a consigné sa pensée dans le projet d'adresse sans hésitation, sans déguisement. Elle est restée en-deçà de l'exagération et de la forfanterie, mais elle est allée jusqu'aux dernières limites d'une franchise grave et digne. Les traités ont été violés, la majorité le constate et proteste contre cette violation, dans laquelle elle voit une nouvelle atteinte à l'antique nationalité polonaise. La majorite déclare vouloir deux choses, le respect de l'indépendance des états et le maintien des engagemens. Ces deux points sont fondamentaux pour le repos et l'équilibre de l'Europe. La France fait preuve de modération, et donne un nouveau gage de son amour de la paix, quand elle réclame le maintien des engagemens, car elle aurait le droit de considérer comme onéreuses pour elle plusieurs des transactions politiques conclues depuis trente ans; mais, en même temps, elle élève la voix pour réclamer l'indépendance des états. Sur ce dernier point, elle est fidèle à la politique qu'elle a proclamée dès les premiers momens de 1830. Point d'empiètement sur la liberté des états, point d'intervention arbitraire dans leurs affaires : tels sont les principes que soutenait avec fermeté le gouvernement de 1830 au moment où il repoussait les fausses doctrines de la propagande révolutionnaire.

Rappeler ces principes était, pour nous servir d'une expression de l'adresse, un impérieux devoir dont la chambre a voulu pleinement partager l'accomplissement avec la couronne, et la France se trouve ainsi opposer avec franchise ses doctrines à celles des puissances absolutistes. Jamais ce contraste n'aura paru plus vif, plus saillant, et il est l'inévitable résultat de la force des choses. Il faut bien se pénétrer de ce que la situation a de sérieux, et, jusqu'à un certain point, de nouveau. A la solennité du coup d'état qui en pleine paix a frappé Cracovie, la France oppose un blâme non moins solennel : la réprobation n'est pas moins éclatante que l'attentat. Les trois puissances ont pu accabler une petite république sans défense, mais elles n'étoufferont pas les réclamations retentissantes qui partiront de la tribune française en faveur du droit opprimé. Ces réclamations seront comme le résumé de toutes les plaintes, de tous les griefs, de toutes les appréhensions, que nous avons signalés sur tous les points de l'Europe, en

Italie, dans les provinces danubiennes, et dont nous retrouvons un nouvel écho dans la protestation inattendue du roi de Suède. C'est qu'en violant sur un point les droits acquis, on alarme, on ébranle tous les autres. C'est cette noble cause des droits acquis, ce respectable patronage que la majorité semble vouloir aujourd'hui prendre en mains. Son propre intérêt lui conseille cette générosité. Autant la France a dû, en 1830, décliner tout contact, toute solidarité avec les mauvaises passions de la démagogie partout où elles éclataient, autant elle doit aujourd'hui maintenir, défendre les garanties et le drapeau de la justice, du droit et des principes constitutionnels. En agissant ainsi, elle ne fera pas de propagande; elle exercera une magistrature. Le parti conservateur comprend, et nous l'en félicitons, qu'en raison même de ses antécédens il peut et doit protester sans équivoque contre l'absolutisme européen. Quand on a combattu l'anarchie, on a qualité pour condamner l'arbitraire. Il appartient donc à la majorité conservatrice, au milieu de la gravité des circonstances, de s'affirmer elle-même avec décision et mesure. La commission de l'adresse et son habile rapporteur, M. Vitet, ont caractérisé la politique qui convient aux intérêts moraux et matériels de la France dans des termes auxquels il serait difficile de ne pas adhérer. Il s'agit maintenant d'y conformer la pratique des affaires tant au dehors qu'au dedans.

Quelle sera l'attitude de l'opposition? Il n'a jamais été dans nos habitudes de recueillir et de commenter tous les bruits qui, à l'ouverture de chaque session, se répandent sur l'attitude que prendra tel homme, tel parti, qui certes ont bien le droit de n'être jugés que sur des actes accomplis. Nous dirons seulement que toute manifestation qui aurait pour résultat d'affaiblir l'autorité morale de l'opposition serait à nos yeux chose fâcheuse. Si dans les conditions théoriques du mécanisme constitutionnel l'opposition est un élément nécessaire, en fait et dans les circonstances où nous sommes, son action est indispensable. Nous avons vu avec regret qu'elle ne fût pas représentée dans la commission de l'adresse. Quand le gouvernement n'a pas en face de lui une opposition active et pouvant influencer l'opinion, il est disposé à moins veiller sur lui-même. L'union de ses membres et le choix des questions sur lesquelles elle doit diriger sa critique, telles sont, pour l'opposition, les deux conditions principales sinon de son triomphe, du moins de son crédit. Nous désirerions que sur ces deux points il ne se fît rien d'inhabile au sein de l'opposition. Pour ne parler que des choses, des questions, nous signalerons un écueil contre lequel nous ne voudrions pas voir se heurter des hommes éminens : c'est la tentation de trouver partout des fautes à ses adversaires. Il y a sans doute pour le talent, quand il est extrême, des ressources infinies. Nous concevons qu'on puisse faire du coup d'état de Cracovie un point d'attaque contre le cabinet, et lui reprocher d'avoir compromis l'alliance anglaise au moment où elle allait lui devenir nécessaire contre les trois puissances du continent. Si l'accusation est portée, nous pèserons les réponses qui lui seront faites; mais déjà il en est une dont on ne peut nier la gravité, c'est l'assentiment général du pays à la conclusion des affaires d'Espagne. La France a vu avec satisfaction que cette fois son gouvernement, dans les relations et les débats diplomatiques avec l'Angleterre, n'avait pas eu le dessous. Il y a là un sentiment national dont il faut tenir compte. L'opposition laissera-t-elle à la majorité l'honneur d'exprimer sur ce point la pensée du pays? A notre sens, si elle était bien inspirée, elle s'attacherait, tant au sujet des mariages espagnols

qu'à propos de Cracovie, à reproduire cette unanimité dont, pour la question du droit de visite, la chambre, il y a quelques années, donna le patriotique spectacle : accord imposant par lequel tout le monde grandissait, opposition, gouvernement, majorité.

En dehors de la sphère parlementaire, la situation intérieure est pour tous le sujet des préoccupations les plus graves. Ces préoccupations ne sont pas politiques. Elles n'ont pour objet ni la réforme parlementaire ni la réforme électorale. Le publiciste éminent qui vient de traiter ces questions, M. Duvergier de Hauranne, reconnaît que, pour publier son travail, il eût pu attendre des circonstances plus opportunes. En effet, les esprits sont occupés ailleurs. Au reste, lorsque ces questions reviendront à l'ordre du jour, le livre remarquable de M. Duvergier sera nécessairement une des pièces de l'instruction, et nous y avons retrouvé les qualités connues de l'écrivain, son argumentation claire, spirituelle, incisive. Toutefois ces qualités ne peuvent dissimuler un défaut de proportion sensible entre les affirmations contenues dans ce travail et les conclusions. La peinture que fait M. Duvergier de la corruption politique est effrayante, il semble que le corps social soit près de tomber en dissolution. Or, à ces maux, quels remèdes indique-t-il? M. Duvergier a trop de sens et de raison pour être le partisan du suffrage universel; il ne veut pas non plus, et sur ce point nous sommes aussi de son avis, il ne veut pas, pour l'avenir, de l'élection à deux degrés. Il se borne à demander qu'on augmente le nombre des députés, en attribuant cette augmentation aux colléges nombreux, qu'on élève au chiffre de quatre cents électeurs le minimum nécessaire pour former un collége, et qu'on admette quelques capacités. Ces changemens à la législation électorale peuvent être utiles, et nous louerons M. Duvergier d'avoir voulu respecter les habitudes établies, les idées dominantes, les positions faites. Seulement, quand on arrive à une conclusion si modeste, on se demande comment la société sera guérie par de pareils moyens, si elle est si profondément corrompue. Entre le mal et le remède, n'y a-t-il pas désharmonie?

Mais nous ne saurions songer aujourd'hui à suivre l'honorable député dans ces questions de droit politique qu'il éclaire toujours par de piquantes comparaisons tirées de l'histoire d'Angleterre. Nous sommes ramenés à d'autres pensées par le souvenir de ces populations nombreuses qu'ont égarées des craintes sur leur propre existence. Sans doute ces craintes étaient le résultat de l'ignorance, mais aussi elles étaient sincères et jusqu'à un certain point respectables. C'est sur les endroits du territoire dont la fécondité assurait le plus de grains au marché que les désordres ont éclaté; la circulation et l'exportation des grains étaient regardées comme de véritables attentats. Dans les parties du royaume, comme les départemens de l'est, où la production est à peu près en rapport avec la consommation, l'ordre n'a pas été troublé. Il faut joindre encore à l'ignorance des populations les passions mauvaises, les penchans pervers qu'on trouve toujours dans les bas fonds de la société, et qui ne manquent jamais de remonter à la surface, pour peu que l'orage se déclare. Enfin on doit aussi faire la part des fausses théories, des enseignemens coupables, qui, on le sait, prennent toutes les formes pour pénétrer dans les esprits. La situation est donc sérieuse, difficile et complexe. On n'a vu se produire sur aucun point une de ces grandes émeutes dont les instigateurs arborent hautement le drapeau de

l'anarchie, et qui appellent une répression éclatante. Les désordres ont été partiels, inégaux, amenés par des causes diverses. Un pareil état de choses fait une loi au gouvernement d'une vigilance continue, pleine de fermeté et de tact. L'ignorance de bonne foi doit être éclairée; l'esprit anarchique qui passe du pillage à l'assassinat, châtié sévèrement. Le gouvernement a demandé à la chambre un crédit extraordinaire pour accroître l'effectif de l'armée dans les divisions territoriales de l'intérieur. Cet accroissement doit mettre en activité dix mille hommes de plus. Est-ce assez? Nous en doutons, si nous songeons à toutes les éventualités qui peuvent se produire au dehors et au dedans. A l'intérieur, la répression, faute de troupes, n'a pas été aussi rapide, aussi décisive qu'elle devait l'être. Qui peut répondre que, dans un avenir plus ou moins éloigné, la France ne devra pas faire quelque manifestation, quelque déploiement de forces? Les gouvernemens n'ont pas de meilleure défense, de meilleure garantie de la paix que la prévision qui prépare pour les momens de crise d'imposantes ressources.

En ne proposant qu'une si faible augmentation dans l'effectif, il est probable que le ministère s'est préoccupé des intentions d'économie manifestées par la chambre. La commission de l'adresse a exprimé la ferme résolution de ne laisser introduire aucune dépense nouvelle que ne justifierait pas une évidente nécessité. Elle se propose donc aujourd'hui de porter dans les détails du budget un examen sévère, et de demander un compte exact des résultats obtenus par les crédits considérables qu'elle a alloués. Pour répondre aux justes exigences du parlement, M. le ministre de la marine a fait distribuer à la chambre une *note préliminaire* qui donne une idée des efforts de la marine pour s'organiser et se préparer à employer avec fruit les ressources que le pays met à sa disposition. Sur un point aussi essentiel, l'impatience de la France est naturelle; toutefois il faut songer qu'on ne fait pas des marins comme des soldats, et des équipages de vaisseaux comme des régimens. Il faut considérer aussi que ces préparatifs doivent se faire en même temps qu'on pourvoit à un service courant de plus en plus actif et compliqué. En effet, au moment de commencer de nombreuses constructions nouvelles et de fournir les magasins d'approvisionnemens considérables, il importait d'organiser fortement dans les ports une comptabilité de matières dont l'imperfection et l'obscurité excitaient depuis long-temps de justes réclamations; il fallait aussi distribuer, dans l'administration centrale, la direction des services de manière à ce que cette comptabilité des matières pût être l'objet d'une surveillance plus attentive. De pareils préparatifs frappent peu les yeux, et ne se révèlent que par les résultats qu'on obtient plus tard. C'est ce qu'explique la *note préliminaire*. On y voit qu'après ces premières bases jetées, l'administration de la marine va poursuivre avec ardeur l'achèvement de l'œuvre que lui impose le vœu du pays, c'est-à-dire le développement de la force active de la flotte. « Le but final de l'organisation des arsenaux, dit la note, c'est la flotte active de la France. » Le but est clairement défini; nous espérons que l'administration de la marine y marchera avec décision, avec persévérance. Elle doit se sentir aiguillonnée par la générosité des chambres et par l'espoir que le pays met dans ses travaux.

Il y a quinze jours, nous signalions l'élévation du taux de l'escompte comme la seule mesure que dût prendre la Banque de France, si ses craintes la forçaient à changer quelque chose dans ses opérations. Cette mesure a été prise en effet,

et a déjà produit une forte augmentation dans la réserve de la Banque. De 60 millions, cette réserve est remontée à 90 millions, et les escomptes du 31 janvier ont été moins forts que la somme des billets à encaisser. La position plus satisfaisante de cet établissement doit réagir d'une façon sensible sur le commerce de Paris. Nous ne croyons pourtant pas qu'avant quelques mois la situation générale des affaires soit beaucoup plus rassurante. La confiance ne renaîtra entièrement que devant l'apparence d'une bonne récolte et devant les mesures que prendront les chambres pour venir en aide aux porteurs d'actions des chemins de fer votés dans la session dernière.

En attendant, les régens de la Banque discutent toujours, mais n'adoptent pas encore la création de billets de 250 francs et même de 100 francs. Ce serait là pourtant une grande facilité accordée à la circulation et l'un des plus efficaces remèdes à la rareté du numéraire. Il semble même que la Banque devrait être conduite à adopter promptement ce parti, par suite d'une faute grave qu'elle aurait commise. En effet, on avait repris quelque confiance dans ses ressources, à l'annonce d'un emprunt de 30 millions, en lingots, contracté par elle avec la banque d'Angleterre, et remboursable à quatre-vingt-dix et cent jours, en ses acceptations. Est-il vrai que tout l'espoir qu'on avait dans cette mesure serait venu échouer devant une impossibilité matérielle? Est-il vrai que la Monnaie de Paris ne convertit en espèces que 5 à 600,000 francs par jour, tandis qu'en disposant des ressources que lui offre la fabrication de la monnaie d'or et des pièces divisionnaires, il lui serait aisé de porter à plus d'un million le chiffre de sa fabrication quotidienne? A 500,000 francs par jour, il faudra deux mois pour avoir rendu liquides les 30 millions de l'emprunt; si on y ajoute les délais du transport, les jours de non travail, on arrive facilement au terme de quatre-vingt-dix jours, dont il est juste de prendre la moyenne, soit quarante-cinq jours. Cette conversion de lingots en numéraire ne pourrait donc pas augmenter de beaucoup la circulation. En réalité, l'emprunt aurait amené du numéraire sur la place pendant six semaines seulement, et la monnaie n'en aurait pour ainsi dire été battue que pour faire la provision du paiement de la Banque. Cela aura été, d'une part, un palliatif au lieu d'un remède efficace; de l'autre, une mauvaise opération pour la Banque, qui aura à supporter des frais de transport et de commission. Les bruits qui ont circulé à ce sujet, ceux qu'on a fait courir sur une décision des banques d'Angleterre, qui seraient résolues à élever le taux de leur escompte pour arrêter l'exportation de leur argent sur le continent, ont amené les plus brusques variations à la Bourse : les spéculateurs à la baisse prêchent plus que jamais la nécessité d'un emprunt. Cependant nous ne sachions pas qu'un emprunt soit urgent, et nous croyons qu'une simple émission de bons du trésor à un taux plus élevé ferait affluer beaucoup d'argent, car, s'il y a encore des preneurs à 2 et demi pour les bons à six mois et à 3 pour 100 pour ceux à un an, il est hors de doute que de nombreuses demandes auraient lieu pour les bons à 3 et demi pour 100, et même à 4 pour 00.

De graves préoccupations pèsent sur l'Angleterre comme sur la France. Telle est la situation de l'Irlande, que les mesures proposées par le gouvernement pour remédier à des maux si affreux ont à peine été discutées et n'ont pas même été combattues. Et cependant, de quoi s'agissait-il? Imposer au peuple anglais des charges dont on ne peut encore bien mesurer toute l'étendue, don-

ner de nouveaux développemens à ces lois des pauvres qui, soit à propos de l'Angleterre, soit à propos de l'Irlande, ont toujours provoqué d'interminables débats, supprimer sous forme provisoire les derniers restes de l'ancienne législation des céréales, suspendre ce fameux acte de navigation qui a fondé la grandeur maritime de la nation, ébranler enfin, par une atteinte toute nouvelle, les droits jusqu'alors absolus et inviolables de la propriété aristocratique, ce sont là, certainement, de hardies entreprises, et peut-être auraient-elles coûté cher au cabinet qui les eût risquées en d'autres circonstances. Elles ont aujourd'hui passé sans obstacle, et c'est l'un des grands momens qu'il faudra compter dans l'histoire de cette lente révolution qui change peu à peu l'ordre social fixé par la vieille constitution britannique. L'état est investi d'un véritable droit d'expropriation sur les terres substituées; c'est un point qu'il eût fallu remarquer plus qu'on ne l'a fait, parce que c'est un nouveau progrès de cette autorité générale et centrale de l'état qui s'élève insensiblement, de l'autre côté du détroit, au-dessus de toutes les résistances de privilèges et de localités. La destinée de l'Irlande semble être justement de pousser l'Angleterre, par une invincible nécessité, dans ces voies du gouvernement et de la société modernes pour lesquelles son organisation primitive lui inspirait plus de répugnance que d'attrait. L'émancipation des catholiques n'a-t-elle pas été l'une des causes qui ont le plus aidé à l'accomplissement de la réforme parlementaire, et le système d'éducation nationale qui fonctionne depuis quinze ans en Irlande n'a-t-il pas contribué beaucoup à répandre chez les Anglais la notion vraiment démocratique d'un état enseignant, le dégoût chaque jour plus marqué pour l'impuissance des associations particulières (*voluntary system*) en face d'une tâche si vaste? Qui sait si un jour il n'en sera pas de même des abus de la propriété, des vices du régime ecclésiastique? Qui sait par exemple si, quand on aura payé les prêtres catholiques d'Irlande, comme le veulent tous les hommes sensés des deux pays, on n'arrivera pas naturellement à tenir la même conduite vis-à-vis de ces dissidens dont le nombre ne cesse de croître en Angleterre? Et alors, que deviendrait l'antique édifice, *church and state*? La grande propriété n'est pas sans doute en Angleterre ce qu'elle est en Irlande, elle a pour se maintenir sa vraie sagesse et sa popularité; elle a, par-dessus tout, l'indispensable contrepoids de la grande industrie, mais qui sait enfin si, dans des conjonctures moins heureuses, les griefs encore considérables qu'elle provoque ne s'autoriseraient pas, pour réclamer, des procédés auxquels on est obligé de recourir contre les *landlords* irlandais?

Il s'en faut que la pitié de l'Angleterre pour le *Kingdom-Sister* soit absolument bénévole; il n'y a pas là question de sentiment; jamais charité n'a été faite avec moins d'illusion, parce que jamais indigence n'a été ni moins reconnaissante ni jusqu'ici plus incorrigible. Nous n'entendons point parler ainsi de ces masses déshéritées auxquelles on ne saurait guère imputer la responsabilité de leur misère, parce qu'elles ont été trop cruellement sacrifiées pour se relever à elles seules; nous parlons de ceux à qui la responsabilité remonte, des propriétaires de tous les rangs qui, sauf d'honorables exceptions, n'ont jamais voulu s'appliquer sérieusement à mettre en valeur les merveilleuses ressources de leur pays. Ils ont toujours plus ou moins pensé que l'Angleterre était obligée de nourrir l'Irlande, et, par un singulier patriotisme, ils envisageaient cette obligation comme une expiation légitime et permanente de tous les maux que l'Irlande

avait soufferts dans des temps qui ne sont plus. L'Angleterre donnant à manger au paysan, le paysan payait régulièrement sa rente, et la fortune du *landlord* se trouvait ainsi mieux servie et plus sûre dans les mauvaises années que dans les bonnes. La détresse de tout un peuple devenait donc un bénéfice pour son aristocratie. Aussi, qu'ont demandé les chefs des partis irlandais, M. S. O'Brien comme M. O'Connell? Toujours la même chose: que l'Angleterre achetât des denrées à son compte au prix actuel des marchés du monde, et vînt elle-même les revendre à bas prix dans tous les villages d'Irlande. Cependant le gouvernement ne pouvait, comme l'a fort bien dit lord John Russell, substituer son action absorbante aux transactions de l'industrie privée; c'eût été hausser tous les prix, généraliser et perpétuer la disette, sous prétexte d'y parer en un lieu et dans un temps donné. Le gouvernement s'est donc vu réduit à chercher des travaux dont le salaire, quel qu'il fût, fît du moins vivre cette foule à laquelle il ne pouvait ni ne devait lui-même ouvrir directement des greniers. Il a obtenu du parlement des sommes considérables pour être employées en grandes constructions, routes, canaux, etc. C'était un débouché nouveau qu'il préparait à tous ceux auxquels les exploitations particulières ne pourraient fournir des moyens d'existence, à tous ces misérables qui, n'étant point occupés au service des propriétaires ou des fermiers les plus riches, vivaient, dans les années ordinaires, des fruits, cette fois anéantis, du coin de terre qu'ils sous-louaient. Qu'est-il arrivé? Les propriétaires, au lieu de multiplier les travaux dans leurs domaines, se sont croisé les bras, comme si le gouvernement avait pris la charge de leurs ouvriers, et la population s'est jetée sur les travaux du gouvernement avec une affluence qui a rendu tout aussitôt le système insuffisant.

Le lord lieutenant voulut détourner cette masse d'affamés qui encombrait les ateliers publics. Il en appela au plus clair intérêt des *landlords;* il convertit les avances du trésor en encouragemens pour l'amélioration des domaines particuliers, au lieu de les réserver uniquement pour les ouvrages d'utilité générale dont le rapport n'était ni aussi immédiat, ni aussi fécond. Les *landlords* ont enfin reconnu tout le parti qu'ils pouvaient tirer de ces prêts que le gouvernement anglais leur avait toujours offerts, soit pour défricher, soit pour dessécher les vastes terrains que leur incapacité laissait improductifs. Ils ont montré dans ces derniers temps beaucoup d'empressement à demander les secours qui doivent leur permettre de relever la culture en Irlande, et de procurer ainsi une base plus large à l'alimentation publique. Les personnages les plus éminens du pays, des hommes de toutes les opinions et de toutes les croyances, ont formé un *parti irlandais* qui semble abandonner les chimères politiques pour satisfaire aux nécessités plus urgentes et peut-être là plus morales de l'ordre matériel. Cependant les paysans continuent leurs achats d'armes, et la jeune Irlande se montre plus violente que jamais dans ses assemblées. « Ce matin, disait dernièrement un orateur de parti dans un *meeting* monstre tenu à Dublin, ce matin il y a eu réception au château; des courtisans sont allés adresser leurs hommages au représentant du royalisme (*loyalty*). Nous sommes ici ce soir pour prêter serment à la liberté. Que les Anglais votent les millions qu'ils voudront pour faire face à la détresse dont la charge doit peser sur eux, nous persisterons toujours à réclamer le rappel : on ne peut accepter d'eux les places qu'ils offrent et rester *repealer*... S'il vous vient sur les *hustings* un partisan de lord John Russell, allez

à sa rencontre en prenant pour drapeau le linceul d'un paysan mort de faim. » C'est animé du même esprit qu'un jury d'enquête, récemment assemblé pour constater la cause du décès d'une de ces malheureuses victimes, accusait solennellement d'homicide le chef du cabinet anglais.

Telles sont les circonstances au milieu desquelles lord John Russell a exposé les mesures qu'il croyait les plus propres à réparer tant de maux, mesures transitoires, mesures permanentes. Quant aux premières, la suspension des droits sur les céréales aura certainement un effet immédiat, quoique lord John Russell n'ait pas semblé lui-même en attendre beaucoup. Dans un moment de disette presque générale, une différence dans le prix offert, si minime soit-elle, suffit pour détourner d'un point sur l'autre des denrées demandées partout avec la même insistance. L'acte de navigation était un obstacle plus évident encore à l'approvisionnement en grand des marchés anglais : on sait que cet acte interdit aux étrangers d'importer en Angleterre toute marchandise qui n'est pas un produit direct de leur sol ou de leur industrie; c'est le fondement sur lequel Cromwell établit la puissance britannique. Or, sous l'empire de cette prohibition, le fret était monté de 60 ou 70 pour 100 dans les ports de la mer Noire; il avait doublé dans les ports d'Amérique. Comment en eût-il été autrement, quand, de ces deux régions devenues les greniers presque exclusifs de l'Europe, il ne pouvait rien arriver en Angleterre, si ce n'est sous le pavillon même des deux nations qui les occupent? La libre pratique étant maintenant accordée à tous les pavillons, les profits de la commission multiplieront à coup sûr le nombre des chargemens, et appelleront une concurrence qui fera baisser le fret.

Les mesures permanentes adoptées par lord John Russell présentent tout d'abord un double caractère; elles offrent un large appui aux propriétaires désireux d'améliorer leur fortune en améliorant à la fois la fortune publique, et elles réservent cependant une action efficace au gouvernement contre ceux qui, ne remplissant par leurs promesses, se déroberaient aux devoirs nouveaux de la propriété. La première chose à faire, c'était de leur laisser les instrumens de travail, l'argent et les bras. En vue de ce résultat, le gouvernement les décharge d'une moitié des sommes qu'il avait avancées pour l'exécution des ouvrages d'utilité publique, et il s'engage à délivrer aux paysans des ressources en nature sans les astreindre à ces ouvrages qui les écarteraient de la culture des champs. Il introduit même dans la loi des pauvres la faculté du secours à domicile, jusqu'alors interdit en Irlande, et il permet ainsi dans certains cas à l'indigent de rester encore utile en vivant hors du *workhouse*. D'autre part, le gouvernement facilite des emprunts réguliers aux propriétaires, à la seule condition qu'ils en emploieront l'argent soit à acheter des semailles, soit à mettre leurs biens en valeur. Voilà les services rendus à l'aristocratie irlandaise, voici maintenant les garanties que l'on se ménage contre elle. Les propriétaires qui ne pourront rembourser ces avances ainsi faites seront autorisés à vendre tout ce qu'il faudra de leurs domaines pour liquider leurs dettes. S'ils laissent passer sans s'acquitter deux termes de suite, le gouvernement lui-même pourra vendre en leur nom et malgré eux. Enfin, si des terrains vagues restent un certain nombre d'années sans produire plus de 2 shillings 6 deniers par acre, le gouvernement aura droit de s'en emparer moyennant finance, et défrichera, desséchera lui-même, ou louera par petits lots. Lord John Russell ne se cache pas de vouloir établir en Irlande cette classe de petits propriétaires qui disparaît peu à peu du sol an-

glais; la petite propriété lui semble là le seul remède aux maux qu'a produits la grande.

Ce n'est pas ici le coup d'œil isolé d'un homme d'état, c'est le vœu général de l'opinion anglaise. S'il y a dissidence dans la presse, ce n'est ni sur l'à-propos, ni sur la justice de ces lois d'expropriation, c'est sur l'immensité des déboursés que la misère de l'Irlande coûte au trésor : les uns, et nous partageons leur avis, soutiennent que ces déboursés doivent rapporter un intérêt suffisant à l'Angleterre en créant enfin des capitaux sérieux et une direction intelligente dans un pays dont la richesse ne peut manquer d'être une richesse anglaise; les autres, plus enclins à partager les rancunes populaires, plus irrités contre la longue inertie des propriétaires irlandais, souhaitent bien sans doute que l'état se mette à leur place, mais ils voudraient peut-être la dépossession encore plus complète, ils la voudraient surtout moins onéreuse; rien n'est plus piquant que certaine sortie du *Times* à cet endroit-là : « L'Irlande va maintenant avoir son chapitre au budget, comme l'armée, comme la marine! Les Celtes seront cette nation de *gentlemen* qu'ils veulent être, et les Saxons tomberont au rang qui leur convient, artisans, boutiquiers et manœuvres. Est-ce qu'un Anglais est né pour autre chose que pour travailler? et un Irlandais est-il au monde pour autre fin que pour rester assis à la porte de sa cabane, lire les discours d'O'Connell et injurier les Anglais? L'Anglais fera tout ce qu'on voudra pourvu qu'au bout il aperçoive un but. Voilà comment les propositions de lord John Russell ont été accueillies avec de si unanimes transports. Sir Robert Inglis, la chère ame, imaginait bien quelque chose comme un but secret, quand il s'agissait de donner tant d'argent. Il rêvait une Irlande convertie en un vaste collége de pensionnaires qui, nourris par les aumônes britanniques, mangeraient, boiraient, dormiraient, prieraient et se laveraient en bons chrétiens. *Dulcis insania!* » Ce n'est pas là seulement de l'*humour*, de l'esprit en l'air, c'est tout un côté de la vérité dans la situation actuelle de l'Angleterre par rapport à l'Irlande; c'est le vieil esprit anglais critiquant ou approuvant à sa manière ce qu'essaie avec tant de force et de modération l'esprit nouveau qui gouverne.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Il y a trois mois, l'annonce d'une nouvelle substance explosive, appelée communément *coton-poudre*, venait à peine d'éveiller l'attention des chimistes. L'appréciation équitable et sérieuse de cette découverte, d'abord enveloppée de mystère, puis accueillie par d'amères critiques, est aujourd'hui devenue possible, et, en essayant cette appréciation, nous avons à nous féliciter de n'avoir pas voulu nous associer dès l'origine aux oppositions peu motivées parfois qu'a soulevées une invention qui, certes, ne manque pas d'importance ni d'utilité.

La transformation du coton ordinaire en une matière explosive avait à peine été annoncée par M. Schoenbein, que dans presque tous les laboratoires on a cherché le mode de préparation que le chimiste allemand s'est toujours plu à nous laisser ignorer. Grace à ses réticences, la découverte est devenue française, car M. Schoenbein a déclaré que son procédé n'est pas celui qu'ont imaginé

nos compatriotes. C'est à M. Morel, ingénieur civil, qu'appartient l'honneur d'avoir le premier en France présenté le coton-poudre aux sociétés savantes. Huit jours seulement après la première annonce de cette découverte, le 12 octobre 1846, il déposait à l'Académie des sciences un paquet cacheté renfermant le mode de préparation dont il avait fait usage. Cependant des recettes sur la préparation du coton-poudre étaient publiées en Allemagne par MM. Otto, de Brunswick, par le docteur Knopp, préparateur au laboratoire de l'université de Leipzig, et par le docteur Bley, à Bernburg; elles furent livrées à la connaissance des chimistes français le 26 octobre par l'organe de M. Dumas, et dans la même séance, MM. Pelouze, Piobert et Morin donnaient les résultats de leurs recherches, le premier en rappelant le papier inflammable qu'il avait préparé huit ans auparavant, les seconds en exposant les essais tentés par eux, malgré le vague des renseignemens obtenus jusqu'alors. Dès les premières communications de M. Schoenbein, M. Pelouze avait, à la vérité, appelé l'attention sur des résultats anterieurs qui paraissent se rapprocher de ceux qu'avait obtenus le chimiste allemand. C'est en raisonnant dans l'hypothèse que la poudre-coton n'était autre chose qu'une substance découverte en 1833 par M. Braconnot, de Nancy, que le savant académicien a cherché la préparation du coton-poudre. En conséquence, il a impregné d'*acide nitrique* (qu'on appelle vulgairement *eau-forte*) diverses substances végétales : le papier, le coton et le chanvre. Dès-lors, la *xyloïdine* (c'est le nom donné à la substance du chimiste de Nancy) fut regardée comme la substance explosive par excellence, en raison surtout de l'excessive combustibilité dont elle est douée. M. Pelouze avait déjà constaté que les substances vegetales, après avoir été soumises à l'action de l'acide nitrique, prenaient feu à une température qui n'est pas très élevée (à la température de 180 degrés), brùlaient presque sans résidu et avec une grande énergie; mais il n'avait point songé, comme M. Schoenbein, à les substituer dans les armes à la poudre à canon. Bientôt une nouvelle analyse le conduisit à penser que le coton-poudre n'etait pas identique avec la xyloïdine de M. Braconnot. L'étude attentive et comparée de ces substances a prouvé en effet qu'elles ont des proprietes differentes. Aussi les chimistes n'ont-ils pas tardé à désigner par un nom nouveau (celui de *pyroxiline*) le nouveau composé explosif dont nous parlons.

Le mode de préparation du coton-poudre est très simple; on peut se le procurer de différentes manières. Suivant M. Otto, il suffit de laisser baigner pendant quelques minutes une substance végétale dans l'eau-forte concentree. Après l'avoir retirée, on la lave immédiatement à grande eau et l'on fait dessecher le produit. Il vaut mieux cependant employer un mélange de deux acides (nitrique et sulfurique) qui sont très communs, et dont on fait un continuel usage dans divers arts. Le produit est d'autant meilleur, que les deux liquides employés sont plus purs; aussi n'est-il pas indifférent qu'ils soient préalablement depouillés d'un corps qui affaiblit la puissance de la nouvelle poudre (les chimistes le désignent sous le nom d'*acide hypoazotique*), et qui se trouve souvent melé aux deux premiers. Pour préparer le papier-poudre, on emploie de préférence ce papier assez grand et un peu épais qu'on appelle *papier ministre*. On doit plonger les feuilles une à une et successivement, pour qu'elles ne se collent point ensemble. Un bain de quelques minutes suffit. Les trois opérations principales qu'il faut effectuer pour avoir une bonne substance explosive sont : l'immersion dans l'acide, le lavage et la dessiccation. Supposons que l'on ait des appareils

commodes et convenablement disposés, et l'on concevra quelle prodigieuse quantité de papier-poudre une personne, même peu expérimentée, pourrait fabriquer en peu de temps. Si l'on opère sur le coton, il faut prendre le coton travaillé de préférence au coton brut; car, dans l'état naturel du coton, chaque brin, chaque poil est revêtu d'une sorte d'épiderme qui offre un certain obstacle à l'action de l'acide. Il faut aussi que la substance qu'on veut rendre explosive soit entièrement plongée dans cet acide. Le lavage, qui a pour objet d'enlever l'acide qui resterait adhérent à la substance végétale, doit être renouvelé à plusieurs reprises avec de l'eau pure et ne demande pas de soins particuliers.

La dessiccation, qui doit être complète et qui ne s'obtient qu'à l'aide de courans d'air chaud, est entourée de dangers. De grandes précautions sont imposées à l'opérateur, car cette chaleur même qui sert à sécher la substance explosive peut, dans certaines circonstances, déterminer l'explosion et produire des accidens graves. C'est ce qui est déjà arrivé plusieurs fois, même à une température peu élevée et dans des circonstances qui ne semblaient admettre aucun accident. Nous ne citerons qu'un seul fait à l'appui de notre assertion. MM. Combes et Flandin avaient placé une demi-livre de coton-poudre sur une claie au-dessus de deux bouches de chaleur d'un poêle; le thermomètre suspendu au milieu de l'air chauffé ne marquait que 60 à 65 degrés centigrades. Tout à coup une forte explosion se fait entendre : la fenêtre, les portes de la chambre sont brisées; l'une de ces portes, qui était d'un bois très solide, est arrachée de ses gonds; les meubles, particulièrement trois corps de bibliothèque adossés à la cloison séparative de la pièce voisine et opposés au poêle, sont renversés; la cloison même est repoussée d'une manière notable; enfin trois personnes, qui surveillaient l'opération, ont été blessées. Pour obvier à de pareils accidens et prévenir de plus grands malheurs, on devrait disposer les appareils à dessiccation de telle façon que la chaleur fût uniforme et au-dessous de la température de l'eau bouillante. Le moyen le plus favorable pour atteindre ce but serait d'établir des courans de vapeur libre ou d'eau chaude dans des tubes placés à quelque distance de la nouvelle poudre.

Le coton ainsi transformé diffère peu du coton ordinaire qui n'a pas subi l'action chimique de l'eau-forte; il est peut-être plus rude au toucher. Inaltérable dans l'eau, il pourrait subir sans avaries de longs voyages sur mer. Quand on l'enflamme, il détonne sans laisser de résidu et sans noircir le papier ordinaire sur lequel il est placé; le feu ne se communique pas même à la poudre à canon placée sous lui. La grande légèreté en rend le transport facile. La fabrication de cette substance est peu dispendieuse : 240 livres (170 kilogrammes) coûteraient, à part la main-d'œuvre, 317 francs. La nouvelle poudre, préparée avec le papier et surtout avec la pâte de papier, serait beaucoup moins coûteuse encore; car 200 livres ne s'élèveraient guère qu'au prix de 97 francs. D'ailleurs, le coton explosif étant généralement reconnu comme produisant trois fois plus d'action que la poudre à canon, on conçoit quelle économie résulterait de l'emploi de cette substance.

A tous ces titres, le coton-poudre devait être accueilli avec faveur. Il pourrait être utilisé dans les arts, si jusqu'à présent des inconvéniens manifestes n'en contre-balançaient en partie les avantages. L'emploi de la nouvelle poudre n'est peut-être pas même dénué de certains dangers : des mortiers d'épreuve de fonte et de fer ont été brisés par des charges assez faibles et ont blessé grièvement

les personnes qui assistaient à l'expérience. Cela vient de ce que, dans certaines circonstances du moins, le coton-poudre devient fulminant. Cela tient aussi et surtout à la trop rapide combustion de cette substance. La poudre ordinaire, on le sait, peut produire des effets analogues, lorsqu'elle a été trop comprimée. Pour la nouvelle poudre, il faudrait surtout plus de lenteur dans la combustion. Si la chimie atteint ce perfectionnement, elle aura rendu un grand service, et l'on pourra, sans avoir autant à redouter le bris des armes, substituer le coton explosif à la poudre ordinaire. Du reste, M. Piobert ayant démontré qu'en donnant à une masse de poudre la forme d'une sphère, on ralentit l'inflammation, suivant une certaine loi dépendant du diamètre de la sphère, M. Séguier est parti de là pour étudier l'influence du rapprochement des fibres du coton sur la durée de la combustion dans les armes. Il a été constaté que le coton en tissu brûle moins vite que le coton cardé, et qu'il est, par conséquent, préférable. D'ailleurs, l'usage en est plus expéditif. Comme le filage mécanique assigne des poids sensiblement égaux à des longueurs déterminées de fils, on peut couper des étoffes de coton par portions telles, qu'une certaine quantité de ces tissus fasse précisément le poids de la charge jugée nécessaire pour le tir. En préparant à l'avance autant de petits paquets de coton qu'on devrait tirer de coups, on serait dispensé de peser à chaque instant la matière explosive.

Ce qui fait le danger de l'emploi du coton-poudre dans les armes à feu est un avantage pour l'exploitation des mines. Il faut ici une très grande puissance et une instantanéité très vive dans l'inflammation du corps qui doit, au lieu de produire un effet réglé, briser des rochers. Des essais ont été faits dans une carrière de calcaire grossier, sur le territoire d'Issy. Le nombre en est encore trop restreint pour qu'on puisse émettre à cet égard des conclusions certaines; mais les résultats obtenus sont satisfaisans, et des blocs énormes ont été fendus dans toute leur épaisseur.

Il est d'autres effets avantageux qu'on pourrait tirer de l'emploi du coton-poudre. De toutes les fabrications, la plus dangereuse, sans aucune espèce de comparaison, et l'une aussi des plus insalubres, est celle des amorces employées aujourd'hui pour les armes à feu. On sait qu'il entre une substance mercurielle (qu'en chimie on appelle le *fulminate de mercure*) dans les préparations dont on se sert. Il serait bien utile de la remplacer par une autre sans dangers pour les ouvriers. Peut-être la nouvelle poudre est-elle destinée à la solution de ce problème. Les tentatives qui ont été faites reposent sur la propriété qu'a le coton explosif de détonner sous l'influence d'un choc. Cependant toute la matière ne brûle pas, quand elle est placée dans une capsule de cuivre et percutée dans une arme à piston; la portion qui n'est pas entrée en ignition obstrue la cheminée, et l'inflammation ne se communique point à la charge. Le soufre, le charbon, la poudre à canon, comprimés avec le coton fulminant dans des capsules ordinaires, obvient à cet inconvénient en favorisant la combustion de toute la poudre. Des amorces formées avec un mélange de coton explosif et une faible quantité d'un sel appelé le *chlorate de potasse*, sont tout aussi vives, tout aussi bonnes que celles dont nous nous servons depuis long-temps. D'autres sels métalliques ont, au contraire, la propriété de ralentir la combustion du coton-poudre et de donner à la flamme des colorations favorables aux effets des feux de couleur. Nul doute que cette particularité ne soit un jour mise à profit pour les feux d'artifice.

Les produits de la combustion de la poudre-coton ont été analysés. Quelques-uns d'entre ces produits (principalement la vapeur d'eau ordinaire qui se dégage en grande quantité au moment de l'explosion) paraissent devoir apporter quelques obstacles à l'emploi général et constant de la nouvelle poudre dans les armes à feu. Espérons que les efforts des chimistes parviendront à neutraliser ces fâcheux résultats. La découverte de la nouvelle poudre date à peine de trois mois, et, si l'on songe aux progrès qu'elle a faits dans un laps de temps si court, on peut lui prédire de glorieuses destinées. Un siècle après que la préparation de la poudre à canon fut connue en Europe, elle n'était pas arrivée au degré de perfection que le coton-poudre a atteint en quelques jours. Il a grandi si vite que plusieurs gouvernemens en ont pris ombrage. En Bavière, en Prusse, en Russie, la fabrication en a été soumise aux lois qui régissent celle de la poudre ordinaire. Les gouvernemens ont senti le danger de la préparation si rapide, si facile d'une substance qui pourrait devenir dangereuse entre les mains d'un criminel. Si l'on se rappelle, d'autre part, combien, dans les grandes guerres de la révolution, il était difficile d'avoir du salpêtre; si l'on se souvient que cette difficulté a failli compromettre alors le succès de nos armes, on verra que le coton-poudre est une garantie de plus donnée aux peuples qui auraient à résister à une soudaine agression, et l'on comprendra que c'est là sans contredit une des plus importantes découvertes dont nous soyons redevables à la chimie moderne.

Un mot encore avant de quitter ce sujet. Le coton-poudre de M. Schœnbein présente-t-il les mêmes avantages et les mêmes inconvéniens que celui des chimistes français? Si l'inventeur allemand, au lieu de faire un secret de sa découverte, nous avait communiqué le mode de préparation qu'il emploie, on ne serait point incertain aujourd'hui sur une question dont la solution aurait peut-être déjà profité aux intérêts de la science et des arts.

Nous ne pouvons passer sous silence une autre découverte qui préoccupe en ce moment presque tous les chirurgiens des hôpitaux de Paris, et qui a été l'objet de nombreuses communications au sein des académies des Sciences et de Médecine. On sait à quelles tortures sont condamnés les malheureux qui, frappés d'une maladie incurable, doivent subir des opérations chirurgicales. Il s'agit de les plonger dans un sommeil qui, sans compromettre la vie des malades, émousse la sensibilité générale, et leur épargne ainsi la douleur. Si la science moderne atteint ce but, l'humanité lui devra sans aucun doute un grand bienfait. Ce n'est pas que l'idée d'engourdir la sensibilité des malades soit entièrement neuve. Au XIVe siècle, les chirurgiens eurent recours à l'opium, mais l'emploi de ce médicament présentait trop de dangers, et il fallut y renoncer. Aujourd'hui la substance employée n'a point encore amené d'accidens. C'est l'éther en vapeur que l'on introduit dans les poumons avec l'air qui les pénètre pendant la respiration.

L'action de ce médicament sur l'économie est depuis long-temps connue; le *Traité de Toxicologie* du savant doyen de la Faculté de médecine de Paris en fait foi. On sait aussi qu'il provoque chez l'homme tantôt une grande hilarité, tantôt un profond sommeil. Ce qui constitue la découverte dont nous parlons, c'est donc la nouvelle application et le mode d'introduction du médicament dans nos organes. Nous en sommes redevables à M. Jackson de Boston. A peine ce chimiste avait-il fait connaître les propriétés des vapeurs d'éther qu'un dentiste

de la même ville, M. Morton, les employa avec succès sur des malades confiés à ses soins. Dès le mois de novembre dernier, une lettre sous pli cacheté, déposée par M. Élie de Beaumont dans les bureaux de l'Académie des Sciences, garantissait à M. Jackson la priorité de cette découverte que l'on a connue plus tard en France par les journaux américains. La nouvelle en a été accueillie d'abord parmi nous avec une sorte d'incrédulité. Les premières tentatives des chirurgiens français avaient été malheureuses, apparemment à cause de l'imperfection des instrumens; mais le zèle et l'habileté de nos fabricans ont bientôt aplani les difficultés.

L'appareil se compose d'un flacon large vers le fond et destiné à recevoir l'éther. De la partie supérieure partent deux tubes, l'un qui laisse pénétrer l'air dans le flacon, l'autre qui se termine par une partie évasée et conduit la vapeur d'éther. Or, deux voies sont ouvertes à l'entrée de l'air dans les canaux respiratoires, la bouche et le nez. Il suffit de fermer les narines pour que l'air passe par la bouche, et par conséquent aussi les vapeurs éthérées, si la partie évasée du tube de l'instrument a été appliquée sur les lèvres. Un dernier obstacle se présentait : il fallait imaginer un mécanisme au moyen duquel la vapeur d'éther pût arriver dans la bouche pendant l'inspiration, sans que l'air extérieur y pénétrât; il fallait aussi que ce mécanisme, en empêchant les gaz chassés de la poitrine pendant l'expiration d'aller dans l'intérieur du flacon, leur offrît une issue au dehors. C'est ce qu'on a obtenu au moyen de deux petites soupapes qui s'élèvent et s'abaissent alternativement pendant les mouvemens d'inspiration et d'expiration.

Dès que les chirurgiens des hôpitaux de Paris ont eu à leur disposition ces appareils, auxquels cependant de grands perfectionnemens doivent encore être apportés, l'efficacité des inspirations d'air éthéré a été reconnue de tous. Aujourd'hui les succès sont très nombreux; nous ne citerons que les plus remarquables. Il y a quelques jours, M. le docteur Laugier pratiquait à l'hôpital Beaujon une amputation de la cuisse. La jeune fille condamnée à cette mutilation avait été préalablement assoupie par l'éther; elle ne sentit nullement le tranchant du couteau, et, *revenue parmi les hommes*, elle s'écria avec étonnement : « Est-ce que ma cuisse a été coupée? » En quelques instans l'opération avait été terminée, en même temps que cessait l'extase de la jeune fille qui *se croyait au ciel, près de Dieu et des anges*. — A l'hôpital de la Charité, un malade portait une tumeur de nature cancéreuse; M. le professeur Velpeau a pu l'extirper et faire le pansement avant que l'ivresse fût dissipée. Et au bout de quatre minutes : « Vous avez pris la meilleure méthode, » dit le malheureux revenu à lui. Il était juge compétent, car il avait déjà subi deux fois la même opération.

La découverte de M. Jackson n'est pas seulement précieuse pour la pratique médicale; elle l'est aussi pour les physiologistes et les philosophes. M. le professeur Gerdy, le premier, a étudié les phénomènes que détermine sur l'homme sain l'introduction de la vapeur d'éther; c'est lui-même qu'il a pris pour sujet de ses expériences, bien différent en cela d'un élève de l'école vétérinaire d'Alfort qui n'a pas craint de blesser avec un instrument tranchant un de ses camarades assoupi par les vapeurs d'éther. Pour recevoir dans la poitrine l'air éthéré, on doit respirer largement. A peine le médicament a-t-il pénétré dans les voies aériennes, qu'il produit dans l'arrière-gorge un picotement et bientôt une toux convulsive très fatigante. Il faut une certaine énergie pour vaincre la gène que causent les

premières inhalations. Quelques personnes s'agitent et repoussent avec force la main qui tient appliqué sur leur bouche le pavillon du tube; mais bientôt l'engourdissement commence, et les inspirations qui suivent se font avec calme et régularité. L'éther absorbé circule avec le sang, versant à la fois dans les membres une douce chaleur et un sommeil agréable. Les pieds et la tête d'abord, puis les jambes et les bras, sont le siége d'un engourdissement très prononcé, qui se propage du côté du cœur; le corps entier frémit sous l'influence d'un fourmillement, d'un tremblement analogue à celui que communique au doigt une cloche qui résonne. Au bout de quelques instans, la sensibilité générale est éteinte, et c'est alors que le fer du chirurgien peut diviser les tissus sans causer de douleurs. Au milieu de cet anéantissement général, les sens veillent encore. La vue n'est pas sensiblement altérée; les paupières sont pesantes comme au moment où se fait sentir le besoin du sommeil. L'ouie est quelquefois le siége de bourdonnemens, mais les sens du goût et du toucher conservent leur intégrité. Chez quelques-uns, la pensée est nette, l'intelligence libre; d'autres perdent complétement la conscience d'eux-mêmes, et tombent dans une sorte d'extase. Beaucoup racontent avoir éprouvé un sentiment de bien-être auquel ils se seraient volontiers abandonnés pour toujours; un petit nombre accusent une fatigue dont ils sont heureux d'être délivrés à leur réveil; mais tous ceux qui ont inspiré l'éther conservent un malaise, un embarras général, une migraine qui dure un temps plus ou moins long. M. le professeur Roux a observé du délire et des hallucinations immédiatement après l'introduction de l'éther dans l'économie; un malade auquel M. Velpeau enlevait une tumeur rêvait du jeu de billard; un troisième était sous le poids d'un chagrin profond auquel il avait été récemment en proie. Chez d'autres personnes enfin, l'ivresse s'est manifestée sous la forme d'une gaieté folle, accompagnée de longs éclats de rire. Quel que soit l'état dans lequel on se trouve après l'enivrement par l'éther, les phénomènes physiologiques qui l'accompagnent présentent un caractère bien remarquable. D'abord les sons paraissent moins éclatans, puis ils deviennent lointains. Les objets extérieurs semblent aussi s'éloigner peu à peu. Quand l'ivresse commence à se dissiper, les sons, les corps se rapprochent; ils deviennent plus nets, plus distincts; l'horizon se dessine, et les rapports naturels avec le monde extérieur sont rétablis. Ce retour à la vie se fait doucement, sans secousses, et non sans un certain charme.

La perte de la sensibilité générale causée par l'inspiration d'un air éthéré est maintenant un fait acquis, incontestable. Il est également vrai que l'ivresse qui en résulte ne présente pas toujours les mêmes caractères. Gaie ou triste, paisible ou agitée, elle est probablement en rapport avec le genre de vie, le caractère des individus. Nous sommes portés à croire qu'une volonté ferme peut neutraliser l'action du médicament. La durée de l'assoupissement, les limites jusqu'où l'on peut le pousser sans danger, sont encore indéterminées. Le nouvel emploi de l'éther n'a pu être encore assez étudié pour qu'on puisse aujourd'hui le présenter comme un moyen qui doit passer dans la pratique générale. Attendons beaucoup du temps et de l'expérience, car la découverte de M. Jackson nous paraît devoir être féconde en heureux résultats.

V. de Mars.

e la
ur-
gu-
res
uis
se
lle-
che
et
rs.
est
se
e-
l-
nt
a-
rs
nt
n-
us
us
u-
it
ez
é
e
-
-
t
s
-
à
t
i
e
e
-
u
i
-
s
-